...mné en appel à six mois
l'affaire du « Phocéa »

...ers, partenaires de la Journée de l'air

L'armée multiplie les exemptions avant la fin légale du service national

LE MONDE DES LIVRES
■ Fatos Kongoli, l'autre K albanais
■ Controverse historique en Israël

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16285 – 7 F | VENDREDI 6 JUIN 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Elections en Algérie

- Un scrutin législatif sous haute surveillance
- Le vote désabusé des Algériens de France
- Portraits d'artistes en exil de ce côté de la Méditerranée
- Dans la presse algéroise

Lire pages 3, 18, 30 et 35

Hongkong pour la démocratie

Plus de 50 000 personnes se sont rassemblées, mercredi 4 juin, à Hongkong, en souvenir de la répression de Tiananmen par le pouvoir de Pékin. p. 2

Bouygues en quête d'alliés

Le numéro un mondial du BTP adopte une nouvelle structure financière afin de trouver des capitaux frais. p. 22

Les faux plis des prions

Les prions, protéines indispensables au fonctionnement des cellules, peuvent devenir agents de maladies mortelles lorsqu'ils sont mal « repliés ». p. 26

Le Louvre s'agrandit

Vendredi 6 juin, plus de 2 000 mètres carrés de salles supplémentaires seront accessibles aux visiteurs du musée parisien. p. 31

L'anniversaire des parcs naturels

En trente ans, les parcs naturels régionaux sont parvenus à concilier écologie et création d'emplois. p. 17

Deux tennis en demi-finale

Partisan d'un service-volée plus pratiqué sur surfaces rapides, l'Australien Patrick Rafter rencontrera en demi-finale de Roland-Garros Sergi Bruguera, spécialiste de la terre battue. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 606 - 7,00 F

Le gouvernement face au défi d'une faible croissance

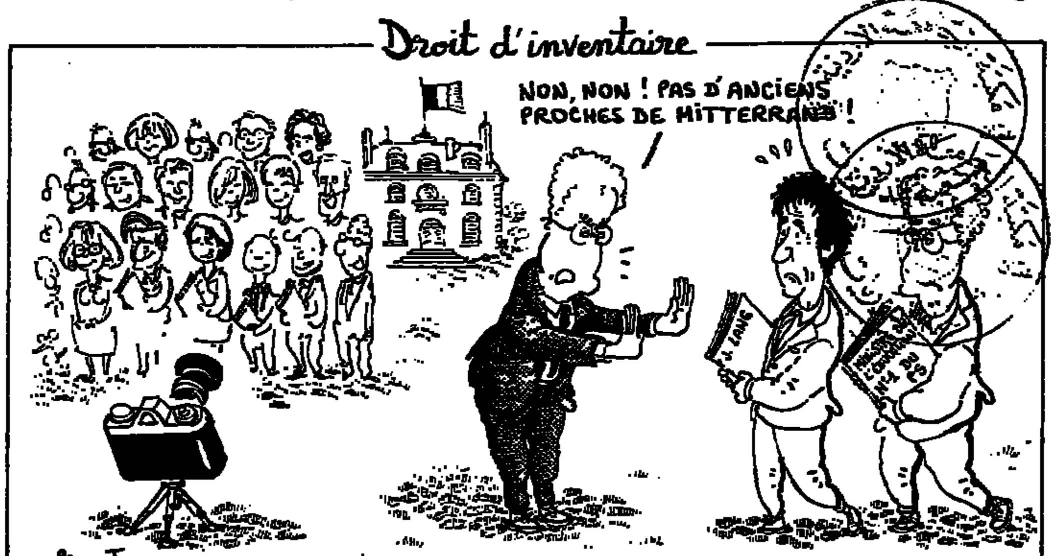
- Le PIB n'a augmenté que de 0,2 % au premier trimestre
- L'équipe de Lionel Jospin donne la priorité à l'emploi
- Le nouveau gouvernement, le plus restreint depuis 1962, comprend huit femmes sur vingt-six membres
- Lors du premier conseil des ministres, Jacques Chirac a souhaité une cohabitation « dans la dignité et le respect mutuel »

LA PREMIÈRE RÉUNION du conseil des ministres, jeudi 5 juin, sous la présidence de Jacques Chirac, après la victoire de la gauche aux élections législatives et la formation du gouvernement de Lionel Jospin, a été marquée par une déclaration du président de la République. « *La France vient de se prononcer*, a dit M. Chirac. *Elle a élu une nouvelle majorité. Nous voilà à nouveau en période de cohabitation. Je ne doute pas que celle-ci se déroulera dans la dignité, le respect mutuel, et un souci constant des intérêts de la France.* »

Le chef de l'Etat n'a pas souhaité poser avec le gouvernement pour la traditionnelle « photo de famille », mais il a demandé à M. Jospin de lui présenter les quatorze ministres, les deux ministres délégués et les dix secrétaires d'Etat, qu'il a salués un a un. Il n'avait fait aucune objection, mercredi, aux choix que lui avait proposés le premier ministre pour les différents postes gouvernementaux. M. Jospin était attendu jeudi après-midi à Malmö, en Suède, pour le congrès du Parti socialiste européen.

L'équipe de M. Jospin comprend huit femmes. Sa moyenne d'âge est de cinquante et un ans. Trois communistes, trois radicaux-socialistes, un membre du Mouvement des citoyens et un des Verts sont associés aux socialistes. Les maires, dont celui de Strasbourg, Catherine Trautmann, se sont engagés à se démettre de cette fonction afin de repecter la règle interdisant les cumuls.

Dès son entrée en fonctions, le gouvernement va devoir composer avec une faible croissance économique. Selon les comptes nationaux publiés jeudi par l'Insee, la hausse du produit intérieur brut a été de seulement 0,2 % au premier trimestre de 1997. En recul de 0,3 %, la demande intérieure, que les socialistes souhaitent relancer, est à l'origine de ce médiocre résultat.



- Le récit de la formation du gouvernement p. 6 et 7
- Les portraits des ministres p. 8 à 12
- A l'Assemblée, le PS s'organise p. 13
- Réorganisation à l'amiable à l'UDF p. 14
- Philippe Séguin vers la victoire au RPR p. 14
- Faible croissance au premier trimestre p. 36
- Notre éditorial et les chroniques d'Alain Rollat et de Pierre Georges p. 20, 34 et 36

Quand les cow-boys de la politique deviennent les Indiens du spectacle

NEW YORK
de notre correspondante

Femme et jeune, mère et fonceuse, élevée dans le giron de la politique puisque son père avait, avant elle, représenté la circonscription new-yorkaise de Staten Island au Congrès, Susan Molinari était promise au plus brillant avenir : on mentionnait son nom comme prochain maire de New York, lorsque le mandat de Rudolph Giuliani, viendrait à expiration ; on la voyait aussi candidate au Sénat ou au poste de gouverneur de l'Etat de New York, tremplins indispensables pour quiconque nourrit des ambitions présidentielles aux Etats-Unis. Elle était surtout l'un des atouts les plus sûrs d'un Parti républicain qui ne s'est pas encore remis de la débâcle de Bob Dole, massivement déserté par l'électorat féminin, à la dernière présidentielle.

Pourtant, à trente-neuf ans à peine, Susan Molinari tourne le dos à cette carrière toute tracée, après sept ans passés à la Chambre des représentants et à mi-mandat. Non pas pour se retirer de la vie publique ni pour se consacrer à sa progéniture : cette petite femme blonde aux cheveux courts et à la gouaille toute new-yorkaise se lance dans une autre carrière, très publique elle aussi, celle du journalisme télévisé. A partir de septembre, Susan Molinari animera sur CBS, tous les samedis matin, une émission de deux heures.

L'annonce de sa décision plonge depuis une semaine les éditorialistes politiques dans un nouvel examen de conscience sur la porosité de la frontière entre politique et spectacle, tant les allées et venues entre la télévision – où l'information se confond de plus en plus avec la variété – et le Congrès, voire la Maison Blanche, sont devenues fréquentes. « *Que faire*, interroge Jonathan Alter dans *Newsweek*, *lorsqu'on ne peut plus distinguer les cow-boys des Indiens ?* »

Susan Molinari ne manque pas d'illustres prédécesseurs : George Stephanopoulos, longtemps l'un des plus proches conseillers de Bill Clinton, exerce aujourd'hui ses très télégéniques talents comme « *analyste politique* » sur ABC ; Dee Dee Myers, ex-porte-parole de la Maison Blanche, anime une émission sur CNBC ; Pat Buchanan, chantre quelque peu aphone, il est vrai, de la droite républicaine, croise le fer chaque soir sur CNN avec Geraldine Ferraro, qui fut candidate démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis. Après tout, Susan Molinari présente pour les dirigeants de CBS le même atout qu'elle avait aux yeux du Parti républicain : l'attrait qu'elle peut exercer sur les téléspectatrices/électrices de sa génération, toute la gamme des mères de famille actives si recherchée par les annonceurs/candidats.

La presse écrite a, de loin, été la plus critique sur ce « transfert » d'une arène à l'autre, le *New York Times* lui consacrant un éditorial d'une rare virulence. Les plus indulgents relèvent que, après tout, Susan Molinari a beaucoup plus brillé au Congrès par son style que par son bilan législatif et devrait donc être parfaitement à l'aise dans son nouveau rôle télévisé. Les plus inquiets se disent que, loin d'abandonner la politique, la jeune femme, dont le mari est lui aussi élu républicain à la Chambre des représentants, va entretenir une image de star qui lui permettra de repartir en campagne quand elle le souhaitera. Voilà, résume un lecteur du *New York Times*, « *pourquoi les gens ont de moins en moins de respect pour les politiciens* »...

Sylvie Kauffmann

Les « affaires », du CDS aux écoutes

TROIS ANCIENS ministres, MM. Méhaignerie, Bosson et Barrot, ont été mis en examen, lundi 2 juin, dans le dossier du financement occulte du CDS. Le parti centriste avait mis en place, *via* une société panaméenne et un compte bancaire suisse, un circuit financier qui aurait perduré après l'amnistie de 1990. Par ailleurs, Alain Juppé a fait remettre à la justice, à la veille du second tour des législatives, deux registres relatifs aux écoutes téléphoniques de l'ex-cellule de l'Elysée, saisis dans les archives de Christian Prouteau. Après examen, il a estimé que ces documents ne relevaient pas du secret-défense. Enfin, dans l'enquête sur la « piste allemande » de l'affaire Elf, M. Le Blanc-Bellevaux a été mis en examen et écroué.

Lire pages 15 et 16

Industrie de l'armement : impatiences allemandes

TANDIS QUE la France, avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement, s'apprête à reconsidérer sa stratégie à l'égard des industries de l'armement, l'Allemagne s'impatiente déjà. Moins puissante dans ces métiers, elle n'en a pas moins une claire idée de ce que devraient être les restructurations à mener, rapidement, dans ce secteur, au niveau européen. Or, l'incertitude sur les projets du nouveau pouvoir et l'annonce du gel de la privatisation de Thomson ne rassurent pas les partenaires européens de la France. Les dirigeants allemands voudraient y voir plus clair au plus vite, tant il y va de l'avenir de leurs propres capacités industrielles.

En choisissant tout récemment de s'allier avec le groupe allemand Dasa (Daimler Benz Aerospace), les dirigeants français de Matra viennent d'offrir une perspective de survie à l'industrie allemande de l'armement. Moins importante que ses concurrentes française ou britannique, celle-ci a connu des restructurations tellement radicales au cours des dernières années qu'elle n'a plus d'autre solution que de disparaître ou de trouver très rapidement sa place au sein d'alliances européennes, seules capables d'offrir une alternative à l'industrie américaine. Encouragée par le gouvernement de Bonn, la mise en place rapide d'une « *véritable industrie européenne de l'armement* » est devenue, dit-on à Bonn, une priorité absolue.

Avec 90 000 personnes employées aujourd'hui dans le secteur de l'armement, l'Allemagne a divisé par trois des effectifs qui atteignaient encore, il y a sept ans, 300 000 salariés. Le budget consacré aux commandes à l'industrie de défense a fondu de 55 % depuis la chute du mur de Berlin – bien plus rapidement que partout ailleurs en Europe. Forcées d'évoluer dans un contexte concurrentiel renforcé, les entreprises allemandes du secteur, qui n'ont pas comme en France le soutien de l'Etat, n'ont guère d'autres solutions que de rechercher, partout où c'est possible, de forts alliés. Faute d'alliances européennes, Dasa, principal acteur du secteur outre-Rhin, devrait choisir des alliés américains ou envisager de disparaître d'ici quelques années.

Lucas Delattre

Lire la suite page 20

Du cinéma à la télévision



JÉRÔME SEYDOUX

PRÉSIDENT de Pathé, major du cinéma français, Jérôme Seydoux explique dans un entretien au *Monde* sa stratégie de développement dans le cinéma européen et la télévision numérique. Il annonce un prochain renforcement de ses liens avec les producteurs français et attend un assouplissement de la réglementation sur les tournages de films.

Lire page 33

ASIE **L'avenir de l'Etat de droit a mobilisé plus de cinquante mille personnes, mercredi 4 juin, dans les rues de Hongkong, à l'occasion d'une veillée en souvenir de la répression de Tiananmen. Alors que le camp démocrate semblait en perte de vitesse, ce rassemblement témoigne de la persistance d'un courant populaire résolu à défendre les libertés publiques menacées par la rétrocession à la Chine, prévue le 1er juillet. ● M. TUNG CHEE-HWA, le futur chef de l'exécutif hongkongais, cherche à apaiser les inquiétudes des capitales étrangères. Selon lui, les libertés locales ne seront pas menacées par les nouvelles autorités de l'ex-colonie. ● UNE CONTROVERSE oppose Britanniques et Chinois à propos des cérémonies du 30 juin, qui marqueront la fin de la colonisation britannique et le transfert à Pékin de la souveraineté sur le territoire.**

Cinquante mille personnes ont défié Pékin dans les rues de Hongkong

Alors que le camp démocrate semblait démobilisé par l'imminence de la rétrocession du territoire à la Chine, le rassemblement du 4 juin en souvenir du massacre de Tiananmen a été un succès populaire. Les manifestants s'inquiètent des menaces pesant sur l'Etat de droit après le 1er juillet

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Cinquante-cinq mille personnes, selon les organisateurs, ont défié les injonctions de leur prochain maître en commémorant le massacre de Pékin en 1989, durant une veillée de recueillement, au centre de Hongkong, mercredi 4 juin, vingt-sept jours avant la rétrocession du territoire à la Chine.



HONGKONG

Au milieu des immeubles d'affaires aux néons publicitaires vantant, entre autres, des firmes appartenant à l'armée continentale chinoise, le parc Victoria était entièrement occupé par les acteurs de cette veillée aux chandelles que, jeudi, seuls les journaux totalement inféodés à Pékin parvenaient à passer sous silence. De tous âges et de toutes conditions, souvent en famille, dans une émotion qui se traduisait par des larmes sur certains visages, les participants ont écouté des poèmes, des chants et repris en chœur les slogans lancés par les animateurs de la soirée depuis un podium flanqué de deux écrans vidéo géants et de batteries de haut-parleurs.

Le chef de l'administration d'obédience chinoise qui va prendre ses fonctions le 1er juillet, Tung Chee-hwa, avait pourtant déconseillé aux Hongkongais de renouveler ce *« Woodstock grave »* par lequel, depuis huit ans, ils rendent hommage aux victimes de la répression de juin 1989 sur le continent. M. Tung avait eu un mot malheureux à ce propos en conseillant à la population de l'ex-colonie britannique de se débarrasser de *« ce bagage »*.

« CONTINUONS LE COMBAT ! »

Critiqué par plusieurs chefs de file de l'opposition démocratique, il n'a visiblement pas été écouté : la foule était deux fois plus nombreuse que l'an passé à écouter les orateurs proférer des paroles propres à offenser Pékin : *« Libérez les dissidents ! »* et *« Vive la démocratie ! »*, mais aussi : *« Que celui qui a ordonné le massacre soit rendu responsable ! » « Mettez fin à la dictature du parti unique ! »* et, plus préoccupant peut-être pour M. Tung : *« Continuons le combat après 1997 ! »*. Sur l'estrade, l'Alliance pour le soutien au mouvement démocratique en Chine avait tendu une large banderole proclamant : *« Luttons jusqu'au bout ! »*



Certains, tel cet employé de banque venu avec belle-mère, épouse et enfants, reconnaissaient avoir fait le déplacement en partie par curiosité, pour tester les manœuvres d'intimidation chinoises. *« Je ne sais pas si je viendrai l'an prochain*, estimait-il, *cela pourrait présenter des risques... »* Cela ne l'empêcha pas de se faire photographier à côté des deux monuments illuminés, provisoirement installés dans ce parc dédié à la souveraine britannique par excellence, celle-là même au nom de qui furent conquis des pans de la nation chinoise. Le premier, une réplique du monument aux héros du peuple à Pékin, porte une inscription réminiscente de celle de l'original. Mais au lieu de lire *« Les héros du peuple sont immortels »*, comme c'est le cas place Tiananmen, l'éphémère obélisque hongkongais affirmait : *« Les héros de la démocratie sont immortels. »* Nuance.

« PILIER DE LA HONTE »

L'autre monument est une sculpture de huit mètres de haut montrant les visages d'une cinquantaine de personnages anonymes souffrant sous la torture, œuvre d'un artiste danois. Avec réticence, les autorités avaient autorisé l'exposition publique provisoire de cette sculpture, intitulée « Pilier de la honte ». Des manifestants ont ensuite, dans la nuit, transporté l'œuvre à l'université de Hongkong, la plus renommée du territoire, pour l'y installer de façon permanente en dépit du refus des autorités académiques. Il en résulta quelques coups de poing entre policiers et étudiants à la porte du campus avant que les forces de l'ordre n'autorisent finalement le cortège à y pénétrer.

Le *South China Morning Post*, pourtant prudent ces temps-ci, commentait, jeudi, dans un éditorial, que la commémoration démontrait aux nouveaux maîtres des lieux que la meilleure approche de ces questions résidait dans *« une attitude décontractée »* préservant le statu quo libéral. La preuve est faite, estimait-il, que Hongkong *« peut absorber différentes manières de penser sans être secoué dans ses fondations »*. Hongkong, certes, mais le continent chinois, son nouveau propriétaire ?

Francis Deron

Controverse autour des cérémonies du 30 juin

Les préparatifs de la célébration du retour de Hongkong à la Chine, le 30 juin, sont déjà matière à controverse. Pékin entend bien en effet faire une place dans les cérémonies à l'Assemblée provisoire nommée par ses soins afin de défaire les réformes démocratiques introduites par le gouverneur Chris Patten. Selon des sources britanniques, les Chinois profiteraient de l'événement pour organiser la prestation de serment des soixante membres de cette instance qui remplacera l'actuel Conseil législatif, promis à la dissolution.

Par leur seule présence, les délégations internationales se trouveraient ainsi dans la délicate posture de cautionner l'investiture d'une assemblée dépourvue de legitimité populaire. Selon le *Sunday Times*, le premier ministre britannique Tony Blair pourrait boycotter la cérémonie afin d'éviter d'assister à ce geste de provocation de la Chine.

Les futures autorités du territoire s'efforcent de gagner un crédit international

HONGKONG
de nos envoyés spéciaux

L'avenir de l'Etat de droit au lendemain du transfert de souveraineté ne mobilise pas que le camp démocrate à Hongkong. La communauté internationale, elle aussi, manifestera son intérêt. Les prochaines autorités locales en sont dûment averties. Ecartelées entre loyauté pékinoise et standing international, tiraillées entre tentation autoritaire et souci de légitimité populaire, elles explorent déjà laborieusement la voie étroite de l'autonomie dont Hongkong bénéficiera – en principe – selon les textes officiels.

ANALYSE

M. Tung veut montrer qu'il bénéficie d'une certaine latitude vis-à-vis de Pékin

Le futur chef de l'exécutif local, Tung Chee-hwa, un armateur nommé par Pékin, sera l'homme de cette mission périlleuse. Animateur en chef depuis début 1997 d'une forme singulière de « cabinet fantôme » – la légalité du pouvoir restera jusqu'aux dernières secondes du 30 juin entre les mains du gouverneur britannique Chris Patten – M. Tung s'efforce d'apaiser les inquiétudes internationales. Le but de la manœuvre est de montrer qu'il n'est nullement une marionnette servile de Pékin, mais qu'il bénéficie au contraire d'une latitude personnelle non négligeable.

Dès son investiture par un collège de personnalités appointées par Pékin, il a ainsi annoncé qu'il conserverait à ses côtés l'essentiel du gouvernement local aujourd'hui au service des Britanniques. Même si son cabinet politique sera, lui, davantage contrôlé par les communistes chinois, l'option du statu quo au sein d'une haute administration réputée pour sa probité et son professionnalisme a été saluée comme une preuve de sagesse par de nombreux Hongkongais comme par les observateurs extérieurs. Le geste le plus apprécié a été le maintien annoncé au poste de *chief secretary* (numéro un de l'administration) de la populaire Anson Chan, lieutenant du gouverneur Patten dont elle a activement soutenu les réformes démocratiques, au moment où celles-ci étaient violemment décriées par Pékin.

M. Tung a dû ensuite ferrailler pour démontrer qu'il n'entendait nullement brider l'exercice des libertés publiques. Un vif débat avait enfiévré Hongkong au lendemain de l'annonce par le *« comité préparatoire »* – instance chargée par Pékin d'assurer la transition – de revenir à des lois draconiennes de facture coloniale que M. Patten s'était empressé de libéraliser afin d'apaiser les craintes nées de la répression de Tiananmen. Les zélotes de Pékin proposaient notamment de proscrire les financements étrangers des partis politiques et conditionner l'agrément de manifester sur la voie publique au respect de l'impératif de *« sécurité nationale »*.

UN MOT « ESSENTIEL »

M. Tung avait aussitôt indiqué qu'il approuvait l'esprit d'un tel retour en arrière. Sa conviction en la matière est celle d'un national-conservateur bon teint, très imprégné d'idéologie autoritaire à la sauce singapourienne. Mais, chahuté par un vigoureux concert de protestations, il s'est vu contraint d'y mettre les formes en organisant un semblant de consultation. Tirant les leçons de celle-ci, il vient de concéder un assouplissement du dispositif initial. S'il maintient l'impératif de *« sécurité nationale »*, il a fait un geste sur la question des financements politiques. Seuls les fonds émanant d'*« organisations politiques étrangères »* seront prohibés, ce qui laisse une marge pour les donations de personnes privées ou d'organisations étrangères considérées comme non-politiques.

Dans le même élan, M. Tung a voulu démontrer à l'opinion internationale que l'indépendance de la justice ne souffrira pas de la rétrocession. La récente nommination au futur poste de *chief justice* d'un magistrat à la réputation incontestable, Andrew Li, conforte indiscutablement son plaidoyer. De tels efforts de séduction commencent visiblement à porter leurs fruits à l'étranger puisqu'un tribunal américain vient de donner son feu vert à l'extradition d'un homme d'affaires en délicatesse avec la justice hongkongaise. Le même tribunal avait pourtant, quelques semaines plus tôt, refusé cette extradition en arguant des aléas entourant l'Etat de droit après le 1er juillet. C'est dire les progrès accomplis en termes d'*« image »*.

Tout cela inclinerait plutôt à l'optimisme si l'essentiel n'était ailleurs : le contrôle démocratique qu'exerceront les Hongkongais sur leur destin. Or M. Tung persiste à vouloir dissoudre le Conseil législatif, à majorité (relative) démocrate, élu en septembre 1995. Une nouvelle assemblée devrait être élue en 1998. On attend toujours d'en connaître le mode de scrutin, mais il ne fait guère de doute que le choix se portera sur un mécanisme qui marginalisera les démocrates au profit d'élus *« loyaux »*. Le problème de l'avenir de l'Etat de droit à Hongkong est donc moins celui de l'intégrité des juges ou des fonctionnaires que celui de la qualité des lois qu'ils devront faire appliquer. Et c'est bien là que le bât blesse...

Une telle incertitude se trouve renforcée par des controverses qui jettent un doute sur la détermination de M. Tung à pousser à son terme la logique de la transparence. Ainsi vient-on d'apprendre que la très efficace Comission indépendante contre la corruption (ICAC) perdrait après le 1er juillet le qualificatif d'*« indépendante »* dans son label officiel. Son commissaire, Mme Lily Yam-kwan, a dénoncé ce projet, mardi 3 juin. Il ne s'agit pas, a-t-elle dit, *« d'une affaire purement cosmétique. C'est une décision aux conséquences profondes ; ce mot est essentiel »*. Ce dossier est d'autant plus sensible que les Hongkongais redoutent une contamination des pratiques de corruption en vigueur en Chine continentale.

Dès lors, on comprend mieux les réserves exprimées début juin, dans un entretien à *Newsweek*, par Anson Chan. La fidèle de M. Patten – conservée par M. Tung – y dissipe quelques illusions. *« A ce stade*, dit-elle, *ce ne sont pas les ingérences des dirigeants chinois que je redoute le plus pour l'autonomie de Hongkong. Je crains davantage ce que certains groupes au sein de notre communauté peuvent faire consciemment ou inconsciemment pour susciter pareilles ingérences »*. *« Je considère que je suis une fonctionnaire loyale, mais il n'y a pas que la loyauté qui compte à mes yeux »* ajoutait-elle, laissant entendre qu'elle n'hésiterait pas à claquer la porte en cas de désaccord majeur. Or si Anson Chan devait partir, c'est une précieuse caution morale qui disparaîtrait. Et le crédit international des nouveaux maîtres de Hongkong en souffrirait gravement.

F. B. et F. D.

Les déchirements de Henry et de Teresa

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Lui, c'est Henry l'infirmier. La dégaine sportive, l'éclat de rire facile et la poignée de main hospitalière. Elle, c'est Teresa, la diplômée de cinéma. Cheveux noués sur la nuque, songeuse, parfois grave. Haut perchés au trentième étage d'une tour HLM du quartier de Wah Kwai, sur l'île de Victoria, ils partagent avec leur fils, Lok Ting (Joie du ciel), un minuscule 30 mètres carrés. Il faut serrer les coudes pour s'y mouvoir. De leur lucarne, on peut deviner dans les brumes du lointain l'île de Lantau d'où émerge un grandissime aéroport, le futur premier au monde.

« Je déteste et j'aime Hongkong », assène Teresa. Tourments de l'âme et confusion des sentiments : tel est actuellement le lot de bien des Hongkongais. Mais les propos du jeune couple, archétype de la frange éclairée de la petite classe moyenne, sont autrement plus rafraîchissants que la « langue de bois » de la caste des *tycoons* ralliés à Pékin.

Le 30 juin à minuit, Henry et Teresa resteront sagement chez eux, vaguement indifférents. Ils laisseront à d'autres le plaisir d'agiter le drapeau rouge des nouveaux maîtres. *« Nous devrions être fiers de la fin du régime colonial et du retour à la mère patrie*, dit Teresa. *Mais ce qui nous attriste, c'est que nous n'avons jamais été consultés sur notre propre avenir. »* Ce grand vide, cet épais silence, leur pèsent. Ils sont allés le crier, mercredi 4 juin, lors l'anniversaire de la répression de Tiananmen (1989) organisée par le camp démocrate, probablement la dernière commémoration de ce type.

LES DOULEURS DE LA PSYCHÉ

Avec le recul, ils sont tentés de porter un jugement sévère sur l'héritage britannique. *« On va entendre ces prochains jours des discours ronflants sur leur bilan positif*, souligne Teresa. *Oui, c'est vrai, ils ont bâti un centre d'affaires international. Puis ils ont engagé des réformes démocratiques pour partir dans l'honneur. Mais pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt ? La démocratisation de Hongkong aurait dû démarrer dès les années 70. La société y était prête. »*

Henry et Teresa s'interrompent soudainement. C'est l'heure du journal télévisé. L'écran frémit de scènes d'une « bataille navale » autour des lointaines îles Diaoyu, revendiquées concurremment par Japonais et Chinois. On aperçoit une nuée d'hélicoptères et de gardes-côtes japonais prenant en étau une flottille de bateaux de pêche hongkongais et taïwanais affrétés par des militants « patriotes ». Henry et Teresa sont absorbés par ces images fortes, suintant d'émotions martiales. Mais ils haussent les épaules en soupirant.

« J'ai les yeux bridés et la peau jaune, explique Teresa. *Oui, je suis asiatique. Oui, je suis chinoise. Mais j'ai grandi dans un environnement où les influences étrangères, et notamment occidentales, sont très présentes. Que cela signifie-t-il, être nationaliste, pour moi qui ignore ce qu'une nation veut dire ? J'ignore ce qu'est la Chine. Je dois maintenant redéfinir ce qui est chinois en moi. Ensuite, je dirai si ce côté-là me convient ou non. »* La psyché hongkongaise de Teresa se contorsionne à la veille de la rétrocession. Et c'est douloureux.

Frédéric Bobin



Le Japon s'engage dans une politique d'austérité budgétaire

TOKYO
de notre correspondant

Le gouvernement du premier ministre Ryutaro Hashimoto a adopté, mardi 3 juin, un projet de réforme de l'enveloppe budgétaire visant à ramener le déficit des finances publiques à 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2003. L'archipel connaît actuellement un déficit budgétaire parmi les plus élevés des pays industrialisés, de 6,3 % du PIB, qui devrait être ramené à 5,4 % d'ici mars prochain.

L'ambitieux programme de réduction des déficits publics se traduira par une réduction de 0,5 % des dépenses de l'Etat au cours de la prochaine année fiscale (entamée au 1er avril 1998), par rapport à celui de l'année en cours. Parmi les mesures préconisées par le gouvernement, figurent des réductions des dépenses de travaux publics (– 7 %) et de l'aide au développement (– 10 %). Le budget de la défense sera gelé, et l'accroissement de celui du « bien-être social » ramené de 800 à 300 milliards de yens (de 40 à 15 milliards de francs).

Selon le ministère des finances, ces coupes dans les dépenses publiques ne devraient pas compromettre la reprise économique en dépit de leur effet déflationniste. Tokyo a promis a ses partenaires de tirer la croissance par la demande intérieure et non par les exportations.

« CAISSES NOIRES »

Le projet, qui sera soumis à la Diète à l'automne, est le résultat de cinq mois de batailles entre les administrations et l'exécutif. Il reste à voir si le gouvernement sera à même de contenir les appétits des « tributs » parlementaires (groupes de pression liés au milieux industriels), qui gravitent autour de certains « sanctuaires » budgétaires. Beaucoup de commentateurs en doutent. Fixer des objectifs chiffrés est une chose, font-ils valoir, encore faut-il procéder aux réformes structurelles promises par M. Hashimoto, et destinées, entre autres, à contenir le gaspillage des fonds publics, souvent engloutis dans des projets qui ont surtout pour fonction d'alimenter les « caisses noires » des politiciens et d'enrichir les entreprises appartenant au lobby concerné.

La volonté politique du gouvernement sera réellement mesurée dans le secteur des travaux publics, l'un des grands « fromages » des parlementaires affairistes. Le Parti démocrate a soumis à la Diète une proposition de loi visant à leur contrôle, en donnant à des commissions des deux Chambres un pouvoir de surveillance sur les projets.

Ce texte de loi, qui vise à entamer la collusion (le « triangle de fer ») entre politique, bureaucratie et milieux d'affaires, a soulevé un tollé de la part de l'administration et dans les rangs du Parti libéral-démocrate (majoritaire). Dans un éditorial, le quotidien *Mainichi* estime que le projet de réduction de l'enveloppe budgétaire présenté par M. Hashimoto ne remédiera pas aux causes structurelles du déficit des finances publiques.

Philippe Pons

■ **La consommation des ménages japonais a reculé de 1 % en avril par rapport à avril 1996**, suite à l'entrée en vigueur de la majoration de deux points de la TVA, a annoncé, jeudi 5 juin, l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. En mars, la consommation avait bondi de 5,8 % sous l'effet d'achats de précaution motivés par l'imminence du durcissement de la fiscalité. L'agence statistique estime que les contrecoups du relèvement à 5 % de la TVA devraient continuer à se faire sentir en mai et, probablement, en juin. Mais elle estime que ce recul temporaire ne remet pas en cause la tendance de fond à un redressement de la consommation. Jugée modeste, la diminution d'avril s'est cependant accompagnée d'un recul de 9,4 % du marché automobile, et de 5,1 % des ventes du commerce de détail. – *(AFP.)*

Magistrat, ancien ministre, Leila Aslaoui a déclaré la guerre à l'intégrisme algérien

Les élections législatives ont été placées sous haute surveillance policière

Les Algériens devaient élire leurs députés, jeudi 5 juin, au cours d'un scrutin placé sous la haute surveillance de l'armée et de la police. Ce scrutin – à la proportionnelle – intervient cinq ans après l'annulation du premier tour des législatives en 1992 remporté par le Front islamique du salut *(lire aussi page 18).*

ALGER
de notre envoyé spécial

Leila Aslaoui a refusé d'être candidate sur la liste du Rassemblement national démocratique (RND).

PORTRAIT

Le mari de Leila a été tué par les islamistes. « J'ai payé et je peux encore payer », dit-elle.

« *Place aux jeunes* », dit cette quinquagénaire, d'une voix ferme. Mais jeudi 5 juin, aux élections législatives, bien sûr qu'elle ira voter pour le RND, baptisé dès sa création, il y a quelques mois, « parti du président ». Aux policiers qui la protègent, elle a dit qu'elle n'aura pas besoin d'eux, qu'elle se rendra au bureau de vote avec des amis.

Comme beaucoup de personnalités, elle habite depuis trois ans le Club des pins, un immense complexe sur la côte, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Alger. Leila Aslaoui se sait menacée de mort. On ne proclame pas impunément à propos des islamistes : « *Je leur mènerai toujours la guerre* ». On ne dit pas, de manière anodine, « *Mon ennemi c'est l'intégrisme* ». « *J'ai payé la note et je peux encore payer* », ajoute cette femme, représentative d'une frange de la population algérienne occidentalisée, inébranlable dans ses convictions, cuirassée dans ses certitudes, fermée à tout dialogue, opposée à la moindre négociation avec « l'ennemi ».

Ministre de la jeunesse et des sports dans le cabinet constitué par Sid Ahmed Ghozali en 1991, porte-parole de son successeur, Sifi Mokdad, Leila Aslaoui a claqué la porte du gouvernement algérien le 19 septembre 1994, pour « *protester contre le dialogue amorcé en août 1994 par le président Zeroual avec les responsables du Front islamique du salut pour les amener à condamner la violence. Négocier avec ceux qui avaient endoctriné les jeunes par leurs prêches violents, commandité des meurtres, je ne comprenais pas. Ça a été une terrible remise en question* », raconte-t-elle.

La démission était une démarche personnelle. Elle n'en avait parlé à personne. Avec le recul, elle admet avoir été naïve. Aujourd'hui, elle sait que le régime n'entendait pas négocier : « *Dans l'esprit du chef de l'Etat, le dialogue n'était qu'une stratégie pour mettre à nu la duplicité des dirigeants de l'ex-FIS et montrer qu'ils ne voulaient pas lancer un appel à la paix* ».

Démissionnaire, elle part avec son mari dentiste prendre quelques semaines de vacances en France. Tandis qu'elle décide de prolonger son séjour, lui choisit de rentrer à Alger le 16 octobre. Des patients l'attendent le lendemain à son cabinet au bas de la Casbah. Ce jour-là, son mari sera assassiné dans son cabinet, à l'arme blanche, par cinq hommes. Pourquoi lui ? « *Il me soutenait toujours dans mes combats* », dit-elle.

« TON MARI ÉTAIT UN SATAN »

Le hasard va mettre Mme Aslaoui, l'ancien magistrat, en présence de l'un des assassins de son mari. « *Un ami médecin m'avait prévenu qu'il avait été amené à l'hôpital après un accrochage avec les forces de sécurité. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans. Il était sérieusement amoché. Je l'ai prévenu qu'il allait mourir. Je voulais savoir pourquoi il avait tué mon mari. J'ai eu affaire à un monstre qui ne regrettait rien de son geste. Il m'a tout raconté en détails et m'a dit :* "Tu devrais me remercier. Ton mari était un satan. Grâce à moi, il est au paradis" ». A ceux qui disent que la violence en Algérie a commencé en 1992 au lendemain de l'interruption du processus électoral, alors que le FIS avait remporté le premier tour des législatives, Leila Aslaoui rétorque qu'il s'agissait d'une « *victoire usurpée. Il y a eu 42 % d'abstentionnistes. Ceux qui ne sont pas allés voter étaient des républicains ou des indifférents. Les islamistes, eux, étaient venus.* »

Les islamistes, ajoute-t-elle, « *ont perdu politiquement et militairement. C'est pour cela qu'ils se retournent contre le peuple qui, un temps, les a soutenus mais ne les soutient plus aujourd'hui.* » A ceux qui prônent – comme le dirigeant socialiste Hocine Aït-Ahmed ou l'ancien premier ministre Mouloud Hamrouche – qu'il faut réintroduire l'ex-FIS dans le jeu politique, elle rétorque qu'elle refuse « *une paix de compromission avec les égorgeurs.* » D'ailleurs, poursuit-elle, « *ni l'AIS* [le bras armé du FIS] *ni le GIA* [Groupe islamique armée] *ne veulent négocier. Ce qu'ils cherchent c'est le pouvoir. Ils ne l'obtiendront pas. Le FIS n'a plus de tête et il a perdu son pouvoir d'endoctrinement* ».

Dans sa condamnation des islamistes, Leila Aslaoui englobe les modérés du Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas) du cheikh Mahfoud Nahnah. D'eux, elle dit : « *Pour séduire, leur chef affiche un discours charmeur, mais son projet de société est identique à celui de l'ex-FIS.* » Leila Aslaoui a perdu son mari et plusieurs de ses amis en cinq ans. « *Un moment je me suis senti coupable. Puis, j'ai compris qu'il fallait vivre pour poursuivre le combat. Rester vivant n'est pas une lâcheté* », conclut-elle.

Jean-Pierre Tuquoi

Le Nigeria négocie avec les putschistes en Sierra Leone

LA JUNTE MILITAIRE qui a renversé le 25 mai le régime du président Ahmad Tejan Kabbah, tente de rassurer la population sierra-léonaise, en affirmant que le Nigeria n'interviendra pas militairement à Freetown. Dans un communiqué, diffusé mercredi 4 juin, par la radio, les putschistes ont affirmé qu'une délégation nigériane, arrivée dans la journée de mercredi en Sierra Leone, a indiqué qu'aucune action militaire ne serait entreprise contre les auteurs du coup d'Etat. « *Des négociations ont eu lieu pour tenter de sortir la situation de l'impasse* », a affirmé la radio.

Ce même jour, les putschistes ont libéré les trois cents soldats nigérians capturés la veille après l'échec de l'offensive militaire à Freetown. L'action nigériane, effectuée avec les troupes stationnées en Sierra Leone sous la bannière de l'Ecomog, la force d'interposition ouest-africaine, s'était soldée par un échec cuisant après la conquête rapide par les rebelles des positions nigérianes à Freetown. Les putschistes s'étaient assuré le contrôle de l'Hôtel Mammy Yoko et de l'aéroport de Lungi. Le Nigeria avait immédiatement dépêché, mardi, des renforts dans la capitale sans toutefois relancer d'offensive militaire.

Les négociateurs nigérians sont finalement arrivés en Sierra Leone quelques heures après la libération des soldats capturés. Selon les putschistes sierra-léonais, les prisonniers nigérians ont été libérés « *sans contrepartie* ». Plus tôt, les rebelles avaient annoncé qu'ils exigeaient la libération préalable du chef historique du Front révolutionnaire uni (RUF), Foday Sankoh, détenu au Nigeria depuis mars.

« *La libération de ces prisonniers s'est faite sans contrepartie, en signe de bonne volonté en direction des pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), afin qu'ils comprennent que la négociation reste la meilleure solution à la crise sierra-léonaise* », a déclaré le « *général* » Francis Ibrahim, membre de la junte. Cette relative détente entre les putschistes sierra-léonais et le Nigeria fait suite à d'intenses pressions diplomatiques exercées par les Etats africains afin que les rebelles acceptent de rendre le pouvoir au président Kabbah, élu démocratiquement en 1996.

« TRÈS FORTE » PRESSION

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a demandé aux pays voisins de la Sierra Leone d'entreprendre « *tout ce qui est nécessaire* » pour rétablir le pouvoir civil à Freetown. Les putschistes ne pourront pas résister à la « *très forte* » pression qui s'exerce sur eux, a estimé le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à l'issue d'un entretien avec le secrétaire britannique au Foreign Office, Robin Cook. La junte militaire n'a pas le soutien de la population, ni celui de la communauté internationale, pays africains compris, a expliqué M. Annan. « *Comment pensent-ils survivre, je n'en sais rien* », s'est interrogé le diplomate.

A Freetown, le calme est revenu. La population s'inquiète cependant toujours de l'éventualité d'une guerre pour renverser la junte. Le Ghana a envoyé des soldats, également dans le cadre de la mission de l'Ecomog, afin de renforcer les troupes nigérianes encore présentes dans le pays. Et, par ailleurs, plusieurs dizaines de milliers de Kamajors, les milices de chasseurs traditionnels sierra-léonais, ont annoncé leur intention de « *marcher sur Freetown pour y faire la guerre à la junte* ».

Des journalistes ont indiqué que trente mille Kamajors seraient regroupés à Kenema, à 240 kilomètres au sud-est de la capitale, et auraient pris le contrôle d'une route stratégique entre Freetown et la région minière de l'est du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Le premier ministre turc renâcle à démissionner

ANKARA. Le premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, ne serait pas disposé à céder son poste à sa partenaire de la coalition gouvernementale, Tansu Çiller, malgré les termes de l'accord conclu, le 1er juin, entre les deux partis actuellement au pouvoir, a affirmé la chaîne de télévision NTV. Le 3 juin, M. Erbakan avait indiqué qu'il ne quitterait son poste que si une nouvelle loi électorale, propre à garantir le maintien de sa formation, le Parti de la prospérité (Refah, islamiste), était votée. Une procédure visant à l'interdiction du Refah est pendante devant la Cour suprême. – *(AP, AFP.)*

Le président brésilien autorisé à briguer un second mandat

BRASILIA. Le sénat brésilien a ratifié, le 4 juin, par 62 voix contre 14 et 2 abstentions, un amendement constitutionnel qui autorise les élus à briguer un second mandat. La Chambre des députés avait déjà approuvé, en février, cet amendement qui permettra notamment au président Fernando Henrique Cardoso de se représenter à l'élection présidentielle de 1998. Le vote de l'amendement constituait une priorité pour le président brésilien qui, assurant qu'il était nécessaire à la stabilité économique du pays, n'a pas ménagé sa peine pour le faire adopter. Mercredi, plusieurs partis d'opposition, dont le Parti des travailleurs, avaient présenté un recours de dernière minute au Tribunal suprême fédéral dans l'espoir de voir annulée la réunion du Sénat. – *(AFP, AP.)*

Bruxelles presse les Etats membres sur la voie du marché unique

BRUXELLES. Lors du Conseil européen d'Amsterdam, les 16 et 17 juin, la Commission européenne demandera aux Quinze de prendre les mesures nécessaires à l'achèvement du marché unique d'ici le 1er janvier 1999, a souligné, mercredi, Jacques Santer, président de l'institution bruxelloise, assurant qu'« *un marché unique efficace* [constituait] *la pierre angulaire de la lutte contre le chômage* ». Les Etats membres sont ainsi invités à immédiatement transposer dans leurs législations nationales les directives européennes concernant le marché intérieur. Bruxelles insiste pour qu'ils appliquent de façon effective les programmes de libéralisation concernant les télécommunications et le marché de l'électricité. – *(Corresp.)*

Le pape intervient dans le débat polonais sur l'avortement

KALISZ. Avant de se rendre au sanctuaire de Czestochowa et a Zakopane, dans le sud de la Pologne, le pape a réaffirmé, mercredi 4 juin, à Kalisz, sa ferme opposition à toute forme d'avortement. « *Le droit à la vie n'est pas une question d'idéologie, ni un droit religieux. C'est un droit de l'homme, et même le plus fondamental d'entre eux* », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« *une civilisation qui refuserait les êtres sans défense mériterait le nom de barbare* ». Le pape a repris sa formule selon laquelle « *un pays qui tue ses propres enfants est un pays sans avenir* », en précisant : « *Il n'est pas facile de dire cela en pensant à son propre pays.* » Ce rappel intervient huit jours après un jugement de la Cour constitutionnelle déclarant « *inconstitutionnelles* » les dispositions de la loi polonaise autorisant l'IVG « *en cas de difficultés matérielles et personnelles* ». – *(env. sp.)*

EUROPE

■ **CHYPRE : Richard Holbrooke,** l'artisan des accords de paix de Dayton sur la Bosnie, a été nommé envoyé spécial des Etats-Unis à Chypre par le président Bill Clinton, en remplacement de Richard Beattie. « *Cette nomination de l'un de nos négociateurs les plus capables manifeste notre engagement à aboutir à un accord politique final sur Chypre* », a affirmé le porte-parole américain, Nicholas Burns.

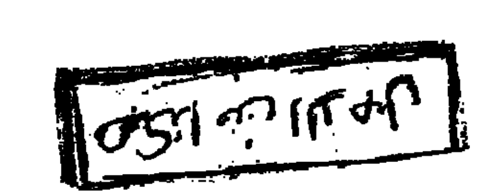
■ **ALBANIE : un engin explosif,** lancé en direction du président Sali Berisha, le 4 juin, durant un meeting électoral près de Tirana, a pu être intercepté par un de ses gardes du corps et n'a pas explosé, rapporte la télévision albanaise. Un suspect a été arrêté. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : comme prévu, le Conseil de sécurité de l'ONU** a approuvé à l'unanimité, mercredi 4 juin, l'accord « pétrole contre nourriture » qui autorise le régime de Bagdad à exporter, pour une nouvelle période de six mois, 2 milliards de dollars de pétrole (près de 11 milliards de francs) pour nourrir la population irakienne. Selon un diplomate, sauf « *changement de politique* » de la part de Bagdad, la reconduction de l'accord « pétrole contre nourriture » devrait désormais devenir une « *routine* ». – *(Corresp.)*

ÉCONOMIE

■ **SOFIA : confronté depuis plusieurs mois à une crise économico-financière** très sévère, le gouvernement bulgare a décidé, mardi 3 juin, d'arrimer la monnaie nationale, le lev, au deutschemark. Dès le premier juillet, un mark équivaudra à 1000 lev.



Réunis en Suède, les socialistes européens sont partagés entre libéralisme et défense de l'Etat

Lionel Jospin exposera à Malmö sa conception de l'Europe

Les quinze partis socialistes de l'Union européenne sont réunis, jeudi 5 et vendredi 6 juin, à Malmö, en Suède, pour leur congrès annuel. Plus d'une dizaine de ces formations participent aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, au gouvernement de leur pays. Le nouveau premier ministre français, Lionel Jospin, devait y donner des précisions sur sa politique européenne.

SANS DOUTE revenait-il à la Suède, où naquit et s'épanouit une des plus brillantes traditions social-démocrate européenne, d'accueillir en la bonne ville de Malmö, jeudi et vendredi, la réunion des socialistes d'Europe de l'Ouest. Elle devait être le baptême du feu international pour le nouveau premier ministre français, Lionel Jospin ; il y retrouvera huit de ses pairs dont les partis sont aussi au pouvoir dans une Union européenne presque uniformément rose, à deux grosses exceptions près : l'Allemagne et l'Espagne.

Cette prépondérance des socialistes dans plus d'une douzaine des pays membres de l'Union se traduit-elle par une approche commune des questions auxquelles l'Europe doit faire face ? Y-a-t-il entre eux, dans les domaines de l'économie et du social, plus qu'une sensibilité et qu'une réthorique communes ? Rien n'est moins sûr. Et si l'on prend, par exemple, quelques-unes des grandes questions d'actualité du moment – la marche vers la monnaie unique, les privatisations, l'Etat-providence ou la lutte contre le chômage –, on trouvera des réponses sensiblement différentes d'un pays, et d'un parti socialiste, à l'autre.

Le rappel de cette absence d'approche commune vient d'être fait de manière éclatante par l'hôte de la réunion, le premier ministre et chef du Parti social-démocrate suédois, Goran Persson, qui, mardi, a répété que son pays n'entendait pas entrer dans l'Union économique et monétaire (UEM) en 1999 – même s'il satisfait aux critères de Maastricht. Les socialistes suédois défendent une position qui est aussi celle des travaillistes britanniques de Tony Blair, de leurs voisins danois, mais ils s'opposent aux sociaux-démocrates finlandais, fervents partisans de l'euro, et à la majorité des socialistes belges, espagnols, français, comme à la gauche italienne et portugaise. La situation paraît plus complexe en Allemagne où le SPD est divisé : le président du parti, Oskar Lafontaine, est proche des positions des socialistes français, alors que son concurrent Gerhard Schröder, à l'écoute de l'opinion, est sceptique sur la monnaie unique et ne verrait que des avantages à son ajournement.

CACOPHONIE NORDIQUE

Sur l'euro, le projet le plus intégrateur que l'Europe ait connu, les socialistes du Vieux Continent arrivent donc en ordre dispersé, sans démarche ni philosophie communes. Les uns penchent pour un abandon de souveraineté sans précédent (la monnaie) mais qu'ils jugent nécessaire pour que l'Europe soit une force qui compte dans une économie globalisée ; les autres s'y refusent, estimant plus important de garder l'autonomie budgétaire et monétaire dont ils pensent avoir besoin pour maintenir l'Etat-providence. La cacophonie est d'autant plus étonnante chez les Nordiques – Suède, Finlande, Danemark – qu'ils sont tous, peu ou prou, en mesure de remplir les critères de Maastricht.

Pour Lionel Jospin, Malmö pourrait être l'occasion de confirmer un engagement en faveur de l'euro – projet dont le PS fut l'un des artisans-fondateurs ; l'occasion aussi d'expliquer comment il entend le rendre compatible avec la politique budgétaire que suppose le programme économique et social de son gouvernement.

LE « MODÈLE » DANOIS

Tony Blair a, lui, d'ores et déjà, fait sentir sa différence. Il a bien dit que la Grande-Bretagne adhérerait à la Charte sociale européenne, mais a assorti cet engagement d'une condition : rien ne doit venir entamer la compétitivité des entreprises britanniques. Le rencontrant récemment, au Conseil européen de Noordwijk, aux Pays-Bas, Jacques Chirac s'est dit stupéfait par le *« libéralisme »* du premier ministre britannique.

M. Jospin ne serait pas moins étonné du programme de réforme de l'Etat-providence qu'entend mettre en œuvre M. Blair. Selon le chef du Parti travailliste, il s'agit de briser la *« culture d'assistance* et de *dépendance »* dont seraient victimes la plupart des bénéficiaires d'une forme d'aide sociale publique. Il dénonce *« l'Etat-providence passif »*, celui qui dispense aux plus démunis une aide sociale sans condition *« autre que vérifier leur adresse tous les trois ans »*. Il appelle *« à un changement radical de nos valeurs et de nos attitudes sur ce sujet »*, changement qui consisterait à privilégier le travail : au bout de quelque temps, nombre de chômeurs bénéficiaires d'une aide publique s'en verront privés s'ils venaient à refuser une offre de travail – privé, public ou dans le secteur associatif – qui leur serait faite par les services de l'emploi.

Moins radicalement, les Nordiques ont, eux aussi, entamé leur réforme de l'Etat-providence. En matière de lutte contre le chômage, les Danois ont été les plus novateurs, poussant le Parti social-démocrate suédois à se pencher sur leur *« modèle »* : incitation des chômeurs à prendre le travail là où il se trouve (prime à la mobilité), système d'une année *« off »* payée pour élever les enfants, se former ou réaliser un projet personnel. A quoi il faut ajouter l'expression bannie en France, mais crûment employée çà et là dans l'Europe du Nord socialiste comme dans la Grande-Bretagne travailliste : plus grande *« flexibilité »* du marché du travail (traduire : plus grande facilité à licencier et, disent les convaincus, à embaucher).

Là encore, il est facile d'opposer Tony Blair à Lionel Jospin : le Français parle de rétablir l'autorisation administrative de licenciement ; le Britannique a prévenu qu'il ne reviendrait pas sur la suppression de son équivalent par Margaret Thatcher... Même dissonance sur les privatisations : là où socialistes espagnols, français et scandinaves envisagent de conserver des sociétés publiques de télécommunications et de transports, les travaillistes britanniques sont partisans du privé.

A l'heure de la mondialisation de l'économie, le champ commun des socialistes européens, leur pré carré, s'est rétréci. On le trouve plus au chapitre des libertés publiques, ou à celui de la transparence de la vie politique, que dans le domaine de l'économie.

Alain Frachon et Benoît Peltier

A Bonn, le ministre des finances échappe à une motion de censure

Les partenaires sociaux ont conclu, dans l'industrie chimique, un accord permettant une baisse des salaires en cas de conjoncture difficile

BONN
de notre correspondant

La Constitution allemande permet aux députés de l'opposition de réclamer, quand elle le juge nécessaire, la tête d'un ministre. Dans le contexte actuel de difficultés budgétaires, aggravées d'une sérieuse crise de crédibilité de la coalition au pouvoir, l'occasion était trop belle pour les sociaux-démocrates du SPD, qui ont déposé une motion contre Theo Waigel, mercredi 4 juin au Bundestag. Ce n'est qu'à l'issue d'un vote que le ministre des finances a réussi à conserver son poste, par 328 contre 311 voix. Le chancelier Kohl a défendu son ministre avec vigueur à la tribune du Parlement, et profité de la circonstance pour redire, une fois de plus, sa volonté d'aboutir à la monnaie unique dans les délais prévus et en dépit de tous les obstacles : *« Cette chance*, a-t-il dit, *ne se présentera pas deux fois. »*

L'épisode en dit long sur le climat qui règne en ce moment à Bonn : enfoncée dans des difficultés budgétaires sans précédent, la coalition au pouvoir peine à trouver une issue à l'impasse. Environ 10 milliards de marks (35 milliards de francs) doivent être trouvés, dès 1997, pour remplir les critères de Maastricht. En renonçant à profiter, dès cette année, des réserves d'or de la Bundesbank, qui auraient rapporté 7 milliards de marks (*Le Monde* du jeudi 5 juin), le ministre des finances a sauvegardé la réputation du gouvernement sans pour autant trouver de solution alternative. On saura, dans les prochaines semaines, si le gouvernement choisit d'augmenter les impôts – ce qui provoquerait un conflit de première envergure entre les chrétiens-démocrates et les libéraux – ou d'augmenter l'endettement public, ce qui amènerait le pays à sortir de la logique des critères de Maastricht.

BLOCAGES

L'opposition réclame de nouvelles élections. Ce scénario est peu probable, à moins que les libéraux quittent la coalition après une éventuelle augmentation d'impôts. A moyen terme, les blocages en cours remettent en cause le principal projet de l'équipe au pouvoir – la réforme fiscale – conçue pour alléger le poids de la fiscalité directe à partir de 1998. La préparation du budget 1998, qui doit être adoptée au début du mois de juillet en conseil des ministres, révèle les mêmes difficultés que l'exécution du budget 1997 en cours.

Impasses à Bonn, mais déblocages ailleurs. Au moment où la classe politique allemande donne l'impression de s'enliser dans ses dossiers, les partenaires sociaux de la chimie ouest-allemande (590 000 salariés) viennent de s'entendre sur un accord salarial très novateur et qui fera date. Pour la première fois dans l'économie allemande, patronat et syndicat se sont entendus, mercredi 5 juin à Francfort, sur une convention qui permettra de baisser les salaires en cas de recul de la conjoncture, jusqu'à 10 % en dessous des conventions salariales en cours.

Lucas Delattre

La commission de réforme des institutions italiennes choisit un système « à la française »

ROME
de notre correspondant

Mise en place au début du mois de février, la commission de réforme des institutions, appelée *« Bicamerale »* en raison de la présence de trente-cinq parlementaires de chaque chambre, a décidé, mercredi 4 juin, du nouveau modèle de gouvernement qui devrait en principe régir l'Italie dans l'avenir. Le choix devait se faire entre le système privilégiant un premier ministre fort dans l'optique allemande et la conception française avec élection d'un président de la République au suffrage universel pour cinq ans. La première formule semblait devoir l'emporter d'autant qu'elle avait été choisie par le président de la Bicamerale, Massimo D'Alema, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS).

Mais, contre toute attente, c'est la solution à la française, préférée par l'opposition de centre droit, qui a été retenue. Ce coup de théâtre est dû au vote des six membres de la Ligue du Nord d'Umberto Bossi qui, à la surprise générale, ont décidé, lundi, de participer aux travaux et ont fait pencher la balance de l'autre côté. Cette victoire a ravi Silvio Berlusconi, dirigeant de Forza Italia, et son allié de l'Alliance nationale, Gianfranco Fini. Massimo D'Alema a pris les choses avec sérénité et fair-play, mais la bagarre est loin d'être terminée.

LES POUVOIRS DES RÉGIONS ACCRUS

Il ne s'agit, en effet, pour le moment que d'un texte de base qui, par la suite, pourra être soumis à des modifications pour en faire, selon le souhait de M. Berlusconi, un modèle français à l'italienne, ou un projet hybride entre les deux conceptions initiales. Rien non plus n'est définitivement décidé sur les trois autres projets adoptés, la veille, par la Bicamerale : la réforme de la justice, le système parlementaire, dont les deux chambres seraient maintenues avec un nombre réduit de députés et de sénateurs, et enfin la mise en place d'un modèle fédéral dont les contours sont déjà définis mais peuvent être affinés ou modifiés. Il y aurait toujours une seule Italie mais aussi vingt régions italiennes, dont les pouvoirs seraient considérablement accrus.

S'agira-t-il du modèle espagnol avec une autonomie importante des vingt entités qui composeront l'Italie ou du style fédéral américain prôné par les sécessionnistes de la Ligue du Nord ? La question est loin d'être tranchée, et les débats sur ce thème risquent d'être particulièrement difficiles. Le choix du fédéralisme ou d'un dérivé est suivi avec beaucoup d'attention dans le nord du pays, et pas seulement au quartier général de la Ligue du Nord. Un vent de fronde de plus en plus sérieux s'est levé en Vénétie pour que les régions puissent présider à leurs propres destinées sans avoir à en référer à Rome.

UNE LONGUE GESTATION

Pour la première fois, cette semaine, un premier choix a donc été effectué et salué comme tel par Massimo D'Alema qui a parlé de *« pas en avant »*. Mais le chemin à parcourir est encore long. La Bicamerale doit achever ses travaux à la fin du mois. Ensuite, le Parlement devra se prononcer sur les différents modèles choisis. Enfin, la mouture définitive sera soumise à référendum avant de pouvoir entrer en vigueur et donner naissance officiellement à la seconde République italienne. La gestation sera longue – trop longue aux yeux de beaucoup – avant que l'Italie puisse se doter de nouvelles institutions lui permettant de rompre définitivement avec un passé encore lié, constitutionnellement parlant, à l'ère de la démocratie chrétienne.

Les embûches sur ce long parcours seront multiples. Déjà, Fausto Bertinotti, dirigeant communiste, se propose de déposer un amendement visant tout simplement à faire table rase de la décision prise le 4 juin sur la forme de gouvernement. Le chef de l'Etat et le chef du gouvernement divergent eux aussi sur la nature du système politique à mettre en place. C'est dire à quel point il ne sera pas facile de trouver le nouveau modèle constitutionnel dont l'Italie a besoin pour s'inscrire dans le futur.

Michel Bôle-Richard

En normalisant ses relations avec l'Ukraine la Roumanie cherche les faveurs de l'OTAN

BUCAREST
de notre correspondant

En signant, lundi 2 juin, un traité d'amitié et de coopération avec l'Ukraine, la Roumanie souhaite mettre toutes les chances de son côté avant le sommet de l'Alliance atlantique, les 8 et 9 juillet à Madrid. Cet accord – qualifié d'*« historique »* par les présidents roumain, Emil Constantinescu, et ukrainien, Léonid Koutchma – aidera, espère Bucarest, à vaincre la résistance des pays membres de l'OTAN encore opposés à son adhésion à l'OTAN lors de la première vague de l'élargissement.

Dans ses grandes lignes, le traité d'amitié scelle l'intangibilité des frontières ainsi que le respect des droits des minorités. Pour en arriver là, les deux pays auront fait leur lot de concessions. Bucarest a accepté que le texte ne condamne pas explicitement le pacte germano-soviétique Ribbentrop-Molotov de 1939, aux termes duquel la Roumanie fut dépossédée de plusieurs territoires – une partie de la Bucovine, région située dans le nord du pays, ainsi que deux départements au nord du delta du Danube – revenus de droit à l'Ukraine après le démantèlement de l'URSS. Le texte final comporte une formule de compromis qui dénonce *« les actes injustes des régimes totalitaires et des dictatures militaires qui ont affecté les relations entre la Roumanie et l'Ukraine »*. De son côté, Kiev a adopté une attitude plus flexible concernant le sort des cinq cent mille Roumains d'Ukraine dont les droits seront régis par les recommandations du Conseil de l'Europe.

RÉDUIRE L'INFLUENCE DE MOSCOU

De même l'Ukraine a infléchi sa position sur l'île des Serpents, un ancien îlot roumain de la mer Noire, aujourd'hui en territoire ukrainien. Dans un texte annexe au traité signé lundi, les deux parties conviennent que ce minuscule territoire, qui abrite une soixantaine de militaires ukrainiens, sera démilitarisé. En revanche, la question du plateau continental associé à cet îlot et potentiellement riche en hydrocarbures sera réglée lors des futures négociations.

Après la signature, ces dernières années, de traités similaires avec la Yougoslavie, la Bulgarie et surtout la Hongrie, celui conclu avec l'Ukraine est une nouvelle pierre posée par la diplomatie roumaine pour normaliser ses relations avec ses voisins depuis l'effondrement du bloc de l'Est. Certes, depuis son élection, en novembre, le président Constantinescu s'attache *« à édifier une architecture régionale solide et flexible »*. Mais c'est une autre raison qui l'a poussé à conclure rapidement avec l'Ukraine. *« Notre pays cherche par tous les moyens à gagner les faveurs des pays membres de l'OTAN et, pour cela, il fait tout pour consolider les relations avec ses voisins »*, soulignait, lundi, le quotidien populaire *Evenimentul Zilei*.

Alors que l'ensemble de la classe politique et près d'un Roumain sur dix sont favorables à une adhésion à l'OTAN – le plus fort taux de tous les pays candidats –, un éventuel mais possible échec, en juillet prochain, pourrait prendre des allures de psychodrame et rejaillirait sur la politique intérieure. Car si, pour la première fois de leur histoire, les Roumains ne vivent plus sous la menace directe de l'empire russe ou soviétique, ils nourrissent toujours l'angoisse de retomber dans la sphère d'influence de Moscou. Que l'OTAN n'invite pas la Roumanie à négocier, et beaucoup de ses habitants se sentiraient lâchés par l'Occident.

M. Constantinescu tente bien de dédramatiser la situation, mais il sait également que la responsabilité d'un échec à Madrid lui serait en partie attribuée par ses concitoyens.

Christophe Châtelot

L'Unicef est menacé d'une restructuration

Une conséquence du plan d'économies en préparation aux Nations unies

GENÈVE
de notre correspondante

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) risque de perdre prochainement son autonomie et sa spécificité. C'est ce qui ressort de la conférence de presse du consultant spécial de l'ONU, le Canadien Maurice Strong, tenue mercredi 4 juin à Genève. Chargé par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, de mettre sur pied des réformes permettant à l'ONU de réaliser des économies en rationalisant les activités de l'organisation, Maurice Strong a présenté le premier volet de son plan de restructuration de l'institution internationale.

La première institution onusienne qui, à son sens, devrait faire des sacrifices pour son indépendance et son identité profonde est celle dont la spécificité est la protection de l'enfant dans tous les domaines (humanitaire, civil, économique, politique, social et culturel). Depuis la ratification par tous les pays du monde (à l'exception des Etats-Unis, de la Somalie et des îles Cook) de la convention internationale sur les droits de l'enfant, les gouvernements sont tenus, grâce à l'Unicef, de faire appliquer ces droits fondamentaux.

Cette réforme consisterait principalement à incorporer – *« dissoudre »*, dit-on parfois au Palais des nations – l'Unicef, pour ce qui est de ses activités d'urgence, dans le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en le plaçant sous son autorité. Le HCR disposerait de pouvoirs plus étendus, et l'Unicef disposerait, en conséquence, d'une marge de manœuvre de plus en plus restreinte. Par ailleurs, les activités de développement de l'Unicef (formation sur le terrain, etc.) seraient regroupées sous l'autorité du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

UNE PRÉSENCE DANS 140 PAYS

Dans les milieux diplomatiques de Genève, les avis sont partagés sur ce projet. On craint, notamment, que les « bénévoles » de l'Unicef – on en compte près de quarante mille rien qu'au Canada –, qui se dévouent un peu partout sur le terrain parce qu'ils sont sensibilisés aux souffrances des enfants, soient moins prompts à s'engager dans des activités moins précises et moins connues d'eux. Au siège de l'Unicef à Genève, on répugne à l'idée que le champ d'action de l'institution soit restreint et qu'elle se contente de n'être qu'une composante d'une superstructure à vocation économique et sociale. Et l'on a peur surtout que la notion de « l'enfant avant tout » soit quelque peu mise de côté.

Créé en 1946, l'Unicef est présent dans cent quarante pays. Outre la protection octroyée aux enfants victimes des guerres, des catastrophes, de la pauvreté extrême et de toutes les formes de violence ou d'exploitation, ainsi qu'aux enfants handicapés, le Fonds s'emploie à promouvoir, dans de nombreux pays, l'égalité des droits des femmes, des jeunes filles et des hommes.

Il dispose d'un budget annuel composé de contributions volontaires d'environ 1 milliard de dollars (près de 5,5 milliards de francs) par an, dont 300 millions sont collectés auprès du public. Le reste est versé par les gouvernements mais ces dons ne sont absolument pas obligatoires.

Ainsi, les Etats-Unis, qui rechignent toujours à honorer leur cotisation aux Nations unies, ont versé cette année 128,558 millions de dollars à l'Unicef. Pour leur part, les donateurs privés français ont versé, en 1996, à l'Unicef près de 200 millions de francs tandis que le gouvernement allouait 55 millions de francs. La contribution de la Suède aux activités de l'organisation, tous fonds confondus, a été de 110 millions de dollars.

Isabelle Vichniac

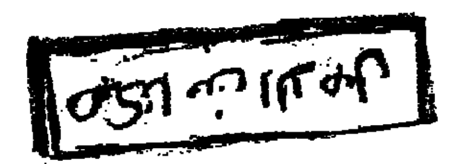


A Bonn, le ministre des financ[es] échappe à une motion de censu[re]

Les partenaires sociaux ont conclu, dans l'indus[trie] chimique, un accord permettant une baisse des salaires en cas de conjoncture difficile

un système « à la française »

est menacé d'une restructuration



COHABITATION La composition du gouvernement de Lionel Jospin, qui comprend quatorze ministres, deux ministres délégués et dix secrétaires d'Etat, a été annoncée mercredi 4 juin en début de soirée par le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin. La nomination de M. Jospin au poste de premier ministre l'avait été par lui-même, le 2 juin, après un entretien avec Jacques Chirac. ● LA PREMIÈRE RÉUNION du conseil des ministres, jeudi matin, a donné l'occasion à M. Chirac d'exprimer le souhait que la cohabitation se fasse *« dans la dignité, le respect mutuel, et un souci constant des intérêts de la France »*. ● LA COMPOSITION du gouvernement, dont la moyenne d'âge est de cinquante et un ans, fait une large place aux femmes. Parmi les alliés du Parti socialiste, les communistes et les radicaux-socialistes sont mieux lotis que les Verts.

Premier conseil des ministres pour le gouvernement de Lionel Jospin

Composée en deux jours, l'équipe du nouveau premier ministre s'est réunie pour la première fois jeudi 5 juin sous la présidence de Jacques Chirac, qui a appelé de ses vœux une cohabitation digne, respectueuse et constamment soucieuse des « intérêts de la France »

LE DÉPLOIEMENT policier était inhabituel, mercredi 4 mai, rue de Vaugirard à Paris, lorsque Lionel Jospin est venu présider, comme chaque semaine, le bureau national du Parti socialiste.

Le premier ministre et premier secrétaire venait régler les questions de son intérim, jusqu'au congrès de décembre, et de sa succession au PS, ainsi que celles ayant trait à l'Assemblée nationale et à ses présidences *(lire page 13)*. Il s'est bien gardé de jouer, face à une assemblée studieuse, au petit jeu des ministrables, s'efforçant d'afficher *« calme et sérénité »* et décrivant de nouveau une méthode de gouvernement visant à *« faire le rassemblement* [de la gauche et des écologistes] *dans la cohérence »*. C'est tout juste s'il a manifesté un léger étonnement quand les trois représentants de la Gauche socialiste se sont abstenus sur la proposition de désigner, lors de la réunion du conseil national, le 14 juin, François Hollande au poste de premier secrétaire délégué (*Le Monde* du 5 juin). Il a juste constaté qu'elle faisait l'objet d'une quasi-unanimité.

M. Jospin pouvait avoir l'esprit ailleurs qu'à « Vaugirard » puisque, s'il voulait respecter son tempo, il devait présenter l'après-midi même au président de la République la liste de son gouvernement. Assisté de près par Claude Allègre, son confident, et par Olivier Schrameck, directeur de son cabinet. Il avait pourtant réglé l'essentiel des problèmes la veille, jusque tard dans la soirée, en procédant à ses consultations par téléphone. Les gouvernements se forment aujourd'hui par portables interposés

Seule Martine Aubry avait eu droit à un tête-à-tête, le mardi matin, au domicile du premier ministre. Les difficultés avaient tourné en effet autour des places respectives de la présidente du mouvement Agir et de Dominique Strauss-Kahn. La première voulait un grand ministère qui aurait associé le social et l'économie – du type ministère du développement économique et de l'emploi – et tenait à avoir des marges franches par rapport à l'impérialisme habituel de la forteresse Bercy. Le second voulait justement un très grand ministère de l'économie, auquel le budget était naturellement rattaché, du type du MITI japonais. Ce différend prenait de l'ampleur sur fond de mésentente, déjà ancienne, entre les deux ministrables.

Mardi en fin de journée, la querelle s'apparentait à un cactus, et Mme Aubry laissait entendre que, si elle n'obtenait pas satisfaction, elle pourrait ne pas entrer au gouvernement et se présenter, par exemple, à la présidence de l'Assemblée nationale. Moyennant quelques ultimes ajustements mercredi, ce conflit virtuel a été réglé, par téléphone portable, mardi soir. Un titre de ministre d'Etat a été envisagé pour Mme Aubry, mais M. Jospin rechignait. Finalement, le premier adjoint au maire de Lille s'est vu confier un grand ministère de l'emploi et de la solidarité (avec la ville), qui affiche la priorité de l'action gouvernementale et qui en fait, dans l'ordre protocolaire, le numéro deux du gouvernement. Elle a aussi apprécié à sa juste valeur l'attribution du budget à Christian Sautter, un proche de M. Jospin, et la nomination de Jean-Pierre Jouyet, ancien collaborateur de Jacques Delors, comme directeur adjoint du cabinet du premier ministre, en charge des questions économiques et sociales. Pour autant, elle n'a pu empêcher M. Strauss-Kahn, au sixième rang du gouvernement, de se constituer un vaste empire avec l'économie, les finances et l'industrie.

> **Lionel Jospin avait réglé l'essentiel des problèmes la veille, jusque tard dans la soirée, en procédant à ses consultations par téléphone. Les gouvernements se forment aujourd'hui par portables interposés**

Cette difficulté surmontée, M. Jospin croyait être au bout de ses peines. Il avait su éviter, pour l'essentiel, le retour des ministres du premier septennat de François Mitterrand, causant à Jack Lang, qui le lui a dit au cours d'une entrevue, le dépit de ne pas voir récompensées sa loyauté envers le premier secrétaire et son activité dans la campagne.

Le premier ministre avait par ailleurs proposé, lundi, le ministère de la justice à Jacques Delors, qui l'avait refusé. Le poste de garde des sceaux était convoité par Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de François Mitterrand, et envisagé pour Catherine Trautmann, mais le président du Mouvement des citoyens a opté pour l'intérieur, tandis que le maire de Strasbourg se retrouvait avec le poste enviable de ministre de la culture, de la communication et porte-parole du gouvernement. Elisabeth Guigou, annoncée aux affaires européennes ou aux affaires sociales, a hérité, mercredi matin, de la justice. Promis à l'intérieur, Daniel Vaillant, le fidèle, n'a pas rechigné pour les relations avec le Parlement où, avec le rocardo-jospiniste Yves Colmou comme directeur de son cabinet, il aura d'autant plus carte blanche qu'aucun conseiller ne traitera ce sujet, sensible pour les rapports avec les alliés, à Matignon.

Contrairement aux rumeurs du mercredi, d'autant plus facilement lancées que M. Jospin se gardait de toute communication, ni Jean-Louis Bianco ni Catherine Tasca n'étaient prévus comme ministres, selon l'entourage du premier ministre. Frédérique Bredin, sollicitée comme secrétaire d'Etat à la communication, préférait rester à l'Assemblée.

Tout allait donc pour le mieux lorsque M. Jospin s'est rendu, une première fois, à 15 h 30 à l'Elysée. Il avait prévu de présenter sa liste en deux fois, l'une pour les ministères du domaine « partagé » – affaires étrangères, défense et, aussi, affaires européennes –, l'autre pour le reste du gouvernement. Même la publication, en fin de matinée, par le PCF, d'un communiqué enfreignant la coutume en révélant les noms et postes de ses trois titulaires, n'avait pas gâché l'humeur du premier ministre avant son déjeuner à Matignon avec son épouse Sylviane. Au terme d'un entretien d'une heure avec Jacques Chirac, M. Jospin se bornait à déclarer : *« Ça s'est passé très bien. »* A Matignon, on assure qu'il n'y a eu aucune anicroche.

D'autres petites difficultés attendaient M. Jospin. Joint par portable, le fabiusien Claude Bartolone se voyait proposer un secrétariat d'Etat à la santé, rattaché à Mme Aubry... Deux conversations téléphoniques n'eurent pas raison des réticences du maire du Pré-Saint-Gervais. *« Je préfère le regretter pendant vingt-quatre heures que de supporter le fardeau pendant une longue période »*, confiait M. Bartolone, remplacé au pied levé par Bernard Kouchner. Dépourvu de portable, Jean-Luc Mélenchon se voyait proposer le secrétariat d'Etat au logement. Bénéficiant d'un quart d'heure de réflexion, le sénateur de l'Essonne s'est déclaré honoré et a fait part de sa gratitude, mais il a refusé l'offre, supportant mal que la Gauche socialiste se trouve ainsi écartée de conseils des ministres « délibérants ». Louis Besson est ainsi devenu secrétaire d'Etat au logement.

Ségolène Royal, qui voulait concurrencer Laurent Fabius au « perchoir » de l'Assemblée nationale, s'est retrouvée ministre délégué à l'enseignement scolaire. Précédé par le secrétaire général du gouvernement, Jean-Marc Sauvé, venu avec la liste, M. Jospin rencontrait de nouveau, pendant une dizaine de minutes, M. Chirac à 19 heures. A 19 h 42, Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, énumérait la liste du gouvernement Jospin, sans prononcer le nom du premier ministre.

Michel Noblecourt

Onze anciens ministres et neuf patrons d'une mairie ou d'un département

LIONEL JOSPIN avait avancé toute une série de critères pour la composition de son gouvernement : resserré, féminisé, pluriel. Il devait symboliser le renouvellement, avec un zeste d'expérience, et afficher une certaine image de la morale publique : pas de personne mise en examen ou en difficultés avec la justice, pas de cumul avec des fonctions exécutives locales. Dans une large mesure, le pari est tenu. En dehors du premier ministre, le gouvernement compte 26 membres : 14 ministres, 2 ministres délégués et 10 secrétaires d'Etat. Il faut remonter au deuxième gouvernement Pompidou, constitué, le 6 décembre 1962, au lendemain d'une dissolution de l'Assemblée nationale qui avait tourné à l'avantage du président de la République, pour trouver un nombre de ministres – 25 – inférieur.

Dans cette équipe dont la moyenne d'âge est, avec M. Jospin, de 52 ans, dix-huit ministres sont étiquetés socialistes, dont trois techniciens (Claude Allègre, Christian Sautter, Hubert Védrine), et il y a trois communistes (dont un secrétaire d'Etat), trois radicaux-socialistes (dont deux secrétaires d'Etat), un MDC et un Vert. Parmi les socialistes, les jospinistes – Dominique Strauss-Kahn, Daniel Vaillant, Pierre Moscovici, MM. Allègre et Sautter – se partagent la part du lion avec les rocardiens, également au nombre de cinq (Alain Richard, Catherine Trautmann, Charles Josselin, Louis Besson, Louis Le Pensec), sans doute pour compenser l'absence de l'ancien premier ministre. Martine Aubry compte deux proches avec Elisabeth Guigou et Marilyse Lebranchu, M. Besson appartenant à la direction de son mouvement Agir. Les fabiusiens n'ont qu'un secrétaire d'Etat, Christian Pierret, et il y a, avec Jean-Pierre Masseret, un « emmanuelliste ». Ségolène Royal et Jean-Jack Queyranne sont hors courants, même si ce dernier fut, dans le passé, un proche de M. Jospin. Hubert Védrine a accompagné François Mitterrand pendant quatorze ans à l'Elysée, dont il fut le secrétaire général pendant les quatre dernières années.

La présence de onze anciens ministres amenuise l'effet de renouvellement, mais seuls trois d'entre eux – Jean-Pierre Chevènement, dont le parcours est atypique, M. Le Pensec et M. Josselin – ont participé à des gouvernements du premier septennat de François Mitterrand. Mmes Aubry, Guigou, Trautmann et Royal, MM. Strauss-Kahn, Zuccarelli, Kouchner et Besson n'ont été ministres que sous le second septennat, dans lequel MM. Chevènement, Le Pensec et Josselin ont eu des portefeuilles. Huit femmes sont membres du gouvernement (soit près du tiers), dont cinq socialistes, les deux premiers rangs dans l'ordre protocolaire étant occupés par Mme Aubry et Mme Guigou.

Neuf membres du gouvernement cumulent plusieurs mandats et devront donc en principe abandonner, ou du moins déléguer, leurs fonctions exécutives locales. C'est le cas de huit maires : Mme Trautmann, maire de Strasbourg, qui a appliqué la règle dès mercredi 4 juin au soir, en abandonnant ses fonctions au profit de son premier adjoint, Roland Ries ; M. Chevènement, maire de Belfort ; M. Strauss-Kahn, maire de Sarcelles (Val-d'Oise) ; M. Le Pensec, maire de Mellac (Finistère) ; M. Zuccarelli, maire de Bastia ; M. Besson, maire de Chambéry (Savoie) ; Mme Lebranchu, maire de Morlaix (Finistère) ; M. Dondoux, maire de Saint-Agrève (Ardèche). Se trouve également dans la même obligation de non-cumul, sur laquelle M. Jospin entend se montrer très vigilant, M. Josselin, qui est président du conseil général des Côtes-d'Armor.

M. Jospin a également appliqué un autre critère : il a écarté toute personnalité mise en examen ou susceptible de l'être. Lorsqu'il avait énoncé ce principe quelques jours avant le premier tour de scrutin, beaucoup d'observateurs y avaient vu une fin de non-recevoir visant Robert Hue, mis en examen avec Georges Marchais dans l'affaire du financement du PCF, mais il pensait aussi à des socialistes. Si M. Pierret avait eu maille à partir avec la justice pour une affaire de faillite frauduleuse, en 1987, il a été lavé de tout soupçon.

M.N.

Le chef de l'Etat a salué un à un les nouveaux ministres

IL N'Y A PAS EU de « photo de famille ». Mais il y a eu des poignées de main. Chaque nouvelle période de cohabitation a ses petits symboles. Comme François Mitterrand en 1986, Jacques Chirac n'a pas souhaité poser entouré par le gouvernement de Lionel Jospin, sur les marches du jardin de l'Elysée ; mais, contrairement, à son prédécesseur, il a demandé au premier ministre de lui présenter, avant le conseil des ministres, chacun des membres du gouvernement pour les saluer.

Le chef de l'Etat, qui s'était préalablement entretenu pendant une demi-heure avec son nouveau premier ministre, comme il le fera chaque mercredi, a ensuite ouvert la réunion du conseil par quelques mots d'accueil. *« La France vient de se prononcer. Elle a élu une nouvelle majorité. Nous voilà à nouveau en période de cohabitation. Je ne doute pas que celle-ci se déroulera dans la dignité, le respect mutuel, et un souci constant des intérêts de la France »*, a déclaré M. Chirac.

Le chef de l'Etat n'a pas jugé utile de rappeler ses prérogatives présidentielles, en vertu de la Constitution, comme François Mitterrand s'y était employé longuement le 22 mars 1986. Le conseil des ministres, avait indiqué l'ancien président à son premier ministre d'alors, M. Chirac, ne devait plus être le lieu d'élaboration de la politique, mais celui de l'aboutissement des processus de décision.

En ce premier jour de la cohabitation, vendredi 5 juin, l'Elysée se voulait serein et déterminé à ouvrir *« en bonne intelligence »* cette période politique nouvelle. *« Une page s'est tournée dimanche soir, une autre est en train de s'écrire »*, ne cesse de répéter M. Chirac à son entourage, depuis dimanche soir.

CALENDRIER DIPLOMATIQUE

La nomination du gouvernement n'a, semble-t-il, pas posé de problèmes entre les deux pôles de l'exécutif. M. Chirac avait fait savoir au premier ministre qu'il serait attentif au choix des ministres appelés à travailler plus particulièrement avec lui, dans les domaines de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères, et de l'Europe. Les noms que lui a soumis M. Jospin, lors d'un premier entretien jeudi, n'ont pas suscité d'opposition de la part de M. Chirac.

Le calendrier diplomatique va très rapidement mettre à l'épreuve cette nouvelle cohabitation, puisque le chef de l'Etat et le premier ministre devraient assister, ensemble, au sommet franco-allemand de Poitiers le 13 juin, puis au sommet européen d'Amsterdam les 16 et 17 juin.

Jacques Chirac devait, pour sa part, effectuer sa première sortie depuis le changement de majorité en se rendant, comme son agenda le prévoyait, samedi 6 juin, à Lille, au congrès de la Mutualité, pour y prononcer un discours. M. Chirac sera accompagné, tout au long de son séjour dans la capitale régionale du Nord, par Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille et ancien premier ministre. Il devait inaugurer en sa compagnie un hôpital et la faculté de médecine, avant de visiter le musée des Beaux-Arts de la ville, qui a été entièrement rénové.

Pascale Robert-Diard

Daniel Vaillant, premier des fidèles



RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

■ La rumeur lui attribuait, ces derniers jours, le ministère de l'intérieur. Sans doute en rêvait-il. Ce sont les relations avec le Parlement qui lui échoient. D'autres auraient pu y voir un pis-aller. A n'en pas douter, il y trouvera son compte. Tout Daniel Vaillant est là, en effet : en retrait mais indispensable et, par-dessus tout, d'une fidélité à toute épreuve au nouveau premier ministre. La place Beauvau eût été plus prestigieuse ? Peut-être. Mais les couloirs du Palais-Bourbon ou du palais du Luxembourg ne seront pas moins stratégiques, en période de cohabitation longue, avec une groupe socialiste qui ne bénéficie à l'Assemblée que d'une majorité relative et un Sénat qui pourrait devenir grincheux. Alors, va pour le Parlement ! Daniel Vaillant n'y manquera pas d'atouts. Natif de la Nièvre devenu enfant de la Goutte-d'Or, parisien ayant gardé des allures un brin campagnardes, aussi amoureux des chemins du Morvan que des ruelles du 18e arrondissement, dont il est maire depuis 1995, il est le représentant d'une espèce qui se fait rare : un socialiste populaire, qui a gardé de ses origines modestes – un père mécanicien chez Renault et une mère guichetière à la Sécurité sociale – une façon de ne pas *« se pousser du col »*.

Il serait imprudent d'en conclure que l'homme est besogneux. Certains l'avaient sussuré en février 1995, lorsqu'il avait pris la direction de la campagne présidentielle de Lionel Jospin. Pas assez médiatique, pas assez politique, disaient-ils. Trois mois plus tard, on le devine, il avait fait taire les critiques. Tombé en politique pendant la campagne présidentielle de François Mitterrand en 1965, alors qu'il est encore lycéen, militant dès 1966 à la Convention des institutions républicaines qui allait devenir, cinq ans plus tard, à Epinay, le tremplin de la fondation du nouveau Parti socialiste, Daniel Vaillant en a gravi tous les échelons.

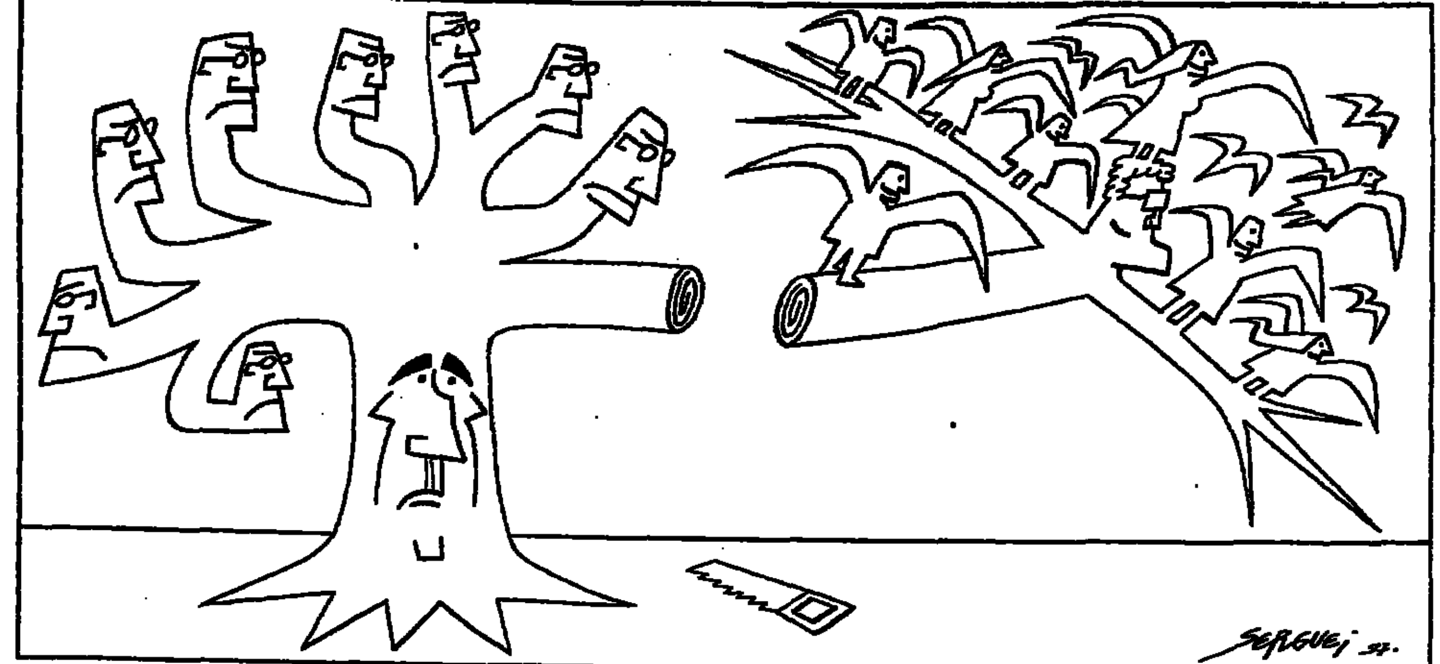
Secrétaire de la section socialiste du 18e arrondissement de Paris, élu conseiller de Paris aux municipales de 1977, suppléant d'un certain Lionel Jospin aux législatives de 1981, élu à l'Assemblée sous sa propre bannière en 1988 et réélu en 1994, seul député socialiste de la capitale, à l'occasion d'une partielle, membre de la commission nationale des conflits du PS, puis membre du bureau exécutif, secrétaire national du PS aux fédérations, enfin numéro deux du parti depuis l'automne 1995, il est l'un des plus fins connaisseurs des arcanes de son parti, mais aussi de la carte électorale. Utile viatique dans l'hémicycle.

Ces qualités, Lionel Jospin a eu tout le loisir de les mesurer et de les apprécier, depuis le milieu des années 70. Daniel Vaillant avait alors été chargé par François Mitterrand, avec Claude Estier et Bertrand Delanoë – la « bande du 18e » –, de prendre en charge Jospin, de lui apprendre la politique de terrain. Depuis cette rencontre, il est le premier des « jospinistes ». Sans déférence ni esprit de clan. Mais avec une indéfectible complicité. *« Il n'aime pas jouer la star, mais ne déteste pas l'être »*, confiait-il, en 1995, à propos du candidat socialiste à la présidentielle. La notation pourrait aussi bien s'appliquer à lui-même.

Gérard Courtois

[Né le 19 juillet 1949 à Lormes (Nièvre), Daniel Vaillant est titulaire d'un brevet de technicien biologiste. Secrétaire de la section socialiste du 18e arrondissement de Paris dès 1971, il est élu et réélu conseiller de Paris depuis mars 1977. Suppléant de Lionel Jospin aux législatives de 1981 à Paris, il est élu député en 1988, puis à nouveau en 1994, après une partielle, et à nouveau le 1er juin. Il est maire du 18e arrondissement de Paris depuis juillet 1995. Membre du comité directeur du PS en 1987, il est secrétaire national du PS chargé des fédérations de 1988 à 1994. Directeur de la campagne de Lionel Jospin, pendant sa campagne pour l'élection présidentielle en 1995, il reste auprès de lui, comme numéro deux du PS, chargé de la coordination et des élections, lorsque M. Jospin prend la direction du parti, à l'automne 1995.]





Le choix révélateur d'un gigantesque ministère des finances

LIONEL JOSPIN a décidé de mettre en place une structure de décision économique originale à double titre. D'abord, le ministère des finances, confié à Dominique Strauss-Kahn, est l'un des plus puissants qui ait jamais été imaginé. Le premier ministre a, de plus, décidé de s'entourer d'une sorte de conseil économique.

ANALYSE

M. Jospin a rendu un jugement de Salomon entre Mme Aubry et M. Strauss-Kahn

Pour mesurer l'ampleur des responsabilités qui sont confiées à M. Strauss-Kahn, il suffit de prendre connaissance de l'intitulé de sa fonction et de celles des quatre secrétaires d'Etat qui vont travailler sous sa tutelle. Il est lui-même nommé ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. A ses côtés, Christian Sautter va prendre en charge le budget ; Marylise Lebranchu s'occupera des PME, du commerce et de l'artisanat ; Christian Pierret dirigera l'industrie et, même si son titre ne le précise pas, aura la tutelle de la Poste et des télécommunications ; enfin, Jacques Dondoux sera responsable du commerce extérieur.

C'est donc d'un « super-ministère des finances » qu'hérite M. Strauss-Kahn, encore plus tentaculaire que le fameux MITI japonais. On ne connaît guère qu'un seul précédent, en France, c'est celui du gouvernement d'Edith Cresson, en 1991. A l'époque, Pierre Bérégovoy avait obtenu un ministère dans une configuration à peu près semblable, et il était épaulé par quatre ministres délégués, dont M. Strauss-Kahn, qui avait en charge l'industrie.

Cette solution, donnant des pouvoirs considérables au nouveau ministre des finances, n'est pas celle qui avait été imaginée à l'origine. M. Jospin avait pensé confier à Martine Aubry un ministère de l'emploi et du développement industriel. Mais ce schéma, impliquant sinon une partition de Bercy du moins une tutelle partagée sur la direction du Trésor, est vite apparue impraticable. Mme Aubry, qui aurait souhaité arriver à Bercy, n'a donc finalement pas obtenu gain de cause.

Arbitrant la lutte d'influence entre Mme Aubry et M. Strauss-Kahn, M. Jospin a, en quelque sorte, rendu un jugement de Salomon : à la première, il a accordé un grand portefeuille social ; au second, il a confié sinon le titre du moins les fonctions d'un « vice-premier ministre », selon la formule qui avait fait florès à l'époque de M. Bérégovoy.

La nouvelle configuration imaginée pour Bercy agit donc comme un révélateur du mode de travail pour lequel a opté le premier ministre. Comme, pour mieux régner, il faut parfois savoir diviser, il arrive en effet que certains premiers ministres choisissent de diviser Bercy en plusieurs départements ministériels. C'est par exemple le choix qu'avait fait Pierre Bérégovoy, en 1992.

HOMME DE CONFIANCE

Travaillant en bonne intelligence avec M. Strauss-Kahn, qui est l'un de ses proches, M. Jospin n'a pas jugé utile de prendre cette précaution. Même s'il a confié à un autre homme de confiance, Christian Sautter, le portefeuille, toujours très délicat, du budget, il a préféré donner les pleins pouvoirs au nouveau patron de Bercy. Il faut dire que ce choix, s'il est la marque d'une grande confiance, est aussi celui de l'efficacité. A l'heure de la préparation de l'euro, la logique veut que toutes les grandes directions économiques du pays – budgétaire, monétaire, financière, industrielle – travaillent de conserve, tant les dossiers sont imbriqués.

Cette nouvelle organisation ne veut pas dire, pour autant, que M. Jospin compte se décharger totalement sur M. Strauss-Kahn ou se désintéresser des grands dossiers économiques et sociaux. A l'inverse, tout indique qu'il compte y accorder une attention particulière. Comme c'est l'usage, Matignon comprendra un cabinet, dont un contingent de conseillers économiques et sociaux. Cette équipe, qui sera menée par le directeur adjoint du cabinet, Jean-Pierre Jouyet (*Le Monde* du 5 juin), est en voie de constitution. Elle devrait notamment comprendre un conseiller industriel, actuellement en fonction à Bruxelles, et un conseiller budgétaire, Florence Parly, issue de la direction du budget.

Mais le premier ministre ne compte pas en rester là. Un peu sur le modèle de Michel Rocard, qui avait fait appel à l'économiste Jacques Mistral, il devrait s'entourer d'une cellule de réflexion économique, composée d'experts qui ne seront pas tous issus de la haute fonction publique ou du monde politique. Ce conseil économique, auquel participeraient M. Strauss-Kahn et Mme Aubry, comprendrait notamment Pierre-Alain Muet, qui est, avec Jean-Paul Fitoussi, l'un des économistes de renom de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Ce choix-là aussi a valeur de symbole. Proche de M. Jospin depuis plusieurs années, M. Muet, qui devrait quitter l'OFCE, est l'une des figures de proue de l'école néo-keynésienne française.

Laurent Mauduit

Un communiste face au problème de concurrence dans les transports

CHARLES FITERMAN a laissé une empreinte respectée comme ministre des transports de 1981 à 1984, notamment en mettant en œuvre la Loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI), qui obligeait le gouvernement à se doter pour la première fois d'une politique d'ensemble de la route, du rail et des transports fluviaux et aériens. Même Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports du gouvernement Juppé, se référait à cet héritage.

En 1981, il fallait provoquer le changement. En 1997, le contexte est fort différent. Le secteur des transports est l'un des plus retardataires en France comparé à l'étranger. Différentes réformes ont déjà été engagées, avec de lourdes difficultés, et la question est évidemment posée de savoir si le nouveau ministre va les prolonger ou revenir en arrière.

Jean-Claude Gayssot, député communiste, a été un pourfendeur de la réforme de la SNCF sur les bancs de l'Assemblée Nationale. Votée le 13 février 1997, elle a consacré la séparation de l'activité d'opérateur ferroviaire, qui demeure à la SNCF, de celle de gestionnaire de l'infrastructure (construction et entretien des voies ferrées), confiée à un nouvel établissement public, le Réseau Ferré de France (RFF). Le président du RFF, Claude Martinand, a été nommé le 14 mai en conseil des ministres.

Les syndicats, CGT et CFDT en tête, demandent d'annuler cette réforme au motif qu'elle provoque un démantèlement de l'entreprise et qu'elle ouvre la porte à la concurrence. Louis Gallois, président de la SNCF, et ancien directeur de cabinet de M. Chevènement, estime que l'essentiel est le désendettement de la SNCF par l'Etat à hauteur de 134 milliards de francs, qui permet le retour à l'équilibre à la fin de l'année 1998.

D'une façon générale M. Gayssot devrait réenfourcher le cheval de M. Fiterman et s'atteler à revaloriser le rail en cherchant un « *nouvel équilibre entre les différents modes de transport* ». Il n'exclut pas d'utiliser une part du montant de la taxe pétrolière, de faire coopérer EDF et la SNCF sur les infrastructures, d'utiliser les plus-values foncières de la SNCF ou de mettre à contribution les industriels du secteur ferroviaire.

LES ADAPTATIONS DU SECTEUR AÉRIEN

Le débat de l'adaptation à la concurrence sera encore vif dans le transport aérien. Christian Blanc, le président de la compagnie nationale, défend depuis plusieurs mois la privatisation d'Air France. Alain Juppé, premier ministre du précédent gouvernement, le soutenait dans cet objectif, notamment auprès de Jacques Chirac et de Bernard Pons, alors ministre des transports. M. Blanc évoquait même sa démission s'il ne parvenait pas à cette transformation qu'il juge indispensable pour la survie même de la compagnie française. Lionel Jospin, dans une lettre à la CFDT d'Air France datée du 17 mai, avait clairement dit que la compagnie devait rester dans le secteur public. On peut donc aisément imaginer que M. Gayssot souhaitera garder Air France dans le giron de l'Etat. Dans cette hypothèse, c'est l'ensemble de la politique de Christian Blanc qui serait hypothéquée. En matière de coûts d'abord. Malgré les efforts accomplis depuis trois ans, les pilotes d'Air France restent trop chers par rapport à leurs homologues de British Airways, de KLM ou même de Lufthansa. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir de leur part de nouveaux efforts. M. Blanc comptait jouer sur leur fibre capitalistique en leur proposant des actions et des stock options de la compagnie en contrepartie de nouveaux progrès de productivité.

Par ailleurs, en restant dans le domaine public, Air France aura du mal à nouer des alliances internationales. En outre, l'extension de Roissy est également essentielle à la stratégie de M. Blanc. Or Dominique Voynet, du mouvement des Verts, ayant été nommée ministre de l'environnement, la décision prise par M. Pons de construire deux nouvelles pistes à Roissy pourrait se trouver invalidée.

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre

Les Verts perdent un député, les divers gauche en gagnent un

LA COMPOSITION du gouvernement de Lionel Jospin ne va modifier qu'à la marge la représentation des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat. A croire que le dosage a été calibré au millimètre. La modification la plus importante s'opérera parmi les Verts – ils doivent former un groupe commun avec le Parti radical-socialiste (PRS) et le Mouvement des citoyens (MDC) qui devrait s'appeler Radical, Citoyen et Vert (RCV) – dont la porte-parole, Dominique Voynet, devenue ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sera remplacée au Palais-Bourbon par un suppléant socialiste. Résultat, les écologistes passent de huit à sept députés alors que le groupe socialiste augmente d'une unité. Ce député supplémentaire, toutefois, est immédiatement perdu en raison du départ de Marylise Lebranchu (PS, Finistère), nommée secrétaire d'Etat aux PME, qui est remplacée par un divers gauche. Résultat, les socialistes restent au nombre de 246.

Les autres changements chez les socialistes, provoqués par le départ de femmes nommées au gouvernement (Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Catherine Trautmann et Ségolène Royal) entraînent l'arrivée de trois hommes et d'une femme. Cependant, deux hommes (Dominique Strauss-Kahn et Louis Le Pensec) permettent à leur suppléante d'entrer à l'Assemblée. Au total, le groupe socialiste devrait donc perdre deux femmes qui ne seraient plus ainsi que quarante.

L'entrée au gouvernement de deux sénateurs socialistes (Alain Richard, Val d'Oise et Jean-Pierre Masseret, Moselle) va conduire deux nouveaux sénateurs socialistes au palais du Luxembourg.

Le groupe communiste au Palais-Bourbon reste aussi inchangé en nombre (37) mais il devrait perdre une femme à cause du départ de Marie-Georges Buffet au ministère de la jeunesse et des sports, remplacée par un homme, tout comme Jean-Claude Gayssot qui part au ministère de l'équipement, des transports et du logement. Quant au groupe communiste du Sénat, il perd une femme avec la nomination de Michelle Demessine (tourisme) et gagnera un homme.

Ayant fait élire treize candidats lors des législatives, les radicaux-socialistes ne bougent pas car leurs deux « nominés » au gouvernement, Emile Zuccarelli (ministre de la fonction publique) et Jacques Dondoux (secrétaire d'Etat au commerce extérieur) ont chacun un suppléant homme membre du PRS. Enfin, les divers gauche gagnent donc un député, passant de neuf à dix, grâce à Mme Lebranchu.

O. B.

LE GOUVERNEMENT

Premier ministre : **Lionel Jospin** (PS)

MINISTRES

Emploi et solidarité : **Martine Aubry** (PS)
Garde des sceaux, ministre de la justice : **Elisabeth Guigou** (PS)
Education nationale, recherche et technologie : **Claude Allègre** (PS)
Intérieur : **Jean-Pierre Chevènement** (MDC)
Affaires étrangères : **Hubert Védrine** (PS)
Economie, finances et industrie : **Dominique Strauss-Kahn** (PS)
Défense : **Alain Richard** (PS)
Equipement, transports et logement : **Jean-Claude Gayssot** (PCF)
Culture et communication,
Porte-parole du gouvernement : **Catherine Trautmann** (PS)
Agriculture et pêche : **Louis Le Pensec** (PS)
Aménagement du territoire et environnement :
Dominique Voynet (Verts)
Relations avec le Parlement : **Daniel Vaillant** (PS)
Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation :
Emile Zuccarelli (PRS)
Jeunesse et sports : **Marie-George Buffet** (PCF)

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du ministre des Affaires étrangères
Affaires européennes : **Pierre Moscovici** (PS)

Auprès du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
Enseignement scolaire : **Ségolène Royal** (PS)

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Auprès du ministre de l'intérieur
Outre-mer : **Jean-Jack Queyranne** (PS)

Auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité
Santé : **Bernard Kouchner** (PRS)

Auprès du ministre des affaires étrangères
Coopération : **Charles Josselin** (PS)

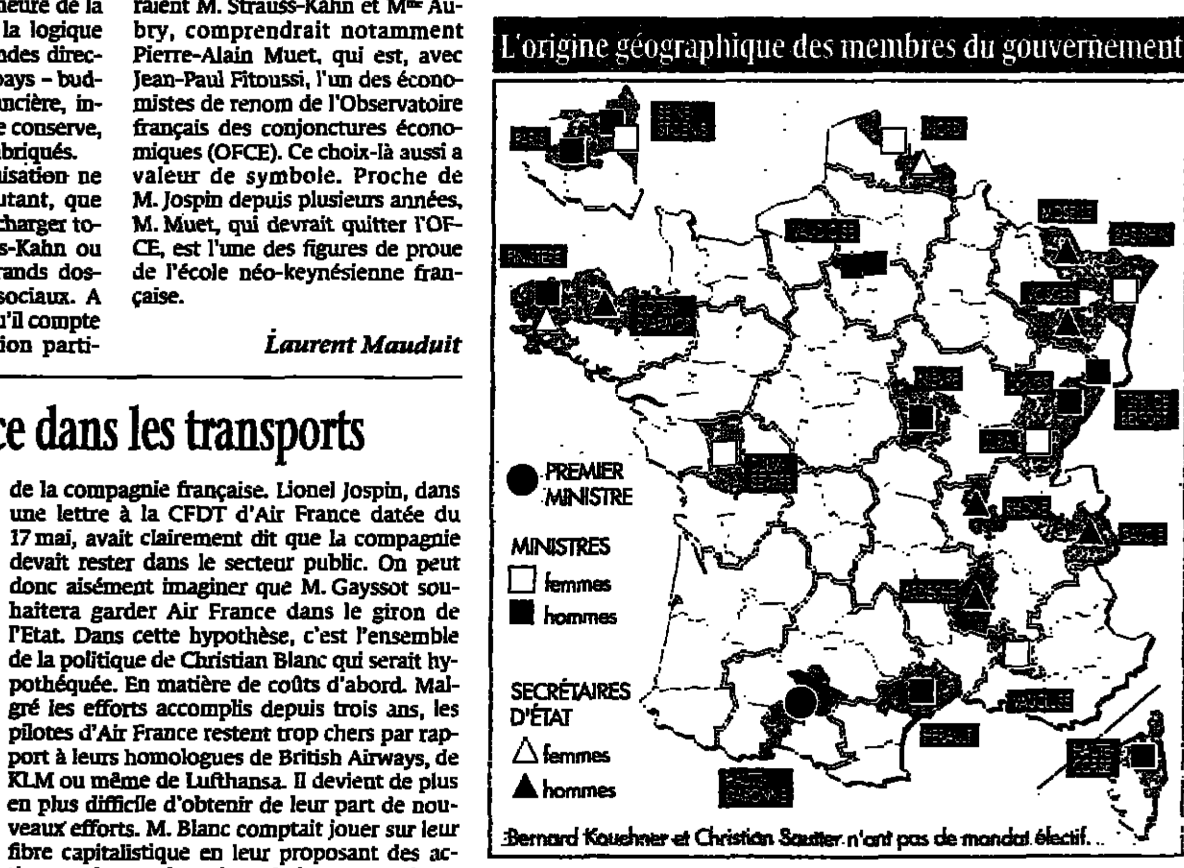
Auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement
Logement : **Louis Besson** (PS)

Auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Commerce extérieur : **Jacques Dondoux** (PRS)
Budget : **Christian Sautter**
PME, commerce et artisanat : **Marylise Lebranchu** (PS)
Industrie : **Christian Pierret** (PS)

Auprès du ministre de la défense
Anciens combattants : **Jean-Pierre Masseret** (PS)

Auprès du ministre de l'équipement, des transports et du logement
Tourisme : **Michelle Demessine** (PCF)

L'origine géographique des membres du gouvernement



Bernard Kouchner et Christian Sautter n'ont pas de mandat électif.

Le Sud-Ouest parent pauvre

UN GOUVERNEMENT plus à l'est qu'à l'ouest de la France, plus nordiste que sudiste : telles sont les observations géographiques qui peuvent être faites sur le gouvernement composé, mercredi 4 juin, par le nouveau premier ministre socialiste.

Si l'on croise ces données – abstraction faite de la région Ile-de-France, qui compte cinq ministres et un secrétaire d'Etat –, il apparaît que l'équipe de Lionel Jospin fait la part belle au quart nord-est du pays : six ministres et trois secrétaires d'Etat pour un gouvernement de vingt-sept membres (en comptant le chef de ce gouvernement), dont vingt-cinq ont une implantation électorale plus ou moins importante. Il s'agit essentiellement des départements frontaliers, appartenant à des régions où le Front national a fortement progressé.

Le parent pauvre est le quart sud-ouest : deux ministres, dont le premier d'entre eux. Si le chef du gouvernement, comme son prédécesseur, Alain Juppé, en est un élu – la Haute-Garonne pour le premier secrétaire du PS, la Gironde pour le président du RPR –, il est bien isolé dans une terre traditionnelle de la gauche. Il n'a qu'un « camarade » issu de ce quart-là et, qui plus est, à son extrême frontière est : Claude Allègre, dans l'Hérault.

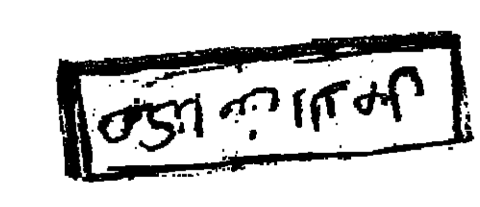
Dans le quart nord-ouest, c'est la pointe de la Bretagne qui est privilégiée (Finistère et Côtes-d'Armor), avec un ministre et deux secrétaires d'Etat. S'y ajoute un autre ministre dans les Deux-Sèvres. La progression du PS dans les départements de ce quart-là, plus ancré à droite, ne lui permet pas, toutefois, de faire émerger des figures gouvernementales.

UN SEUL ÉLU PARISIEN

Avec deux ministres (Haute-Corse et Vaucluse) et trois secrétaires d'Etat (Ardèche, Rhône et Savoie), le quart sud-est est représenté par la vallée du Rhône.

En Ile-de-France, qui héberge cinq ministres et un secrétaire d'Etat, le Val-d'Oise est présent avec deux ministres socialistes, tandis que la Seine-Saint-Denis fournit deux ministres communistes. Paris, enfin, où la forteresse néogaulliste a été ébranlée par les socialistes, n'offre qu'un seul ministre, Daniel Vaillant : le contraire du gouvernement Juppé, où la capitale, bastion du RPR aujourd'hui ébranlé, se taillait la part du lion.

Olivier Biffaud



Une boulimique au travail



MARTINE AUBRY
EMPLOI ET SOLIDARITÉ

■ Martine Aubry traîne depuis des années une solide réputation de battante, de bosseuse, et même de boulimique. Voilà qui va conforter cette image, juste au demeurant ! Car le ministère de l'emploi et de la solidarité que lui a confié Lionel Jospin devrait combler cet appétit pour le travail et ce goût pour la chose sociale qui l'habitait avant son entrée en politique. A quarante-six ans, l'ancien ministre du travail (1991-1993) devient le numéro deux du gouvernement et prend en charge l'un des plus gros portefeuilles de la nouvelle équipe. Avec, en tête, quelques idées solidement arrêtées.

A sa sortie de l'ENA, elle préféra le ministère du travail au conseil d'Etat. Etroitement associée à l'élaboration des lois Auroux en 1982, elle goûta du privé comme directeur général adjoint de Pechiney (1989-1991), au côté de Jean Gandois, actuel président du CNPF.
C'est au ministère du travail (1991-1993) qu'elle s'affirme comme l'une de ces « quadras » pétries d'autorité et de compétence qui vont renverser les « éléphants » de l'ère mitterrandienne. Non qu'elle ait quitté la rue de Grenelle sur un succès éclatant dans la lutte contre le chômage. En mars 1993, la France est en pleine récession, et Mme Aubry finit par recourir aux expédients habituels du traitement social pour endiguer le flot des sans-emploi.

CHEMINS DE TRAVERSE

Mais elle a déjà acquis la conviction que l'un des principaux échecs de la gauche est de s'être laissé enfermer dans le discours sur les grands équilibres et d'avoir déserté le terrain. Elle en acquiert la certitude qu'il faut, selon la formule consacrée, *« faire de la politique autrement »*, en s'appuyant sur tout ce qui remonte de la société, et notamment le tissu associatif. Avec le soutien de grandes entreprises, elle crée la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) en 1993, avant de lancer le mouvement Agir, en février 1995, pour *« participer à la rénovation des positions et des pratiques politiques »*.

En marge du PS, dont elle est membre du bureau national, elle suit des chemins de traverse jalonnés, ces derniers mois, de prises de position fortes. Le libéralisme ? Il faut *« rompre »* avec lui, ou, à tout le moins, le cantonner *« là où il sait faire »* et éviter qu'il n'inspire l'ensemble de la société. L'Etat ? En période de mutation économique, *« ce n'est pas le moment d'avoir moins d'Etat »*, tranche-t-elle. L'emploi ? *« Je ne fais pas partie de ceux qui pensent qu'il n'y aura plus assez d'emplois pour tous »*, lance-t-elle aux chantres de la fin du travail, avant de plaider pour une vie collective qui permette l'émergence de biens et de services nouveaux dans les secteurs marchand ou non marchand. Les impôts ? A contre-courant du libéralisme dominant, y compris dans une frange du PS, elle souhaite réhabiliter la dépense publique et augmenter la contribution des revenus financiers aux dépenses collectives (santé, logement social, retraites etc.).

C'est bien un *« modèle de développement renouvelé »* qu'elle propose, avec une part d'utopie qu'elle partage avec Philippe Séguin. Elle n'aime pas le mot, le comble de l'utopie étant précisément d'être réaliste. Et *« être réaliste aujourd'hui*, écrit-elle, *c'est proposer un changement radical »*. Se retrouve-t-elle dans le programme du PS ? *« Dans le fond*, déclarait-elle, le 5 janvier 1997, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », *si Lionel Jospin arrivait à faire ce qu'Alain Juppé n'arrive pas à faire, un radical-socialiste comme Jacques Chirac pourrait laisser faire, en pensant que ça peut lui être utile. »* Le président de la République a-t-il enfin trouvé un remède contre la fracture sociale ?

Jean-Michel Bezat

[Née le 8 août 1950 à Paris, fille de Jacques Delors, ancienne élève de l'ENA, Martine Aubry devient administrateur civil au ministère du travail à sa sortie de l'ENA, en 1975. En 1981, elle devient directeur adjoint du cabinet de Jean Auroux, ministre du travail, puis elle est chargée de mission auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (1983-1984). Elle est directeur des relations du travail dans ce même ministère (1984-1987). Elle devient directeur général adjoint de Pechiney (1989-1991), avant d'être nommée ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1991-1993). Depuis 1993, elle préside la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) et, depuis 1995, elle est premier adjoint au maire de Lille et vice-président de la communauté urbaine. Elle est membre du bureau national du PS. Elle vient d'être élue député du Nord.]

L'homme que le parti a fait



JEAN-CLAUDE GAYSSOT
ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS
ET LOGEMENT

■ Il a *« lâché »* Georges Marchais le premier, en restant fidèle au parti. Il vient, d'une certaine manière, d'en être chaleureusement remercié. Jean-Claude Gayssot, qui paraissait le successeur désigné de l'ex-secrétaire général, à la fin des années 80, était devenu, en janvier 1994, l'un des plus fidèles collaborateurs de Robert Hue. Chargé de négocier avec les socialistes, en vue des élections législatives prévues en mars 1998, il entre aujourd'hui dans le gouvernement de ceux qu'il a fréquentés avec beaucoup d'assiduité depuis le mois de janvier. Avec un vaste ministère.

Accent biterrois chantant, grand sourire, yeux bleux, Jean-Claude Gayssot, cinquante-deux ans, a le tempérament du parfait communiste français : bon vivant, avec ses camarades, pudique et discret avec les autres. Issu d'une famille modeste de paysans languedociens, Jean-Claude Gayssot n'aime rien plus que parler chasse en Lozère, pêche à la truite en Irlande, ou encore férias ; rien moins que de confier ses doutes ou confesser les divisions de son parti. Ses amis ne craignent pas de le dire aujourd'hui *« rénovateur »* dans l'âme, souhaitant, qu'*« enfin, aujourd'hui, on torde le cou à cette légende qui en fit le plus fidèle de Georges »*. Lui préfère oublier le passé en le balayant d'un clin d'oeil et d'une mimique enjôleuse, et se taire.

UN VRAI CHEMINOT

Sous-chef de gare, Jean-Claude Gayssot est un cheminot, un vrai. En 1963, à Béziers, il adhère au Parti communiste : il a dix-neuf ans, il vient d'entrer, un an plus tôt, à la SNCF. Il se marie à la même époque, et, en 1964, devient le secrétaire de l'important syndicat des cheminots biterrois. A vingt-huit ans, il devient reponsable de l'UD-CGT de la Lozère, puis membre du bureau fédéral du PCF gardois. La centrale syndicale l'appelle à Paris : en 1976, il s'installe avec sa famille à Bobigny, dont il devient conseiller municipal en 1977 (jusqu'en 1995). Très vite, le parti le repère, et il commence à travailler à la section économique du PCF, avec Charles Fiterman.

Jean-Claude Gayssot est bon camarade, sympathique et facile. Il plaît. En trois congrès, il est promu trois fois : nommé au comité central en 1979, appelé au bureau politique en 1982, adoubé en 1985 comme secrétaire à l'organisation, un poste stratégique, occupé naguère par Maurice Thorez et Georges Marchais, qui en fait le numéro trois du parti. Jeune, souriant, le benjamin de l'équipe parle bien la langue communiste officielle : il est mis en avant, notamment dans les médias.

En mars 1986, le maire de Drancy, Maurice Nilès, lui cède son siège de député de Seine-Saint-Denis, l'un des bastions historiques du Parti communiste. Il y défend la ligne officielle contre les refondateurs de la fédération. Quatre ans plus tard, à l'Assemblée, il donne son nom à une loi – controversée – qui permet des poursuites judiciaires en cas de négation des crimes contre l'humanité. C'est l'un de ses seuls titres de gloire aux yeux du monde non communiste.

Jean-Claude Gayssot reste un homme d'appareil : au choix, un patient, ou un fidèle. Quand Georges Marchais est mis en cause, au 25e congrès, il est le premier à contrer les attaques. Plus tard, quand le secrétaire général cède sa place à Robert Hue, en janvier 1994, il est le premier à donner – avec, dans l'ombre, son ami Pierre Blotin – le signal du ralliement. Son poste stratégique – depuis 1994, il est le *« négociateur en union de la gauche »* du Parti communiste – le place alors en bonne position pour se faire remarquer par ses homologues socialistes, Daniel Vaillant et Jean-Christophe Cambadélis.

« On joue la gagne ! », n'a-t-il cessé de répéter lors des récentes négociations. Comme Charles Fiterman, en 1981, l'ancien cheminot obtient un poste stratégique, le ministère des transports, de l'équipement et du logement. Il sera notamment chargé de négocier avec la puissante fédération CGT. Un retour aux sources, en quelque sorte.

Ariane Chemin

[Né le 6 septembre 1944, à Béziers (Hérault), Jean-Claude Gayssot, technicien à la SNCF, est titulaire d'un brevet d'études industrielles et d'un CAP de dessinateur. En 1977, il est élu conseiller municipal de Bobigny. Il entre au comité central du PCF en 1979, et, en 1985, au secrétariat national. En mars 1996, il est élu député de Seine-Saint-Denis. Depuis 1994, il est chargé du département « relations avec les autres formations politiques, le mouvement syndical et associatif » au PCF. En janvier 1997, il a succédé à Maurice Nilès à la mairie de Drancy.]

L'emploi domine toutes les priorités sociales

LA FRANCE souffre d'un mal, un seul, aimait-elle à répéter : le chômage. Avec le ministère que lui confie Lionel Jospin, Martine Aubry dispose aujourd'hui des moyens de mettre ce credo en pratique. « Emploi et solidarité » :

ANALYSE
Le numéro deux du gouvernement se retrouve à la tête d'un véritable continent d'une dimension jamais égalée

derrière cette appellation banale, le numéro deux du gouvernement se retrouve en réalité à la tête d'un véritable continent. Travail, emploi et formation professionnelle sont sous sa responsabilité. Santé, retraites, politique familiale et action sociale se trouvent également sous sa coupe mais, en prime, elle a la charge des secteurs de l'intégration, de la lutte contre l'exclusion et de la ville.

Du jamais vu, en vérité. Dans le gouvernement d'Alain Juppé, Jacques Barrot était certes responsable de l'emploi et des affaires sociales, mais l'intégration et la ville lui échappaient. Sous Edouard Balladur, Simone Veil gérait bien les affaires sociales, la ville et l'intégration, mais elle n'avait aucune prise sur l'emploi. Mme Aubry, elle, dispose de l'ensemble : une façon, pour M. Jospin, de bien signifier que la *« priorité absolue »* est la lutte contre le chômage, mais aussi de consacrer les thèses de Mme Aubry sur la ville et l'intégration.

Dans le débat sur les banlieues, elle n'a cessé d'affirmer qu'il importait avant tout de trouver un travail aux jeunes. Sa fondation Agir contre l'exclusion a ainsi volontairement laissé de côté les aspects urbanistiques, culturels ou sécuritaires de la crise de la ville pour se concentrer sur l'« activité ».

Cette priorité rejoignait d'ailleurs celle d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville du gouvernement Juppé, pour qui le développement économique devait prendre le relais du social et de l'urbain ; mais elle qui paraît bien loin du discours rocardien sur les *« cages d'escalier »* et l'*« architecture criminogène des grands ensembles »*. Loin, aussi, du ministère de la ville confié à Michel Delebarre en 1990 : à l'époque, en effet, on parlait de faire voler en éclat les citadelles ministérielles, d'imposer des politiques spécifiques pour ces publics si particuliers... Aujourd'hui, l'heure est à un autre diagnostic, à savoir que ces fameux « quartiers en difficulté » sont frappés des mêmes maux que les autres, mais de façon plus violente.

MÊME ANALYSE POUR L'EXCLUSION

L'analyse est identique sur l'exclusion. Fini le grand discours sur la fracture sociale, cher à Jacques Chirac. Oubliés les dispositifs d'urgence, le secrétariat d'Etat à l'action humanitaire attribué à Xavier Emmanuelli, ou encore la loi sur la « cohésion sociale », rédigée avec peine et sacrifiée pour les besoins de la dissolution. Faisons bénéficier les exclus des mêmes prestations que les autres, semble dire Mme Aubry. A commencer, évidemment, par un emploi.

A bien considérer le ministère de Mme Aubry, le regard porté sur l'intégration ne semble pas différent. Pendant la crise des sans-papiers, Mme Aubry aimait affirmer que si elle prônait une position de grande tolérance, c'est que *« l'immigration n'est pas le problème »*. Interrogée par *Le Monde*, il y a six mois, elle ajoutait, à dessein provocante : *« Et même s'il y a cent cinquante mille clandestins qu'on ne peut pas reconduire parce qu'ils ont avalé leurs papiers, ça change quoi ? Vous pensez que c'est de cela que souffre notre pays ? »* Ce discours, Mme Aubry entend bien le défendre au gouvernement, mais il devrait se heurter à celui du nouveau ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, nettement plus restrictif sur la question.

PILOTER UN PAQUEBOT

Si l'affichage gouvernemental est net, si la cohérence du dispositif semble manifeste, cet immense ministère soulève une interrogation de taille : un ministre, fût-il Mme Aubry, peut-il, à lui seul, gérer pareil territoire ? L'expérience de Jacques Barrot n'incite guère à l'optimisme. Pendant l'hiver 1995, la crise sociale créée par le plan Juppé a bloqué la loi sur l'exclusion. Tout à ses difficiles négociations avec les médecins, le ministre des affaires sociales a encore relégué ce texte au second plan. Des mois de retard qui ont fini par coûter cher.

Comment Mme Aubry entend-elle piloter ce paquebot ? Espère-t-elle disposer d'une grande période de calme sur le front social, alors même que le déficit de la Sécurité sociale exige des mesures impopulaires ? Ignore-t-elle les vagues que risquent de provoquer les débats sur les lois Pasqua et Debré, que la gauche a promis d'abroger ?

Et les tempêtes qui agitent périodiquement les banlieues, ne vont-elles pas la détourner du cap qu'elle s'est fixé, à savoir d'abord la création de ces fameux 700 000 emplois pour les jeunes et le passage progressif aux trente-cinq heures ? Autant de questions que M. Jospin et elle se sont sans aucun doute posées. Autant de réponses qui pèseront lourd dans la réussite, ou l'échec du gouvernement.

Nathaniel Herzberg

Un radical corse attaché au service public



ÉMILE ZUCCARELLI
FONCTION PUBLIQUE,
RÉFORME DE L'ÉTAT
ET DÉCENTRALISATION

■ Emile Zuccarelli a deux spécificités, qui lui avaient déjà valu d'être ministre des postes et télécommunications dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy et lui permettent d'entrer dans le gouvernement Jospin : il est le seul député de gauche de Corse et il est membre du PRS. Ajoutons que ni l'intégrité morale ni les qualités de ce polytechnicien ne prêtent à discussion.
L'homme a donc de nombreux atouts dans le jeu de dosages subtils qu'implique la constitution d'une équipe gouvernementale.
Emile Zuccarelli – qui avait rejoint avec trois autres dirigeants de Radical, lors de la campagne présidentielle de 1995, le conseil politique de Lionel Jospin – était un ministrable d'autant plus naturel que le PS, soucieux de reprendre pied sur l'île, songe depuis quelque temps à lui demander d'être à la tête d'une liste de gauche aux régionales de 1998. Dans cette perspective, sa nouvelle expérience ministérielle pourrait renforcer sa stature politique en Corse.

« MILOU » LE « RÉPUBLICAIN »

Grand, mince, une pointe seulement d'accent corse, une apparence réservée, presque timide, qui dément son surnom – « Milou » –, Emile Zuccarelli est avant tout, sur le continent comme en Corse, un « républicain ».
A Paris, il a marqué son passage au ministère des postes non par de grandes réformes, mais par un attachement sans faille au service public, face à la volonté de dérégulation de Bruxelles. Il est vrai que, comme tout élu d'un département rural, il sait le rôle que jouent les services publics dans les petits villages isolés. Sa nomination au portefeuille de la fonction publique n'est donc pas illogique. De même, en tant que maire de Bastia, élu de surcroît dans dans une région dotée d'un statut particulier, Emile Zuccarelli a l'expérience de la décentralisation.
A Bastia, à l'opposé des idées nationalistes, c'est un défenseur de la loi et de l'ordre républicain. Son intransigeance vis-à-vis de la mouvance nationaliste lui a valu d'être en porte-à-faux avec le PS, au moment du vote du statut Joxe. Hostile à la reconnaissance du *« peuple corse »* inscrite dans le projet, il s'était abstenu, ainsi que l'ensemble des députés MRG. Plus récemment, il a approuvé Alain Juppé lorsque celui-ci a abandonné le volet *« dialogue »* avec les nationalistes pour s'en tenir à la seule *« fermeté »*.
Revers de la médaille : Emile Zuccarelli est plutôt coupé de toute une frange de la population qui, sans approuver ni la violence ni les dérives criminelles du courant nationaliste, éprouve de la sympathie pour ses revendications « identitaires ». Ce qui ne l'a pas empêché d'être réélu dès le 1er tour aux municipales de 1995, avec sur sa liste des déçus du nationalisme.
Même s'il appartient à une lignée politique ancienne, puisqu'il a succédé à la mairie de Bastia à son père Jean, Emile Zuccarelli cultive sur l'île une image « décalée », plus rigoureuse, voire rigoriste, que celle de l'élu corse traditionnel.

Jean-Louis Andreani

[Né le 4 août 1940 à Bastia (Haute-Corse), Emile Zuccarelli est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Directeur de société, il est élu député (MRG) de Haute-Corse en 1986, réélu en 1988 et 1993. Il a conservé son siège au second tour des élections des 25 mai et 1er juin. Elu en 1982 à l'Assemblée de Corse, dont il devient alors vice-président, il est maire de Bastia depuis 1989, réélu en 1995. D'avril 1992 à mars 1993, il est ministre des postes et télécommunications dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy. Membre, en 1980, du bureau national du MRG, il devient président de ce mouvement de 1989 à 1992. Il est président délégué du PRS, chargé des relations extérieures et des élections, depuis février 1996.]

BERNARD KOUCHNER
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA SANTÉ

■ Passé le choc de son mauvais résultat à la législative partielle de Gardanne (Bouches-du-Rhône) en octobre 1996 – il avait obtenu 13,28 % des voix au premier tour –, Bernard Kouchner ne cachait pas son intention d'abandonner la politique. Il espérait qu'une organisation internationale, comme le HCR ou l'OMS, ferait appel à lui.

Lors de la dissolution, il avait lâché à l'intention des dirigeants socialistes : *« Ils n'ont pas voulu de moi. Tant pis pour moi, tant pis pour eux. Vive la vie, salut ! »* Puis, au soir du premier tour, Lionel Jospin s'est souvenu de sa popularité et l'a intronisé « mousquetaire ». Récompensé par défaut – il doit sa nomination *in extremis* au refus du fabiusien Claude Bartolone –, le voilà donc à nouveau à la santé, aux côtés de « Martine », Martine Aubry.

Ministre de la santé et de l'action humanitaire dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, il avait réussi à amorcer une réforme en profondeur du système de santé publique, qu'il lui faudra parfaire.

Franck Nouchi

[Né le 1er novembre 1939 à Avignon (Vaucluse), Bernard Kouchner est docteur en médecine. Entre 1968 et 1971, il part en mission médicale à l'étranger. Cofondateur, en 1971, de Médecins sans frontières, il en sera le président jusqu'en 1979. De 1980 à 1984, il préside Médecins du monde. Secrétaire d'Etat chargé de l'insertion sociale (1988), il est nommé secrétaire d'Etat à l'action humanitaire (1988-1992), puis ministre de la santé (1992-1993). Il est depuis 1996 président délégué du Parti radical socialiste.]

LOUIS BESSON
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉ DU LOGEMENT

■ Louis Besson retrouve le ministère du logement. Ce rocardien, qui devra apprendre à travailler avec son ministre de tutelle communiste Jean-Claude Gayssot, a marqué de son empreinte le secteur du logement, dont il fut en charge durant deux ans dans le gouvernement Rocard, de mars 1989 à mai 1991.

Personnage discret, M. Besson est un négociateur de talent. En 1989, avec l'aide du député socialiste Guy Malandain, il remet en ordre la loi Méhaignerie sur les rapports entre propriétaires et locataires : ce texte, inchangé depuis, a permis au secteur privé de retrouver un équilibre. En mai 1990, il attache son nom à la loi dite « Besson », sur le droit au logement des plus défavorisés, instituant un fonds de solidarité pour le logement, renforcant les pouvoirs des préfets en matière d'attribution de logements sociaux, regroupant des moyens de financement.

Cette loi, vivement combattue par la droite et pour partie par le PCF, demeure inégalement appliquée. Respecté de ses adversaires, Louis Besson n'a pas perdu le contact avec les différentes associations et la puissante Union nationale des HLM. Mais il devra réussir à concilier les propositions souvent divergentes du PS et du PCF dans ce secteur.

François Bonnet

[Né le 6 mai 1937 à Barby (Savoie), Louis Besson est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Membre du conseil général de Savoie depuis 1970, il est maire de Chambéry depuis 1989.]

MICHELLE DEMESSINE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉE DU TOURISME

■ Au Palais du Luxembourg, on connaît bien Michelle Demessine. Depuis cinq ans, cette élue du Nord, vice-présidente de la commission des affaires sociales du Sénat et du groupe d'étude de lutte contre la drogue et la toxicomanie, ne mâche pas ses mots, dès qu'il s'agit d'insertion, de délinquance juvénile, de prestation-autonomie. C'est avec un *« un gros pincement »* au coeur, dit-elle, qu'elle quittera le groupe communiste pour le secrétariat d'Etat au tourisme. Elle rêve d'y parler *« emploi »* et *« droit aux vacances »*, *« parce que les 35 heures, c'est aussi cela »*.

Originaire du Nord, elle a milité à la CFDT, puis au Parti communiste, en 1970, avant de devenir membre de l'union départementale CGT en 1973 et permanente du Parti en 1976. Militante féministe et associative, elle côtoie Marie-Christine Blandin, à Lille, aux côtés des sans-papiers, ou pour aider à sauver le planning familial. Sa marche vers la Hollande, en octobre 1994 – sur le thème « Ensemble, barrons la route à la drogue » – avait suscité quelques réticences dans la gauche associative. *« Nous avons eu le mérite de poser la question publiquement »*, juge Mme Demessine, qui ne renie rien.

Ariane Chemin

[Née le 1er juin 1947 à Prelinghien (Nord). Michelle Demessine a été membre du comité économique et social de la région Nord de 1983 à 1995. En 1992, elle est élue sénateur, et, en mai 1995, conseillère municipale de Houplines (Nord).]

L'incommode de l'intérieur



JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT
INTÉRIEUR

■ Incommode : Jean-Pierre Chevènement a érigé le non-conformisme ou le refus des modes en principe d'action politique. On n'en finirait pas d'énumérer les différences que le nouveau ministre de l'intérieur a cultivées avec une constance pouvant aller jusqu'à l'obstination et non dénuée, parfois, de coquetterie.

Au début des années 60, quand tout le monde, dans la gauche parisienne, vomissait la SFIO de Guy Mollet, déconsidérée par la guerre d'Algérie, M. Chevènement et quelques amis fraîchement sortis de l'ENA allaient proposer à l'ancien président du Conseil leur sang neuf pour redonner au parti usé une « aile gauche », intellectuelle et forcément marxiste. Sept ans plus tard, en 1971, ils appuyaient l'entreprise de conquête du nouveau PS par François Mitterrand, au congrès d'Epinay, contre Guy Mollet. Auteur du « projet socialiste », qui promettait en 1980 de rompre avec le capitalisme en cent jours, M. Chevènement, devenu ministre de l'industrie dans le gouvernement de Pierre Mauroy, imaginait et tentait de mettre en œuvre un capitalisme... d'Etat, transformant les dirigeants des entreprises nationalisées en exécutants des plans conçus par le ministère avec les industriels du secteur.

Le tournant de mars 1983 lui fournit l'occasion de donner à son désaccord avec François Mitterrand une dimension non seulement gestionnaire, mais politique. M. Chevènement, pourfendeur dans les années 70 de l'Europe « germano-américaine », afficha alors son refus du choix fait par le chef de l'Etat d'adapter l'économie française à l'Europe en restant dans le système monétaire. L'heure était à la « rigueur » et à la réhabilitation de l'entreprise et du profit ; l'ancien ministre dénonçait la volonté d'aligner la France sur les normes libérales. Pourtant, toujours fidèle à son camp et à une « certaine idée » de François Mitterrand, il acceptait de prêter main forte au chef de l'Etat et à Laurent Fabius pour mettre fin, en 1984, à la bataille scolaire.

Adversaire historique de Michel Rocard – comme de Jacques Delors –, M. Chevènement entre cependant dans le gouvernement que dirige le chef de file de la « deuxième gauche » en 1988. Il est vrai que sa position – ministre de la défense – le met davantage en relation avec le président de la République qu'avec le premier ministre. La relation tournera mal : lorsque François Mitterrand décide d'engager la France aux côtés des Etats-Unis dans la guerre du Golfe, son ministre regimbe puis, finalement, donne sa démission, en janvier 1991, à l'approche de l'engagement des opérations.

Hostile au traité de Maastricht, M. Chevènement entame avant les élections de 1993 sa rupture avec le Parti socialiste, mais ne la prononce qu'après avoir assuré la réélection de trois députés de son courant, dont lui-même. Le Mouvement des citoyens entreprend alors, derrière son président, une croisière qui le mènera aux abords de l'« autre rive », dans un dialogue courtois avec les anti-maastrichtiens de droite, à commencer par Philippe Séguin. Lionel Jospin, auquel M. Chevènement apporte son soutien dans la campagne présidentielle de 1995, n'a, lui, jamais douté qu'il pouvait compter sur sa confiance.

Diplomate, à l'origine, comme le premier ministre, ayant entretenu avec François Mitterrand une relation différente – il n'a jamais été de sa « couvée » –, mais ayant partagé avec M. Jospin la faculté d'autonomie et de distance critique vis-à-vis de l'ancien président, M. Chevènement est d'une trempe qui rend les deux hommes proches. Lors du désastreux congrès de Rennes, en 1990, c'est avec le député de Belfort que M. Jospin avait esquissé la tentative de formation d'une majorité, au sein du PS, opposée à Laurent Fabius. Son « non au non » – plutôt qu'un « oui » – sur le traité de Maastricht avait, deux ans plus tard, sonné agréablement aux oreilles de M. Chevènement. En lui confiant l'intérieur, le premier ministre sait qu'il nomme là un ministre dont il n'a à craindre aucune mauvaise manière.

Patrick Jarreau

[Né le 9 mars 1939 à Belfort, Jean-Pierre Chevènement adhère à la SFIO en 1964, et devient secrétaire général du Centre d'études de recherche et d'éducation socialiste (CERES) en 1965. Elu député socialiste du Territoire-de-Belfort en 1973, il est constamment réélu depuis. Ministre de la recherche et de la technologie (1981-1982), de la recherche et de l'industrie (1982-1983), de l'éducation nationale (1984-1986), de la défense (mai 1988-janvier 1991), il crée le Mouvement des citoyens, en 1992. Il est maire de Belfort depuis 1983.]

JEAN-JACK QUEYRANNE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'OUTRE-MER

■ Jean-Jack Queyranne, entré en politique à la fin des années 70, a fait ses classes à Villeurbanne, avec Charles Hernu comme maître d'école. Il en fut le premier adjoint et siéga à sa place à l'Assemblée nationale. Jusqu'au jour où Charles Hernu, qui n'aimait pas qu'on lui fasse de l'ombre, pria brutalement Jean-Jack Queyranne de faire ses bagages. La leçon fut rude mais l'élève sut trouver, en 1988, un autre territoire électoral, la septième circonscription du Rhône, qui couvre la banlieue est de Lyon. En 1989, il devient maire de Bron.

Souvent, au cours des années Mitterrand, Jean-Jack Queyranne fut classé parmi les « ministrables ». Mais jamais son nom ne fut prononcé sur le perron de l'Elysée. Par défaut, il devint, à partir de 1985, porte-parole du Parti socialiste.

Au soir du 28 mars 1993, le ciel lui est tombé sur la tête : pour 272 voix, il perd son siège de député face à Jean-Pierre Calvel (UDF-Rad). Dans la foulée, il doit rendre son tablier de porte-parole. Il avait alors quarante-huit ans. Il suit les conseils amicaux de Jean-Pierre Cot, *« faire du sport »*, ressort sa bicyclette et se laisse convaincre par sa deuxième épouse que *« la vie est ailleurs »*. Il reprend son poste de maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Lyon. *« J'ai échappé au trou noir de la défaite »*, dit-il.

Certains de ses amis socialistes le voyaient battu aux municipales de 1995, car Bron n'est pas vraiment une ville de gauche. Déjouant les pronostics, il gagne assez facilement, redevient le chef de file du PS sur l'agglomération lyonnaise et négocie avec Raymond Barre l'entrée de la gauche dans l'exécutif de la Communauté urbaine. Deux ans plus tard, il retrouve son siège de député. Avec ce poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé de l'outre-mer, le voilà récompensé de sa patience et de sa fidélité à Lionel Jospin.

Bruno Caussé

[Né le 2 novembre 1945 à Lyon, Jean-Jack Queyranne, maître assistant à l'université Lyon-II, a été premier adjoint au maire de Villeurbanne (1977-1989). Il est maire de Bron depuis 1989. Il a été conseiller général du Rhône de 1979 à 1990. Il a déjà siégé à l'Assemblée nationale de 1981 à 1993. Il vient d'être élu député du Rhône.]

« Madame Europe » à la justice



ÉLISABETH GUIGOU
GARDE DES SCEAUX

■ *« Les femmes qui exercent des fonctions régaliennes les assument totalement et n'agissent pas différemment des hommes. »* En écrivant cette phrase dans son dernier livre (*Etre femme en politique*, Plon), Elisabeth Guigou ne pensait certainement pas qu'elle aurait à en faire la preuve au premier des ministères régaliens, la justice. Car rien ne prédisposait celle qui fut des années durant la « Madame Europe » de François Mitterrand à occuper un tel poste. Lionel Jospin l'avait bien contrainte, en octobre 1995, à changer de spécialité, mais c'était le secrétariat national du PS aux questions sociales qu'il lui avait confié.

Une autre expérience d'Elisabeth Guigou a, peut-être, guidé le choix du nouveau premier ministre. A une époque où les « affaires » rythment la vie politique, il fallait pour gérer les magistrats quelqu'un ayant l'habitude des dossiers potentiellement conflictuels en période de cohabitation. Or, de 1986 à 1988, elle réussit cette performance d'être à la fois conseillère à l'Elysée et secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopérations écomiques européennes, un organisme dépendant de Matignon. Ses deux patrons s'en félicitèrent.

L'inconvénient aujourd'hui est que le nouveau ministre de la justice ne connaît rien au secteur qui lui est confié. Cette pied-noir, fille d'un petit industriel en conserverie de Marrakech, a même la particularité d'être entrée à l'ENA sans avoir fait la moindre étude juridique. Mais elle sait se battre. Elle en a fait la démonstration dans toutes les négociations européennes, lors de la campagne pour le référendum sur Maastricht, où elle n'a jamais baissé les bras, même si elle a dû constater que son langage technocratique avait bien du mal à être compris.

IMAGE DYNAMIQUE

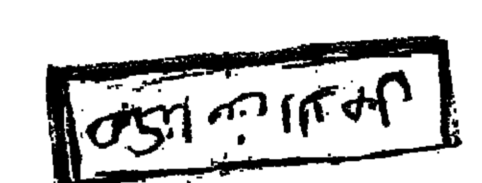
Les embûches n'ont pas manqué sous les pas d'Elisabeth Guigou. Faire partie des « quadras de Mitterrand » n'a pas toujours été un avantage. Refuser de rallier l'un des courants du PS, malgré un flirt avec le rocardisme dans sa jeunesse estudiantine, a été un lourd handicap. Son image de technocrate parisienne au look BCBG a longtemps aidé les militants du Vaucluse à refuser son implantation. Sa première expérience électorale, il est vrai, ne fut pas très heureuse : en 1992, elle partit, avec Jean-Louis Bianco, à l'assaut de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sous la tutelle de Bernard Tapie !

Son image de jeune femme dynamique ne pouvait pas toutefois être dédaignée par les socialistes. En juin 1994, elle figure sur la liste de Michel Rocard aux européennes, comme gage de l'attachement à l'Europe de Maastricht d'un parti qui commençait à douter. Elle passe sans difficulté des bancs du gouvernement à celui des élus, au point que le Parlement de Strasbourg en fait l'un de ses deux représentants au comité de réflexion chargé de préparer la conférence intergouvernementale de 1996.

L'Europe est sa passion, mais elle veut aussi participer au renouveau du PS. Elle s'associe avec Martine Aubry, jusqu'à présenter des amendements en commun lors du congrès de 1993 et lors de la rédaction du projet économique de Lionel Jospin à la fin de l'année 1996. Elle milite pour les droits des femmes, réclamant des « *quotas* » lors des élections, voire la parité. Pour cela, il faut une réforme de la Constitution ; c'est aussi de la responsabilité du ministre de la justice. Mais en acceptant ce portefeuille, elle ne peut ignorer qu'il a, depuis trente ans, été fatal à la plupart de ses titulaires.

Thierry Bréhier

[Née le 6 août 1946 à Marrakech (Maroc), ancienne élève de l'ENA, Elisabeth Guigou est en poste à la direction du Trésor avant de devenir attaché financier à Londres. Elle entre au cabinet de Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, en février 1982, puis à celui du président de la République en octobre 1982. Elle est secrétaire générale du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne de novembre 1985 à octobre 1990, puis, jusqu'en avril 1993, ministre délégué aux affaires européennes. Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis mars 1992, elle est par ailleurs député européen depuis juin 1994. Elle vient d'être élue député du Vaucluse. Elle est secrétaire nationale aux affaires sociales au Parti socialiste.]



L'école du réalisme diplomatique



HUBERT VÉDRINE, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

■ C'est l'expérience et la continuité qu'a choisies Lionel Jospin en nommant Hubert Védrine au Quai d'Orsay. L'ancien secrétaire général de l'Elysée sous François Mitterrand n'a pas quitté la politique étrangère depuis qu'à la fin des années 70 il écrivait des notes sur les affaires internationales pour l'ami de son père, qui n'était encore que le premier secrétaire du PS. Il n'avait pas abandonné cette spécialité en rejoignant un grand cabinet d'avocats à la fin du deuxième septennat de Mitterrand. Tout en tirant le bilan de la diplomatie française de 1981 à 1995 dans un livre – *Les Mondes de François Mitterrand* (Fayard) – qui, au-delà du plaidoyer *pro domo*, est une tentative honnête d'expliquer des actions parfois controversées, il fréquentait les conseillers diplomatiques du nouveau pouvoir, alimentait ses dossiers, dirigeait un séminaire à l'Ecole des hautes études sur la prise de décision en matière extérieure et se préparait tranquillement pour la suite.

Dans quelle mesure a-t-il imprimé sa marque à la politique étrangère de François Mitterrand ? La réponse est difficile. Quand il en parle, il mêle la passion de l'acteur à la distance de l'observateur qui cherche à disséquer les ressorts cachés d'une politique. Dans un récent entretien avec la revue *Le Débat* (numéro 95), il déclare que François Mitterrand avait *« un double langage (...). Il n'y a que l'équilibre des forces qui constitue une garantie. Mais se surajoute par là-dessus une couche de briandisme et de social-démocratie »*. Mènera-t-il au Quai d'Orsay la même diplomatie à double face ? Il ne s'agit plus pour lui de nourrir la réflexion du maître ou de restituer sa pensée ; il s'agit de conduire une politique qui sera définie en accord avec Jacques Chirac, qu'il a croisé au temps de la première cohabitation, et Lionel Jospin. Sans doute les leçons de celui qui, le soir du 10 mai 1981, à Château-Chinon, lui conseilla de prendre dès le lendemain contact avec sa secrétaire, ne seront-elles pas oubliées. Hubert Védrine se réclame de l'école réaliste, celle d'Henry Kissinger, qui fonde son analyse des relations internationales sur les rapports de force, sur la définition de l'intérêt national, français et européen, voire cynique, diront les *« humanitaires »* (qu'il n'aime guère) quand il affirme par exemple : *« En Afrique, le moralisme n'est pas très éloigné du cartiérisme... »*

« PUISSANCE RÉSIDUELLE »

A propos de l'Europe, Hubert Védrine reprendrait volontiers à son compte la définition qu'il donne de François Mitterrand : *« Européen, à condition de ne pas donner à ce mot un sens trop militant. »* Il sait que la France, cette *« puissance résiduelle »*, doit, pour continuer à exister dans un monde menacé par la prédominance américaine, passer par l'Europe, faire les sacrifices de souveraineté nécessaires : *« Une Europe forte, avec un maximum d'influence française. »* Sans illusion toutefois : *« C'est le côté pathétique de la question*, dit-il. *Une fois qu'on a pris sur soi pour faire des sacrifices, nous, Français, c'est pour nous apercevoir* in fine *que ça n'intéresse personne d'autre. Aucun pays européen ne raisonne comme nous. »*

La conclusion défaitiste serait qu'il ne vaut pas la peine d'essayer. Ce n'est pas celle que tire Hubert Védrine ; il veut au contraire activer *« toutes les manettes »*, comme le faisait François Mitterrand, car il y en a toujours quelques-unes qui répondent. C'est leur combinaison qui fait la politique étrangère. Et la réussite se juge aux résultats.

Daniel Vernet

[Né le 31 juillet 1947 à Bellegarde-en-Marche (Creuse), Hubert Védrine devient administrateur civil au ministère de la culture à sa sortie de l'ENA, en 1974. Il est détaché au ministère des affaires étrangères en qualité de conseiller, coordinateur Proche et Moyen-Orient (1979-1980), puis de chef de section au service sciences, techniques et développement (1980-1981). Il devient conseiller pour les relations extérieures au secrétariat général de la présidence de la République, en juin 1981, et le reste jusqu'en février 1988. Il est nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat, au tour extérieur, en janvier 1988. Il devient conseiller au secrétariat général de la présidence de la République (février 1988-mai 1988), conseiller porte-parole de la présidence de la République (mai 1988-mai 1991), secrétaire général de la présidence de la République (mai 1991-mai 1995), et parallèlement porte-parole de la présidence (mai 1991-septembre 1991). Il est depuis février 1996 associé au cabinet d'avocats Jeantet et Associés. Il est conseiller municipal de Saint-Léger-des-Vignes (Nièvre) depuis mars 1977.]

Un juriste passionné par les chiffres à la défense



ALAIN RICHARD, MINISTRE DE LA DÉFENSE

■ Des armées, Alain Richard ne connaît que le prestigieux camp de Coëtquidan. Il y suivait une formation d'élève officier de réserve pendant que le pavé parisien se soulevait en mai 1968. Le brillant jeune homme, qui s'apprêtait à entrer à l'ENA, aurait volontiers été rejoindre l'un des hérauts de ces journées folles, Michel Rocard, à qui il était politiquement attaché depuis 1962. Seulement, il y avait le devoir d'Etat auquel ce fils d'instituteur parisien élevé dans le culte de la République ne pouvait faillir. Sa seule ambition alors est de servir comme haut fonctionnaire, en suivant la voie des concours qui permet aux enfants doués d'origine modeste de gravir l'échelle sociale.

Intégré sans difficulté le Conseil d'Etat ouvrait bien des possiblités de carrière à Alain Richard. Cela lui laissait aussi le temps de se livrer à ses passions : la musique, la littérature et la politique. Militant à l'UNEF pendant ses études de droit, de lettres et de sciences politiques, il adhère au PSU à dix-sept ans. Devenu membre du bureau national de ce parti, il ne le quitte que pour passer au Parti socialiste avec Michel Rocard. Amoureux des chiffres et des fiches, il devient vite l'un des spécialistes de la carte électorale. Il signale, ainsi, qu'il y a un combat gagnable à livrer contre Michel Poniatowski dans le Val-d'Oise. Personne ne le croit. C'est lui qui profitera de sa découverte. Aux municipales de 1977, il arrache la mairie de Saint-Ouen-l'Aumône, commune intégrée dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Puis il crée l'une des surprises des législatives de 1978 en battant l'ami fidèle de Valéry Giscard d'Estaing. Cette victoire consacre Alain Richard comme l'un des espoirs du PS. Pourtant, jamais il ne sera membre du gouvernement sous les deux septennats de François Mitterrand. Le fait d'être rocardien aurait pu lui être pardonné. Mais il est de ces rocardiens violemment anti-mitterrandiens, au point de rompre un temps avec son chef de file – jusqu'à créer son propre courant de 1983 à 1985 –, à qui il reproche de ne pas assez se démarquer du président de la République. Son humour glacial, ses remarques assassines, à la limite de la perfidie, lui valent aussi bien des ennemis. Son air hautain, parfois arrogant malgré un perpétuel sourire ironique, sa pudeur qui lui interdit l'expression de ses sentiments et toute fausse camaraderie, sa certitude d'être plus compétent que ses interlocuteurs, ne font rien pour lui attirer la sympathie.

De tout cela, Alain Richard n'a cure. Il travaille. Sous la première législature socialiste, ce fin juriste est un brillant commissaire aux lois, de ceux qu'aucun dossier technique ne rebute. En avril 1986, il décide de passer à la commission des finances pour ne pas s'enfermer dans une spécialité. En 1988, le poids des rocardiens lui permet d'obtenir le poste convoité de rapporteur général du budget. Pendant cinq ans, il sera tout à la fois l'allié et la bête noire des ministres des finances et des chefs de gouvernement. Il plaide pour la rigueur des chiffres, pourchasse les tours de passe-passe de la direction du budget, s'emporte contre la brutalité comptable des conseillers de Pierre Bérégovoy. Mais il aide les gouvernements à survivre dans cette chambre où le PS n'a pas la majorité absolue, même s'il doit forcer son tempérament pour faire quelques concessions aux communistes.

La déroute électorale de 1993 l'emporte. Il lui reste ses bases locales, sa mairie, la présidence de la ville nouvelle. Avec cela, il peut conquérir un mandat de sénateur en septembre 1995. Ayant beaucoup travaillé sur la gestion des collectivités locales, y compris dans des associations réunissant élus et hommes d'entreprise, il trouve facilement sa place au palais du Luxembourg. Mais Lionel Jospin apprécie ce rocardien juriste et économiste, ce fin connaisseur de la carte électorale. A une période de reconversion de l'outil militaire, il a pensé qu'il pouvait être utile au ministère de la défense.

Thierry Bréhier

[Né le 12 août 1945 à Paris, Alain Richard est diplômé d'études supérieures de droit public, d'études littéraires générales et de l'Institut d'études politiques. A sa sortie de l'ENA, il entre au Conseil d'Etat. Elu maire de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) en mars 1977, il a été réélu sans interruption. Depuis 1989, il est président du Syndicat d'agglomération de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. De mars 1978 à mars 1993, il a été député du Val-d'Oise. Depuis 1981, il est membre du comité directeur du PS, devenu conseil national ; il a, à plusieurs reprises, occupé des fonctions au secrétariat national. En septembre 1995, il a été élu sénateur du Val-d'Oise.]

CHARLES JOSSELIN, SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DE LA COOPÉRATION

■ Un brin coquet, aussi à l'aise dans les couloirs du Comité des régions à Bruxelles qu'au conseil général des Côtes-d'Armor qu'il préside, le député de Dinan et maire de Pleslin-Trivagou se rend souvent en Afrique. Son département mène, en effet, une active coopération avec la région d'Agadez, au Niger. En mars, devant un parterre de Touaregs, le Breton tentait de convaincre que *« la démocratie, en particulier locale, peut être aussi synonyme d'efficacité »*. A la tribune, le préfet en tenue militaire d'un pays sujet aux coups d'Etat à répétition, demeurait impassible. A son retour à Niamey, M. Josselin plaidait la cause de la diversité culturelle devant les dirigeants nigériens, une sorte de mise en jambe pour le nouveau secrétaire d'Etat à la coopération.

Pendant la précédente législature, Charles Josselin présidait une commission sur la solidarité internationale. Il anime, par ailleurs, la commission consacrée à la coopération décentralisée au sein de l'assemblée des présidents de conseils généraux. Le domaine n'est donc pas inconnu à cet ancien ministre de la mer. Dans le département, son opposition, pas vraiment farouche, s'y est faite. Ses électeurs aussi.

Sa première campagne remonte à 1973. Il raconte que la tolérance des évêques de France vis-à-vis du monde politique l'avait décidé à se présenter à gauche sans risquer de chagriner sa mère. Car le jeune Charles descendait de Paris pour défier la démocratie chrétienne bretonne. Son élection sera le signal de la vague rose qui commencera par conquérir les grandes villes de l'Ouest en 1977.

Martine Valo

[Né le 31 mars 1938 à Pleslin-Trigavou (Côtes-du-Nord), Charles Josselin est élu député (PS) des Côtes-du-Nord en mars 1973, réélu constamment depuis 1981. Maire de Pleslin-Trigavou depuis 1977, il est conseiller général des Côtes-du-Nord – rebaptisées Côtes-d'Armor – depuis 1973 et président du conseil général depuis 1976. Il a été secrétaire d'Etat chargé des transports (1985-1986), et secrétaire d'Etat à la mer (1992-1993).]

Diplomatie et défense : conflits en perspective avec l'Elysée

ANALYSE

Deux dossiers litigieux : la restructuration de l'industrie de la défense et la réintégration de la France dans l'OTAN

EXPERT des questions budgétaires, Alain Richard accède, en devenant ministre de la défense, à l'un des secteurs de ce qu'il est convenu d'appeler le *« domaine partagé »* – les affaires étrangères et la défense – entre le chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, et le gouvernement. L'homme ne s'est jamais exprimé sur le sujet. On notera cependant que, sénateur PS du Val-d'Oise, il a appartenu à la commission animée par Xavier de Villepin, le père de l'actuel secrétaire général de l'Elysée, qui a réfléchi en 1996 sur le sort du service national. A cette occasion, M. Richard, lui-même officier de réserve, s'est montré soucieux de maintenir une formation militaire courte, de façon à favoriser les rapports entre les armées et la nation qu'une professionnalisation accrue risquerait de distendre.

Depuis, les dirigeants du PS ont fait savoir qu'ils ne remettraient pas en question l'abandon programmé, d'ici à six ans, du service national et son remplacement par un volontariat. En revanche, les experts socialistes ont rejeté la perspective d'un « rendez-vous citoyen » obligatoire de cinq jours institué par le précédent gouvernement pour marquer le lien républicain entre la nation et ses armées. Le texte de loi sur le nouveau service national, en suspens au Parlement, peut encore être considéré comme un « chantier » ouvert à la cohabitation.

M. Richard devra s'attacher à cadrer, sur le plan budgétaire, une programmation militaire 1997-2002 qui, en réalité, sort de l'épure initiale, compte tenu de tous les équipements – nucléaires et classiques – dont elle a été précédemment chargée. L'objectif des experts socialistes a été, dans l'opposition, de proposer que la gauche, une fois au pouvoir, réussisse à stabiliser les dépenses d'équipement de trois manières : une gestion rigoureuse des crédits, le maintien des programmes d'armement prévus (un audit financier sera néanmoins décidé pour l'avion Rafale) et une relance des projets en coopération européenne. De ce point de vue, la réputation d'expert budgétaire de M. Richard *(lire ci-dessus)* peut être un gage pour la remise en ordre des finances de la défense.

Deux autres dossiers serviront de test à la cohabitation. Le premier, très ambitieux, est la restructuration des industries de défense qui, dans l'esprit du chef de l'Etat, devait passer par la privatisation du groupe Aerospatiale, dès lors qu'il sera fusionné avec Dassault-Aviation, et celle de Thomson-CSF. Sur ce point précis, il peut y avoir conflit. Le PS, citant expressément ces deux sujets auxquels il faut ajouter le sort réservé à GIAT industries et à la Direction des constructions navales (DCN), est partisan d'un *« contrôle public »* exercé sur l'industrie d'armement. Ce qui n'exclut pas la fusion Aerospatiale-Dassault, mais qui place Serge Dassault, peu enclin à être nationalisé, en situation de faire obstacle au projet.

Le second dossier conflictuel est celui de l'OTAN et de la défense européenne, où les positions de M. Chirac et de M. Jospin paraissent inconciliables. Le PS est opposé à la réintégration de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN, voulue par M. Chirac. Il dénonce *« une politique qui sacrifie une partie de notre autonomie de décision militaire »* et appelle *« à une relation plus équilibrée avec les Américains »*.

D'ores et déjà, des officiers français se sont installés dans les instances politiques de la structure militaire intégrée, et le ministre de la défense participe au conseil des ministres de la défense. A l'origine de la démarche de Jacques Chirac, il y a un constat : durant quatorze ans, le président de la République, François Mitterrand, s'est efforcé en vain de convaincre ses partenaires de l'Union de bâtir une défense européenne en dehors de l'OTAN. Ils n'ont jamais voulu. Aussi convaincu que son prédecesseur de la nécessité de construire un embryon de défense européenne, Jacques Chirac s'est donc résolu à le faire à l'intérieur de l'OTAN et, dans ce but, à y ramener la France.

M. Chirac a soumis la rentrée complète de Paris dans l'OTAN à l'affichage clair au sein de l'organisation d'un pilier européen, dont un des symboles doit être la présence d'un amiral européen à la tête du commandement sud de l'Alliance. Les Etats-Unis s'y opposent et, à ce jour, les négociations entre Paris et Washington sur cette affaire n'ont pas abouti. Commentaire prometteur d'un dirigeant socialiste aujourd'hui au gouvernement : *« Chirac s'est mis dans un piège, nous allons le laisser se débrouiller tout seul. »*

J. I. et Al. F.

JEAN-PIERRE MASSERET, SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

■ *« Un marathonien au sénat ! »*, s'est-il exclamé à l'automne 1983 après son élection au Palais du Luxembourg. Jean-Pierre Masseret, grand amateur de course à pied, a conduit toute sa carrière politique comme un marathon. Sa résistance lui a été bien utile car les obstacles n'ont pas manqué.

Après une première tentative aux élections législatives en 1978 contre Alice Saunier-Seïté, alors ministre des universités, il échoue une seconde fois en 1981, en pleine vague rose, alors que le PS emporte cinq des huit circonscriptions mosellanes. Celle où il est engagé est la seule qui soit toujours restée à droite au cours des vingt dernières années.

En 1983, il opte pour le Sénat. A la tête d'une liste PS-PC, il est élu avec Paul Souffrin, à l'époque maire communiste de Thionville, empêchant Jean-Marie Raush, sénateur et maire de Metz, de réaliser le grand chelem qu'il croyait possible. Son bonheur sera de courte durée. Quelques mois plus tard, le plan acier du printemps 1984 met le feu aux poudres en Lorraine. Pour manifester son désaccord, il se met en congé du PS avec les autres parlementaires socialistes mosellans.

Au début du second septennat de François Mitterrand, il espère devenir ministre des sports. C'est sans compter sur l'ouverture qui passe par Metz et voit l'entrée de Jean-Marie Rausch au gouvernement de Michel Rocard. Le coup est rude. Il commente simplement : *« Lui, c'est lui, nous c'est nous. »* En 1995, l'épisode de l'ouverture étant clos, les socialistes messins reprennent leur liberté. Après avoir envisagé de conduire une liste d'opposition à Jean-Marie Rausch, M. Masseret décide finalement de se présenter à Hayange, au coeur du bassin sidérurgique où il s'impose.

Aujourd'hui, à cinquante-deux ans, Jean-Pierre Masseret, homme de conviction qui aime *« le contact avec les gens »* devient secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, seize ans après un autre mosellan, Jean Laurain, ancien député.

Jean-Louis This

[Né le 23 août 1944 à Cusset (Allier), Jean-Pierre Masseret a une maîtrise de droit public. Il est membre du bureau national du Parti socialiste et vice-président de la commission des finances du Sénat.]

Le droit d'inventaire d'un Européen



PIERRE MOSCOVICI, MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES AFFAIRES EUROPÉENNES

■ *« Il a la tête de Fabius et il parle comme Jospin »*, disent de Pierre Moscovici ses camarades du Parti socialiste, surtout ceux qui lui reprochent une certaine morgue ou un côté intellectuel dandy. Le nouveau ministre délégué aux affaires européennes a du mal à se défaire de cette image, renforcée par sa fréquentation assidue du Café de Flore. A presque quarante ans, c'est un quadra de la « jospinie », qui a rompu précocement des lances avec François Mitterrand, réclamant, dès février 1994, *« le droit et le devoir d'inventaire »* sur le bilan. Comme son ami Jean-Christophe Cambadélis, il milite pour *« une nouvelle gauche »* regroupant autour du PS d'anciens communistes, des écologistes et des syndicalistes.

Elève à l'ENA en 1982, il y rencontre Dominique Strauss-Kahn qui devient, à beaucoup d'égards, son « maître ». C'est « DSK » qui fera connaître Lionel Jospin à « Mosco ». Une autre fidélité se tisse alors. Fils d'un sociologue et d'une analyste l'un et l'autre réputés, le jeune Moscovici entre, en 1986, dans le cénacle des experts autour de Claude Allègre. Deux ans plus tard, il rejoint M. Jospin au ministère de l'éducation nationale, comme conseiller technique puis comme chargé de mission. Il soutient Michel Rocard lors de sa prise de pouvoir, en avril 1993, semble même croire au « big bang » et préfère « DSK » à Henri Emmanuelli lorsque la question du poste de premier secrétaire se repose après la déroute des élections européennes. Par petites touches, Pierre Moscovici, pour qui le PS n'a jamais su assumer la « parenthèse » de 1983, rompt avec le « bérégovisme ». Dès février 1991, l'ancien sympathisant de la Ligue communiste révolutionnaire lance un pavé : *« Ne faisons pas de la contrainte financière l'ultime ratio de notre politique économique ! »* Dix-huit mois plus tard, il prône une rupture avec le « budgétarisme ». A défaut d'entraîner le parti derrière ses thèses modernistes, il en fait des livres : *L'Heure des choix pour une politique économique* (Odile Jacob), avec François Hollande en 1992, *A la recherche de la gauche perdue* (Calmann-Levy), en 1994, *L'Urgence, plaidoyer pour une autre politique économique* (Plon), en 1997.

Après avoir participé à la campagne présidentielle de Lionel Jospin, « Mosco » rejoint le secrétariat national, en octobre 1995, où il prend en charge les études, c'est-à-dire l'économie. En froid avec Martine Aubry et Daniel Vaillant, il est l'artisan, début 1996, de la première convention consacrée justement à l'Europe et la mondialisation. Il se tient ensuite un peu en retrait. La convention sur l'économie est confiée à Henri Emmanuelli mais il veille. Partisan du « oui » à Maastricht, sans cacher que s'il avait dû faire les mêmes choix en 1996 il aurait voté « non », il combat les positions du député des Landes en faveur d'une dévaluation du franc et concocte les quatre conditions que le PS pose alors à la mise en oeuvre de la monnaie unique. Il va même jusqu'à affirmer que dans l'hypothèse où l'euro se réaliserait sans l'Italie et l'Espagne, les socialistes s'y opposeraient.

Brillamment élu député du Doubs, le 1er juin, parlementaire européen, il a aussi été la cheville ouvrière de l'accord du 28 mai entre le PS et le SPD allemand sur l'Union européenne. A un moment où il s'imaginait encore, en cas de victoire, ministre du budget.

Michel Noblecourt

[Né le 16 septembre 1957 à Paris, ancien élève de l'ENA, Pierre Moscovici est magistrat à la Cour des comptes. Il a été conseiller technique puis chargé de mission au cabinet de Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de 1988 à 1990, avant de devenir chef du service du financement au Commissariat général du Plan (1990-1993). Il a été membre du comité directeur et du bureau exécutif du PS (1990), secrétaire national aux études (1990) et trésorier (1992-1994). Il est conseiller général du Doubs et député européen depuis 1994. Il est conseiller municipal de Montbéliard depuis 1995. Il vient d'être élu député du Doubs.]



sionné par les chiffres à la défens

tive avec l'Elysée

La revanche de l'anti-Bérégovoy

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN
ÉCONOMIE, FINANCES
ET INDUSTRIE

■ Il y a souvent eu des ministres des finances cérémonieux ou imbus de leur fonction qui ne souffraient pas que leurs collaborateurs ne leur donnent pas du *« Monsieur le ministre »*. Voire, quand c'était le cas, du *« Monsieur le ministre d'Etat »*. Avec lui, c'est moins pompeux, plus direct. Au choix : *« D. S. K. »* ou *« Strauss »*. A Bercy, il aura une compétence élargie sur d'innombrables dossiers économiques, donc une autorité qu'aucun autre ministre des finances n'a eue avant lui, à l'exception de Pierre Bérégovoy.

Dans sa nomination, il y a une forme sinon de revanche, en tout cas de symbole. Car Dominique Strauss-Kahn, c'est l'*« anti-Béré »*. Les deux hommes n'ont d'ailleurs cessé de croiser le fer. Alors que l'un régnait sur la forteresse Bercy et que l'autre présidait la commission des finances de l'Assemblée nationale, au début du second septennat de François Mitterrand, ils se sont mille fois opposés. Non pas que M. Strauss-Kahn soit un hétérorodoxe en économie : sur le fond, il n'a jamais mis en cause la politique du franc fort. Mais il n'a eu de cesse de dénoncer le dogmatisme auquel a donné lieu sa mise en œuvre, répétant qu'*« aussi étroites soient-elles nos marges de manœuvre ne nous contraignent pas à accepter l'exclusion »*.

Entre l'universitaire charmeur, agrégé d'économie, qui de longue date a rallié Lionel Jospin et Pierre Bérégovoy, l'autodidacte partisan de Laurent Fabius, que les socialistes avaient affublé du méchant sobriquet de *« Pinay de gauche »*, les joutes ont été innombrables. Se soupçonnant mutuellement – l'un d'être un libéral échevelé faisant le lit du chômage, l'autre d'être un keynésien masqué désireux de laisser filer les déficits –, ils ont été les deux têtes de proue de la « guéguerre » socialo-socialiste de la fin des années 80, portant un jour sur l'avenir du système de retraite, le lendemain sur la fiscalité de l'épargne ou celle du patrimoine.

Habile homme, M. Bérégovoy a fini par comprendre qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de clore le bec à son opposant que de l'associer à la mise en œuvre de la politique qu'il dénonçait. A la tête d'un gigantesque ministère, en 1992, celui que l'on appelait à l'époque *« super-Béré »* a donc suggéré – et obtenu – d'Edith Cresson que l'impertinent soit placé sous sa tutelle directe, en qualité de ministre délégué à l'industrie. Solidarité gouvernementale oblige, M. Strauss-Kahn s'est donc tu un moment. Lui que l'on disait brillant, mais un brin dilettante, s'est plongé dans sa mission et a fait peu parler de lui. En tout cas, il a cessé d'animer des controverses publiques sur la politique économique suivie.

UN DES EXPERTS DU PROGRAMME

Les convictions de Dominique Strauss-Kahn n'ont pas changé. Quand la traversée du désert de la deuxième cohabitation a pris fin, il s'est placé au service de Lionel Jospin, pour lui apporter son expertise économique lors de l'élection présidentielle, puis lors des dernières élections législatives. La plate-forme du PS que le gouvernement va mettre en œuvre porte sa patte. On y trouve nombre des idées qu'il a longtemps défendues, aux côtés de François Hollande ou de Pierre Moscovici, et qui, en d'autres temps, étaient jugées hétérodoxes : la relance prudente par les salaires aussi bien que l'alourdissement de la fiscalité sur le patrimoine... C'est le paradoxe de son histoire. Après avoir si souvent sonné la charge contre la forteresse Bercy, il en devient le grand patron. C'est, en quelque sorte, l'ère *« super-D. S. K. »* qui commence...

Laurent Mauduit

[Né le 25 avril 1949 à Neuilly-sur-Seine, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut de statistiques des universités de Paris, agrégé en sciences économiques, Dominique Strauss-Kahn est, au début de sa carrière, professeur d'économie à l'université Paris-X. Elu député de Haute-Savoie en 1986 puis député du Val-d'Oise en 1988, il est président de la commission des finances de l'Assemblée nationale de 1988 à 1991, avant de devenir ministre de l'industrie et du commerce extérieur dans les gouvernements d'Edith Cresson puis de Pierre Bérégovoy. Maire de Sarcelles depuis 1995, il vient d'être élu député du Val-d'Oise.]

Une battante joyeuse prête à relever les défis



DOMINIQUE VOYNET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET ENVIRONNEMENT

■ Elle ne voulait pas y aller, elle y va quand même. Dominique Voynet, porte-parole des Verts, déclarait, au soir du 1er juin, qu'elle était agacée qu'on lui demande sans cesse si elle allait être ministre, si ça lui faisait plaisir, quel genre de ministère elle aimerait avoir, toutes questions qu'elle jugeait prématurées. Oui, ça lui ferait sûrement plaisir, car elle est un être humain comme les autres, pas plus à l'abri des ivresses et des prestiges, mais de bons amis sauraient la ramener sur terre. En tout cas, elle ne voudrait pas d'un ministère de consolation, genre environnement, pas un hochet pour Vert méritant.

En réalité, elle ne désirait aucun ministère, parce que avec huit élus on a tout intérêt à rester à l'Assemblée nationale. Elle ne voulait pas perdre le contact avec les Dolois, ni qu'ils puissent se dire qu'elle s'était servie d'eux comme d'un tremplin. Il ne faut donc pas voir dans sa nomination une trahison de ses convictions mais, plus vraisemblablement, la capacité de persuasion de Lionel Jospin, qui voulait dans son gouvernement des femmes et des chefs de parti. Avec Dominique Voynet, il a les deux, et un peu plus.

A trente-neuf ans, elle fait partie du sang neuf de l'Assemblée. Franc-comtoise de naissance, à Montbéliard, et par ses études, à Belfort et à Besançon, de mère institutrice CFDT et de père socialiste tendance Chevènement, elle a travaillé à l'hôpital de Dole comme médecin-anesthésiste, suivant un parcours classique pour quelqu'un qui n'avait que dix ans en mai 68 : militante écologiste, antinucléaire, antibéton, pour la libération de la femme – elle a eu deux filles, l'une très tôt, à dix-neuf ans, l'autre assez récemment – et tiers-mondiste.

Ce n'est pas pour autant une accro du « ni-ni », de cette écologie ni de droite ni de gauche. Dès le départ, son écologie se marie avec les idées socialistes. Le mouvement ouvrier lui paraît l'allié naturel, un allié dont le programme doit être ressourcé. En 1981, elle soutient Brice Lalonde pendant la campagne présidentielle. En 1984, elle fait partie du noyau fondateur des Verts. En 1989, elle devient conseillère municipale de Dole et secrétaire générale du groupe des Verts au Parlement européen. Sa prise de pouvoir passera par la mise à l'écart d'Antoine Waechter et par l'ancrage à gauche des Verts, concrétisé par un accord avec le Parti socialiste.

DES OBJECTIFS À REMPLIR

Mme Voynet est une battante, tonique et joyeuse. Il ne faut pas la défier étourdiment. Vexée, dans son adolescence, de n'être que la deuxième de sa famille à la nage, elle décide de se battre et devient championne de Franche-Comté. Sa fille aînée lui dit un jour qu'elle ne serait pas capable de se teindre en blonde si elle était élue aux régionales de 1992 ? Elle est blonde depuis, et ça lui va bien. Ce beau tempérament, ce mélange de force et de charme, ne va pas sans quelques colères bien senties. Ainsi, lorsque son plus récent adversaire, Gilbert Barbier, n'a rien trouvé de mieux que de lui reprocher par tracts de vouloir interdire la pêche et la chasse, et d'être archaïque parce qu'elle prétendait lutter contre le sexisme.

En devenant ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Mme Voynet saisit une occasion inespérée de remplir l'un des objectifs de sa campagne : l'abandon du projet de grand canal Rhin-Rhône, dont M. Barbier était le défenseur. Déjà, cette écologiste fait le bonheur des télévisions, gourmandes de son image. Attention de ne pas nous la figer ! Attention aussi, en la montrant trop, de ne pas nous rendre un peu plus insupportables les vieux hommes gris qui encombrent encore les écrans.

Michel Braudeau

[Née le 4 novembre 1958 à Montbéliard (Doubs), diplômée de la faculté de médecine de Besançon, médecin-anesthésiste de 1985 à 1989, Dominique Voynet est, depuis 1991, porte-parole nationale des Verts. Elle a été candidate à l'élection présidentielle de 1995. Conseiller municipal de Dole depuis 1989, elle a été conseiller régional de Franche-Comté de 1992 à 1994 et député européen pendant un mois, en décembre 1991.]

Aménagement du territoire et environnement : concilier l'inconciliable

AU NOM du RPR, Patrick Stefanini juge l'attelage *« contradictoire »*. L'environnement et l'aménagement du territoire, désormais réunis sous la même houlette ministérielle, celle de l'écologiste Dominique Voynet, ont effectivement rarement fait bon ménage. Traditionnellement, l'approche environnementale ne privilégie-t-elle pas une démarche « conservatrice » de la nature, peu ou prou ancrée sur le passé, alors que l'aménagement vise au contraire à modifier l'environnement dans le sens d'une modernisation du territoire, quitte parfois à « déménager » celui-ci ? Lionel Jospin et les Verts font ensemble le pari inverse de concilier ce qui paraît inconciliable : l'espace protégé et le bulldozer. L'espace que nous habitons obéit en effet à une double nécessité : celle, d'abord, de la protection des ressources naturelles, hors desquelles aucun développement durable ne sera possible ; celle, ensuite, de l'entretien et de l'adaptation progressive de l'environnement en fonction des besoins de l'homme.

ANALYSE

La question des compétences sur l'équipement et les transports promet d'être épineuse

La mise en œuvre d'une synergie, le pari fait sur celle-ci pour provoquer une dynamique propre à réduire la fracture territoriale, à favoriser les activités économiques tout en conservant à chacun un cadre de vie acceptable, ont toujours constitué le credo des Verts. Lionel Jospin et le Parti socialiste s'y sont ralliés sans difficultés. Lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1995, M. Jospin prévoyait déjà de créer un grand ministère regroupant l'environnement et l'aménagement du territoire. Engagement renouvelé dans l'accord politique passé avec les Verts en janvier 1997, avant les élections législatives.

DEUX CONCEPTIONS

La chose est donc faite aujourd'hui avec le ministère confié à Dominique Voynet, mais elle reste à moitié faite. L'environnement et l'aménagement du territoire peuvent n'être que des mots s'ils ne s'accompagnent pas de moyens administratifs et financiers adaptés à leur ambition. Sur ce point – décisif –, on a des raisons d'être circonspect. Les puissances opérationnelles en la matière sont principalement constituées par les transports et l'équipement. Or, les compétences sur ces deux poids lourds échappent à Dominique Voynet. Contrairement à l'accord de janvier 1997, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement n'étend pas son autorité jusqu'aux routes, rails, canaux, ports, aéroports et autres infrastructures lourdes. Jean-Claude Gayssot, pour le PCF, détient ce ministère.

Les deux ministères, qui vont être amenés à travailler ensemble, ne sont pas à égalité : 3,5 milliards de francs de budget – au titre de la loi de finances pour 1997 du gouvernement Juppé – pour l'environnement et l'aménagement du territoire ; vingt fois plus pour le ministère de l'équipement et des transports. Environ 2 500 fonctionnaires d'un côté ; plus de 100 000 de l'autre.

La politique ne se résume pas, cependant, à une affaire de comptabilité ou de divisions. Dominique Voynet, forte d'une conviction partagée avec le premier ministre, cherchera à avoir un rôle politique, d'incitation et de régulation. Mais Jean-Claude Gayssot se cantonnera-t-il dans un rôle technique ? D'autant que la culture des directions administratives qu'il coiffe n'est pas particulièrement écologique. Comment, par exemple, la puissante direction des routes avalera-t-elle la couleuvre du moratoire sur le programme autoroutier ?

Le profil politique du ministre des transports ne risque-t-il pas, par ailleurs, de provoquer un face-à-face tendu avec Dominique Voynet ? Le Parti communiste français a sans doute beaucoup changé mais, culturellement, il reste très attaché à l'image d'un progrès libérateur à coups d'infrastructures lourdes. Il n'en est peut-être plus à l'âge des *kombinats* mais, que l'on sache, il n'a pas renoncé aux autoroutes et à l'énergie nucléaire. La mue qui va, ici, lui être demandée sera redoutable.

Jean-Paul Besset

CHRISTIAN SAUTTER
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉ DU BUDGET

■ Christian Sautter a finalement été appelé au secrétariat d'Etat au budget, rattaché au super-ministère de Dominique Strauss-Kahn. Il avait été un temps pressenti pour devenir le directeur de cabinet de Lionel Jospin à Matignon. Agé de cinquante-sept ans, cet inspecteur des finances, économiste de formation, polytechnicien, ancien administrateur de l'Insee, avait, lors de la campagne présidentielle de 1995, participé de près au chiffrage du programme économique du candidat socialiste.

Spécialiste du Japon, M. Sautter connaît parfaitement les rouages de l'Etat : il fut secrétaire général adjoint de l'Elysée, de 1982 à 1985 et de 1988 à 1990, et préfet de la région Ile-de-France, de 1990 à 1993. A ce dernier poste, il a su montrer une obstination tempérée d'humour et de relativisme lorsqu'il négociait avec les élus RPR du conseil régional l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement.

Détestant les combats d'appareil et cultivant la discrétion – on le surnomme « la carpe » –, Christian Sautter a mis depuis bientôt vingt ans son expertise au service du PS. De 1985 à 1988, Lionel Jospin lui confie l'animation du « groupe des experts » du parti. Il participera à l'organisation de la campagne présidentielle de 1988. Depuis 1995, il est l'un des conseillers les plus écoutés de Lionel Jospin.

François Bonnet

[Né le 9 avril 1940 à Autun (Saône-et-Loire), Christian Sautter, polytechnicien, est haut fonctionnaire au commissariat au plan (1973-1981). Il rejoint l'Elysée en 1981 où il est secrétaire général adjoint (1982-1985 puis 1988-1990). Préfet de la région Ile-de-France (1991-1993), il est inspecteur général des finances depuis 1985.]

JACQUES DONDOUX
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
COMMERCE EXTÉRIEUR

■ Radical-socialiste ? Rarement étiquette aura mieux collé au personnage. Jacques Dondoux, maire de Saint-Agrève, conseiller général de l'Ardèche, élu dimanche député de la 2e circonscription de ce département devient, par surprise, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. On le croyait retiré, à soixante-six ans, dans la région de son cœur, enclavée, rude, rurale, sèche et chaleureuse. Mais il n'avait pas coupé les ponts. De formation scientifique (X-télécoms), de profession aussi (ingénieur), mais il n'a jamais su résister aux plaisirs de la politique, à sa façon, un peu serpentine, toujours maligne, « rad-soc ».

Jacques Dondoux a fait carrière aux PTT, dans ce qu'on appelait la direction générale des télécommunications, devenue France Télécom. En 1971, il accède à la direction du Centre national d'étude des télécommunications (CNET), un marche-pied vers la direction générale. Mais, en 1975, Valéry Giscard d'Estaing nomme son rival Gérard Théry. La victoire socialiste de 1981 sonnera la revanche. Il remplace Gérard Théry et prolonge la modernisation du réseau. Mais ce n'est pas sans heurts. Louis Mexandeau, ministre, jure maintes fois de le remplacer. La droite le fera en 1986.

Eric Le Boucher

[Né le 16 novembre 1931 à Lyon, Jacques Dondoux est polytechnicien et ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Il a été directeur du Centre national d'étude des télécommunications (1971-1974) et directeur général des télécommunications (1981-1986). Conseiller général de l'Ardèche depuis 1988, conseiller municipal d'Annonay de 1989 à 1995, il est maire de Saint-Agrève depuis 1995.]

MARYLISE LEBRANCHU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
PME, COMMERCE ET ARTISANAT

■ L'allure sèche, la voix atténuée par le tabac, elle court plutôt qu'elle ne marche, Mme le maire de Morlaix, nouveau député du Finistère. Sa jolie ville est à gauche et, alentours, les agriculteurs votent plutôt à droite. Ce n'était pas gagné d'avance.

Mme Lebranchu est une femme de terrain. Pragmatique dans sa défense de l'environnement, elle est, en même temps, chatouilleuse sur le chapitre du développement local. Elle sait ne pas prendre à rebrousse-poil éleveurs et légumiers, qu'elle connaît bien. *« Je vais souvent dans les rassemblements d'agriculteurs, ils sont moins aseptisés que nos réunions politiques »*, dit-elle. En 1973, elle était chargée d'études pour une structure d'aménagement du Nord-Finistère, alors présidée par Alexis Gourvennec. La cohabitation entre cette forte tête du syndicalisme agricole et la socialiste fille de militant socialiste, ne fit pas de vague.

En 1978, elle devient attachée parlementaire de Marie Jacq, député PS de Morlaix. Marylise Lebranchu l'évoque souvent, comme elle parle d'Edith Cresson ou des femmes qui grignotent tranquillement les petites communes de cette terre austère et pieuse du Léon. C'est *« Martine »* qu'elle cite le plus souvent, Martine Aubry bien sûr.

Martine Valo

[Née le 25 avril 1947 à Loudéac (Côtes-d'Armor), a été assistante parlementaire de Marie Jacq, député (PS) du Finistère, de 1978 à 1993. Elue conseiller municipal de Morlaix en 1983, puis maire en 1995, conseiller régional en 1986, elle préside la communauté de l'agglomération de Morlaix depuis fin 1995. Elle vient d'être élue député du Finistère.]

CHRISTIAN PIERRET
SECRÉTAIRE D'ETAT
CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

■ Lorsqu'un homme politique est appelé au gouvernement, il est rare qu'il en soit mécontent. Christian Pierret, lui, doit exulter. D'abord, parce qu'il n'a jamais été ministre sous les deux septennats de François Mitterrand. Ensuite, parce que sa nomination dans un gouvernement dont le premier ministre affiche son souci de moraliser la vie politique revient à laver son honneur : mis en cause, à tort, dans une affaire de faillite frauduleuse, en 1987, il devra attendre neuf ans que son innocence soit reconnue. Entretemps, son nom jeté en pâture à l'opinion, il perd son siège de député en 1993, même s'il est réélu, en 1995, maire de Saint-Dié (Vosges). Il a évoqué cette expérience traumatisante dans un article publié par *Le Monde* du 30 mars 1996, « Le drame du présumé coupable ».

L'ancien membre du Ceres de Jean-Pierre Chevènement, devenu un député brillant, spécialiste des questions budgétaires, cet homme de terrain très actif dans une région écononomiquement sinistrée va pouvoir reprendre le fil d'une carrière interrompue par quatre ans d'une parenthèse très mal vécue.

Jean-Louis Andreani

[Né le 12 mars 1946 à Bar-Le-Duc (Meuse), ancien élève de l'ENA, Christian Pierret a commencé sa carrière en 1972 au ministère de l'économie et des finances, avant de rejoindre la Cour des comptes en 1976. Adhérent du PS depuis 1971, il est élu député PS des Vosges en 1978, réélu en 1981, 1986 et 1988 mais battu en 1993. Il a retrouvé son siège aux élections des 25 mai et 1er juin. De 1981 à 1986, Christian Pierret a été rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. Il est maire de Saint-Dié, dans les Vosges, depuis 1989.]

Un vétéran habile et tenace



LOUIS LE PENSEC
AGRICULTURE
ET PÊCHE

■ Celui que tous les Cornouaillais appellent affectueusement « le grand Louis » n'a jamais connu l'échec dans une consultation électorale directe depuis son entrée en politique, il y a plus d'un quart de siècle. Maire de la petite commune de Mellac, près de Quimperlé, dans le Finistère, en 1971, il devient député deux ans plus tard et conseiller général en 1976, et sera constamment réélu, même en 1993, où il sauve son siège à l'Assemblée, empêchant la droite de réaliser le grand chelem dans le département.

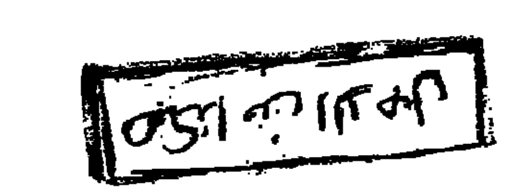
Une telle longévité suppose habileté et ténacité. Louis Le Pensec, ce rocardien pur sucre, ne manque ni de l'une ni de l'autre. Son caractère social et son humour lui avaient valu, lors de ses études, le titre de *« doyen de la faculté de folklore et de sciences hilares »*. Il apparaît à présent à ses interlocuteurs comme un homme *« qui rassure et qui sait calmer le jeu »*. Il en fit la démonstration, notamment, en 1988. Nommé ministre des départements et territoires d'outre-mer par Michel Rocard, au lendemain du drame d'Ouvéa, il sera l'un des principaux artisans des accords de Matignon. Son départ, après cinq ans à la tête de ce ministère – encore un record –, fut unanimement regretté.

En lui confiant le ministère de l'agriculture et de la pêche, Lionel Jospin a joué la sécurité. Qui saurait mieux calmer, le cas échéant, l'inquiétude, parfois la colère des pêcheurs bretons, qu'un autre Breton, parlant couramment leur langue et issu du même milieu social. De plus, Louis Le Pensec a été, en 1981, le premier titulaire du tout nouveau ministère de la mer créé par François Mitterrand et, à ce titre, l'un des pères de l'Europe bleue. Patient, obstiné, sachant écouter et excellant dans les relations humaines, le maire de Mellac est aussi à l'aise dans les palais de la République que sur les champs de foire. Là encore, ses talents seront utiles, tout comme ses attaches paysannes. Eloigné des responsabilités ministérielles depuis quatre ans, il aura l'occasion, dans les prochains mois, de prouver qu'il n'a pas perdu la main.

Jean Le Naour

[Né le 8 janvier 1937 à Mellac (Finistère), Louis Le Pensec a commencé sa carrière, en 1963, comme attaché de direction à la Snecma puis à la Saviem, avant de choisir la politique. Elu maire de Mellac en 1971, puis député du Finistère en 1973, il devient, la même année, délégué auprès du premier secrétaire du PS, François Mitterrand. Depuis 1976, il est constamment réélu conseiller général du Finistère. Ministre de la mer entre mai 1981 et mars 1983, il retrouve son siège de député en 1983 puis rejoint à nouveau le gouvernement dans le second septennat de François Mitterrand, comme ministre des départements et territoires d'outre-mer (1988-1993), à quoi s'ajoutent les fonctions de porte-parole du gouvernement entre 1989 et 1991. En 1993, il est l'un des rescapés de la déroute socialiste.]





L'ami tectonique du premier ministre



CLAUDE ALLÈGRE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

■ Un esprit pointu dans un corps rond, une grosse tête qui ne s'embarrasse pas d'académisme – même s'il siège à l'Académie des sciences –, un bourreau de travail plutôt sérieux doublé d'un conteur d'histoires désopilant, un *« malgré lui »* de la politique qui dit chaque fois qu'on ne l'y reprendra plus, Claude Allègre est un personnage.

Couvert de gloire scientifique pour ses travaux de géochimie (il a reçu la médaille d'or du CNRS, et surtout le prix Crafoord, considéré comme un équivalent du Nobel), incollable sur la datation de chaque pli du manteau terrestre, ce chercheur qui trouve est aussi un fidèle au culte de l'amitié. Et son ami, c'est Jospin. Leurs liens se sont noués à la fin des années 50, à la cité universitaire d'Antony, lorsque ensemble ils jouaient au basket-ball et assistaient impuissants à l'enlisement de la gauche molletiste dans la guerre d'Algérie.

A cette époque, Allègre était le plus militant des deux, et Jospin le moins sûr de lui. Ils se sont perdus de vue, le premier apprivoisant la planète Terre, pendant que le second suivait l'étoile Mitterrand dans une galaxie socialiste en pleine recomposition après le congrès d'Epinay de 1971. Lorsque, en 1981, Lionel Jospin devient premier secrétaire du parti à la rose, il arrache son vieux copain aux plaques tectoniques pour lui confier la direction du groupe des experts du PS.

Ceux qui s'y frottent s'y piquent un peu. Fils d'un professeur de sciences-nat de l'Hérault, connu pour ses faits de Résistance, Claude Allègre a eu l'habitude, depuis l'enfance, qu'on lui parle les yeux dans les yeux. Il fait volontiers de même avec les esprits creux, ou les ambitieux à la petite semaine. L'homme ne place pas sa bonne éducation dans l'hypocrisie. S'il n'est pas content, il part. Comme en 1985, au lendemain du Congrès de Toulouse (mais cette fois, Jospin le rattrape) ; comme en 1992, où il quitte le bureau exécutif du PS (cette fois, Jospin le suivra...). Entre-temps, les deux hommes ont oeuvré de concert à l'éducation nationale. Lionel Jospin était ministre, Claude Allègre conseiller spécial, *« vice-ministre »* entendait-on alors, tant il a mis d'énergie, à bousculer une institution déprimée, à reconstruire des universités, à soutenir la recherche. Au passage, il aura déployé la même énergie, sinon le même talent, pour soutenir son ami Jospin dans les pires bagarres du Parti socialiste, bataillant des nuits entières, avant le funeste congrès de Rennes, pour rallier quelques mandats ou conquérir une fédération.

La bataille des idées faisant moins de dégâts, le scientifique s'est fait le chantre du partage (du pouvoir d'achat, de l'emploi), raillé par Michel Rocard (*« Il ne suffit pas de parler de philosophie du partage pour transformer les règles du jeu économique »*). Ce rôle de tête pensante, le professeur Allègre, devenu président du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), le reprendra en 1995 au service du candidat Jospin, mettant la main à son programme, jamais à court de conseils, iconoclaste tendance brouillonne. Surprenant et polémique lorsque, dans le débat sur les dangers de l'amiante à Jussieu, où il a ses bureaux, il affirme que ce matériau, à cet endroit-là, est inoffensif. Evincé de la présidence du BRGM en avril dernier, il se retrouve à nouveau libre pour épauler le premier des socialistes. *« Si la gauche gagne, je ressentirai beaucoup de gravité et de responsabilité »*, nous confiait-il à la veille du second tour des législatives. *« Il ne faudra surtout pas décevoir. La situation est tellement dégradée. Et puis on voit le spectre derrière, il y a des coins paumés où le Front national est à 32 % ! »*. Le 1er juin, Claude Allègre devait partir voter dans son village de l'Hérault, à Ceilhes, là où son père fut maire. *« Si on me demande de faire quelque chose, je ne pourrai pas refuser... »*

Eric Fottorino

[Né le 31 mars 1937 à Paris, Claude Allègre est docteur ès sciences physiques. Professeur d'université depuis 1970, il a notamment été directeur du laboratoire de géochimie et de cosmochimie des universités Paris-VI et Paris-VII, et directeur de l'Institut de physique du globe de 1976 à 1986. Il a été conseiller de Lionel Jospin de 1988 à 1992, lorsque ce dernier était ministre de l'éducation nationale. Il a été élu député européen en 1989, puis conseiller régional en Languedoc-Roussillon en 1992. Il a été président du conseil d'administration du Bureau de recherches géologiques et minières de 1992 à 1997].

Alsacienne et anti-Front



CATHERINE TRAUTMANN
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

■ L'Alsace attendait depuis longtemps un grand ministère pour l'un des siens. Chaque constitution de gouvernement était une déception amèrement ressentie. A l'exception de Jean-Marie Bockel (PS), qui fut ministre du commerce et de l'artisanat dans la dernière année du cabinet de Laurent Fabius, les Alsaciens n'avaient pas obtenu un portefeuille à part entière depuis des lustres.

C'est une socialiste, Catherine Trautmann, qui leur donne enfin satisfaction et de quelle manière : ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement. Cette région de droite – le PS n'avait obtenu aucun siège aux législatives de 1993 et il a gagné trois circonscriptions sur seize le 1er juin – le doit à la pugnacité du maire de Strasbourg.

Pourtant, il n'a tenu qu'à un fil que l'Alsace se désole, une fois de plus, sur le sort qui lui est réservé par Paris. Si Catherine Trautmann a passé à chaque fois l'obstacle des municipales sans encombre – élue contre toute attente en 1989 et réélue au 1er tour en 1995 – elle a toujours eu de sérieuses difficultés à négocier les législatives.

Battue en 1988 pour 120 voix, alors qu'elle était depuis trois semaines secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées et des handicapés, elle quitte le gouvernement de Michel Rocard. Elle se console en devenant parlementaire européen en juin 1989, et évite de se présenter au scrutin de 1993, considérant qu'elle ne peut se permettre de se faire battre avant les municipales de 1995. Misant sur un enracinement local fort, avant de tenter d'acquérir une dimension nationale, elle attend son heure. Elle gagne définitivement la bataille du tramway contre la droite alsacienne qui avait fait de ce dossier son principal point d'attaque. Elle n'en parle jamais mais elle veut sa revanche aux législatives.

Lorsqu'elle était arrivée *« par hasard »* au Palais-Bourbon à l'occasion des législatives à la proportionnelle de 1986, elle avait *« découvert »* combien elle avait *« envie de ça »*. Jean-Marie Le Pen lui donne l'occasion de donner toute sa mesure en venant la défier à Strasbourg.

Farouchement hostile aux thèses du FN, le maire organise le front du refus. Les congressistes de l'extrême droite se réunissent pendant le week-end de Pâques sous la protection de la police pendant que 50 000 personnes manifestent dans les rues de la ville pour crier leur colère contre le mouvement de M. Le Pen.

Divine surprise pour Catherine Trautmann : Jacques Chirac dissout l'Assemblée. Elle tient sa revanche. Elle se présente dans une circonscription qui n'a jamais élu un candidat de gauche depuis la Libération. Confiante malgré tout, elle est déçue par le résultat du premier tour : huit points d'avance seulement sur le candidat de droite, celui du FN étant éliminé. Les amis de M. Le Pen – qui avait promis de faire tomber la tête *de « Catherine la rouge »* – font tout de même ce qu'il faut pour la faire battre. Elle est élue de justesse : 99 voix d'avance.

Peu importe le score, à quarante-six ans, deux décennies après être entrée au PS au côté de Michel Rocard, elle a gagné son pari. Grâce à son *« éducation protestante »* qui lui a appris *« la volonté et l'attention aux autres »*. Grâce à ses recherches sur sainte Salomé, *« celle qui accouche les enfants et la pensée »*, qui l'ont familiarisée avec la *« patience »*.

Marcel Scotto

[Née le 15 janvier 1950 à Strasbourg, Catherine Trautmann est titulaire d'une maîtrise de théologie protestante de l'université des sciences humaines de Strasbourg. Entrée au Parti socialiste en 1977, elle est militante dans le courant Rocard. Elle est élue conseiller municipal d'opposition à Strasbourg en 1983. Elue député du Bas-Rhin en mars 1986, elle est brièvement secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales, chargée des personnes âgées et des handicapés (mai-juin 1988). Mais elle est battue aux élections législatives de juin 1988, et quitte le gouvernement. Elle préside alors la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (novembre 1988-novembre 1989). Elle est élue maire de Strasbourg en mars 1989 et devient également présidente de la communauté urbaine de Strasbourg. Elle est réélue à la mairie au premier tour de juin 1995. Elle est député européen (groupe socialiste) depuis juin 1989. Elle vient d'être élue député du Bas-Rhin.]

Bataille budgétaire en vue rue de Grenelle

CLAUDE ALLÈGRE hérite de François Bayrou, son prédécesseur de la rue de Grenelle, le même ministère *« de la maternelle au Collège de France »*, incluant l'enseignement scolaire, supérieur et la recherche à laquelle a été adjointe la technologie, un de ses thèmes de prédilection. Là s'arrête le rapprochement. Car le *« vice-ministre de l'éducation »* qu'il fut auprès de Lionel Jospin, de 1988 à 1992, a bien l'intention de redonner à la formation la *« priorité nationale »* qu'elle avait, en partie, cessé d'être précédemment.

ANALYSE

Le nouveau ministre pense que « l'Etat dépense mal » et veut « remettre à plat les financements publics »

Durant la campagne des législatives, le nouveau ministre l'a confirmé : *« S'il est un secteur qui doit être protégé des coupes budgétaires et dans lequel on doit créer des emplois, c'est l'éducation et la recherche. »* En y ajoutant une nuance de taille : *« Je suis de ceux qui pensent que l'Etat dépense mal (...) et qu'il y a lieu de remettre à plat les financements publics. »*

Les syndicats d'enseignants et d'étudiants sont prévenus qui, dès la nomination de M. Allègre, ont pris date pour la préparation du prochain « collectif » budgétaire. Les socialistes ont, il est vrai, pris des engagements de rupture avec la politique antérieure : abandon des suppressions de postes dans les premier et second degrés, mesures d'urgence dans les zones difficiles, relance d'une politique ambitieuse pour l'université et la recherche... Le style de M. Allègre ne devrait pas se satisfaire de ces âpres batailles budgétaires ni d'obscures négociations avec les organisations syndicales habituées à la cogestion du *« ministère de l'impossible »*, selon la formule de Lionel Jospin. Son ambition ne saurait se cantonner à reprendre les chantiers interrompus dans l'enseignement supérieur depuis son départ en 1992.

Si l'université et la recherche demeurent ses priorités, la *« bataille de l'intelligence »* qu'il a décidé d'engager ne se limitera pas aux amphithéâtres et aux laboratoires. A de multiples reprises, Claude Allègre a fait savoir ce qu'il pensait des programmes scolaires trop lourds, de l'hégémonie des mathématiques, du rôle des enseignants, de la place de l'éducation dans les quartiers en difficutés.

LES ATOUTS DU NOUVEL ATTELAGE

Le tandem constitué par Claude Allègre et Ségolène Royal réussira-t-il pour autant à manoeuvrer le « paquebot » de la rue de Grenelle, qui reste l'un des « monstres » de l'Etat ? Estimeront-ils, comme Roger Fauroux, qu'il y a urgence à moderniser une administration héritée de Napoléon ? Comment réagiront-ils aux aléas de ce ministère, qui voit un jour les explosions de violence dans les collèges de banlieue, se trouve le lendemain aux prises avec les chinoiseries de titularisation d'un corps de professeurs et le surlendemain confronté à des mouvements de rue ?

Même si le choc de ces deux fortes personnalités s'annonce détonnant, le nouvel attelage de la rue de Grenelle dispose de quelques atouts.

A Matignon, il bénéficie d'un relais efficace avec Olivier Schrameck, le directeur de cabinet du premier ministre. Ajoutée à la stature scientifique de M. Allègre, la dimension politique de Ségolène Royal constitue un avantage. Contrairement à l'éphémère secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire de M. Bayrou, Françoise Hostalier, qui s'était signalée par quelques initiatives maladroites ou insignifiantes, Mme Royal a depuis longtemps fait la preuve de sa pratique politique et de sa pugnacité.

La nouvelle équipe risque bien sûr de buter sur quelques obstacles. Quittant le pouvoir en 1993, la gauche n'avait pas eu le temps de digérer tous les effets de l'éclatement de la FEN, un de ses « piliers » naturels. Arrivant sur des décombres, M. Bayrou avait favorisé l'émergence d'une nouvelle force syndicale, la FSU (Fédération syndicale unitaire), devenue largement majoritaire. L'attitude des deux ministres à l'égard des syndicats sera vite testée.

Aucun d'eux n'ignore l'urgence des problèmes : la situation des maîtres auxiliaires, les fermetures de classes, la deshérence des ZEP (zones d'éducation prioritaires), la lutte contre l'illettrisme et l'échec scolaire, sans oublier la polémique déjà engagée sur le désamiantage de Jussieu... Conscients du « lieu stratégique » que constitue l'école, le ministre et son ministre délégué se donneront-ils les moyens d'une politique éducative cohérente avec les objectifs du nouveau gouvernement de Lionel Jospin, en faveur de l'emploi des jeunes ou de la lutte contre la pauvreté ?

L'enjeu est de taille lorsque l'on connaît les attentes, les espoirs et aussi les déceptions qui pèsent aujourd'hui sur l'éducation.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

A l'école, la favorite des magazines



SÉGOLÈNE ROYAL
MINISTRE DÉLÉGUÉ, CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

■ Oh ! Bien sûr, ce n'est pas le prestige politique espéré de la présidence de l'Assemblée nationale. Mais c'est à coup sûr le ministère du journal télévisé de 13 heures et des magazines familiaux et féminins. Faisons confiance à Ségolène Royal. En quelques mois, elle va faire pâlir d'envie Guy Drut et sa cote de popularité.

Elle sera partout, en mots et en images. Dans les préaux d'école, pour défendre l'aménagement des rythmes scolaires ; le jour de la rentrée, pour accompagner, sous l'oeil des photographes et des caméras, ses quatre enfants dans leurs classes respectives ; au printemps et à l'automne pour s'indigner du changement d'heure ; et sur les plateaux de télévision chaque fois, c'est-à-dire souvent, qu'il faudra dénoncer la violence à l'école ou dans les feuilletons. Tout cela, elle sait le faire mieux que personne et elle l'a déjà prouvé.

Agaçante Ségolène. Au Parti socialiste, elle en irrite plus d'un avec ses « coups ». On ironise lorsqu'elle offre à *Paris Match*, en 1993, les photos des premières heures de son quatrième enfant, on la raille quand elle quitte le palais de l'Elysée dans une voiture électrique, on médit encore le jour où elle se rend à la garden-party de l'Elysée un cabas à la main pour vanter les mérites du fromage de chèvre de sa circonscription, ou encore lorsque cette Lorraine défile en costume traditionnel poitevin à une fête de village.

Voilà pour le côté toc. Mais Ségolène Royal sait aussi se montrer une redoutable politique. En 1988, l'ancienne conseillère de François Mitterrand débarque, sur consigne présidentielle, à la préfecture de Niort, quelques heures avant la clôture des candidatures pour les élections législatives. Et ça marche. Quelques semaines plus tard, elle est élue député des Deux-Sèvres.

A son actif, une appellation d'origine contrôlée pour le Chabichou, l'inscription du Marais poitevin à l'ordre des « grands travaux » du président, et le détournement du parcours de l'autoroute. A son passif, une guerre sans merci avec le maire socialiste de Niort, René Bellec, des batailles militantes épiques au sein de la fédération départementale pour en arracher le contrôle, et même une triangulaire sauvage aux dernières élections municipales de 1995 contre M. Bellec, qui la laisse, pour une fois, vaincue.

Entre-temps, elle s'est offert d'autres inscriptions au tableau d'honneur politique : tête de liste de son département pour les élections régionales de 1992, elle mène la vie dure au président (UDF) de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin. La même année, elle est élue conseiller général et, un an plus tard, alors que la tourmente s'abat sur les sortants socialistes, elle est le député le mieux réélu de son camp.

Cela ne lui suffit pas. Elle remplit ses longues journées de parlementaire d'opposition en bûchant le concours d'avocat au barreau de Paris et, bien sûr, le réussit. Mais elle ne néglige pas, loin de là, le combat politique à l'Assemblée nationale et reste parfois bien seule, sur les bancs du groupe socialiste, lorsqu'il faut guerroyer avec la majorité UDF-RPR.

Elle trouve encore le temps de publier, à l'automne 1996, son troisième livre, *La Vérité d'une femme*, après *Le Printemps des grands-parents* et *Ras-le-Bol des bébés zappeurs*. Elle y parle quasiment de tout, des femmes, du chômage, de l'éducation, de la violence à l'école, des droits de l'homme, du sous-développement, de l'environnement et même de l'alimentation. Bref, un vrai dictionnaire de ses ambitions ministérielles, dans lequel il ne restait plus qu'à puiser.

Pascale Robert-Diard

[Née le 22 septembre 1953 à Dakar (Sénégal), Ségolène Royal est diplômée de l'IEP de Paris et de l'ENA. Conseiller administratif de Paris, elle est nommée, en 1982, chargée de mission à la présidence de la République pour les affaires sociales et l'environnement. Elue député des Deux-Sèvres en 1988, elle est nommée ministre de l'environnement dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy en 1992. Réélue en 1993 et en 1997, elle est également conseiller général du canton de La Mothe-Saint-Héray depuis 1992 et conseiller municipal de Niort depuis 1995. Depuis mai 1994, Mme Royal est avocat au barreau de Paris.]

Une communiste ouverte, à l'ascension rapide



MARIE-GEORGE BUFFET
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

■ L'avant-veille du second tour des élections législatives, la candidate communiste avait accueilli, au centre culturel du Blanc-Mesnil, Lionel Jospin et Robert Hue venus ensemble la soutenir. Le signe avait été jugé plus qu'encourageant. Les militants s'étaient laissés prendre au jeu des symboles. *« Tous ensemble, tous ensemble ! »*, avaient-ils crié. Quelques minutes plus tard, ils laissaient tomber toute réserve : *« Marie-George ministre ! »* Et la rumeur s'est éventée, jusqu'à devenir un secret de Polichinelle.

Depuis, Marie-George Buffet est entrée au gouvernement, ministre de la jeunesse et des sports. D'un coup, la voilà passée du quasi-anonymat – au moins pour les non-communistes – à la célébrité ministérielle. Cheveux courts, yeux acier, une voix grave et rocailleuse qui signe les grandes fumeuses, Marie-George Buffet ne veut d'ailleurs guère se décrire autrement que comme une femme ordinaire : communiste mais normale, puisque le parti, et elle avec, a réalisé sa *« mutation »*.

De fait, Marie-George Buffet parle sans trop émailler son discours de ces fioritures « citoyennes » qui sont devenues le tic de nombreux cadres et militants. Elle s'adresse normalement aux non-communistes, vit normalement à l'extérieur du Parti, dont elle ne fait *« pas toute sa vie »*. L'été, dans sa location de Bretagne, avec son conjoint et ses deux enfants, elle lit normalement des livres : elle adore *L'Ecole de Brive*, de Denis Tillinac. Normalement, elle s'affole un peu de cette effervescence qui lui tombe dessus.

Comme son amie Michelle Demessine, nouvelle secrétaire d'Etat chargée du tourisme, Mme Buffet est pourtant connue. Elle est de tous les rendez-vous féministes, et pas seulement communistes. Elle apprécie peu que sa rapide promotion, au sein du Parti, soit mesurée à l'aune des nécessaires vitrines d'une mutation communiste.

Marie-George Buffet a travaillé avec Gisèle Moreau, au secteur femmes. Elle rappelle que le parti et les femmes ont une histoire bien particulière. C'est elle qui a oeuvré pour imposer, le 24 avril, au premier tour des élections législatives, un nombre de candidates plus important encore que celui du Parti socialiste, dans la tradition du PCF. Sa rapide ascension dans les petits papiers du nouveau secrétaire national, elle ne la doit qu'à elle, et aux femmes, tranche-t-elle, sans renier l'amitié qui la lie à Robert Hue.

Licenciée en histoire et géographie, Marie-George Buffet n'est pas issue d'une famille communiste. Elle adhère au parti dans la foulée du mouvement étudiant de mai 1968 et de la guerre du Vietnam : *« Je me révolte facilement »*, dit-elle. Présidente de la fédération des résidentes universitaires de France, de 1970 à 1972, elle travaille ensuite comme employée, avant d'être élue adjointe au maire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), chargée des affaires sociales, et conseillère régionale de 1977 à 1983.

Elue au comité central au 26e congrès, en 1987, elle est entrée au bureau national en 1994, lors du 28e congrès, alors que Robert Hue était nommé secrétaire national. En décembre 1996, elle est élue secrétaire nationale chargée de la vie du parti : un secteur qui comprend la commission des femmes et l'ex-« organisation », poste jusqu'ici hautement stratégique.

A ce titre, elle dirige les *Cahiers du communisme* et occupe encore le poste de l'école des cadres du parti, à Draveil, qu'elle tente d'*« ouvrir aux non-communistes »*. Deux fonctions un peu désuètes, survivances de temps révolus.

Le 1er juin, dans la quatrième circonscription de Seine-Saint-Denis, Marie-George Buffet a repris, haut la main, la circonscription laissée par son camarade Louis Pierna, figure historique du département, avec près de 65 % des suffrages. Vite, après les télévisions, elle est revenue passer ces moments *« sans doute un peu difficiles »* avec lui.

Ariane Chemin

[Née le 7 mai 1949 à Sceaux (Hauts-de-Seine), Marie-George Buffet est licenciée d'histoire et géographie. Maire adjointe chargée des affaires sociales de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), elle est conseillère régionale de 1977 à 1983. Elle a été élue le 1er juin député de la 4e circonscription de Seine-Saint-Denis.]

Jean-Marc Ayrault va présider le groupe des députés socialistes au Palais-Bourbon

Laurent Fabius est le seul candidat du PS au « perchoir »

Jeudi 5 juin Dans l'après-midi, les députés socialistes vont porter à la présidence du groupe Jean-Marc Ayrault, député de Loire-Atlantique, seul candidat déclaré. Ils devraient également désigner Laurent Fabius comme unique candidat socialiste à la présidence de l'Assemblée nationale, le vote devant intervenir le 12 juin. Mercredi 4 juin, le bureau national du PS a donné un avis favorable à ces deux candidatures, sur lesquelles Lionel Jospin avait arbitré.

UNE SEMAINE avant la rentrée du Parlement, jeudi 12 juin, Laurent Fabius, qui présidait le groupe socialiste de l'ancienne Assemblée nationale, a convoqué, jeudi 5 juin à 15 heures, les 246 députés socialistes élus le 1er juin. A l'ordre du jour : l'élection d'un nouveau président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et d'un candidat pour le « perchoir ». Dans un cas comme dans l'autre, il ne devrait pas y avoir de fausses notes. Mercredi 4 juin, au bureau national du PS, Lionel Jospin a apporté son soutien à la candidature de Laurent Fabius. Un vote lui a conféré une quasi-unanimité : 40 voix pour l'ancien premier ministre, 5 pour Ségolène Royal – qui a maintenu sa candidature jusqu'à sa nomination au gouvernement comme ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire – et 5 bulletins blancs et nuls.

Il n'y aura donc qu'un seul candidat socialiste à la présidence de l'Assemblée nationale, l'élection devant intervenir le 12 juin. Il devrait en être de même pour le successeur de M. Fabius à la présidence du groupe socialiste, le plus important de l'Assemblée. Là encore, MM. Jospin et Fabius ont proposé conjointement la candidature de Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, député de Loire-Atlantique largement réélu le 1er juin. Seule la Gauche socialiste, mécontente de l'absence d'informations sur cette proposition avant le bureau national, n'a pas ratifié ce choix. Ancien lieutenant de Jean Poperen jusqu'au congrès de Rennes de 1990, M. Ayrault a été proche de la plupart des premiers secrétaires qui se sont succédé depuis et appartient aujourd'hui au cercle des amis de M. Jospin. Cela lui confère une image de rassembleur qui devrait faciliter sa tâche. Seule ombre au tableau : maire d'une grande ville, M. Ayrault risque d'avoir une disponibilité plus réduite que ses prédécesseurs.

« J'ai accepté d'être candidat devant mes collègues élus ou réélus, avec un groupe rajeuni et très nombreux », a déclaré M. Ayrault, mercredi. *« Je ressens cela comme une responsabilité importante*, a ajouté le maire de Nantes. *Il faut rassembler les socialistes. Nous devons être tous unis derrière notre premier ministre pour mettre en œuvre les engagements que nous avons pris devant les Français. »* Le futur président du groupe socialiste s'est déclaré désireux de travailler *« avec humilité et détermination »*.

IMAGE DE RASSEMBLEUR

L'image de rassembleur avantage aussi François Hollande, député de Corrèze. Actuel porte-parole du PS, M. Hollande a été officiellement proposé par M. Jospin comme candidat au poste de premier secrétaire délégué. Là encore, le bureau national a approuvé cette désignation à la quasi-unanimité. Les fabiusiens n'ont pas bronché. Seuls les trois représentants de la Gauche socialiste – déplorant là encore d'avoir été informés par la presse – ont manifesté leur mauvaise humeur en s'abstenant. M. Hollande devrait donc être élu à ce poste – alors que M. Jospin conserve jusqu'au congrès de décembre le titre de premier secrétaire – par un conseil national le 14 juin.

S'exprimant devant la presse, mercredi, M. Hollande a fait part de sa *« fierté »* et de sa *« responsabilité »*. *« Il faut que le PS joue son rôle qui est de soutenir le gouvernement et de créer une dynamique dans le pays »*, a souligné le dirigeant socialiste en indiquant qu'il travaillera *« en étroite collaboration avec Lionel Jospin »*. Le premier ministre assistera *« autant qu'il le pourra »* aux réunions du bureau national qui auront lieu désormais chaque mardi à 17 heures, et non plus le mercredi matin pour permettre justement au chef du gouvernement et aux ministres d'assister à la réunion de cette instance. Les socialistes rompent ainsi avec la règle appliquée lors des deux périodes précédentes d'exercice direct du pouvoir – de 1981 à 1986 et de 1988 à 1993 – qui supposait que les membres du gouvernement ne siégeaient plus dans ce qui était alors le bureau exécutif du PS. Un principe qui n'empêchait pas certains ministres, comme, rappellent certains responsables socialistes, Lionel Jospin lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale, d'assister de temps en temps aux travaux de cette instance.

En revanche, le secrétariat national – organe d'exécution des décisions du bureau national – se réunira le mercredi matin en même temps que le conseil des ministres. Il en découle que les ministres ne pourront plus appartenir au secrétariat national. Seuls trois ministres sont concernés par cette autre règle de non cumul : Elisabeth Guigou, qui était chargée des affaires sociales ; Daniel Vaillant, numéro deux du parti qui était responsable de la coordination, des élections et supervisait tout ce qui concernait la police ; Pierre Moscovici, chargé des études et donc de l'économie. M. Moscovici s'était aussi vu confier la responsabilité de préparer le programme du PS, à un moment où la dissolution n'était pas prise au sérieux, en vue du congrès de Brest. Ces trois personnalités devront donc être remplacées à court terme. M. Hollande devrait le faire, en liaison avec M. Jospin, en veillant à préserver l'équilibre interne.

Le Parti socialiste va également remettre en chantier la constitution de ses listes départementales pour les élections régionales de 1998. Après la désignation des têtes de liste, en février, le PS avait arrêté un calendrier qui prévoyait un appel de candidatures entre le 20 et le 30 mai, le vote des militants entre le 16 et le 20 juin et une convention nationale le 28 juin. La dissolution a suspendu ce processus, qu'il faut maintenant reprendre.

Michel Noblecourt

Les associations de défense des sans-droits s'invitent à la conférence salariale

Un texte commun est préparé avec des syndicats

PRÉSENTES dès dimanche soir, devant la maison de l'Amérique latine, boulevard Saint-Germain, où se tenait la fête de la victoire de Lionel Jospin, les associations de lutte contre le chômage et de défense de sans droits (AC !, DAL, Droits devant, Comité des sans-logis, Collectif droits des femmes, Etats généraux du mouvement social, etc.) souhaitent maintenir l'élan et attirer rapidement l'attention du gouvernement sur leurs revendications. Mardi 2 juin, une réunion a eu lieu entre les dirigeants de ces associations et des représentants de plusieurs organisations syndicales. Etaient présents notamment des membres de la CGT, de la FSU, de la CFDT-Tous ensemble, ainsi que des fédérations SUD-PTT, SUD-Rail, CGT-finances, CFDT-transports et CFDT-ANPE).

Les organisations qui se sont exprimées au cours de cette rencontre, se sont prononcées pour l'élaboration d'une *« charte pour la défense des droits fondamentaux et des acquis sociaux, contre le chômage, la précarité et les exclusions »*. Un premier projet de texte circule qui pourrait être repris par les associations et les syndicats qui le souhaitent. Constatant que, *« avec les syndicats et associations, le mouvement social a exprimé un certain nombre d'exigences face à l'urgence de la situation sociale qui n'a cessé de se dégrader, les politiques libérales ayant accru les inégalités »*, les rédacteurs de cette charte estiment que *« ces exigences doivent aujourd'hui trouver une réponse positive de la part du gouvernement »*.

Les revendications de ces responsables d'associations, tous liés à la gauche ou à l'extrême gauche vont dans trois directions : l'arrêt des expulsions de sans-papiers et l'abrogation des lois Pasqua-Debré avec le gel de toute expulsion de logements et l'interdiction des arrêts anti-mendicité, le gel des licenciements et plans sociaux, et l'arrêt des processus de privatisation des entreprises publiques. Alors que Lionel Jospin a annoncé qu'il organiserait une conférence sur les salaires et l'emploi, ces différents responsables associatifs et syndicaux demandent à être associés à cette conférence afin de provoquer *« un large débat national »*.

Alain Beuve-Méry

Les syndicats de chercheurs espèrent la fin des réductions d'effectifs

LA NOUVELLE MAJORITÉ peut compter, sinon sur un hypothétique état de grâce, du moins sur *« un a priori favorable »* d'une partie importante des milieux scientifiques. *« La recherche était considérée comme une priorité nationale quand la gauche était au pouvoir. Elle ne l'a plus été sous la droite. Aujourd'hui, on peut espérer qu'elle va le redevenir »*, se félicitait, au lendemain du renversement de majorité, le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS), qui avait appelé à ne pas élire *« les fossoyeurs de la recherche publique »*.

Au SGEN-CFDT, on soulignait *« la satisfaction de militants dont presque tous ont le cœur à gauche »*, même si aucune consigne de vote n'avait été donnée. *« Nous avons écrit à toutes les formations politiques en leur demandant ce qu'elles comptaient faire pour la recherche. Seul le PS a répondu »*, insistait-on. Quant au Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT), il saluait *« un nouveau contexte un peu plus favorable »* à ce secteur.

Mais les socialistes et leurs amis ne préserveront ce capital de sympathie que s'ils savent délivrer quelques signaux clairs à une communauté scientifique meurtrie par les coupes budgétaires décidées par le précédent gouvernement et déboussolée par le manque de débouchés offerts aux jeunes chercheurs. Pour la première fois depuis dix ans, les crédits de la recherche se sont inscrits à la baisse en 1997 (de 1,3 %), alors même que des suppressions de postes massives (530 d'ingénieurs, techniciens et administratifs et 130 de chercheurs) sont programmées cette année dans les établissements publics de recherche. *« La première mesure du nouveau gouvernement devrait être un signe très fort sur l'emploi »*, estime Jean-Noël Rouzaud, membre du bureau national du SGEN-CFDT du CNRS. *« Pour assurer l'avenir des laboratoires et de leurs équipes, il est indispensable de porter rapidement de 2,5 à 5 % le taux de recrutement dans la recherche publique »*, fait écho Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS, qui considère, toutefois, que *« 3,5 % ou 4 % dans un premier temps, ce serait déjà très bien »*. Quant à Jean Omnès, secrétaire général du SNTRS-CGT, il réclame *« le gel des suppressions de postes »*.

Les syndicats savent pourtant que le nouveau gouvernement devra composer avec des moyens budgétaires comptés. En prévoyant de porter les dépenses de recherche à 2,5 % du PIB, au lieu de 2,34 % en 1995, le PS n'a, au demeurant, pas promis la lune. Il s'est néanmoins engagé à inverser la tendance à la décroissance de cet effort, qui représentait 2,45 % du PIB en 1993 et 2,38 % en 1994.

Mais les scientifiques ne sont pas seulement – et peut-être pas d'abord – demandeurs de postes et de crédits. *« L'espoir des chercheurs, c'est surtout que la gauche les écoute mieux que ne l'a fait la droite »*, affirme la CFDT.

A cet égard, la nouvelle majorité devra tenir compte de la méfiance qu'avait suscitée, dans un milieu jalousement attaché à son indépendance, le « pilotage » politique de la recherche publique institué par le gouvernement d'Alain Juppé, sur des programmes à caractère *« socio-économique »* jugés prioritaires. Il devra également gérer le délicat dossier de l'évolution des structures du CNRS, que le même gouvernement avait préféré laisser en suspens.

Pour l'heure, le message le plus net – et le moins coûteux – que M. Jospin a choisi d'adresser aux chercheurs a été la création d'un grand ministère de l'éducation, de la recherche et de la technologie. Il reste à savoir quelles relations se noueront entre cette communauté et Claude Allègre, personnalité scientifique incontestée mais réputée autoritaire et, selon certains, *« peu portée au dialogue »*.

Pierre Le Hir

Sérénité relative au CNET

Les chercheurs du Centre national d'études des télécommunications (CNET) estiment que le changement de majorité n'aura pas grand effet *« sauf à ne plus privatiser France Télécom »*. La création du Réseau national de recherche en télécommunications, conçue dans le cadre de cette privatisation, va entraîner une restructuration des équipes de recherche. Celle de Bagneux, spécialisée en optoélectronique, est d'ores et déjà associée aux chercheurs du laboratoire de Marcoussis d'Alcatel au sein d'un GIE. Cette structure va rassembler de 70 à 80 personnes, sur les 110 du centre de Bagneux, qui travailleront en commun avec une centaine de chercheurs d'Alcatel. Le reste de l'effectif devra trouver des postes essentiellement au CNRS.

Le personnel de Bagneux constate aujourd'hui que les transferts continuent entre leur laboratoire, qui dépend de France Télécom, et Alcatel. A terme, ils craignent que leur entité ne soit dissoute dans celle de leur partenaire.

Un patriote martiniquais au Palais-Bourbon

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Dignité et responsabilité sont les mots préférés du premier secrétaire du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), Alfred Marie-Jeanne. Dignité pour conjurer l'aliénation culturelle qui menace selon lui l'existence du peuple martiniquais. Responsabilité car il s'agit aussi de se colleter au quotidien en acceptant les règles du jeu électoral.

PORTRAIT

Alfred Marie-Jeanne veut en finir avec « l'occupation militaire » française

Alfred Marie-Jeanne et ses amis réclameront du gouvernement l'organisation, à terme, d'une consultation référendaire portant sur la volonté des Martiniquais d'en finir avec *« la domination économique et l'occupation militaire »*. C'est la première fois, certes, qu'un parlementaire martiniquais ira siéger à Paris pour exiger l'indépendance, ce qui n'est pas inédit dans la longue histoire coloniale de la France. Le dirigeant vietnamien Ho Chi Minh, et dans une moindre mesure Léopold Senghor et Félix Houphouët-Boigny, anciens présidents du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, ont siégé au Palais-Bourbon avant de diriger leurs pays. Le militant calédonien Roch Pidjot a ouvert la voie au FLNKS dans les années 70.

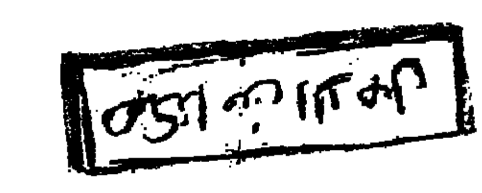
Alfred Marie-Jeanne utilisera donc son mandat de député comme une tribune. Professeur de mathématiques en retraite depuis peu, il a le temps devant lui, malgré ses soixante ans qui lui confèrent la sagesse de ces gens nés dans un milieu modeste. Fruit d'un travail de longue haleine, sa victoire était attendue après l'échec subi au second tour de 1993. Le MIM recueillait moins de 5 % des voix aux élections régionales de 1986 et est fort aujourd'hui de neuf élus sur les 41 de cette assemblée après avoir devancé de quelques voix le PPM, force dominante de la gauche.

GAUCHE DIVISÉE

Maire de Rivière-Pilote, sa ville natale, depuis 1971, et conseiller général deux ans plus tard, Alfred Marie-Jeanne a désormais acquis un poids qu'il n'envisageait pas lui-même récemment. L'assemblée régionale l'intéressait au premier chef, sachant le faible poids politique des parlementaires d'outre-mer.

Unanimement apprécié pour sa fidélité à ses idées, dépeint par ses ennemis comme un rigoriste ne tolérant aucune contradiction, homme simple et réputé proche de ses administrés, le nouveau député de la quatrième circonscription entend désormais occuper l'espace laissé vacant par la gauche martiniquaise qui s'est diluée dans la gestion des collectivités locales. Il a pour mission première de redonner à une Martinique, désabusée envers ses élites traditionnelles, le goût de reprendre espoir.

Jean-Marc Party



Le défi de François Léotard à la tête de l'UDF

Il veut faire du « chapeau » de la confédération autre chose qu'une commodité temporaire pour ses diverses composantes

LES DIRIGEANTS DE L'UDF n'en reviennent toujours pas. Depuis lundi, la confédération est tout étonnée d'être le pôle de stabilité de la droite. Autant la défaite a jeté les « moines-soldats » du RPR dans une féroce lutte de pouvoir, autant l'UDF donne l'image, qu'elle n'a pas toujours eue, d'une formation disciplinée dont, du moins, la configuration a résisté à la brutalité de l'échec. Après quelques déclarations belliqueuses faites à chaud au soir du 1er juin, la réorganisation de l'UDF s'est conclue à l'amiable. Elle n'en traduit pas moins de nouveaux équilibres internes.

En dépit de la perte d'une vingtaine de députés, le parti de François Bayrou, Force démocrate, est sorti des élections renforcé par rapport aux autres familles de l'UDF. C'est en effet lui qui, devançant le Parti républicain, compte le plus grand nombre de députés : il en revendique quarante-six.

M. Bayrou, qui avait demandé une nouvelle organisation de la majorité au soir du second tour, s'est satisfait d'obtenir la présidence du groupe UDF. Même s'il ne s'est jamais signalé jusqu'à présent par son activisme parlementaire, et si la mise en examen de Pierre Méhaignerie, Bernard Bosson et Jacques Barrot handicape trois parlementaires chevronnés, ce poste stratégique lui permettra de « travailler » directement les députés. Dans l'immédiat, il espère rattraper son retard sur le Parti républicain lors de l'élection des présidents de fédérations de l'UDF, qui doit intervenir cette année. En outre, il est, à l'Assemblée, en première ligne pour parler au nom de l'UDF face à la nouvelle majorité.

Décimé – il a perdu la moitié de ses effectifs, qui s'établissent à quarante-deux, après le ralliement du nouveau député de Haute-Corse Paul Patriarche –, toujours menacé par des développements judiciaires relatifs à son financement passé, amputé des giscardiens, le Parti républicain espère retrouver un certain lustre avec le retour d'Alain Madelin.

Dans l'impossibilité de constituer un groupe parlementaire à lui, faute de troupes, l'ancien ministre de l'économie a préféré exercer sa *« liberté retrouvée »*, dont il s'est prévalu au soir de la défaite, dans la maison-mère libérale, dont François Léotard, actuel président, lui a dévolu la succession. M. Madelin travaille aujourd'hui à refonder cette demeure quelque peu désaffectée. Il lui cherche un nouveau nom, un nouveau souffle, et de nouveaux hôtes. Il voudrait notamment convaincre les anciens ministres Charles Millon, Philippe Vasseur, Jean-Pierre Raffarin et Hervé de Charette, d'en retrouver le chemin.

Durement touchées par la défaite, les petites composantes sont réduites à leur plus simple expression. Le Parti radical n'a conservé que trois députés sur treize. Son président, André Rossinot, a été battu, même s'il s'apprête à contester l'élection de son vainqueur, tout comme l'un de ses prédécesseurs, Didier Bariani. Le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) de M. de Charette n'a pu sauver que sept – en comptant Valéry Giscard d'Estaing – de ses vingt sortants. Les Adhérents directs ne sont plus que onze, contre vingt-sept précédemment. Et qui dit peu de députés dit peu de financement public...

BIPOLARISATION

Partant, la logique qui sous-tendait déjà l'accord passé entre M. Bayrou et M. Léotard pour la conquête de l'UDF, c'est-à-dire la bipolarisation de la confédération entre centristes et libéraux par laminage et absorption des « petits », pourrait se concrétiser.

Le Parti républicain lorgne sur le PPDF, dont beaucoup des membres sont issus de ses rangs, et sur une partie des Adhérents directs. Avec l'espoir d'égaler, ou de dépasser, Force démocrate, également parti à la chasse aux députés. En bout de course, se profile une UDF partagée entre libéraux et centristes, deux des trois familles de la majorité qu'évoquait M. Bayrou dimanche soir.

Président de l'UDF, M. Léotard peut se féliciter du retour de M. Madelin, en proie à un tropisme RPR depuis l'élection présidentielle, et de la simplification espérée de la confédération. Le Parti républicain revenant à M. Madelin, il se trouve cendant privé de troupes à sa main. A l'Assemblée nationale, il cède la préséance à M. Bayrou.

Au-dessus des deux composantes, il devra à la fois exprimer une synthèse, incarner une stratégie et porter un discours audible face à la gauche et à côté du RPR qui, s'il est aujourd'hui divisé, demeure nettement la première force parlementaire de la droite.

Bref, M. Léotard va devoir faire du « chapeau » UDF autre chose qu'une commodité temporaire pour ses composantes, afin que la confédération parvienne à se rassembler, le moment venu, derrière un candidat à l'élection présidentielle, ce qu'elle n'a jamais su faire depuis 1981.

Cécile Chambraud

La direction du RPR accepte d'avancer les assises qui éliront le prochain président du mouvement

Alain Juppé est de plus en plus isolé, même certains de ses proches l'abandonnent

Le secrétaire général par intérim du RPR, Jean-Louis Debré, a indiqué, mercredi 4 juin, que les assises nationales destinées à élire le nouveau président du mouvement néogaulliste pourraient avoir lieu dès juillet. Cette concession dans le calendrier est jugée très insuffisante par les amis de Philippe Séguin et d'Edouard Balladur, qui continuent de redouter un *« verrouillage »* de la préparation de ce congrès.

LA CANONNADE continue. Alain Juppé, par sa présence, concentre tous les tirs sur la rue de Lille, siège du Rassemblement pour la République. A tel point que, même ici, certains ont déjà signé leur *« feuille de route »* pour d'autres itinéraires. Nicolas Dupont-Aignan, maire de Yerres (Essonne) et directeur des études du RPR, élu, contre toute attente – et de 89 voix seulement – face à un député socialiste sortant, a signé, discrètement, en faveur de Philippe Séguin. Le coeur chagrin, d'autres collaborateurs de l'ancien secrétaire général de la maison, Jean-François Mancel, battu dans son département de l'Oise, commencent à rapporter comment leur patron a été jeté, lundi matin, après deux ans de loyaux services et une campagne qui l'a mené dans plus de soixante circonscriptions. Le président du conseil général de l'Oise a été prié de libérer la place, un peu à la façon des femmes-ministres, remerciées en novembre 1995. *« J'ai cru que j'étais chez le dentiste »*, avait rapporté l'une d'entre elles, à l'époque.

A midi, mercredi 4 juin, à la Maison de la chimie, dans le 7e arrondissement de Paris, lors du *« pot de l'amitié »*, qui, traditionnellement au RPR, permet de réunir, à chaque début de législature, les heureux compagnons, les moeurs ne sont pas moins cruelles. Le maire (RPR) de Raddon-et-Chapendu, Philippe Legras, député sortant et battu de la troisième circonscription de Haute-Saône, a même cette élégance : *« Pour une fois que j'ai été loyal... Je l'ai été trop pendant deux ans »*. L'ancien premier ministre, M. Juppé, est attendu à cette rencontre. Il ne viendra pas. Le secrétaire général adjoint du RPR, Patrick Stefanini, explique, à ce propos, que le maire de Bordeaux a sans doute besoin de souffler. *« Je crois qu'il est fatigué »*, confirme Michel Péricard, président sortant du groupe RPR de l'Assemblée nationale, après avoir croisé, dans l'après-midi, l'ancien premier ministre dans les couloirs du Palais-Bourbon.

A l'heure dite, à l'heure du pot de l'amitié, Philippe Séguin est naturellement très entouré, donc un peu agacé. Edouard Balladur, d'humeur taquine : *« Je ne vous dirai pas ce que vous attendez que je vous dise »*, dit-il aux journalistes. On remarque surtout un long aparté entre leurs deux lieutenants, François Fillon et Nicolas Sarkozy. Le premier, qui mène une campagne active en faveur de l'ancien président de l'Assemblée nationale, insiste sur la nécessité qu'il y aurait à ce que *« M. Juppé dise qu'il n'est pas candidat à sa propre succession »*. Et vite ! L'ancien ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace ne saurait attendre la réunion, mercredi 11 juin, d'un conseil national du RPR.

Le problème, à ce qu'il semble, n'est plus que là ! Quand M. Juppé va-t-il « caner », est déjà la seule question qui intéresse les « compagnons ». Le maire de Paris, Jean Tiberi, puis François Baroin, porte-parole du candidat Jacques Chirac lors de la dernière élection présidentielle, rallient le bataillon des séguinistes. Un délégué général du RPR, juppéiste – il en reste –, fulmine : *« Je croyais qu'on avait touché le fond des putasseries en 1994, quand Chirac était au plus mal. Eh bien, non ! »*. Jacques Godfrain, ancien ministre délégué à la coopération, rappelle que, de l'UNR au RPR, *« tous les mouvements gaullistes sont tournés vers les institutions »*. Cela signifie que *« toutes les candidatures au poste de président de notre mouvement doivent d'abord se positionner par rapport au soutien sans faille à apporter à Jacques Chirac »*.

« GARANTIES DÉMOCRATIQUES »

Le nouveau secrétaire général par intérim, Jean-Louis Debré, s'efforce, à son tour, de calmer le jeu. Il propose d'*« associer toutes les sensibilités »* du mouvement à la préparation des prochaines assises. *« Mon objectif est que le prochain président du RPR soit l'élu du plus grand nombre »*, ajoute-t-il. Magnanime, l'ancien ministre de l'intérieur concède même que les assises doivent se tenir *« le plus rapidement possible »*, c'est-à-dire dès le mois de juillet, si l'organisation matérielle d'un pareil rassemblement le permet.

Cette accélération du calendrier, concédée par M. Juppé, n'est pas jugée suffisante par ses concurrents. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, qui sort d'un petit-déjeuner réunissant une soixantaine de parlementaires balladuriens, insiste, autant que de besoin, sur *« les garanties démocratiques »*. *« Des secrétaires départementaux nommés, des porteurs de mandats nommés ? On peut faire mieux sur le plan de la démocratie, non ? »*, demande M. Devedjian. M. Sarkozy confirme : *« La seule bonne solution, si Alain Juppé souhaite rester* [président du RPR], *c'est qu'une direction collégiale se mette en place, le plus rapidement possible, de façon à ce que nous ayons toutes les garanties de transparence dans la préparation des assises. S'il souhaite rester, c'est sa décision. Mais ce que nous ne pouvons pas accepter, c'est qu'il s'entoure de gens qui pensent exactement comme lui, de façon à ce qu'il n'y ait pas une tête qui dépasse »*.

Dans l'après-midi, lors d'une réunion au sommet entre MM. Balladur, Pasqua, Séguin, Sarkozy et Fillon, un accord est trouvé pour que la répartition des quelques postes disponibles à l'Assemblée nationale témoigne d'une *« volonté de rénovation »*. Une *« personnalité nationale »* – Philippe Séguin – pourrait postuler, *« à titre transitoire »*, à la présidence du groupe, avec, à sa droite, M. Sarkozy, comme vice-président.

Entre temps, le président de la République a annulé plusieurs rendez-vous avec des parlementaires, histoire de montrer qu'il ne s'occupe évidemment pas du sort de son ancien parti.

Perplexe, un rien interrogatif sur le tourbillon qui semble menacer d'emporter sa famille, un vieux chiraquien tire cette leçon : *« Le problème de Juppé, c'est qu'on lui extorque l'une après l'autre toutes ses décisions. Il n'a plus le temps d'anticiper. Il n'est pas fini, mais il ne le sait pas »*.

Jean-Louis Saux

Le FN veut être le « noyau » de la recomposition de la droite

LE PRÉSIDENT du Front national, Jean-Marie Le Pen, a livré les grandes lignes de sa conception d'une recomposition de la droite lors d'une conférence de presse mercredi 4 juin.

Claire et précise, celle-ci peut se résumer en une phrase : *« Le Front national sera le noyau de l'opposition nationale, populaire et sociale. »* Le parti, fort des 15 % de suffrages au premier tour des législatives, estime être aujourd'hui *« la seule vraie opposition à la gauche socialo-communiste »*, la seule *« opposition intellectuellement et politiquement structurée »*.

Jean-Marie Le Pen affirme ne pas vouloir que la *« décomposition »* de la droite *« se fasse au bénéfice de la gauche socialo-communiste »*. Il prévient que, si le Front national n'a pas *« la prétention d'incarner toute l'opposition »*, il entend en être *« le noyau et le pilote »*.

Il souligne que *« le Front national n'est pas du tout disposé à servir ni de harki ni de béquille à une majorité défaillante, désorganisée et démoralisée »* et précise : *« C'est autour de nous que doivent se faire les regroupements, pas à la tête, mais parmi les cadres, les militants, parmi les électeurs et les électrices du RPR et de l'UDF. »* Il menace ceux qui ne veulent pas accepter de dialoguer avec son parti en leur lançant : *« Vous n'aurez plus d'élus sans le Front national. »*

« INDULGENCES » SOLLICITÉES

Un certain nombre de députés sortants UDF ou RPR n'ont pas attendu les résultats du deuxième tour pour faire ce calcul électoral. Saisissant la proposition de M. Le Pen sur son soutien contre une prise de position claire sur Maastricht et pour la « préférence nationale », ils ont écrit au parti d'extrême droite pour solliciter sa bienveillance. Ils ont ainsi figuré sur la liste lepéniste des *« indulgences »*.

Parmi eux, Christian Martin, député UDF-FD du Maine-et-Loire, qui reconnaît avoir faxé à Samuel Maréchal, dirigeant du FN dans les Pays-de-la-Loire, un texte dans lequel, entre autres, il *« soutient la préférence nationale dans le respect d'autrui »*.

Jacques Limouzy, ancien ministre et député RPR du Tarn, lui, s'engage plus à fond. Dans une lettre adressée à Bernard Antony, membre du bureau politique du FN, il se dit, *« bien entendu, tout à fait hostile à toutes vérités officielles en matière d'histoire »* et déclare que la loi Gayssot comme les autres textes contre le racisme et l'antisémitisme doivent *« être remis en cause et même, s'il le faut, abrogés »*. Il explique qu'il se *« rapproche tout à fait de l'Europe des patries »* et se prononce pour la monnaie unique *« telle qu'elle existait avant 1914 (étalon or) »*, ce que demande le Front national.

Christiane Chombeau

Des associations réclament la régularisation des sans-papiers

ONZE ORGANISATIONS ont adressé, mercredi 4 juin, une « lettre ouverte » aux responsables des quatre formations de la majorité leur demandant une suspension de toutes les procédures d'éloignement frappant des étrangers et la régularisation des sans-papiers. Le Gisti, la Fasti, la Cimade, la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, Emmaüs-France, le Comité catholique contre la faim, la Pastorale des migrants, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France demandent ces mesures d'urgence en attendant la définition d'une nouvelle législation sur les étrangers.

« Tout au long de la campagne, écrivent les organisations, *les formations de la gauche ont annoncé leur volonté d'abroger les lois Pasqua et Debré. Il serait incohérent et absurde que des étrangers soient renvoyés de force dans leur pays d'origine sur la base de ces lois qui, pour être juridiquement en vigueur, sont devenues politiquement caduques »*, estiment-elles. Elles jugent *« indispensable de faire table rase du passé en reconnaissant le droit au séjour et au travail des étrangers condamnés à l'irrégularité par cette réglementation que vous avez condamnée »*.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : l'affrontement entre Pierre Lellouche (RPR)**, nouveau député de la 4e circonscription de Paris, et Gabriel Kaspereit (RPR), député sortant et maire du 9e arrondissement, qui s'était présenté sans l'investiture RPR-UDF, se prolonge au sein de la mairie du 9e. Mercredi 4 juin, dix conseillers de droite ont empêché la réunion du conseil d'arrondissement en ne répondant pas à la convocation de M. Kaspereit, dont ils demandent la démission. M. Kaspereit s'y refuse, dénonçant une manoeuvre de M. Lellouche pour *« devenir conseiller de Paris, puis maire de la capitale »*.

■ **FO : Force ouvrière a réagi**, mercredi 4 juin, à la formation du gouvernement de M. Jospin en estimant que *« la présentation de deux ministères importants, l'un sur le social, l'autre sur l'économie, peut présager d'une meilleure prise en considération des questions sociales »*. En revanche, la présence de trois ministres communistes dans le gouvernement de Lionel Jospin n'a suscité aucun commentaire. En 1981, le secrétaire général de FO avait *« solennellement et pour l'histoire regretté »* la présence de ministres communistes.

■ **CGT : la commission exécutive de la fédération CGT des services publics** a rappelé ses exigences, dans un communiqué, mercredi 4 juin : *« Loi de titularisation »*, *« loi cadre pour les 35 heures sans perte de salaire »*, *« augmentation des rémunérations, retraites et pensions sur la base du SMIC à 8 500 francs »*, *« possibilité de départ à la retraite après trente-cinq ans d'ancienneté avec les embauches correspondantes »*, et *« création d'emplois statutaires nécessaires à un service public répondant aux besoins d'aujourd'hui »*.

■ **SMIC : l'Union des industries textiles (UIT)** a mis en garde, mercredi 4 juin, sur les conséquences d'une hausse du SMIC *« sur l'emploi industriel le moins qualifié »* qui commençait à s'améliorer. *« Dans une économie ouverte à la concurrence internationale »*, relève l'UIT, les entreprises textiles n'ont aucune possibilité de répercuter les hausses de coûts qu'entraînerait un relèvement massif du SMIC. L'UIT préconise *« un abaissement du coût du travail des salariés faiblement qualifiés par une pérennisation et une amplification des baisses des charges »*.

■ **ARTISANS : l'Union professionnelle artisanale (UPA) a alerté**, mercredi 4 juin, le premier ministre au sujet d'une réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures sans diminution de salaire. Après avoir noté que les artisans et les PME ont embauché plus d'un million de salariés en quinze ans, l'UPA déclare *« qu'il apparaît paradoxal de vouloir imposer à l'un des rares secteurs dont l'emploi est en progression constante, une mesure qui provoquerait irrémédiablement des licenciements »*.

JUSTICE Le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto a mis en examen, lundi 2 juin, pour *« recel d'abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance »* trois anciens ministres et dirigeants centristes, Pierre Méhaignerie, Bernard Bosson et Jacques Barrot. Attendue depuis plusieurs mois, cette décision avait été repoussée à plusieurs reprises pour des raisons de procédures puis pour cause de campagne électorale. ● CES TROIS MISES EN EXAMEN relancent l'enquête sur le financement occulte de l'ancien Centre des démocrates sociaux, rebaptisé Force démocrate en 1995. Le parti avait mis en place un circuit franco-helvétique, *via* une société panaméenne et un compte bancaire suisse. ● ENVIRON 25 MILLIONS de francs auraient transité sur ce compte entre 1986 et le début de l'année 1992. Une partie des faits ne serait ainsi pas couverte par la loi d'amnistie de janvier 1990.

Trois anciens ministres centristes mis en examen dans l'affaire du CDS

Pierre Méhaignerie, Bernard Bosson et Jacques Barrot sont soupçonnés de « recel d'abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance ». Cette décision attendue relance l'enquête sur le financement occulte de l'ancien Centre des démocrates sociaux depuis un compte bancaire suisse

L'INFORMATION JUDICIAIRE sur le financement occulte de l'ancien Centre des démocrates sociaux (CDS) vient de franchir une étape importante avec la mise en examen de trois anciens ministres et dirigeants du parti centriste, rebaptisé Force démocrate (FD) en 1995. Pierre Méhaignerie, ancien garde des sceaux et ancien président du CDS, Bernard Bosson, ancien ministre des transports du gouvernement d'Edouard Balladur, secrétaire général du mouvement centriste à partir de 1991, et Jacques Barrot, ministre des affaires sociales et du travail du gouvernement d'Alain Juppé, secrétaire général du CDS jusqu'en 1991, ont été mis en examen lundi 2 juin pour *« recel d'abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance »*. Le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto a également mis en examen Robert Parenty, ancien trésorier officiel du CDS de 1982 à 1991. Il n'a, en revanche, retenu aucune charge contre Jean Arthuis, ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement d'Alain Juppé et membre de l'ancien CDS.

Dans cette affaire, qui a révélé l'existence d'une filière financière franco-helvétique, les mises en examen des trois anciens ministres ne constituent pas, en elles-même, une surprise. Attendues depuis plusieurs mois, elle avaient d'abord été ajournées du fait des incertitudes juridiques pesant sur les infractions en cause. Le juge Zanoto les avaient en effet « suspendues » à la dernière décision de la Cour de cassation en matière de recel d'abus de biens sociaux. L'arrêt de la chambre criminelle de la Cour, rendu le 6 février dans l'affaire Noir-Botton, encadre le régime de prescription du recel d'abus de biens sociaux en ne le faisant courir qu'à compter de la découverte des faits.

Pour le juge, cette décision, appelée à faire jurisprudence, signifie que les faits dont il est saisi ne sont pas prescrits et que des poursuites peuvent être engagées contre les anciens dirigeants du parti centriste. Mais alors que les mises en examen paraissaient imminentes, la dissolution de l'Assemblée nationale a donné un nouveau coup de frein à l'instruction. Le juge Zanoto n'a procédé aux trois mises en examen qu'au lendemain du scrutin, lundi 2 juin.

« CAISSE NOIRE » EN SUISSE

Le juge s'interroge sur le rôle qu'ont éventuellement joué d'anciennes personnalités du parti centriste dans la mise en place d'un financement politique occulte. Révélé par le *Canard enchaîné*, en mars 1995, l'affaire porte sur l'existence d'une « caisse noire » en Suisse, dont aurait disposé le CDS. Pour Pierre Méhaignerie, la situation est alors fort inconfortable : ancien président du CDS de 1982 à 1994, il est à l'époque le garde des sceaux d'un gouvernement qui s'était promis de ne jamais entraver le cours de la justice.

Au terme de trois semaines de réflexion, le ministre de la justice opte pour une enquête préliminaire, ouverte le 29 mai 1995 par le parquet de Paris. Le lendemain, il assure que les magistrats auront *« totale liberté de mener leurs investigations »*. *« Ce sont des faits qui datent de huit ans, mais, par souci de transparence, par scrupule, et en toute sérénité, j'ai demandé à ce que toutes les vérifications soient faites par l'intermédiaire d'une enquête préliminaire »*, ajoute-t-il.

Confiée à la brigade financière, l'enquête progresse d'abord rapidement : le 7 avril 1995, le député européen, François Froment-Meurice, secrétaire général adjoint du CDS de 1982 à 1991 et proche de Pierre Méhaignerie, reconnaît avoir mis en place, en 1986, à la demande de *« l'état-major »*, un circuit financier permettant à des entreprises de financer le parti *via* un compte bancaire suisse. Ouvert au nom d'une société panaméenne baptisée Sun Investments, ce compte était géré par un expert-comptable genevois, Henri-Albert Jacques. Les « dons » des entreprises y était versés soit directement, soit par un système de fausses factures, émises par une société dirigée par M. Froment-Meurice, Stratégies et méthodes.

L'enquête a par la suite démontré que le CDS a puisé dans cette caisse pour financer ses congrès de 1986 à 1989 ainsi que la campagne des européennes de 1989. Ce montage financier aurait perduré après l'entrée en vigueur de la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis ; en conséquence, les délits éventuels seraient en dehors du champ d'amnistie. Environ 25 millions de francs auraient ainsi transité entre 1986 et le début de l'année 1992, date à laquelle le compte de la banque suisse aurait été clôturé.

« COMITÉ FINANCIER »

Mis en examen le 23 juin 1995 pour *« infraction à la législation sur le financement des partis politiques, abus de biens sociaux, abus de confiance, recel, faux et usage de faux »*, par le juge Jean-Pierre Zanoto, désormais en charge d'une information judiciaire, François Froment-Meurice met rapidement en cause les anciens responsables du parti, en déclarant qu'ils *« savaient que ce système existait, qu'il y avait une structure suisse et française, mais ils n'en connaissaient pas les détails »* (*Le Monde* du 17 octobre 1995). Il ajoute avoir confié les coordonnées de M. Jacques à Jean Arthuis, ancien ministre de l'économie et des finances d'Alain Juppé.

Mis en examen lui aussi, Henri-Albert Jacques cite, devant le juge, les noms de MM. Arthuis, Méhaignerie, Bosson ou Parenty. *« Lorsque je m'inquiétais de savoir quoi faire s'il lui arrivait quelque chose,* [François Froment-Meurice] *me répondait de m'adresser à l'une ou l'autre de ces personnes. »* Auditionné à l'été 1996, l'ancien trésorier adjoint du parti, Albert Kalaydjian, aurait par ailleurs déclaré au juge qu'un *« comité financier »*, mis en place *« entre l'été 1988 et le printemps 1989 »* aurait été dirigé par Jean Arthuis.

Le juge Zanoto n'a pourtant pas estimé devoir procéder à la mise en examen de M. Arthuis, qui déclarait le 6 avril, que *« cette affaire ne* [le] *concerne pas »*. Pour sa part, Pierre Méhaignerie a indiqué, mercredi 4 juin, dans un communiqué, que sa mise en examen lui permettra, en ayant accès au dossier, d'expliquer *« au magistrat instructeur la situation dans sa réalité : celle du financement des partis politiques avant la loi de 1990 »*. De son côté, Jacques Barrot a précisé qu'il *« prend acte de la décision du juge et qu'il réservera ses explications au juge d'instruction »*.

Cécile Prieur

Trois autres dossiers menaçants pour la droite

● **L'enquête sur les HLM de Paris.** Le juge de Créteil Eric Halphen, chargé de l'enquête sur les HLM de la Ville de Paris, a mis en examen l'ancien directeur de l'office HLM de Paris, Georges Pérol, élu corrézien proche de Jacques Chirac, ainsi que Jean-Claude Méry, promoteur et ancien membre du comité central du RPR. M. Halphen a procédé à des perquisitions au siège du RPR, au conseil régional d'Ile-de-France et au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi. Depuis octobre 1995, il cherche à éclaircir la nature des lettres anonymes qu'il reçoit d'un mystérieux corbeau.

● **L'enquête sur les marchés publics parisiens.** A Nanterre, le juge d'instruction Patrick Desmures, qui enquête sur les conditions d'attribution d'une demi-douzaine de marchés publics par la Ville de Paris, a mis au jour l'existence d'un système organisé de contournement des appels d'offre légaux. Il a mis en examen la trésorière officieuse du RPR, Louise-Yvonne Casetta. M. Desmures est également chargé d'une enquête sur les salaires versés par plusieurs sociétés à deux secrétaires du RPR à la demande de Mme Casetta.

● **L'affaire du Parti républicain.** Membre du cabinet de Gérard Longuet au ministère des postes et télécommunications, de 1986 à 1998, Génia Constantinoff a été mis en examen en février pour recel d'abus de biens sociaux et détournement de gages. Il aurait perçu une commission de 16 millions de francs en contrepartie d'une intervention en faveur d'une société française engagée au Koweït. Une partie de cette commission a été versée sur un réseau de comptes géré par Alain Cellier, soupçonné par le juge Renaud Van Ruymbeke d'avoir supervisé des transferts de fonds occultes au profit du PR.

COMMENTAIRE

FIN DE TRÊVE

Mise en examen de trois anciens dirigeants du CDS lundi, ouverture d'une information judiciaire sur les marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France, mardi : à première vue, l'alternance semble susciter un certain zèle judiciaire à l'encontre de l'ancienne majorité. A droite, certains dirigeants n'ont d'ailleurs pas hésité à évoquer un *« troisième tour judiciaire »*, voire une offensive postélectorale de la magistrature.

En réalité, ces événements prévus de longue date avaient simplement été reportés en raison de la campagne. Le principe d'une information judiciaire sur le conseil régional était acquis depuis le 15 avril. La mise en examen de MM. Méhaignerie, Bosson et Barrot était attendue depuis plusieurs mois. Après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée, les deux magistrats – l'un du parquet, l'autre du siège – avaient tacitement décidé de respecter une sorte de « trêve ». Dans le même esprit, le tribunal de Lyon avait annoncé, au lendemain de la dissolution, le report du jugement Urba du 29 mai au 5 juin *« afin d'éviter toute incidence sur le scrutin »*. Cela dit, l'arrivée au pouvoir d'une majorité qui s'est engagée à clarifier les liens entre le garde des sceaux et les procureurs pourrait peser sur le comportement de certains magistrats du parquet, avant même que la réforme soit mise en œuvre. L'architecture du ministère public est en effet si subtile que la simple promesse d'une plus grande liberté pourrait encourager l'émancipation d'une justice jusqu'alors *« retenue »*, selon l'expression du juge démissionnaire du tribunal des conflits, Pierre Sargos.

Anne Chemin

Affaire Elf : Hubert Le Blanc-Bellevaux a été placé en détention provisoire

LA PISTE ALLEMANDE dans l'affaire Elf prend de l'ampleur. Après quarante-huit heures de garde à vue dans les locaux de la brigade financière, les juges parisiens Eva Joly et Laurence Vichnievsky en charge du dossier, ont mis en examen pour *« recel et complicité d'abus de biens sociaux »* et placé, mercredi 4 juin au soir, en détention provisoire, Hubert Le Blanc-Bellevaux, conseiller à la direction du raffinage sous la présidence de M. Le Floch-Prigent et chargé de mission, lorsque Philippe Jaffré en devient PDG, jusqu'en 1995. Lors du débat contradictoire, le parquet n'avait pas caché qu'il souhaitait voir cette mise en détention différée de quelques jours, dans l'attente des documents recueillis en Suisse dans le cadre d'une commission rogatoire internationale mettant directement en cause M. Le Blanc-Bellevaux.

Interrogé par les magistrats, sur son rôle, considéré comme majeur, lors de la construction par le groupe pétrolier français de la raffinerie de Leuna et le rachat du réseau de stations-services Minol, situés dans l'ex-RDA – opérations qui auraient donné lieu aux versements de commissions occultes d'un montant de plus de 300 millions de francs (*Le Monde* du 28 mai)–, M. Le Blanc-Bellevaux a indiqué que l'ensemble des sommes perçues étaient destinées à rémunérer des activités tout à fait licites liées au commerce international.

Déjà désigné par un autre intermédiaire, André Guelfi, également mis en examen au cours de cette instruction, comme étant l'un des bénéficiaires d'une commission de 13 millions de deutschemarks (44 millions de francs), M. Le Blanc-Bellevaux pourrait être impliqué dans le versement d'autres commissions. C'est du moins ce que cherchent à élucider les deux magistrats français, au vu de nouveaux documents bancaires saisis lors de deux perquisitions effectuées, le 5 avril et le 22 mai, par leur collègue suisse, Paul Perraudin. Les policiers suisses se sont rendus au siège de la fiduciaire Orgafid, à Genève, au sein de laquelle ils ont trouvé des archives de la société Nobleplac, véritable plaque tournante pour la gestion des fonds occultes générés par l'opération allemande.

« SIMPLE INTERMÉDIAIRE »

Dans le cadre d'un contrat d'assistance et de lobbying, signé en 1991 entre Elf et Nobleplac, pour un montant de 256 millions de francs, M. Le Blanc-Bellevaux aurait été à l'origine de deux versements douteux. Selon les documents découverts par le juge Perraudin, l'une des deux sociétés bénéficiaires de ces virements aurait eu pour dirigeant M. Le Blanc-Bellevaux en personne. Interrogé le 21 mai par *Le Monde*, ce dernier avait démenti, précisant : *« Je ne suis qu'un simple intermédiaire et n'ai joué aucun autre rôle dans cette affaire. »*

Au regard de la décision prise de le placer en détention, les juges français estiment sans doute que son rôle fut plus important qu'il ne le laisse entendre, et s'interrogent sur l'existence de versements destinés au financement de partis politiques français et allemands.

Walther Leisler-Kiep, un ancien trésorier de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier allemand Helmut Kohl, a par ailleurs reconnu, la semaine dernière, être intervenu dans la vente du réseau de stations-services Minol et l'attribution de la raffinerie de Leuna. Il a toutefois démenti, dans une interview au quotidien *Berliner Zeitung* (daté 4 juin), avoir été associé à des versements de fonds occultes à la CDU. *« Mes activités se sont limitées à organiser des entretiens entre les différentes parties prenantes »*, a-t-il indiqué.

Présent dans plusieurs dossiers liés à l'affaire Elf, M. Le Blanc-Bellevaux pourrait grandement éclairer les juges Joly et Vichnievsky. A l'origine des montages financiers mis en place lors du rachat du groupe pétrolier espagnol Ertoil, en 1991, qui aurait donné lieu au versement d'environ 120 millions de francs de commissions, son nom apparaît aussi lors de la vente, par Thomson, de six frégates militaires au gouvernement de Taïwan, en 1991. Le 7 mars dernier, cette affaire avait donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire pour *« tentative d'escroquerie »* au préjudice de la société Thomson-CSF (*Le Monde* du 12 mars).

Enarque radié du corps des administrateurs civils, M. Le Blanc-Bellevaux, était entré en 1993 dans le groupe Elf grâce à l'appui d'Alfred Sirven, alors directeur des affaires générales. Il s'était spécialisé dans les montages financiers et la rédaction de contrats. Après avoir fait faillite, en 1980, lorsqu'il était directeur de la banque Gadouin et de développement industriel et commercial, il s'était engagé politiquement auprès de Michel d'Ornano lors des législatives en 1986. Devenu trésorier, en 1988, de l'association Réussir créée par le président du conseil général de Basse-Normandie, René Garrec (UDF-PR), il en aurait ensuite été écarté, jugé trop affairiste, par les instances UDF du département.

Jacques Follorou

L'ancien président Pérez demande l'ouverture d'une enquête au Venezuela

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional dans les Caraïbes

Révélée par *le Monde*, la découverte par le juge Eva Joly, au mois d'avril, à la suite des déclarations de l'homme d'affaires André Guelfi, de l'existence d'une commission de 20 millions dollars versée, en 1992, par le groupe Elf pour l'obtention d'un contrat au Venezuela, dont une partie pourrait avoir alimenté les caisses des deux principaux partis vénézuéliens, provoquent des remous à Caracas (*Le Monde* du 18 avril). Cité par le quotidien vénézuélien *El Nacional*, le président de l'époque, Carlos Andrés Pérez, a expliqué qu'Elf avait manifesté à plusieurs reprises son intérêt pour les gisements de brut léger situés au nord de l'Etat de Monagas. *« Nous avons toujours refusé car, à l'époque, cette zone n'était pas ouverte aux investisseurs étrangers »*, a ajouté l'ancien président, dont le mandat a brutalement pris fin en 1993 après qu'il eut été accusé de détournement de fonds publics.

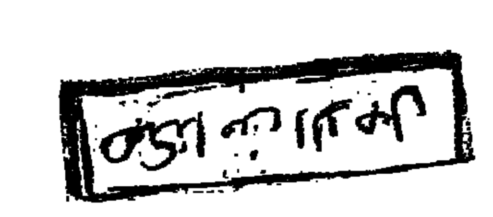
Ancien dirigeant de l'Internationale socialiste, entretenant des relations cordiales avec François Mitterrand, M. Pérez a ajouté qu'il avait invité Loïk Le Floch-Prigent à faire partie du « conseil consultatif » de son gouvernement car il souhaitait qu'Elf investisse dans le développement des champs de bruts extra-lourds du bassin de l'Orénoque. En revanche, l'ex-président vénézuélien a catégoriquement nié avoir proposé à Elf 50 % des actions de Citgo Petroleum, une filiale de la Compagnie nationale pétrolière vénézuélienne (PDVSA), affirmant qu'il préférait une alliance avec une entreprise américaine.

« Nous n'avons jamais parlé de Citgo, et n'avons rien signé si ce n'est une lettre d'intention pour étudier le développement du bassin de l'Orénoque, et pour cela Elf n'avait pas besoin de payer de commissions car nous avons signé des lettres semblables avec huit autres compagnies. Je ne peux croire qu'il existe une compagnie assez stupide pour verser des commissions de ce montant sans avoir un contrat entre les mains », a ajouté l'ex-président cité par *El Nacional*.

En février 1992, lors d'une rencontre avec le président vénézuélien à Zurich, en Suisse, M. Le Floch-Prigent serait revenu à la charge à propos des gisements de Monagas. *« Nous avons réitéré notre refus »*, affirme M. Pérez. Souhaitant qu'une enquête soit ouverte au Venezuela sur cette affaire, l'ex-président a exclu que les *« éventuelles commissions »* aient été versées pour un contrat pétrolier. Il a ajouté que Fermin Fernandez, l'intermédiaire vénézuélien mis en cause par André Guelfi, représentait les intérêts d'un avionneur français.

Luis Alfaro Ucero, le secrétaire général d'Action démocratique (le parti social-démocrate au pouvoir en 1992, et dont M. Pérez avait été exclu) a demandé l'ouverture d'une enquête sur les commissions qu'auraient versées Elf. Affirmant vouloir laver l'honneur de son parti (aujourd'hui dans l'opposition), M. Ucero a demandé que le canadien Hagop Demerdjian, qui aurait versé les pots-de-vin, soit interrogé.

Jean-Michel Caroit



Alain Juppé a remis à la justice des documents sur les écoutes de la cellule de l'Elysée

Il a décidé, vendredi 30 mai, de lever le « secret-défense » jusqu'alors opposé aux magistrats

Entre les deux tours des élections législatives, Alain Juppé a ordonné la remise au juge d'instruction de Versailles Jean-Michel Charpier de la quasi-totalité des registres saisis, en février, par la DST dans les archives personnelles de Christian Prouteau, l'ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée. Le « secret-défense » commence ainsi à être levé dans l'ensemble de ce dossier.

LE PREMIER MINISTRE Alain Juppé a attendu jusqu'au dernier moment, à la veille du second tour des élections législatives et de sa démission, pour décider que le « secret-défense » n'interdisait pas de remettre à la justice des documents relatifs aux écoutes téléphoniques de l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée.

Deux motards envoyés par Matignon se sont donc présentés, vendredi 30 mai, au bureau du juge d'instruction de Versailles, Jean-Michel Charpier. Le magistrat avait été chargé de l'information judiciaire ouverte pour *« vol et recel de documents susceptibles de porter atteinte aux intérêts de la nation »* après la découverte des archives personnelles de l'ancien chef de la cellule, Christian Prouteau, le 19 février dans un garage des Yvelines. Les motards lui ont remis la quasi-totalité des documents qui, ce jour-là, avaient été soustraits au juge Charpier par la direction de la surveillance du territoire (DST) parce qu'ils étaient susceptibles de relever du « secret-défense ».

DEUX REGISTRES NOIRS

Les motards de Matignon ont ainsi apporté au magistrat les deux grands registres noirs dans lesquels les fonctionnaires de la cellule élyséenne notaient les arrivées des comptes rendus d'écoutes demandées pour alimenter le système d'espionnage constitué, entre 1983 et 1986, auprès du président Mitterrand. Les mentions manuscrites portées sur ces registres font apparaître des réceptions quasi quotidiennes de transcriptions d'écoutes, assorties de noms de code qui renvoient à une vingtaine de personnes dont les lignes téléphoniques étaient « branchées » à la demande de la cellule élyséenne.

Le 30 mai, le juge Charpier a en outre reçu une série de transcriptions de conversations téléphoniques interceptées, dont certaines étaient déjà à la disposition du juge d'instruction Jean-Paul Valat, chargé à Paris de l'enquête sur les écoutes de la cellule de l'Elysée.

Effectuée par les policiers de la DST et les fonctionnaires du groupement interministériel de contrôle (GIC, l'organisme placé sous l'autorité de Matignon pour opérer les écoutes gouvernementales), une première expertise indique qu'une partie de ces documents avaient été tamponnés par des cachets non authentiques : ceux-ci font notamment apparaître un accent qui ne figure pas sur les tampons administratifs.

Le juge Charpier s'est enfin vu remettre des synthèses de comptesrendus d'écoutes téléphoniques réalisées sur les lignes privées de notre collaborateur, Edwy Plenel.

En revanche, deux documents, qui se trouvaient dans les registres saisis dans le garage des Yvelines, n'ont pas été remis au magistrat : il s'agit d'un texte manuscrit faisant état de procédures d'interceptions administratives dûment classifiées et d'une page de transcription d'une écoute réalisée au GIC. Ces deux dernières pièces, assure-t-on de source officielle, ont été retournées au GIC pour destruction.

Depuis le 21 mars, le juge Charpier avait saisi le premier ministre sur le fait de savoir si l'ensemble des documents des archives de M. Prouteau emportés par la DST relevaient effectivement du « secret-défense ».

PROCÉDURE DISCRÈTE

En guise de réponse, un communiqué de l'hôtel Matignon avait indiqué, le 8 avril, que *« le premier ministre, soucieux de la légalité des procédures,* [avait] *décidé de faire procéder à un examen de ces documents par des personnes habilitées. Il a souhaité en outre que la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité* [CNCIS], *créée par la loi du 10 juillet 1991, puisse donner un avis sur leurs conclusions »*.

Les experts désignés – composés du commandant du GIC, le général Charroy, et du président de la CNCIS, Paul Bouchet – ont ensuite siégé de concert. Ils ont en particulier participé à deux réunions, au siège de la DST, au cours desquelles l'ensemble des documents incriminés ont été examinés. Sur la base de leur avis, le premier ministre Alain Juppé a finalement adressé, le 27 mai, un courrier à la DST afin d'autoriser la remise de leur quasi-totalité au juge Charpier. Ni Matignon ni la CNCIS n'ont donné de publicité à cette procédure, qui a été accomplie dans la plus grande discrétion.

Reçu le 29 mai par le service de contre-espionnage, le courrier de Matignon a permis la livraison, dès le lendemain matin, des documents attendus par le juge de Versailles. Son collègue parisien, Jean-Paul Valat, va désormais pouvoir demander le versement à son dossier de ces pièces intéressant directement l'affaire des écoutes de la cellule.

Après avoir constamment évoqué le « secret-défense » dans le dossier des écoutes de l'Elysée, Alain Juppé a, *in extremis*, soulevé une partie du voile opposé à la justice dans ce dossier. Une manière, sans doute, d'anticiper les décisions du nouveau premier ministre. Devant le bureau national du Parti socialiste, Lionel Jospin avait en effet, le 9 avril, pris une position tranchée en réclamant que *« le gouvernement et Alain Juppé lèvent le "secret-défense" »* sur les écoutes élyséennes.

Erich Inciyan

Georges Tranchant est mis en examen pour corruption

L'ex-député est poursuivi pour le rachat d'un casino

MOULINS
de notre correspondant

L'ancien député (RPR) des Hauts-de-Seine, Georges Tranchant, a été mis en examen pour corruption, mercredi 4 juin, par un juge d'instruction de Montuçon (Allier) dans le cadre de l'affaire du rachat du casino de la petite station thermale de Néris-les-Bains, en 1991. M. Tranchant est président d'un groupe qui gère une quinzaine d'établissements de jeux en France. Le juge Etienne Fradin a procédé à une perquisition à son domicile parisien. Interrogé par *Le Monde* jeudi matin, l'ancien député a confirmé ces informations et déclaré : *« Je n'ai rien fait qui puisse justifier une mise en examen. »*

Le 8 novembre 1995, à la suite d'une perquisition au domicile de l'ancien maire (PS) de Néris-les-Bains, Henri Yermia, celui-ci avait été mis en examen pour corruption active et passive, et faux en écritures publiques (*Le Monde* du 11 novembre 1995). L'élu était soupçonné d'avoir touché une somme de 800 000 francs à l'occasion de la vente du casino, en 1991, tout comme il lui était reproché un faux en écritures publiques à propos de la cession d'une villa à la société Progestal.

M. Yermia, qui a toujours nié ces accusations, demeure sous le coup d'une mise en examen, mais il est libre depuis le 19 décembre 1995. Seulement l'enquête semble avoir démontré, au cours des dix-huit derniers mois, que les faits dépassaient largement le cadre local. Le magistrat instructeur a bénéficié de nouvelles révélations, en particulier à partir des déclarations d'Alain Verbyst, un ex-commissaire de police des renseignements généraux, qui se serait exprimé sur les manœuvres illicites autour des rachats ou tentatives de rachat d'établissements de jeu, dont celui de Néris-les-Bains. A l'époque des faits, M. Yermia avait successivement écarté le groupe Partouche, et le groupe Pierre et Santé, avant de vendre le casino pour 4,4 millions de francs à Georges Tranchant.

Jean-Yves Vif

Cassation partielle du dossier des surfacturations d'Alcatel

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation a décidé, mercredi 4 juin, de renvoyer devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le dossier ouvert notamment pour escroqueries contre plusieurs anciens dirigeants du groupe Alcatel, dont son PDG Pierre Suard.

Cette décision annule et casse partiellement l'arrêt rendu le 6 mars par la chambre d'accusation, qui avait validé l'essentiel de l'instruction, conduite depuis 1993 au tribunal d'Evry (Essonne) par le juge Jean-Marie d'Huy, sur des surfacturations commises au détriment de France Télécom par la société Alcatel CIT à l'occasion de la vente de centraux téléphoniques et de matériels de transmissions.

A Nantes, un témoin conteste la version du policier qui a tué un homme

NANTES
de notre correspondant

Le parquet de Nantes a ouvert une information judiciaire pour *« recherche des causes de la mort »* après le décès de David Foulonneau, tué par un policier, dimanche 1er juin à Nantes. Le juge d'instruction saisi du dossier, Daniel Lafont, a confié une commission rogatoire à la police judiciaire locale pour qu'elle enquête sur les circonstances du drame. La version donnée par la police est en effet nettement contredite par un témoin de la scène. *« Au vu des informations dont nous disposons, et sans préjuger de la suite de l'enquête, les conditions dans lesquelles le policier a tiré ressortent de la légitime défense »*, a résumé le procureur de la République Pierre Foerst.

Une marche silencieuse devait être organisée, jeudi après-midi 5 juin, par la famille et les amis du jeune homme, entre le lieu où il a été tué et le commissariat central de Nantes.

Dans la cité du Grand Clos, au nord de la ville, David Foulonneau jouait souvent avec les enfants sur la pelouse située à quelques mètres de l'endroit où il a été tué, rue de L'Ile de Sein. Connu pour ses actes de petite délinquance et sa propension à l'ivresse, ce chômeur de vingt-cinq ans l'était aussi pour sa gentillesse quand il était dans son état normal. Dimanche soir, il avait encore trop bu.

Avec un fusil de calibre 12 à canon scié, dont on ignore l'origine, il a tiré deux ou trois fois en l'air par la fenêtre de l'appartement d'un copain. Un voisin, qui le connaissait et lui a parlé en rentrant chez lui, a alerté la police. La patrouille de la brigade anticriminalité est arrivée peu après 23 heures.

« JE N'AI RIEN À GAGNER »

David Foulonneau était alors descendu dans la rue avec l'un de ses copains, aussi ivre que lui. Il a tiré un coup de fusil qui a fait voler en éclats le pare-brise d'une voiture stationnée. L'homme ivre semblait vouloir *« s'amuser »* avec une arme très dangereuse et non chercher à tuer. Les policiers étaient quatre. L'un est resté dans la voiture, un autre s'est mis en couverture et les deux autres ont progressé vers le tireur et son compagnon. David Foulonneau se tenait devant le muret d'un local technique lorsqu'il a vu surgir un policier, à moins de 1 mètre de lui.

Selon les policiers, David Foulonneau a aussitôt épaulé, les jambes écartées, en position de tir. Se jugeant menacé, le policier a crié : *« Halte police ! »* et a tiré une fois, l'atteignant en pleine tête.

Rien de tel, selon Muriel Gilard, qui habite à 100 mètres de là et a assisté à la scène depuis la fenêtre de sa chambre. *« Avec les lampadaires, on voyait comme en plein jour*, explique-t-elle. *David Foulonneau s'est penché pour ramasser son arme, il n'a eu le temps que de la saisir, mais absolument pas d'épauler. Il a été abattu à bout portant par le policier, qui avait largement le temps de lui tomber dessus et de lui monter sur la main pour le maîtriser. Le policier n'a rien dit avant de tirer. C'est après qu'il a crié pour demander d'appeler le SAMU. Il était paniqué. »*

Quand elle a lu, le lendemain, la version des policiers rapportée par *Presse Océan*, Muriel Gilard est allée voir la justice pour raconter sa version des faits. *« Je n'ai rien à gagner dans cette histoire*, dit-elle. *Mais je pense à mes enfants. Si un jour l'un d'eux fait une bêtise, je ne veux pas qu'il lui arrive la même chose. »*

Adrien Favreau

Maurice Papon débouté de son action contre « Les Nouvelles de Bordeaux »

L'ANCIEN MINISTRE Maurice Papon a été débouté, mercredi 4 juin, de son action en référé contre un hebdomadaire communiste qu'il accusait de ne pas avoir respecté sa présomption d'innocence, quelques mois avant son procès pour *« crimes contre l'humanité »*. M. Papon, quatre-vingt-six ans, a en outre été condamné aux dépens et devra verser à l'hebdomadaire une indemnité de 10 000 francs.

Dans son ordonnance, le vice-président du tribunal de grande instance de Bordeaux, Louis Montamat, affirme notamment que *« l'article de presse litigieux paru le 30 janvier 1997 dans* Les Nouvelles de Bordeaux et du Sud-Ouest *n'a manifestement pas pu persuader le lecteur de la culpabilité de Maurice Papon. Il ne porte donc pas atteinte à la présomption d'innocence invoquée par ce dernier »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Bernard Tapie a annoncé son intention de se pourvoir en cassation** à la suite de sa condamnation en appel, mercredi 4 juin, à six mois d'emprisonnement ferme, dans l'affaire du *Phocéa* (*Le Monde* du 5 juin).

■ **HLM : le maire de Salernes (Var), Raymond Niccoletti** (div. d.), a été mis en examen pour *« soustraction et détournement de titres judiciaires et de fonds par dépositaire de l'autorité publique »* et écroué, mercredi 4 juin, dans le cadre d'une affaire portant sur sa gestion de l'office public d'HLM du Var, qu'il a présidé de 1978 à 1994.

■ **RACISME : Rémy et Hervé Moreau, deux frères qui avaient assassiné un homme de vingt-deux ans,** Hadj Bekkiche, puis tenté de tuer sa fiancée, le 4 juillet 1989, à Vitrolles, ont été condamnés, mercredi 4 juin, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à dix-huit ans et dix ans de réclusion criminelle. En cours d'instruction, ils avaient admis la connotation raciste de leur acte.

■ **APPAREILS DÉFECTUEUX : la société Karcher appelle les acheteurs de nettoyeurs** haute pression Karcher 620 M, 620 M+ (dont les numéros de série vont de 10 000 à 576 306) et 720 Mx (dont les numéros de série vont de 10 000 à 77 000) à ne plus utiliser leurs appareils et à les ramener pour un changement de la poignée-pistolet les équipant. Les modalités pratiques de l'échange sont communiquées au 0800-528-529.

■ **MAL-LOGÉS : une soixantaine de familles soutenues par l'association Droit au logement (DAL)** se sont installées pendant quelques heures devant les grilles d'un immeuble, place d'Iéna, dans le seizième arrondissement de Paris, mercredi 4 juin après-midi. Le DAL souhaite faire de cet immeuble vide de 1 000 mètres carrés, appartenant au Crédit lyonnais, *« un symbole d'un gigantesque gaspillage au profit d'intérêts privés »*.

Le milliardaire Antony Tannouri jugé pour escroquerie humanitaire

18 millions de francs ont été détournés en 1994 au préjudice de la Banque d'Etat malgache

NICE
de notre correspondant

Le milliardaire franco-libanais Antony Tannouri est jugé, depuis mercredi 4 juin, par le tribunal correctionnel de Nice pour escroquerie. Il lui est reproché d'avoir détourné, en 1994, plus de 3,2 millions de dollars (environ 18 millions de francs) au préjudice de la Banque d'Etat malgache (BTM), en profitant d'une opération humanitaire. Outre la BTM, une société d'Etat de Madagascar, la Somacodis, et une société du Liechtenstein, Flamco, se sont portées partie civile.

Début 1994, le cyclone « Géralda » ravage Madagascar. Les dégâts sont considérables, la famine menace. Ce n'est que le début d'un ouragan financier qui a asphyxié la BTM, banque d'Etat de l'un des pays les plus pauvres du monde. En mai, le prince Constantin de Liechtenstein, oncle du prince régnant, tient une conférence de presse à Tananarive, la capitale malgache, pour annoncer que son Etat s'engageait à livrer à la Somacodis, 60 000 tonnes de riz pour un prix symbolique. A ses côtés, un homme d'affaires, Raymond Morel, présenté comme un dirigeant de la Flamco, explique son engagement *« charitable et bénévole »*.

L'action humanitaire, aussi généreuse qu'elle soit, obéit aux règles du négoce international. M. Morel explique aux autorités malgaches qu'elles doivent envoyer à la Flamco, chargée de la transaction, une somme de 3,275 millions de dollars pour rassurer les fournisseurs. Madagascar paie, mais ne verra pas un grain de riz et cherche toujours où est passé son argent. La somme s'est volatilisée au cours d'une transaction entre Raymond Morel et Antony Tannouri pour l'achat de 32 tonnes d'or, car Flamco souhaitait transformer sa garantie en métal précieux.

M. Tannouri, qui réside au Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes), intervient comme intermédiaire entre Flamco et un groupe arabo-pakistanais pour l'achat de l'or, dont il devait assurer la livraison, à raison de 2 tonnes par mois, au Liechtenstein. Là non plus, l'or n'arrivera jamais. Flamco profite de la défaillance de son fournisseur pour se libérer de ses engagements vis-à-vis de Madagascar.

La chaîne humanitaire n'est en fait qu'une arnaque à quatre mains. Le premier maillon en est Raymond Morel, qui s'appelle en réalité Rudolph Lep. Jamais il n'a été un dirigeant de la Flamco, dont il n'avait qu'un mandat de représentant. *« Il m'a demandé d'intervenir auprès du prince pour l'accompagner sur la grande île car il tenait à participer à l'œuvre humanitaire*, raconte Jean-Henri Sonntag, directeur général de Flamco. *Ensuite, il nous a tenu à l'écart de tout. »* Pourtant, le prince l'a bien présenté aux Malgaches comme président de la société. L'homme, habile, a su charmer les plus hautes autorités du pays. Le président de l'Assemblée nationale a incité le gouverneur de la Banque centrale et la BTM à lui verser la somme demandée.

« AU ROYAUME DE LA DUPLICITÉ »

« Tout le monde a été très léger, s'est étonné le président du tribunal, Dominique Ricard. *Des responsables malgaches aux dirigeants de la Flamco, nous sommes au royaume de la duplicité. » « Ce n'est pas à mon honneur, je fais un maxi* mea culpa », a répondu, penaud, M. Sonntag. Seulement cité comme témoin dans l'affaire de l'or, M. Lep est absent de l'audience : sa convocation lui a été adressée à Madagascar alors qu'il habite à quelques kilomètres du tribunal, à Mougins. En revanche, il fait l'objet de deux plaintes pour escroquerie dans l'affaire du riz, l'une déposée à Grasse par le prince Constantin, l'autre à Marseille par la Flamco.

Le deuxième acte se joue entre Cap-d'Ail et le Liechtenstein. Antony Tannouri, surnommé il y a vingt ans sur la Côte-d'Azur *« Tony le Magnifique »*, déjà condamné pour escroquerie et fraude fiscale, a perdu de sa superbe mais pas de son aplomb. Il assure avoir payé avec l'argent malgache les taxes en Angleterre pour l'exportation de l'or mais aussi avoir signé le billet à ordre pour rembourser Flamco.

Jean-Henri Sonntag se souvient d'une soirée dans la villa du milliardaire, au cours de laquelle il a signé, autour d'une bouteille de champagne, une convention pour mettre un terme à cette affaire. Il n'obtiendra ni l'original ni le billet à ordre.

Au cours d'un autre rendez-vous à l'hôtel Crillon, à Paris, M. Tannouri lui assurera à nouveau qu'il tient la somme à sa disposition, avant de s'éclipser.

Les débats ont ressemblé à un exercice de jonglerie avec des sommes astronomiques et de multiples noms d'intermédiaires. *« Mais qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire ? »*, a interrogé, agacé, M. Tannouri. *« Ne nous éloignez pas du riz malgache »*, a ordonné le président Ricard, qui n'a pas lâché le fil conducteur entre le riz et l'or.

Jean-Pierre Laborde

Georges Tranchant est mis en examen pour corruption

L'ex-député est poursuivi pour le rachat d'un [illegible]

Cassation partielle du dossier des surfacturations d'Alcatel

Maurice Papon débouté de son act[ion] contre « Les Nouvelles de Bordeaux »

RÉSULTATS GRANDES ÉCO[LES]

3615 LEMONDE

ANNIVERSAIRE Les trente-deux parcs naturels régionaux (PNR) fêteront, les 12 et 13 juin, leurs trente ans d'existence dans le cadre du parc du Lubéron (Vaucluse). ● SOUS L'IMPULSION d'Olivier Guichard, ils avaient été imaginés par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), qui prépara le décret constitutif signé par le général de Gaulle en 1967. ● LA VOCATION d'origine des parcs – dont le statut est reconduit tous les dix ans – était, pour l'essentiel, environnementale. Progressivement, il est apparu qu'ils généraient aussi des activités économiques et que leur impact sur l'emploi n'était pas négligeable. ● DANS L'INDRE, les responsables du PNR de la Brenne, confrontés à la désertification du territoire, ont opté en faveur du développement local afin de maintenir ou créer des emplois durables.

Les parcs naturels régionaux sont devenus des laboratoires du développement

Ils avaient été créés en 1967 pour préserver l'environnement. Dans la Brenne, les responsables du PNR ont un objectif : montrer qu'il n'est pas utopique de réconcilier protection de la nature et création d'emplois

ROSNAY (Indre)
de notre envoyé spécial

L'un et l'autre pourraient être issus d'une grande école de commerce : surprenant – en plein cœur de la Brenne dans le bas Berry, là où se conjuguent influences berrichonnes, tourangelles et poitevines, au « pays des mille étangs », dans l'une des principales réserves ornithologiques de France – d'entendre parler d'emblée de capital-risque, de fonds de garantie, de fonds d'avance remboursable, de maison des entreprises. Et pourtant...

Dans ce grand corps de ferme très bien réhabilité, au hameau du Bouchet, sur la commune de Rosnay, siège du parc naturel de la Brenne (PNR) créé sur le territoire de l'Indre en 1989, François Mignet, le directeur, a pour principal chargé de mission Guy Leroy, un économiste formé à l'université de Tours. Ils présentent avec fierté cette maison du parc, vitrine pour les produits du terroir, qui accueille 50 000 visiteurs par an, contre 4 000 il y a six ans. Mais c'est avant tout le développement économique qu les intéresse. En huit ans d'existence, cette priorité a été clairement affirmée.

« FREINER L'HÉMORRAGIE »

La raison de cette option, qui tranche quelque peu avec les orientations des autres PNR de l'Hexagone ? « *Ici, nous allions à la friche,* fait valoir François Mignet. *Les quarante-deux communes sur lesquelles le parc est situé sont menacées de dépeuplement. Il s'est agi de freiner l'hémorragie. Comment ? En donnant la priorité au développement local et donc en maintenant, voire en créant, des emplois durables, ce qui n'est pas antinomique, mais complémentaire avec les actions classiques de préservation du patrimoine naturel. Si la Brenne se dépeuple, elle s'appauvrira aussi écologiquement, car c'est l'homme qui a façonné ce territoire. Aucun des étangs de Brenne n'est naturel !* »

Enrayer le dépeuplement

Parc naturel de la Brenne — 20 km

Densité de population (habitants/km²)	
INDRE-ET-LOIRE	89
LOIRET	90
VIENNE	56
ALLIER	48
LOIR-ET-CHER	49
CHER	44
INDRE	34
CREUSE	23

Le dépeuplement, en Brenne, dans ce pays où le tissu industriel est très faible, où l'agriculture peine avec 20 % des actifs, où la seule filière organisée est celle du fromage de chèvre Pouligny-Saint-Pierre, ce n'est pas un vain mot : « *Entre le recensement de 1995 et celui à venir de 1999, le département aura perdu 2 500 habitants !* », s'exclame le président de la chambre de commerce de l'Indre, M. Messager, s'appuyant sur le nouveau mode de calcul de l'Insee. Et de souligner en outre « *l'inquiétant vieillissement de la population* », pour un territoire dont la densité – vingt habitants au kilomètre carré – est largement inférieure à celle de l'ensemble de la France... au début du XIVᵉ siècle.

On comprend mieux, dès lors, l'impérieuse nécessité qui pousse les responsables du parc. A ce titre, nul ne conteste ici l'impulsion donnée par Jean-Paul Chanteguet, conseiller général, maire (PS) du Blanc, qui vient d'être élu député de l'Indre.

Président du parc, ancien chargé des affaires économiques au conseil général de l'Indre et à la mairie de Châtellerault (Vienne), où il travaillait avec Edith Cresson, il a su convaincre les élus locaux, dans les années 1987-1988, du rôle positif que pouvait jouer l'implantation d'un PNR. Non sans mal. Dans ce pays de bocage, véritable « Sologne bis », où le régime du sol est, presque à 100 %, la propriété privée, la chasse au gibier d'eau, depuis toujours, est sacro-sainte. Au yeux de la population, l'arrivée des « *amoureux des petits oiseaux et des petites fleurs* » – c'est l'idée que l'on se faisait des agents d'un parc naturel – était synonyme d'intolérables contraintes. De surcroît, il faudrait ouvrir des accès aux étangs poissonneux, jalousement gardés, à une armée de touristes avides de voir le busard des roseaux, le héron gardebœuf, le glaïeul sauvage et les orchidées.

OUTILS FINANCIERS

Une fois le parc créé par arrêté ministériel, Jean-Paul Chanteguet et la direction du PNR unissent leurs compétences. Outre les classiques mesures de protection et d'inventaire du patrimoine, sont progressivement mis en place des outils financiers.

Le fonds d'avances remboursable doté de 900 000 francs ?, il permet d'accorder des prêts sans intérêt à des artisans, des commerçants qui souhaitent créer, développer ou reprendre une activité. « *C'est le coup de pouce donné au bon moment à un maçon brennou qui a besoin de changer sa camionnette, un commerçant voulant acheter une vitrine réfrigérée, ou à un agriculteur qui souhaitait se diversifier* », commente Guy Leroy.

A ce jour, 123 dossiers ont été financés par le parc, pour 10 millions de francs d'investissements. « *Nous avons calculé que ces aides, dans un pays qui était considéré comme à "haut risque" par les banques classiques, ont permis la création de 207 emplois* ». Le fonds de garantie ? Doté au départ de 600 000 francs, il permet de garantir des participations en fonds propres, des avances remboursables, des concours bancaires, des risques d'impayés en lieu et place des collectivités.

Le fonds d'investissement local ? Il s'agit de capital-risque, constitué dans le but d'apporter aux entreprises des fonds propres nécessaires à leur premier développement, leur diversification ou leur transmission. A titre d'exemple, en Brenne, des aquaculteurs, ou encore une petite entreprise spécialisée dans le transfert d'embryons caprins, ont été aidés. Par ailleurs, depuis 1994, le PNR est maître d'ouvrage d'une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC) conduite en relation avec les chambres consulaires.

Ces « *modes d'actions innovants et de proximité* » ont-ils eu une influence sur l'emploi en Brenne ? Conduite en 1995 (données 1994) à la demande de Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, une étude nationale confiée à CDC Consultants (Caisse des dépôts et consignations) et effectuée sur 20 parcs naturels régionaux *(lire ci-dessous)* répond, avec toutes les précautions d'usage, par l'affirmative : « *On peut estimer à 180 par année le nombre total d'emplois* [directs et induits] *au maintien ou à la création desquels le parc* [de la Brenne] *a pu apporter son concours.* »

> « Nous avons calculé que les aides accordées par le parc, dans un pays considéré comme à "haut risque" par les banques classiques, ont permis la création de 207 emplois »

Compte tenu des outils mis en œuvre – simples et peu coûteux pour la collectivité – ces chiffres n'ont rien de dérisoire, à l'échelle de la Brenne : 11 000 actifs seulement, et un territoire où quinze communes n'ont plus aucun commerce, douze n'ayant conservé qu'un noyau de base autour de l'unique alimentation-boucherie.

Rien d'étonnant donc si le PNR et son président persistent et signent. Tout en faisant goûter au hameau du Bouchet des filets de carpe fumés à leurs visiteurs – valorisation des produits du terroir oblige –, ils ont mis en place une « maison des entreprises », des ateliers de gestion dans quatre localités, pourvus de micro-ordinateurs et fonctionnant en libre-service. Dernier-né, un « *club des entrepreneurs* » regroupant environ 120 personnes. Objectif ? « *Se connaître, se reconnaître, créer des synergies, promouvoir les produits et les savoir-faire du pays de Brenne.* »

« *Ce club est la suite logique à notre action*, se réjouit le président du parc. Les orientations « économiques » de ce président atypique ont été quelque peu contestées par certains de ses homologues, regroupés au sein de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux. Il n'en a cure : « *La première mission, c'est la mise en valeur des patrimoines. Patrimoines avec un S majuscule.* » Manière de signifier que l'on peut, comme en Brenne, réconcilier écologie et économie.

Jean Menanteau

Les PNR seraient dix fois plus efficaces que les politiques de traitement social du chômage, selon une étude

« *NOUS LE SAVIONS intuitivement, mais aucune étude n'était venue nous conforter dans l'idée que les parcs pouvaient maintenir ou créer de l'emploi de manière significative.* » Pour dresser ce constat, la Fédération des parcs naturels régionaux (PNR), qui regroupe 32 parcs occupant près de 10 % du territoire national et touchant 2,3 millions d'habitants, s'appuie sur une étude de CDC Consultants (Caisse des dépôts et consignations) rendue publique en juin 1996.

Selon l'étude, qui porte sur 27 parcs, les PNR ont entraîné, pour l'année 1994, la création ou le maintien de 5 000 à 5 500 emplois : 900 emplois directs (salariés des parcs), 1 300 à 1 400 emplois indirects (liés aux dépenses d'investissement et de fonctionnement effectuées par les parcs sur leur territoire), et de 2 800 à 3 200 emplois induits (dans les activités économiques présentes sur leur territoire, ayant bénéficié de l'appui des parcs).

« *L'intérêt majeur de l'étude consiste en la mise en évidence de l'importance du nombre des emplois induits. Si l'on tient compte de la pérennité de ceux-ci (ils se maintiendraient même si le parc disparaissait), la quantité de travail annuelle, traduite en équivalent-emplois, peut être estimée à plus de 30 000* », souligne la Fédération. « *De surcroît*, ajoute-t-elle, *tout en travaillant à la marge par rapport au nombre total d'emplois sur leur territoire, les parcs confirment leur rôle de stabilisation des activités et leur développement en milieu rural. En ce sens, ils sont de véritables laboratoires du développement local.* »

Autre élément mis en relief : le coût d'un emploi créé ou maintenu grâce aux actions conduites est compris dans une fourchette de 14 000 à 20 000 francs. Ce qui veut dire que « *les parcs auraient une efficacité en termes d'emploi d'un ordre de grandeur supérieur – en gros dix fois plus – à celle des politiques du traitement social du chômage* ».

J. M.

Jours agités à Vingrau

Après les législatives, partisans et adversaires de l'exploitation de la carrière durcissent leurs positions

PERPIGNAN
de notre correspondant

Jean Codognès, élu député PS de la 2ᵉ circonscription des Pyrénées-Orientales dimanche 1ᵉʳ juin, a rapidement été confronté aux devoirs liés à l'exercice de son nouveau mandat. A peine de retour, mardi par l'avion du soir, de l'Assemblée nationale où il avait reçu sa serviette de parlementaire, l'avocat perpignanais a été accueilli par une délégation des responsables du comité d'entreprise et de syndicalistes de l'entreprise Omya.

Ces derniers, dans l'après-midi, avaient bloqué pendant plus d'une heure le quai de la Préfecture, où ils avaient déversé de la poudre de carbonate de calcium que la société Omya, depuis plus de sept ans, souhaite exploiter à Vingrau.

Les opposants, qui campent jour et nuit à l'entrée du site depuis plusieurs mois, empêchent les employés de se rendre sur leur lieu de travail. Lundi à 8 heures, un groupe d'ouvriers de l'entreprise venus en 4x4 a forcé le barrage et s'est opposé aux habitants hostiles à la carrière. Une échauffourée a opposé les deux camps ; on en est venu aux mains alors que, curieusement, les forces de l'ordre étaient absentes ce jour-là.

Mardi après-midi, une délégation d'employés favorables à l'exploitation de la carrière était reçue à la préfecture par Jean-Christophe Thiéry de Bercegol, directeur de cabinet du préfet. Exprimant son mécontentement, la délégation a tenu « *à attirer solennellement l'attention sur les faits qui pourraient avoir lieu* », demandant « *de faire appliquer la loi à la suite des dernières décisions de justice autorisant l'exploitation des carrières. La libre circulation dans la légalité doit être rétablie sur le site de Vingrau* ».

Face au durcissement des deux côtés, la préfecture a lancé « *un appel au calme* », en soulignant que, « *si la société Omya a effectivement l'autorisation d'exploiter une carrière, en revanche, elle n'a toujours pas le permis lui permettant de construire son usine de broyage et de concassage dans l'immédiat* ».

Cette volonté d'apaisement n'a pas rassuré les employés, qui, le soir, ont intercepté le député à son retour de Paris. Après un entretien de quarante minutes, ce dernier a expliqué avoir proposé « *une nouvelle médiation* ». « *Je pense qu'il faudra demander à votre direction de faire un petit effort et aux habitants de Vingrau de faire de gros efforts.* »

Peu avant minuit, chacun rentrait chez soi. Mais, comme l'avait déclaré dans l'après-midi le directeur de cabinet du préfet : « *Il n'est pas question qu'on envoie là-haut les CRS. Je crois que l'on ne peut pas travailler avec une compagnie de gendarmes en appui.* » Quoi qu'il en soit, depuis douze mois, une patrouille d'une douzaine de maîtres-chiens protège le site où l'on projette de faire la carrière, ainsi que les engins de la société Omya.

Jean-Claude Marre

Lendemains de promesses électorales

Les opposants aux divers chantiers (*Le Monde* du 5 juin) qui, un peu partout en France, ont pesé sur le choix des électeurs aux législatives, n'ont pas attendu la formation du gouvernement de gauche pour rappeler leurs promesses aux vainqueurs. En Ile-de-France, dès dimanche, le Lien écologique pour une Goële sauvegardée (Legs), association seine-et-marnaise qui lutte contre l'extension de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, affirmait que « *l'un des premiers gestes du nouveau premier ministre devra être d'annuler la déclaration d'utilité publique (DUP)* [des travaux à Roissy] *pour imposer à Aéroports de Paris de cesser immédiatement ses travaux* ». « *Les promesses écrites et signées doivent être tenues* », ajoute le Legs, qui publie un fac-similé d'une lettre de Nicole Bricq, nouvelle élue PS de la 6ᵉ circonscription de Seine-et-Marne, affirmant qu'elle ne ménagerait pas ses efforts pour obtenir l'annulation de la DUP...

De son côté, le comité de liaison anti-canal Rhin-Rhône a rappelé lundi que « *de Belfort à Dole* », le projet « *aura joué un rôle non négligeable dans les résultats* » des élections législatives, et souligne que « *l'abandon du projet devrait être réalité, et rapidement, si les promesses sont bien tenues* ».

Le vote désabusé des Algériens de France

Les élections législatives algériennes du 5 juin n'ont pas suscité les passions parmi la communauté émigrée en France. Les pouvoirs réduits de l'Assemblée, la censure, la honte de la barbarie et les consignes de discrétion du gouvernement français expliquent la semi-clandestinité de la campagne électorale

SAMEDI, au marché de Barbès, la concurrence est rude. Dégoûté, un grand échalas en boubou rempoche ses réclames pour un marabout du quartier et s'éloigne d'un pas nonchalant sur le boulevard de la Chapelle, laissant la place à ses rivaux. Ces derniers sont algériens et leurs tracts ne promettent rien. « *100 000 morts, barakat* [assez] ! *six ans de guerre, barakat ! La paix tout de suite !* », scande, sur un feuillet recto-verso, le Parti des travailleurs (PT), petite formation trotskiste dirigée par Louisa Hanoune. « *Demain, l'Algérie* », martèle sur papier glacé le Rassemblement national démocratique (RND), supporter officiel du président Liamine Zeroual. « *Pour une Algérie unie* », renchérit pieusement le Mouvement de la société de la paix (MSP, ex-Hamas) du cheikh Mahfoud Nahnah. Chacun distribue ses tracts, sans prêter attention aux autres. Il ne restait plus que quelques jours avant la tenue des élections législatives algériennes, organisées en France du lundi 2 au jeudi 5 juin. Sur les trois cent quatre-vingts sièges à pourvoir, quatre sont réservés à la communauté émigrée.

« *On n'a aucun espoir, le pays est foutu* », murmure une dame aux cheveux gris. Ses yeux sont durs et tristes. « *Je vais quand même aller voter,* ajoute-t-elle. *Pour qui ? Je ne sais pas, je verrai sur place* », dit-elle très vite. « *Vous savez, cette guerre, ce n'est pas la faute des Algériens* », se défend un père de famille. « *C'est la faute des puissances extérieures* », précise-t-il, avec un sourire entendu. Fier de ses origines kabyles, l'homme ne cache pas ses sympathies pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), dirigé par Saïd Sadi. Il serre quand même la main d'Abdelkrim, le jeune militant du MSP qui vient de lui donner un tract. « *Les gens de Hamas ont le droit d'exister* », dit-il, magnanime. Il rit. Poliment, Abdelkrim rit aussi. Que l'on soit natif de Tizi-Ouzou, d'Oran ou de Constantine, il faut beaucoup d'efforts pour supporter l'insupportable image d'une Algérie barbare, inscrite comme en miroir dans le regard des autres. A dix mètres de là, Nadia, militante du PT, secoue la tête, l'air effaré. « *Il y a des gens, quand on leur tend un tract et qu'ils voient les photos des candidats, ils croient que c'est des morts !* », lâche-t-elle, stupéfaite.

Comme en novembre 1995, date de l'élection présidentielle qui avait confirmé le général Zeroual dans ses fonctions de chef d'Etat, comme en novembre 1996, au moment du référendum constitutionnel, le scrutin législatif de ce mois de juin 1997 a lieu sur fond de terreur et de silence. « *En Algérie, la mort fait partie du décor, c'est à peine si les gens en parlent* », note une universitaire algéroise installée depuis deux ans à Paris. Des deux côtés de la Méditerranée, le mutisme est la règle : « *Là-bas, parce qu'on a peur, ici parce qu'on en a assez d'être catalogués parmi les monstres et les égorgeurs* », constate-t-elle avec amertume. Organiser des élections, dans ce contexte, a-t-il encore un sens ? « *Pour le pouvoir, sans aucun doute ! Il veut assurer sa légitimité aux yeux des gouvernements occidentaux. C'est à eux, avant tout, que s'adresse ce scrutin – pas aux Algériens* », souligne-t-elle. « *On nous demande de participer à un jeu dans lequel le pouvoir est à la fois juge, arbitre et partie !* », renchérit un autre exilé, proche du courant réformateur. Lui n'ira pas voter. A ses yeux, ce scrutin est une farce. « *S'il n'y avait pas tant de morts,* lâche-t-il, *l'Algérie serait le pays le plus comique du monde...* »

Sur le marché de Barbès, les distributeurs de tracts essuient sans broncher la fureur d'un quincaillier qui les accuse de gêner le passage. Chacun se pousse un peu et le calme revient. « *C'est Khomeiny qui a foutu la merde dans le monde musulman* », grommelle un moustachu, indifférent aux bousculades. Comme le sympathisant du RCD, il pense que les violences que subit l'Algérie sont le fait des étrangers : « *Parmi les islamistes qui ont été tués, on a retrouvé des types qui venaient d'Iran, d'Afghanistan et du Mossad* », dit-il avec assurance. « *D'ailleurs, je vais vous dire,* ajoute-t-il à voix basse, *les massacres dont parlent les journaux, c'est du bidon. Les images qu'ils montrent, c'est des photos d'archives.* » A l'en croire, « *après les élections* », les choses vont s'arranger. « *D'ici un an, la paix sera rétablie* », répète-t-il à l'envi. Lui va voter RND « *sans hésiter* ». Que le « *parti du président* », créé il y a trois mois, soit considéré comme l'outil du régime ne le dérange pas. « *Le RND, c'est la continuité. Au moins, ceux-là, on les connaît !* », dit-il, goguenard. Bien que lui-même soit né en France, il est, par sa famille, un enfant de Batna – ville de l'Est algérien, dont sont originaires Liamine Zeroual et la plupart des hauts gradés de l'armée. « *Etre de là-bas, ça aide !* », admet le moustachu.

CE cynisme à la petite semaine n'étonne pas grand monde. « *Le symbole de l'Etat algérien, ce devrait être la feuille de vigne : il a réussi à transformer le suffrage universel en suffrage censitaire !* », ironise l'historien Mohammed Harbi, professeur à l'université Paris-VIII et signataire de l'Appel pour la paix, lancé en novembre dernier, à l'initiative de l'opposition. En octroyant l'essentiel des pouvoirs au chef de l'Etat, en réduisant au minimum les prérogatives du Parlement, l'Assemblée nationale étant placée sous la tutelle d'une « *Chambre haute* », la Constitution adoptée l'an dernier ressemble fort à un uniforme cousu main. « *En faisant voter cette Constitution, le pouvoir – c'est-à-dire le président Zeroual et l'armée – a déjà ceinturé le jeu politique* », estime le juriste Nourredine Saadi. Pour l'auteur du roman *Dieu-le-Fit* (Albin Michel, 1996), le seul intérêt de ces élections – « *si tant est qu'elles se déroulent correctement* » – sera de « *déterminer un rapport de forces entre les diverses expressions politiques de la société algérienne* ». La censure dont ont été victimes, durant la campagne électorale, le PT de Louisa Hanoune et le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed, interdits de passage à la télévision, « *augure mal de ce que doit être une démocratie* », observe M. Saadi, pourtant peu suspect de sympathie pour l'une ou l'autre de ces formations. « *Si je devais aller voter, ce serait en traînant les pieds* », conclut-il. Une voiture de police passe devant l'hôpital Lariboisière. Le coude à la portière, l'un des pandores coule un regard débonnaire vers les distributeurs de tracts. « *Théoriquement, on n'a pas le droit de se manifester publiquement. Mais, pour les tracts, les flics nous laissent tranquilles* », commente un militant du PT en montrant ses papiers. « *Par prudence, j'ai pris ma carte d'identité française,* dit-il. *Avec ça, normalement, on ne peut rien me dire.* » Soumis à la censure dans leur propre pays, les partis politiques algériens ont été contraints, en France, de mener leur campagne en catimini. Les consignes du gouvernement français, transmises oralement aux partis algériens, *via* les consulats d'Algérie, ont été strictes : interdiction d'organiser des réunions publiques, de coller des affiches, de diffuser des tracts et de recourir à la publicité. Tout cela au nom de Vigipirate ? L'argument semble court. Et sans doute l'était-il puisque le ministère de l'intérieur, contacté à plusieurs reprises, a préféré ne pas répondre.

> Organiser des élections a-t-il encore un sens ? « Pour le pouvoir, sans aucun doute ! Il veut assurer sa légitimité aux yeux des gouvernements occidentaux. C'est à eux, avant tout, que s'adresse ce scrutin – pas aux Algériens »

Cet arsenal coercitif a conduit le président du MSP, Mahfoud Nahnah, à annuler ses conférences de presse en France. Le RCD et le FFS ont préféré abandonner leurs projets de meetings dans de grandes salles parisiennes. Réduits à la semi-clandestinité, militants et candidats se sont repliés sur les bistrots, les marchés populaires, les petits restaurants de quartier tenus par des sympathisants. Les réseaux du ghetto, en somme. Par l'entremise de certaines municipalités de gauche, des réunions se sont improvisées dans des salles de banlieue. Sur les ondes parisiennes, Radio-Orient et Beur-FM ont ouvert leurs micros aux « *frères* » algériens. « *Le militantisme de proximité, on a l'habitude !* », résume avec philosophie Malika Belaïdi, candidate du RCD. « *Tant que ça reste à petite échelle, ça passe* », confirme Farid Aïssani, candidat du FFS. « *On a l'impression que seuls ceux qui se moquent des lois ont le droit d'exister* », ajoute-t-il, de la colère dans la voix.

Les « *mamelouks* » du RND – comme les a malicieusement surnommés Mohammed Harbi – n'ont eu aucun mal à convaincre les autorités françaises de les laisser tenir meeting. Lille, Mulhouse, Roubaix, Dunkerque, Tours, La Courneuve,... Ces réunions ont-elles eu autant de succès que l'affirment leurs organisateurs – qui évoquent des rassemblements de « *quatre cents* », voire de « *sept cents* » personnes ? Samedi 24 mai, à Carrière-sous-Poissy (Yvelines), les participants à la « *conférence-débat* » du RND ne sont pas plus d'une cinquantaine, réunis dans la salle du foyer Atfam, quartier des Grésillons. Ouvriers ou retraités, assis sagement sur des chaises en plastique. Malgré la température printanière, beaucoup ont gardé leurs bonnets de laine. Pas une femme parmi eux, ni un jeune de moins de trente ans.

C'est l'Algérie de papa. La séance est réglée comme du papier à musique. Le responsable de l'Amicale des Algériens en France (organisation héritée de l'époque FLN) introduit le débat. Assis à la longue table qui sert de tribune, les orateurs du RND, parmi lesquels Meriem Toumi, candidate à la députation, s'expriment à tour de rôle. Des bribes de français émergent de l'arabe : « *majorité parlementaire* », « *instauration de la démocratie* », « *l'an 2000* »... Le public applaudit avec une ferveur polie. Un ou deux vieux somnolent, la tête dodelinante.

« V*OUS représentez le régime, le RND, c'est le FLN* bis ! », s'écrie une voix dans l'assistance. « *Vous nous parlez de vos projets. Mais qu'est-ce qui vous a empêchés de faire tout ce que vous dites, puisque vous et les vôtres, vous êtes au pouvoir depuis plus de trente ans ? Zeroual est comme Mobutu : c'est un président-maréchal...* » Un léger frisson passe sur la tribune. Les trublions ne sont pas nombreux, deux ou trois tout au plus, mais ils ont réussi à semer le désordre. L'Algérie de papa n'est plus ce qu'elle était. « *Vous avez fait votre campagne électorale avec l'argent des Algériens !* », s'écrie un type à lunettes. « *En 1995, les gens ont voté Zeroual parce qu'ils voulaient la paix. Deux ans après, rien n'a changé ! Dans la région de Blida, où il y a une des plus grosses concentrations de l'armée, on égorge des femmes et des gosses et personne ne bouge !* », crie un autre. A la tribune, Meriem Toumi écoute, blême de colère. « *C'est vrai, pour arrêter le terrorisme, on aurait pu faire comme l'Irak avec les Kurdes : un coup de napalm et terminé ! Mais nous, nous croyons à la démocratie* », rétorque-t-elle avec fougue.

Dans la salle, le souffle de la révolte est loin d'être apaisé. « *Madame, s'il vous plaît, parle en français ! Moi je ne comprends pas l'arabe, ma langue c'est l'amazigh* », s'exclame un vieux. Enhardi, il lève les bras et crie : « *Vive l'amazigh !* » Autour de lui, on rit, on applaudit un peu. Ce n'est pas fini. Le premier intervenant s'est levé et accuse le RND d'avoir « *violé la loi nationale* » en utilisant le drapeau algérien pour son affiche électorale. A la tribune, les orateurs sont à bout de patience. « *Ce n'est pas un drapeau, c'est un logo !* », hurle Mme Toumi, épuisée. Ravis de leur performance, les rebelles anti-RND ont accepté de sortir. Le brouhaha retombe et un grand vide saisit la salle. Le spectacle est terminé. Pour la forme, le responsable de l'Amicale improvise un petit speech de clôture et Meriem Toumi remercie l'assistance. « *Nous sommes le parti de l'espoir. Mes frères, allez voter !* », lance-t-elle d'une voix blanche.

« *Tant qu'il existe une brèche pour parler, s'exprimer, dénoncer le système, il faut en profiter !* », commente Mohammed Harbi. Selon lui, aucun parti n'appelant cette fois-ci au boycottage des élections, « *la plupart des gens iront voter – même si personne ne se fait d'illusion* ». Sur le marché de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), deux quinquagénaires, leurs sacs de poivrons et de tomates au bras, écoutent poliment la ritournelle des militants du RCD. Un soupir, un haussement de sourcils. Ces deux-là ne veulent rien entendre. « *A quoi ça sert d'avoir des députés ? Ce qu'il faut, c'est arrêter les bombes !* », répète le plus âgé. Plus loin, une vieille dame se retient de pleurer. « *Notre drapeau, il n'est plus vert-blanc-rouge, il est rouge et c'est tout !* », dit-elle dans un hoquet. Ne pas se rendre aux urnes lui paraît un blasphème. « *Il faut aller voter. Pour libérer le pays, on s'est battu pendant sept ans. Pour la paix, il faut continuer. Le combat ne fait que commencer.* »

Catherine Simon
Dessin : Selçuk





Refondation ou émiettement à droite ?

par Jean-Pierre Fourcade

LES causes et les conséquences de l'échec de la dissolution décidée par le président de la République sont d'autant plus importantes à analyser qu'elles mettront un certain temps à apparaître.

Bien sûr, les dirigeants du RPR et de l'UDF feront porter la responsabilité principale du changement de majorité sur les erreurs stratégiques commises par Jacques Chirac, Alain Juppé et leurs conseillers, sans oser dire que la faute initiale a été de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale après l'élection présidentielle de 1995. C'est pourtant la cause essentielle de la série d'insuccès enregistrée depuis lors : la fracture interne de la majorité RPR-UDF n'a pas été réduite, la nécessité et la durée du redressement de notre économie et de notre système de protection sociale n'ont pas été clairement expliquées, le conflit persistant entre les partisans de la souveraineté nationale et ceux d'une Europe de plus en plus intégrée a été passé sous silence.

Il n'est donc pas anormal que nos concitoyens aient été troublés par les messages contradictoires envoyés par les « vedettes » de l'ancienne majorité et qu'ils aient préféré faire confiance à une équipe socialiste renouvelée et présentant un programme contestable mais qui a le mérite d'exister.

Aujourd'hui, tout le monde, à droite, veut réorganiser ou refonder les partis d'opposition mais chaque dirigeant pris isolément tente de sauver sa chapelle, de préserver sa zone d'influence et de conserver sa clientèle. Certains vont même jusqu'à envisager de lancer quelques passerelles en direction du Front national dont la progression a été forte dans les secteurs où la désespérance l'a emporté sur le vote utile.

D'une analyse rapide des résultats obtenus par les différentes formations, je crois pouvoir tirer quelques conclusions. D'abord, le Parti socialiste a retrouvé la place qu'il occupait en 1981 et en 1988 dans tous les départements qui connaissent une faible croissance économique et qui ont souffert d'une insuffisante politique d'aménagement du territoire.

> Il faut en finir avec la toute-puissance des états-majors, des bureaux politiques et des groupuscules et en revenir à la légitimité démocratique dont nous n'aurions jamais dû sortir

Ensuite, les électeurs du FN se répartissent maintenant sur l'ensemble du territoire : les problèmes d'insécurité et l'absence de déontologie de beaucoup d'élus se sont en effet généralisés à la France entière. En troisième lieu, le Parti communiste a surmonté les conséquences de l'effondrement du Mur de Berlin et, sans changer ni d'appellation ni de doctrine, a repris quelque vigueur dans les circonscriptions où il a maintenu son effort militant. Néanmoins, la coalition RPR-UDF a pu conserver des positions assez solides dans les régions les plus dynamiques sur le plan économique, en partie grâce au maillage de ses élus locaux.

Compte tenu de ce constat et des premières orientations du nouveau gouvernement, que peut faire la droite ? Elle peut évidemment continuer à se détruire elle-même en perpétuant les querelles de chefs et de sous-chefs, en critiquant le président de la République et en cédant au mouvement d'émiettement qui est déjà engagé. Ce serait une méthode bizarre pour préparer l'alternance mais notre tradition gauloise nous y pousse.

L'autre voie possible, seule compatible avec les exigences de la construction européenne et la préservation du rôle mondial de notre pays, pourrait se résumer en quelques propositions de bon sens.

Il faut créer un rassemblement de l'opposition beaucoup plus homogène et suffisamment rajeuni pour appuyer quotidiennement l'action du chef de l'Etat et celle du président du Sénat qui sont les deux contrepoids à l'action de la nouvelle majorité. S'il ne peut être question de s'enfoncer dans une opposition stérile et tatillonne, il est nécessaire que, sur les grands dossiers qui engagent l'avenir du pays, les positions exprimées par MM. Chirac et Monory soient expliquées et relayées par une opposition reconstruite et modernisée.

Mais cette opposition doit mettre en place des mécanismes démocratiques permettant aux citoyennes et aux citoyens qui adhèrent aux valeurs défendues par le RPR et l'UDF de désigner eux-mêmes leurs représentants et de prendre part directement aux orientations que défendra la nouvelle opposition.

Il faut en finir avec la toute-puissance des états-majors, des bureaux politiques et des groupuscules et en revenir à la légitimité démocratique dont nous n'aurions jamais dû sortir. Il est urgent de se ressaisir et de commencer à préparer les échéances électorales de 1998 (régionales, cantonales et sénatoriales) en pratiquant un langage de vérité, en assainissant la vie politique de toutes les scories qui l'encombrent et en proposant des choix clairs à nos concitoyens. Pour ce faire, acceptons le fait que le corps électoral est beaucoup mieux informé et beaucoup plus intelligent que certains experts ne le disent et renvoyons à leurs études ceux qui n'acceptent pas de tenir compte des réalités du terrain.

Comme en 1981 et en 1988, c'est par la pratique d'une opposition vigoureuse et constructive, par le refus de toute compromission avec le FN et par l'exemplarité de la gestion des collectivités territoriales que nous administrons que nous pourrons redonner l'espoir à notre camp. Encore faut-il que les formations politiques qui viennent de perdre la majorité fassent preuve d'humilité et repoussent les tentations de l'émiettement.

***Jean-Pierre Fourcade** est sénateur des Hauts-de-Seine (groupe des Républicains et Indépendants) et maire de Boulogne-Billancourt.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RELENTS COLONIALISTES

De l'Elysée à l'ambassade de Kinshasa en passant par le Quai d'Orsay, la France fait pression pour que soient organisées « très rapidement » au Congo des élections législatives.

Il y a dans cette attitude française une énormité et une absurdité. Enormité : cette pression constitue une ingérence évidente dans les affaires intérieures de l'ex-Zaïre. Qu'aurait fait Chirac si l'Afrique du Sud et Nelson Mandela l'avaient enjoint de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale ?

Absurdité : dans cette période de massacres tribaux, d'opposition interne à Kabila, deux chefs d'Etat africains ont prévenu qu'il serait fou d'organiser des élections avant deux ou trois ans dans un pays que trente ans de mobutisme ont privé de toute approche de ce qui pourrait devenir une ébauche de démocratie. (...)

Ainsi les prétentions françaises, notre irréductible vanité, le « *nouvel élan vers le XXI[e] siècle* », s'accompagnent-elles étrangement de relents colonialistes qui rappellent les vaines conquêtes du XIX[e] siècle.

Jean Genevray,
Lauris (Vaucluse)

N'ayons pas peur !

par Jean Viard

NI la Bourse, ni la droite et le président qui lui reste n'ont vraiment peur de la victoire de la gauche, ni même le Front national, dont l'électorat est de plus en plus populaire. Personne, sauf la gauche ! Car, au-delà de la surprise et de l'euphorie de la victoire, la crainte est de ne pas être à la hauteur des enjeux du chômage, de la pauvreté et de l'avenir de la France.

Pourtant, quatre raisons militent pour limiter l'inquiétude. Deux sont d'aujourd'hui. La première est que nous allons affronter un tournant majeur de notre histoire grâce à une grande coalition « à l'allemande » qui est le mode même de gestion d'une démocratie en temps de guerre. Il se trouve que nous sommes en guerre : contre le chômage et la désespérance d'avenir.

La seconde – et la plus décisive – est que nous avons enfin compris que nous sommes entrés dans des sociétés « post-économiques ». Ce qui veut dire que les discours creux des entreprises citoyennes sont derrière nous. Nous savons que le progrès technique avance à une vitesse foudroyante, détruisant les emplois manufacturiers ou répétitifs. La prise de conscience est aujourd'hui là.

Cette prise de conscience est un saut qualitatif. La croissance de la production que mesure le PIB doit certes continuer au rythme de l'évolution démographique – soit entre 2 et 3 % par an. Mais l'enjeu principal est ailleurs : dans la capacité à ponctionner une part des revenus issus des techniques de la troisième révolution industrielle pour créer des activités aptes à organiser le lien social, la maintenance de la nature et du corps spatial de la communauté nationale.

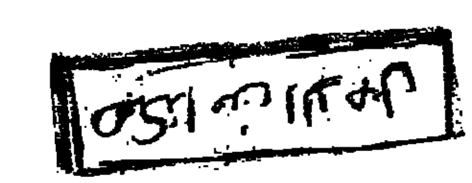
D'où l'enjeu d'organiser une société centrée sur l'épanouissement de l'humain à côté d'une puissance économique productrice de richesses en permanentes évolutions. Cette prise de conscience est à la base des projets de réduction du temps de travail et même, sous une forme sans doute en partie archaïque, dans le principe affiché de la création de sept cent mille emplois pour les jeunes.

Au-delà, deux autres raisons devraient nous redonner confiance. La première est que « *le temps est donné au temps* » pour inventer la société de ce changement immense. Cinq ans sans élection majeure. Et cinq ans qui mettront derrière nous les débats sur l'euro. En 2002, l'euro tiendra tête au dollar et au yen, nous permettant à nouveau de mener des politiques monétaires. La bataille pour une Europe sociale et politique aura forcément avancé.

Enfin, en 2002 nous serons dans un autre millénaire, celui du « *monde en tant que tel* », pour reprendre la formule de Jacques Lévy que j'aime beaucoup. Alors Hitler et Staline ne seront plus nos contemporains, pas plus que les guerres mondiales et coloniales. Nous avancerons sur une page blanche avec l'émotion des découvreurs de mondes.

Ces quatre raisons militent pour que nous retrouvions l'espérance et l'esprit d'entreprise et de responsabilité. Pour qu'à nouveau nous ayons un désir de la France comme pôle fort des Lumières nouvelles du monde à naître. Cela est aujourd'hui possible si le « *soin de la communauté* » prime sur les désirs partisans et si nous savons empêcher les fastes du pouvoir de tourner la tête de ceux qui l'occupent. Car il s'agit de restaurer l'espérance du politique et de la morale. Sans les confondre.

***Jean Viard** est chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof, CNRS-FNSP).*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le gouvernement promis

RESSERRÉ, féminisé, pluriel et *a priori* moralement inattaquable : le gouvernement formé par Lionel Jospin tient, dans sa composition, les promesses de son chef. Il faut remonter à 1962 pour trouver une équipe ministérielle aussi restreinte – vingt-six membres hors le premier ministre – sous la Vᵉ République. Le temps des gouvernements rendus pléthoriques par la multiplicité des services à récompenser et la variété des sensibilités à respecter est sinon révolu, du moins suspendu. Lionel Jospin applique ce qu'il avait préconisé durant sa campagne pour l'élection présidentielle et rompt heureusement avec les mauvaises habitudes prises par les socialistes sous les septennats de François Mitterrand.

Il rompt aussi avec une longue tradition du milieu politique, aussi invétérée à gauche qu'à droite, et qui consistait à réserver à de rares femmes des postes ministériels politiquement peu significatifs. Il est vrai que les derniers gouvernements de gauche des années 90 avaient marqué une certaine amélioration, mais les gouvernements de droite avaient annulé ces progrès, notamment avec le licenciement, en novembre 1995, de la plupart des femmes entrées dans l'équipe d'Alain Juppé cinq mois auparavant. Cette fois, les femmes sont présentes en nombre – huit sur vingt-six – et investies de fortes responsabilités.

Le pluralisme de ce gouvernement issu d'une gauche elle-même plurielle fait grincer les dents au sein du PS, dont les différents courants – à commencer par les fabiusiens –, qui sont censés d'ailleurs ne plus exister, ne trouvent pas dans les ministères la contrepartie des concours qu'ils ont apportés à M. Jospin de congrès en conventions et durant la campagne électorale. Cette rupture-là est peut-être la plus significative de l'idée que le premier ministre se fait de la gauche, de la place que doit y occuper le Parti socialiste et de la façon dont il doit concevoir son rôle. Sans rien retrancher sur la prééminence qui revient à son parti dans la définition des orientations gouvernementales, M. Jospin ne confond pas direction politique et accaparement des places.

Faute de temps sans doute, le premier ministre a cependant renoncé à révolutionner les structures administratives. Par la constitution de deux grands ministères, celui de l'emploi et de la solidarité (Martine Aubry) et celui de l'économie, des finances et de l'industrie (Dominique Strauss-Kahn), il a cependant très nettement marqué ses priorités, là encore conformes à ses promesses : la lutte contre le chômage et, contre l'exclusion par une politique économique volontariste. Cette ambition suppose une bonne entente entre les deux ministres, ce qui n'est pas garanti d'avance, les relations entre Mme Aubry et M. Strauss-Kahn étant notoirement conflictuelles. Proche de M. Jospin, M. Strauss-Kahn a, en tout cas, en mains tous les leviers nécessaires à la démonstration que la politique promise durant la campagne électorale vaut mieux qu'une motion bricolée pour gagner un congrès socialiste.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une proposition de M. Hoover

M. HOOVER, ancien président des Etats-Unis, a lancé dernièrement l'idée d'une paix séparée avec l'Allemagne et le Japon. Cette paix devrait être conclue immédiatement avec le Japon ; avec l'Allemagne après un dernier appel aux puissances occupantes pour les inviter à se mettre d'accord et à rétablir l'unité allemande conformément au protocole de Potsdam.

M. Hoover semble s'inspirer de l'action américaine après la première guerre mondiale. Effectivement les Etats-Unis conclurent alors une paix séparée avec l'Allemagne. Mais la situation n'était pas la même. En outre, l'Allemagne avait en 1920 un gouvernement régulier universellement reconnu.

Cette contrepartie fait défaut à l'heure actuelle. Son absence constitue un obstacle majeur à la conclusion d'une paix séparée. C'est du désaccord entre les Etats-Unis et l'URSS que M. Hoover croit pouvoir déduire sa proposition. Il se dit qu'à défaut d'un accord collectif au sujet de l'Allemagne les puissances de l'Est et de l'Ouest pourraient rechercher des solutions individuelles.

La seule chose que l'on puisse concéder à ce point de vue, c'est que de telles solutions devront être un jour envisagées si l'on n'arrive pas à s'entendre ; mais ce ne seront pas des traités de paix avec une Allemagne qui n'existe pas, qui existera moins que jamais si les occupants ne se décident pas à l'unifier.

Ce seront tout au plus des solutions provisoires, des modus vivendi suivant lesquels chacun s'efforcera d'assurer à sa zone des possibilités de vivre.

(6 juin 1947.)

Les femmes, avenir de l'Afrique

L'AFRIQUE et les femmes ont en commun d'inspirer sinon la compassion, du moins l'inquiétude quant à leur avenir. En effet, il n'est pas certain qu'à l'horizon d'une génération les femmes obtiendront de meilleures conditions de vie et verront le principe d'égalité entre les sexes respecté dans les faits. Parallèlement, il n'est pas évident que la prochaine décennie verra s'améliorer la situation du continent africain. Pour autant, il est abusif de conclure que, pour les unes comme pour l'autre, le pire est à prévoir. Mieux encore, en Afrique, la lutte contre la pauvreté repose en grande partie sur les femmes.

Les performances économiques de l'Afrique sont certes globalement médiocres, et la pauvreté, de plus en plus répandue. C'est le seul continent où ce phénomène devrait encore s'aggraver au siècle prochain. Au milieu des années 80, l'Afrique rassemblait 16 % des pauvres du monde. En l'an 2000, elle en comptera 32 %, soit le double. Dans moins de trois ans, un Africain sur deux vivra au-dessous du seuil de pauvreté, évalué à un peu plus de 1 dollar par jour. Aujourd'hui, tous sont déjà plus pauvres qu'il y a dix ans.

SEIZE HEURES PAR JOUR

Si de nombreux experts parlent d'« africanisation de la pauvreté », il convient d'ajouter que celle-ci se féminise. Sur les 1,3 milliard de personnes qui survivent dans le monde dans des conditions misérables, 70 % sont des femmes et leur proportion va grandissante. En Afrique, une femme sur deux ne dispose pas de 2 400 calories quotidiennes, contre un homme sur trois. Mais ce sombre tableau de la situation des femmes et de l'Afrique ne saurait masquer une autre réalité : *« Il n'y a pas qu'une Afrique de guerres et de crises,* explique ainsi Odile Sorgho-Moulinier, représentante-résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Sénégal. *Il y a une Afrique qui vit et qui marche, et elle repose souvent sur les femmes. »* On considère que la femme africaine travaille en moyenne seize heures par jour. Le plus souvent, ces activités ne sont pas génératrices de revenus, elles assurent seulement la subsistance quotidienne.

« Ici, les hommes travaillent beaucoup moins que les femmes, assène Sarang Daraba Kaba, ministre guinéenne des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance. *Ils se contentent d'être présents pour les récoltes et après prennent des vacances. Les femmes travaillent toute l'année. Ce sont elles qui font vivre la famille. »* Cette prise de position de celle qui est surnommée « l'intrépide » au sein de son gouvernement ne choque personne en Guinée, tant elle est partagée. *« Chaque fois que vous voyez une production quelconque, elle est assurée à 80 % par les femmes »,* renchérit un homme politique de l'opposition, Mamadou Ba.

L'idée de s'appuyer sur les femmes et leur force de travail pour lutter contre la pauvreté est désormais acquise. Gouvernements, bailleurs de fonds, organisations non gouvernementales, chacun s'accorde désormais à vanter leurs qualités et cherche à leur proposer les moyens de s'en sortir. Pas question pour autant de développer des programmes exclusivement réservés aux femmes : *« Nous ne cherchons pas à travailler avec les femmes au détriment des hommes,* explique ainsi Ann Williams, directrice au Sénégal de l'Usaid, l'organisme qui gère la coopération américaine. *Nous nous efforçons au contraire de leur permettre d'avoir elles aussi accès à l'économie formelle, d'autant que de plus en plus de familles survivent désormais grâce au seul travail des femmes. »*

Le handicap majeur des femmes est là. Elles cumulent les obstacles pour accéder à l'autonomie, notamment financière. Ainsi, le système bancaire est inadapté. Pour obtenir un prêt, il faut posséder une épargne suffisante et proposer des biens en caution, deux conditions qu'elles ne peuvent remplir. Seul le recours aux usuriers, dont les taux prohibitifs (jusqu'à 100 % d'intérêt pour un prêt de vingt-quatre heures !) rendent impossible tout enrichissement personnel.

UN RÉSEAU BANCAIRE ATYPIQUE

Certains banquiers ont pourtant tenté l'expérience. Ainsi, la désormais célèbre Grameen Bank a bâti son succès en prêtant de l'argent aux plus pauvres d'entre les pauvres, ceux dont les banques traditionnelles ne veulent pas entendre parler car ils sont considérés comme insolvables. Fondée en 1976 au Bangladesh par Mohammad Yunus, alors professeur d'économie, cette banque pas comme les autres compte deux millions de clients, dont... 94 % de femmes. La Grameen Bank a fait des émules et le microcrédit est désormais le credo entendu dans les pays en voie de développement. A l'horizon 2005, cent millions de *« pauvres entrepreneurs »*, dont une majorité de femmes, devraient avoir accès à ce réseau bancaire atypique, a-t-on estimé lors du sommet mondial du microcrédit qui s'est tenu à Washington en février (*Le Monde* du 7 février).

« Les femmes sont des emprunteurs extrêmement fiables, souvent plus que les hommes », s'accordent à dire les ONG et les bailleurs de fonds qui pratiquent le microcrédit. Ils obtiennent plus de 90 % de taux de remboursement avec les femmes et voient des communautés sortir de la misère par ce simple « coup de pouce ». *« Ces résultats sont très importants pour l'Afrique et le reste du monde,* considère Djibril Diallo, directeur des relations publiques du PNUD, un organisme qui va développer un nouveau programme de microcrédit de 41 millions de dollars. *Car il montre que l'élimination de la pauvreté peut passer par les femmes. »*

Au Sénégal, dans le petit village de Fandane Wolof cerclé de bambou, à 90 kilomètres de Dakar, Aminata, vingt et un ans, peut se vanter de n'avoir jamais failli dans les remboursements de son crédit. Mariée à quatorze ans, aujourd'hui mère de deux enfants, sa vie a changé depuis que le village s'est équipé d'un puits et d'un moulin à mil. Quarante-huit femmes se sont organisées en groupement d'intérêt économique et vendent leur production. Aminata a de l'argent, *« pas beaucoup, mais enfin je ne pensais pas en posséder un jour »*, explique cette jeune femme au port de reine. Son mari voudrait bien que les femmes du GIE lui prêtent un peu d'argent. *« Mais pas question,* exulte Aminata. *Notre caisse, c'est notre fierté. Maintenant, je ne demande plus rien à personne pour habiller les enfants et les envoyer à l'école. »*

Michèle Aulagnon

Convergence *par Leiter*



Industrie de l'armement : impatiences allemandes

Suite de la première page

Les exigences extrêmes de rentabilité de la maison mère, Daimler Benz, et les économies budgétaires allemandes font peser de lourdes incertitudes sur l'avenir : Dasa ressemblera de plus en plus à une holding dont les activités, filialisées, seront appelées à s'intégrer dans des alliances ou à être vendues.

Rien n'est cependant encore décidé, par exemple, en ce qui concerne les modalités de la participation de l'Allemagne à la construction de l'Eurofighter – l'avion de chasse européen réalisé en coopération avec les Britanniques, les Italiens et les Espagnols –, participation dont dépendent 8 000 emplois en Allemagne. Les dirigeants de Dasa ont fait savoir, mercredi 4 juin, qu'ils pourraient complètement se retirer du projet s'ils ne recevaient pas, d'ici juillet, l'assurance ferme, de la part de Bonn, que l'Allemagne respectera ses engagements et passera les commandes promises.

Aussi considère-t-on avec un brin d'impatience et d'agacement, outre-Rhin, les *« lenteurs »* françaises sur les dossiers de privatisation en cours (Thomson et Dassault-Aérospatiale) et la volonté qu'ont les dirigeants français d'assurer durablement à leur industrie nationale des positions dirigeantes dans le secteur – *« une approche qui rappelle parfois le XIXᵉ siècle »*, souligne-t-on en haut lieu à Bonn. Afin de sortir de l'impasse, la seule solution, pour l'Allemagne, consisterait à fondre ses capacités industrielles au sein d'un ou deux grands pôles européens, sans souci a priori de leadership national et d'après un modèle proche de celui des Etats-Unis.

« Il n'y aura pas de véritable industrie d'armement européenne tant que nous n'aurons pas de gouvernement européen », souligne-t-on aujourd'hui à Bonn, en regrettant que les *« Etats-Unis d'Europe »* ne voient pas le jour. En reprenant l'exemple des avions de chasse, la même source officielle déclare : *« Aucun pays n'est plus capable de construire seul un avion militaire. Le Rafale est la dernière tentative. Les coûts sont trop élevés et le marché est trop étroit. Il est urgent de mettre en place une entreprise européenne d'avions militaires sur le modèle d'Airbus. »* L'idée d'un « Airbus militaire » fait son chemin, et pourrait commencer à se mettre en place avec la construction du futur avion de transport de troupes destiné à succéder au Transall.

L'alliance Dasa-Matra s'inscrit donc dans une logique plus large : dans chacun des secteurs d'activité où elle dispose encore de capacités industrielles, l'Allemagne a intérêt à s'intégrer dans des pôles européens forts. Dans les satellites, le choix de s'allier avec Matra Marconi-Space est destiné, vu d'Allemagne, à créer un pôle franco-germano-britannique auquel pourrait s'adjoindre, plus tard, le français Aérospatiale. Dans les missiles, la solution Dasa-Matra – également très satisfaisante pour les Allemands, dont les activités s'essoufflaient dans ce secteur – est appelée elle aussi à renforcer l'axe franco-germano-britannique, pilier de tout regroupement européen futur. L'autre missilier allemand, Diehl, est en partie contrôlé par Matra, ce qui pourrait dessiner, vu d'Allemagne, un paysage unifié.

DEUX PÔLES

On s'interroge enfin beaucoup sur les formes que prendront les regroupements européens dans l'électronique de défense, le secteur-clé de toute la branche. Côté allemand, on est désormais en présence de deux pôles à vocation européenne. Le premier se met en place autour de Dasa, qui s'apprête à racheter les activités de Siemens, l'autre autour de STN Atlas (anciennement Krupp, puis Bremer Vulkan), qui vient d'être racheté à 51 % par le constructeur de chars Rheinmetall avec une participation de British Aerospace à hauteur de 49 %.

Quelles alliances européennes s'articuleront autour de ces deux pôles ? On estime, côté allemand, que l'alliance Dasa-Matra dans l'électronique de défense ne devrait pas survivre si le groupe Lagardère n'obtenait pas satisfaction sur le dossier Thomson. En tout état de cause, Dasa voudra se rapprocher de Thomson quelle que soit l'avenir de l'entreprise. Cet axe aura naturellement une dimension européenne, même si beaucoup d'inconnues concernent encore la façon dont les Britanniques seront associés à cet ensemble.

L'Allemagne a donc une idée relativement claire de ce que devrait être, demain, l'industrie de défense européenne : systématiquement intégrée autour d'axes franco-germano-britanniques, avec seulement quelques grands pôles d'activité bien identifiables. Pour avoir tout misé sur le civil avec Airbus, elle n'a ni les moyens ni la volonté de réclamer le leadership dans l'industrie militaire européenne, à l'exception des domaines où elle se sait la plus forte : les sous-marins et les chars. Dans ce dernier secteur, les restructurations s'accélèrent, avec un regroupement probable des principaux constructeurs de chars (Rheinmetall, Krauss-Maffei, Wegmann). Aussi souligne-t-on, à Bonn, que *« l'Allemagne pourrait prendre le leadership de l'industrie des véhicules militaires »*, non seulement en invoquant les *« capacités industrielles »*, mais aussi en ajoutant : *« ... parce que nous conserverons, à long terme, la plus grande armée de terre du continent ! »*

Lucas Delattre

RECTIFICATIFS

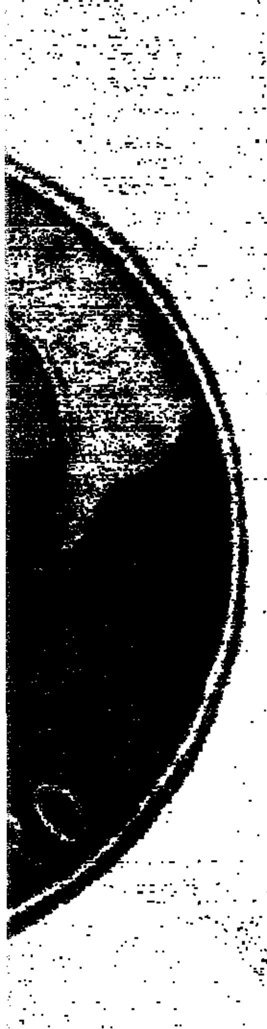
AMIANTE

Une erreur a dénaturé les termes de la plaidoirie des avocats des plaignants dans le compte-rendu du procès des victimes de l'amiante devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Mâcon (*Le Monde* du 31 mai) : ils ont demandé que la prescription (et non la présomption) de deux ans ne soit pas opposable en l'espèce à leurs clients.

UKRAINE

Dans un article consacré à la signature d'une charte entre l'Ukraine et l'OTAN (*Le Monde* du 31 mai), il fallait lire, pour le nom du ministre des affaires étrangères d'Ukraine, Guennadi Oudovenko.

avenir de l'Afrique



DISPARITIONS

Geneviève Beuve-Méry

Le goût de l'effort et du devoir

GENEVIÈVE BEUVE-MÉRY est morte à Paris, mercredi 4 juin, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Femme de caractère, la veuve d'Hubert Beuve-Méry, avait toujours suivi la vie du journal avec discrétion et intérêt. Dans ses rares moments de confidence, elle résumait à la pointe sèche sa situation : *« Je n'ai pas eu de mari, mes enfants n'ont pas eu de père, mais* Le Monde *a eu un directeur. »*

Etudiante brillante, auteur d'une thèse de doctorat en droit sur la législation du chèque – à une époque où les jeunes filles se voyaient plutôt priées de se consacrer au dessin et à la tapisserie –, elle avait tout plaqué en 1928 lorsque Hubert Beuve-Méry, l'un de ses camarades de faculté, l'avait demandée en mariage.

Ce dernier avait usé d'un vouvoiement naturel pour lui proposer un avenir incertain : *« Je peux végéter, devenir clochard ou président des Etats-Unis d'Europe. Etes-vous capable de me suivre ? »*

Geneviève Deloye, petite-fille d'ambassadeur et de général, n'avait pas hésité. L'intelligence et l'allure de Beuve-Méry méritaient à ses yeux un *« oui »* sans condition devant le maire et devant Dieu. Elle dut renoncer à l'insouciance d'une jeune fille de la bourgeoisie, élevée à Paris par sa grand-mère puis par son oncle et sa tante, partageant ses loisirs entre les courts de tennis et l'étude du piano. Elle quittait le havre d'une famille qui pouvait s'enorgueillir d'avoir été liée à Taine, Renan et Berthelot pour le bras d'un jeune homme pauvre, tout juste nommé professeur de droit en Tchécoslovaquie, à l'Institut français Ernest-Denis.

Les débuts furent rudes. Le jeune couple assiste aux premiers déchirements de l'Europe centrale et à l'irrésistible ascension de Hitler. Tandis que Geneviève Beuve-Méry, qui parle le tchèque, se mue en spectatrice attristée des malheurs de ce peuple, son mari dénonce dans la revue *Politique* les ambitions du III[e] Reich.

De cette rencontre brutale avec l'Histoire, du retour précipité en France avec ses enfants alors que les Allemands campent dans Prague, elle sort éprouvée mais endurcie. Elle affronte les années de guerre en femme déterminée. Installée dans une maison de notable à Saint-Martin d'Uriage, dans les Alpes, non loin du château où enseigne Hubert Beuve-Méry, elle assure le ravitaillement et l'éducation de ses garçons. Nul doute qu'elle partage avec son mari la mystique de l'Ecole des cadres d'Uriage, cette *« couveuse »* pour une élite future, dont la devise claque comme un défi : *« Plus est en nous »*.

ACIDITÉ ET TENDRESSE

A l'image de sa génération, elle cultive le goût de l'effort, du devoir. Si Beuve-Méry fut souvent comparé à un fondateur d'ordre, son épouse peut l'être à une moniale. Une fois *Le Monde* lancé par son mari en décembre 1944, elle s'exerce au silence. Les rédacteurs du journal sont bien en peine de la reconnaître lorsqu'il lui arrive de se glisser dans l'immeuble de la rue des Italiens pour y retrouver Hubert Beuve-Méry. C'est autour de la table familiale que les échos concernant le quotidien lui parviennent : attaques des démocrates-chrétiens du MRP à la fin des années 40, appétits non dissimulés de groupes de presse rivaux dans les années 50, critiques acérées des gaullistes dans les années 60.

Quand Robert Bollack, le patron de l'*Agence économique et financière*, offre à son mari cinquante millions de dédommagement s'il quitte *Le Monde*, elle compte en virtuose : *« Hubert, tu es comme l'Aga Khan ! On t'a proposé exactement ton poids en or. Le lingot est à 600 000 francs et tu pèses 78 kilos... »*

Son regard mêle savamment acidité et tendresse. Elle tient en horreur les compliments de circonstance. Au cours de leur longue cohabitation, Geneviève et Hubert Beuve-Méry auraient-ils déteint l'un sur l'autre ? Comme lui, elle tenait l'intransigeance pour une vertu. Et la morale pour une mission.

Laurent Greilsamer

[*Le Monde* s'associe au deuil des enfants et de la famille de Geneviève Beuve-Méry, qui a su si bien conforter notre fondateur dans son combat pour l'indépendance. Qu'ils reçoivent ici l'expression de nos plus vives condoléances. – JMC]

■ **FRANÇOIS WALTER,** ancien conseiller-maître à la Cour des comptes, est mort lundi 2 juin. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans. Né le 30 avril 1904 à Neuilly-sur-Seine, entré à la Cour des comptes en 1928, il fut, de 1934 à 1936, sous le pseudonyme de Pierre Gérôme, secrétaire général du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, après avoir convaincu Paul Rivet, professeur au Muséum, d'en prendre la présidence. Il quitta son poste puis, deux ans plus tard, le comité lui-même, lorsque celui-ci défendit une ligne de pacifisme radical. Révoqué par les autorités de Vichy, il gagna Alger en 1943 et fut l'un des collaborateurs de Pierre Mendès France au commisssariat aux finances du Comité français de libération nationale. Après la guerre, il fut notamment directeur économique de l'OECE, de 1949 à 1955, et promoteur de l'association Défense de la jeunesse scolaire. Il consacra les dernières années de sa vie à la mémoire de sa femme, le peintre Zoum Walter, morte en 1974, préparant le catalogue raisonné de son œuvre.

■ **HELEN HULL JACOBS,** l'une des plus célèbres joueuses de tennis des années 30 est décédée à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Championne des Etats-Unis à quatre reprises entre 1932 et 1935 en simple et à trois reprises en double, elle ne gagnera qu'une fois les championnats de Wimbledon (1936) alors qu'elle en aura été cinq fois finaliste entre 1929 et 1939. Réputée pour sa combativité, Helen Jacobs ne parvint à prendre le meilleur qu'une fois sur l'autre grande championne de l'époque, la Californienne Helen Wills Moody. Helen Jacobs a été commandant dans les services d'espionnage de l'US Navy pendant la deuxième guerre mondiale, elle a abandonné sa carrière tennistique en 1947.

■ **EDDIE JONES,** contrebassiste américain, est mort, samedi 31 mai, à Hertford, dans l'Etat du Connecticut. Né à New York en mars 1929 – la date n'est pas certaine –, Eddie Jones aura été essentiellemnt connu pour sa participation, de 1953 à fin 1962, au grand orchestre du pianiste Count Basie, au sein de la section rythmique. Accompagnateur régulier d'autres solistes réputés du jazz (Milt Jackson, Coleman Hawkins, Ben Webster...), ou dans l'orchestre de Ray Charles, il était devenu dans les années 80 musicien dans divers orchestres pour la télévision ou la radio.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nous complétons ci-dessous la liste des biographies des nouveaux élus, parues dans *Le Monde* du 3 et du 4 juin.

Yvette Benayoun-Nakache
PS (Haute-Garonne, 4[e])

Née le 2 décembre 1946 à Toulouse (Haute-Garonne), secrétaire documentaliste au dispensaire antivénérien de l'hôpital La Grave, Yvette Benayoun-Nakache a adhéré au PS en 1981. Elle est proche de la Gauche socialiste. Conseiller municipal de Toulouse depuis 1995, elle se présentait pour la première fois à un scrutin national.

Jean-Claude Daniel
div. g. (Haute-Marne, 1[re])

Né le 14 juin 1942 à Lorient (Morbihan), professeur agrégé de mathématiques en Haute-Marne et formateur à l'IUFM, Jean-Claude Daniel est conseiller municipal de Chaumont de 1989 à 1995, et maire depuis juin 1995. Il préside la fédération régionale des MJC, après avoir dirigé celle de Chaumont pendant quinze ans.
[Une homonymie nous avait conduits à publier par erreur, dans nos éditions du 3 mai, la biographie de Christian Daniel, candidat RPR battu au second tour dans la première circonscription des Côtes-d'Armor, à la place de celle de Jean-Claude Daniel (divers gauche), élu dans la première circonscription de Haute-Marne.]

Alfred Marie-Jeanne
rég. (Martinique, 4[e])

Né le 15 novembre 1936 à Rivière-Pilote (Martinique), Alfred Marie-Jeanne est professeur de mathématiques en retraite. Le premier secrétaire du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM) est maire de sa ville natale depuis 1971 et conseiller général du canton du même nom depuis 1973. Constamment réélu depuis, il est membre du conseil régional depuis octobre 1990 et vice-président de cette assemblée depuis mars 1992. Candidat malheureux aux législatives de 1973, celui qui se définit comme un patriote martiniquais fonde avec des amis le MIM en 1978. Il s'était présenté aux élections législatives de 1993 mais avait été battu par le RPR André Lesueur.

Daniel Marsin
div. g. (Guadeloupe, 1[re])

Né le 13 novembre 1951 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Daniel Marsin est titulaire d'un DEA d'économie publique et planification et d'un diplôme universitaire de gestion des entreprises et administrations. Enseignant pendant la durée de ses études de premier cycle en Guadeloupe, il travaille ensuite dans une banque de la place jusqu'à devenir inspecteur central du groupe des Banques populaires à Paris, avant de revenir en Guadeloupe, où il occupe un poste de cadre de direction au Crédit agricole. Sans jamais adhérer au PS, il s'engage dans les années 90 aux côtés des dissidents socialistes qui contestent les caciques locaux de ce parti. Conseiller général (divers gauche) des Abymes depuis 1994, il est élu en 1995 premier adjoint du maire des Abymes sur la liste conduite par un dissident socialiste, René-Serge Nabajoth, auquel il a succédé à la mairie après le décès de ce dernier en septembre 1995.

NOMINATIONS

MATIGNON

Olivier Schrameck a été nommé directeur du cabinet de Lionel Jospin, premier ministre (*Le Monde* du 4 juin).

[Né le 27 février 1951 à Paris, Olivier Schrameck entre au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en 1977. En juin 1982, il est nommé conseiller technique au cabinet de Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il dirige le cabinet de Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités (août 1984-juillet 1985). Il devient directeur des enseignements supérieurs et de la recherche du ministère de l'éducation nationale (juillet 1985-mai 1986). Il réintègre le Conseil d'Etat et devient, en février 1987, commissaire du gouvernement. Il est nommé directeur du cabinet de Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (mai 1988-juin 1988). Revenu au Conseil d'Etat, il est nommé rapporteur général du Haut Conseil à l'intégration (décembre 1991-juillet 1993). Depuis janvier 1993, Olivier Schrameck était secrétaire général du Conseil constitutionnel.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 31 mai sont publiés :

● **Entreprises publiques** : une circulaire d'Alain Juppé, relative au rôle de l'Etat actionnaire ou tuteur des entreprises publiques.

● **Politique étrangère** : une circulaire d'Alain Juppé, relative à l'élaboration et à la conclusion des accords internationaux.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de notes entre le gouvernement de la République française et le conseil fédéral suisse amendant l'accord du 20 novembre 1980 concernant la pêche dans le lac Léman, signées à Paris les 7 et 17 novembre 1995.

● **Diagnostic prénatal** : deux décrets relatifs au diagnostic prénatal (*Le Monde* du 4 juin).

● **Corse** : un décret portant suppression du régime de la police d'Etat sur le territoire de la commune de Corte ; un arrêté instaurant le régime de la police d'Etat dans les communes de Furiani et de Ville-di-Pietrabugnon ; un arrêté portant réorganisation des circonscriptions de sécurité publique dans le département de la Haute-Corse ; un décret pris pour l'application de l'allègement des charges sociales dans la zone franche de Corse, en ce qui concerne certains régimes spéciaux de sécurité sociale .

● **Dentistes** : un arrêté portant approbation de la convention nationale des chirurgiens-dentistes signée en avril entre la sécurité sociale et l'un des syndicats de la profession, la Confédération nationale des syndicats dentaires. Cette nouvelle convention plafonne le prix de certaines prothèses en contrepartie de la revalorisation progressive des tarifs de soins courants (*Le Monde* du 19 avril).

Au *Journal officiel* du dimanche 1[er] juin sont publiés :

● **Aérodromes** : un décret relatif aux règles de protection contre le bruit et à l'aide aux riverains des aérodromes.

● **Légion d'honneur** : plusieurs décrets portant nomination, promotion et élévation dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la défense (*Le Monde* du 5 juin).

● **Drôme** : un décret portant création du tribunal de commerce de Montélimar (Drôme).

● **Défense** : un décret instituant une indemnité de conversion allouée à certains ouvriers du ministère de la défense.

● **Routiers** : un décret fixant les conditions de fonctionnement du régime complémentaire de retraite du transport et relatif aux bénéficiaires du congé de fin d'activité, institué dans le transport routier et les activités auxiliaires du transport ; un décret relatif à la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs salariés du transport routier public de marchandises.

● **Accords internationaux** : deux décrets portant publication des amendements à l'annexe du protocole de 1978 relatif à la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, adoptés à Londres le 30 octobre 1992 ;

– un décret portant publication des amendements aux normes relatives aux méthodes et dispositifs de rejet de substances liquides nocives, adoptés à Londres le 11 mars 1991.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– **Ondine** et **Jean-Loup BOMSEL**, **Arlette** et **Michel ROMAND**,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Zoé BELLEVILLE,

le 27 mai 1997, chez
Nicolas, Anaïs et Hector.

108, rue du Faubourg-du-Temple,
75011 Paris.

Mariages

Le 31 mai 1997.

Hortense de LABRIFFE
et
Arnaud MONTEBOURG

se sont mariés dans l'intimité à l'abbaye de Valmagne (Hérault).

29, rue de Tournon,
75006 Paris.
1, place Marcel-Guinot,
71500 Louhans.

Décès

– M. Olivier Bernard,
Sébastien et Lena,
Laurent et Françoise,
Marie et Alceu,
Angélique,
M. et M[me] Hubert Delafon,
M. et M[me] Richard Moore,
M[me] Roseline Granet,
Dorothée, Adrien, Adonhiran, Estevan, Ange-Marie, Sylvain, Pauline, Etienne,
ses neveux et ses nièces,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Elisabeth BERNARD,
née DELAFON,
docteur en musicologie,
premiers prix du Conservatoire de Paris,
écrivain,
critique au *Monde de la musique*.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 juin 1997, à 9 h 30, en l'église de Saint-Pierre-en-Port (Seine-Maritime).

Villa Saint-Jean,
22, rue des Falaises.
76540 Saint-Pierre-en-Port.

– **Geneviève BEUVE-MÉRY**

a été rappelée à Dieu, le 4 juin 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

De la part de :
Jean-Jacques, Antoinette,
leurs enfants et petits-enfants,
Martine,
ses enfants et son petit-fils,
France et sa fille,
André, Christine,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre, Judith
et leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le 7 juin, à 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

107, boulevard Raspail,
75006 Paris.
(Lire ci-dessus.)

– Evelyn Montague,
Elizabeth Robson
et François Rodrigue,
ses filles et son gendre,
Oonagh, Sybil, Léa, Judith,
Yannick et Stéphane,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Denise CHOUSSAT-ROBSON,
née BAUGATZ,

survenu à Paris, le 3 juin 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, Grattan Hill,
Cork (Irlande).
56, rue Notre-Dame-de-Lorette,
75009 Paris.

– Le conseil d'administration de la société
Self-Sapelec,
La direction et l'ensemble du personnel,
ont la douleur de faire part de la disparition subite de leur président-directeur général,

M. Patrick LEPEU,

survenue le 28 mai 1997, dans sa quarante-septième année.

Ils adressent à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille leurs sincères condoléances et rendent hommage à la compétence, au dynamisme et au dévouement dont il a toujours fait preuve pendant les quatorze années qu'il a passées à la tête de la société.

20, boulevard Gallieni,
92230 Gennevilliers.

– Le Mans.

M. Thomas Renou,
son époux,
M. et M[me] Alain Trillaud,
ses parents,
Le docteur et M[me] Philippe Renou,
ses beaux-parents,
Laurence, Laurent, Blanche, Cyril, Jean-Baptiste,
ses frères et sœurs,
Ses grands-parents,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nathalie,

survenu le 4 juin 1997, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de la Couture, au Mans, où le deuil se réunira.

Condoléances sur registres.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

32, rue Beauverger,
72000 Le Mans.

– M[me] Tony Roche,
son épouse,
Le docteur et M[me] Jean-François Roche,
leurs enfants et petits-enfants,
M[me] Roche-Malavialle,
ses enfants et petits-enfants,
Le professeur Raymond Goy
et M[me], née Elisabeth Roche (†)
et leurs filles,
Le comte Philippe Pozzo di Borgo
et la comtesse, née Béatrice Roche (†)
et leurs enfants,
Sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès, le 29 mai 1997, de

M. Tony ROCHE,
préfet de région (honoraire),
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ayant eu lieu dans l'intimité familiale à Sandillon (Loiret), un culte d'action de grâce sera célébré jeudi 12 juin, à 12 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-5[e].

Seigneur à qui irions-nous ?
Tu as des paroles de vie éternelles
Jean, VI, v. 68.

21, quai A.-Le-Gallo,
92100 Boulogne-Billancourt.

Anniversaires de décès

– *In memoriam.*

Il y a déjà un an que la maladie t'a emportée,

Monette ROCCA.

Tu es pourtant toujours présente.

Tous les tiens et tous tes amis qui ne t'oublient pas.

Conférences

– **Le professeur Manuela Carneiro da Cunha,** université de Chicago, donnera la **5[e] conférence Robert Hertz,** organisée par l'Association pour la recherche en anthropologie sociale : ***« Points de vue sur la forêt amazonienne ».***

Lundi 9 juin, à 17 heures, carré Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7[e]. Métro Invalides.

– **Conférence publique gratuite**
Association d'amitié France-Chili,

le mardi 10 juin, à 18 h 30.

Armand MATTELART
(spécialiste international des mass media et de la communication).

« Mass media et tiers-monde. »

Maison de l'Amérique latine,
217, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris. Tél. : 01-49-54-75-00.

Soutenances de thèse

– **Elisabeth Brisson** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire : **« Le sacre du musicien. Place et fonction de la référence à l'Antiquité dans le processus créateur de Beethoven »,** jeudi 12 juin 1997, à 14 heures, à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, salle 7, 105, boulevard Raspail, Paris-6[e]. Composition du jury : Françoise Escal, Pierre Vidal-Naquet, codirecteurs ; Annie Bélis, Jacques Brunschwig et Rémy Stricker.

– Félicitations.

Aude Girier a soutenu, à la Sorbonne, sa thèse de sociologie du Maghreb : **« Espaces privé et public dans l'intégration des femmes de l'immigration maghrébine ».** Elle a obtenu la mention Très Honorable et les félicitations du jury.

Jean-Pierre et Michelle Girier,
52, avenue de Buzenval,
92500 Rueil-Malmaison.

Appel à témoin

Dans le cadre d'une affaire de meurtre commis à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) le 30 avril 1997 (victime M. Eric Gicquel), il est demandé à tout automobiliste ayant pris à son bord un ou plusieurs auto-stoppeurs le mercredi 30 avril 1997 sur le trajet Binic-Saint-Brieuc entre 12 heures et 14 heures, de contacter le service régional de police judiciaire à Rennes (Tél. : 02 99 79 87 87).

INDUSTRIE Une nouvelle époque commence pour le groupe Bouygues. Pour financer son développement sans renoncer à aucun de ses nombreux métiers (BTP, routes, services collectifs, télévision, télécommunications), celui-ci souhaite constituer des alliances avec des partenaires étrangers dans toutes ses activités. A terme, le groupe se transformerait en une holding financière. ● A LA FIN DE 1996, la famille Bouygues a commencé à simplifier les structures du capital de l'entreprise. ● L'ENSEMBLE Saur-Cise (services collectifs) devrait être introduit en Bourse en 1999. ● DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS, Bouygues va étendre son alliance avec la STET et Veba. ● LE GROUPE est aussi en train de réorganiser ses activités dans le BTP. Dans ce secteur, Bouygues parie sur le marché asiatique, malgré la forte concurrence de groupes locaux.

Bouygues recherche des partenaires pour financer son développement

Les héritiers du fondateur manquent de moyens pour assurer la croissance de cette entreprise très diversifiée. Pour en garder le contrôle tout en multipliant les alliances, la famille a engagé une transformation historique des structures du capital

UNE NOUVELLE PÉRIODE s'ouvre pour Bouygues. Engagé dans une diversification rapide et multiple – télévision, services collectifs, télécommunications – le groupe doit clarifier son avenir. Incapable, avec 10,5 milliards de francs de capitaux propres, de soutenir l'ensemble de ses activités mais refusant tout autant de renoncer à un métier, il cherche à se ménager une évolution en douceur. Pour tenter de tout concilier, Bouygues s'engage désormais dans un schéma bien classique du capitalisme familial : la transformation en holding financière.

Depuis plusieurs mois, ce scénario est à l'étude. Martin Bouygues, le PDG, reconnaît « *réfléchir* » à la création d'alliances pour toutes les branches de l'entreprise. Des équipes travaillent sur la situation juridique de chaque activité, regardent la possibilité de les filialiser, de les introduire en Bourse ou de faire entrer des partenaires financiers ou industriels, sans que le groupe perde la majorité. « *Il nous faudra au moins deux ou trois ans avant d'aboutir à une structure claire* », précise Olivier Poupart-Lafarge, directeur général et financier.

Le premier signal du changement a été donné à la fin de 1996. Profitant du rachat de la Cise (société de distribution d'eau) à Saint-Gobain, le groupe a entrepris une modification de ses structures. Jusqu'alors, c'est par le biais de la Saur, société spécialisée dans les services collectifs (eau, énergie), que les héritiers de Francis Bouygues contrôlaient leur groupe. La famille a apporté sa participation de 51 % dans cette société au groupe Bouygues, en même temps que la Cise.

Désormais, l'ensemble Saur-Cise apparaît comme une branche au même titre que le BTP, tandis que la structure de contrôle du groupe a été simplifiée. La famille Bouygues détient 16 % du capital du groupe, au travers d'une simple holding non cotée, Cofipex. « *Au-delà de la nécessaire simplification, cette évolution marque un tournant majeur dans le groupe. La famille Bouygues a renoncé à une activité opérationnelle pour un rôle d'actionnaire, plus préoccupé par les questions patrimoniales* », note un observateur. Au passage, l'apport de Saur au groupe a permis à la famille d'empocher environ 500 millions de francs.

PARTENARIAT DANS L'EAU

Dans les prochains mois, le schéma devrait encore évoluer. Saur-Cise, associée depuis 1994 à EDF International pour conquérir des marchés étrangers dans l'énergie, doit se renforcer pour s'affirmer comme le numéro trois français des services collectifs. « *Saur-Cise n'a pas les moyens suffisants pour se lancer seule sur le marché de l'eau, qui demande de plus en plus de capitaux. Nous devons trouver d'autres partenaires pour accompagner notre développement* », constate Olivier Bouygues, directeur général chargé de la Saur. Des discussions sont engagées avec d'éventuels partenaires, – américains semble-t-il – qui pourraient prendre entre 10 % et 15 %. Elles pourraient aboutir d'ici à la fin de l'année. Le groupe envisage aussi d'introduire la société en Bourse « *avant la fin de 1999* ».

Parallèlement, Bouygues travaille à la constitution d'un tour de table solide pour son pôle télécommunications. La lourdeur des investissements prévus – 23 milliards pour le téléphone mobile, 10 milliards pour les réseaux fixes – le contraignent à partager le pouvoir et à se contenter d'une minorité de blocage (33 %). Déjà actionnaires de la partie « *télécommunications mobiles* », l'opérateur italien STET et le groupe allemand Veba sont intéressés à participer au développement de la branche « *télécommunications fixes* ». Si un accord a été trouvé avec la STET, les discussions avec Veba pourraient déboucher au mois de juillet.

Côté français, en revanche, le schéma reste flou. La Lyonnaise des eaux et EDF, pressenties pour participer au dévelopement du réseau fixe, n'ont pas encore donné de réponse. « *Tout devrait être arrêté à la fin de l'année* », espère Philippe Montagner, directeur général chargé des télécommunications. Par la suite, il envisage de fusionner les deux activités – mobiles et téléphone fixe – au sein d'une même entité.

DÉCOUPAGES

Mais la partie la plus délicate touche le bâtiment et les travaux publics (BTP). « *Métier historique du groupe* », ce secteur a toujours eu un traitement à part. La direction semble, cependant, décidée désormais à lui donner un statut de filiale comme les autres. Différentes activités, représentant environ 7 milliards de chiffre d'affaires, logées « *pour des raisons historiques* » dans la holding du groupe, vont être rapatriées dans la branche. Des découpages sont opérés entre les activités de travaux publics et de bâtiment dans certaines filiales, notamment en Suisse. Une fois cette clarification terminée, le BTP pourrait s'associer avec des partenaires financiers ou être introduit en Bourse.

Cette transformation marquerait une rupture avec la culture de tout le groupe, où famille et encadrement avaient le sentiment de participer à la même aventure. La modification des structures risque d'engendrer celle des comportements. Même si Martin Bouygues a l'intention de rester un président très engagé dans la conduite de son groupe, rien ne sera plus comme avant. Des partenaires financiers et industriels feront entendre leur voix dans chaque secteur. Les impératifs pourraient alors ne plus être tout à fait les mêmes dans toutes les activités. Et pour la première fois, l'intérêt du groupe et celui de la famille pourraient diverger.

Martine Orange

Numéro un français du bâtiment et des travaux publics

● **Activités** : en 1996, le groupe a réalisé 82,5 milliards de francs de chiffre d'affaires. Le pôle construction, regroupant le BTP et l'activité offshore, reste la principale branche avec 32,1 milliards de chiffre d'affaires, ce qui en fait le numéro un en France, suivie par la branche routière (24,2 milliards), la communication avec TF 1 (9,4 milliards) et les services collectifs (9 milliards).

● **Résultat** : après avoir enregistré une perte de 2,9 milliards en 1995, le groupe a dégagé un bénéfice net de 654 millions l'an dernier.

● **Actionnariat** : la famille Bougyues détient 16 % du capital et 23,7 % des droits de vote, par l'intermédiaire de la holding Cofipex. Le CDR, chargé de la réalisation des actifs du Crédit lyonnais, contrôle 6,8 % du capital au côté du personnel (6,7 %). Une part de 35 % environ est détenue par des investisseurs étrangers.

● **Participations** : le groupe contrôle 42 % de TF 1, 60 % de la société routière Colas. Il a introduit en Bourse, l'an dernier, 40 % du capital de Bouygues offshore.

Les groupes de BTP peinent sur le marché asiatique

HONGKONG
correspondance

L'université de Ryad, la mosquée de Casablanca ou la cathédrale de Yamassoukro appartiennent à un âge révolu : les grands chantiers à l'international des années 90 ne sont pas ceux des années 70 et 80. Pour les groupes français qui essaient de compenser à l'étranger le marasme du marché national, l'Asie est le nouvel horizon. Mais avec des caractéristiques très particulières. Alliant prouesses techniques et très forte concurrence, les clients d'Asie imposent aux groupes de BTP une remise en cause de leur façon de travailler. Sur le chantier du nouvel aéroport de Hongkong, dit de Chek Lap Kok, dont les dépenses dépassent 200 milliards de dollars, Bouygues, seul français présent, a récupéré 5 % du montant des travaux. Les Japonais en ont gagné 27 %, avec des prix écrasés.

A travers sa filiale basée à Hongkong, Dragages et Travaux publics, rachetée en 1986, Bouygues réussit en Asie. Dans la colonie britannique, Dragages vient d'achever, en association avec le constructeur local Hi Ping, le centre de conférences où sera signé, le 30 juin au soir, le transfert de souveraineté entre Britanniques et Chinois. L'entreprise achève, pour la fin de l'année, trois chantiers sur la plate-forme du nouvel aéroport pour le compte de Cathay Pacific, ainsi qu'un tunnel devant relier la Chine au port de containers, et un viaduc ferroviaire sur l'axe de circulation devant desservir Chek Lap Kok.

Mais avec 6 milliards de francs de chiffres d'affaires cette année en Asie et de « *confortables marges* », Bouygues est une exception parmi les constructeurs français. En novembre 1996, Dumez-GTM, filiale de la Lyonnaise des eaux, a dû abandonner Hongkong. Au début de l'année, Campenon Bernard-SGE, filiale de la Générale des eaux, a réduit sa présence dans l'île à un simple bureau de représentation, après deux échecs retentissants (le viaduc de Kwai Chung et l'assainissement des eaux) qui pourraient lui coûter environ 1 milliard de francs.

Les concurrents les plus actifs sont les groupes asiatiques comme les japonais Kumagai, Maeda, Hitachi, Mitsui, Aoki ; les coréens Samsung, Daewoo, Hyundai ; et maintenant les chinois, comme China Estate ou China Harbour. Ils utilisent un recours sytématique à la sous-traitance locale et limitent leur frais généraux à 3 % environ, là où les français tournent autour de 7 %.

PARTICIPATION AU TOUR DE TABLE

A cette concurrence diversifiée et de qualité vient s'ajouter un changement en profondeur : les grands projets financés sur fonds publics n'existent pas dans la région, où l'équilibre budgétaire est la règle d'or des gouvernements. Les routes, centrales électriques, tunnels, se font de plus en plus sous forme de BOT *(Build operate transfer)*, exigeant des constructeurs eux-mêmes une participation au tour de table. Les groupes français, en mal de fonds propres, ont du mal à s'intégrer dans ce nouveau sytème de financement.

De plus, les grands chantiers techniques, terrain d'élection des Français, ne leur sont plus aussi ouverts. Face à des concurrents locaux qui ont appris très vite les techniques les plus complexes, leur savoir-faire joue moins. Et les protectionnismes nationaux beaucoup plus. Pas un constructeur français ne participe à la réalisation de l'Opéra de Shanghai, pourtant dessiné par l'architecte français Jean-Marie Charpentier. Pas un constructeur étranger n'apportera non plus sa pierre au barrage des Trois Gorges, le plus grand barrage du monde sur le Yangzi.

Face à ces évolutions, SAE (Eiffage), Spie-Batignolles ou Dumez-GTM ont choisi de se replier sur certains pays comme l'Indonésie, Singapour, la Malaisie, ou le Vietnam, où la concurrence locale est encore faible, mais où, tôt ou tard, elle se renforcera, comme à Hongkong.

Tout en obtenant d'importants chantiers dans toute la région, Bouygues est décidé à rester un acteur important à Hongkong en jouant « *la stratégie de la valeur ajoutée* », c'est-à-dire en s'intégrant de la conception à la construction, en passant par toute la maîtrise du chantier. Mais les clients asiatiques, habitués aux strictes répartitions des rôles selon les méthodes anglo-saxonnes, refusent souvent cette conception de bâtisseur à la française. Pour être admis, le groupe a dû accepter de devenir simple constructeur parmi les autres.

A l'avenir, le groupe sait qu'il devra accepter de « *devenir plus chinois* ». Il a l'intention de transformer son encadrement, jusqu'ici très français, et d'ouvrir le capital de sa filiale Dragages et Travaux publics à des capitaux asiatiques.

Valérie Brunschwig

Nicole Notat s'explique sur l'ouverture du capital de France Télécom

SAINT-MALO
de notre envoyé spécial

La CFDT est-elle ou non favorable à l'ouverture du capital de France Télécom ? Nicole Notat, son secrétaire général, avait tenu, mardi 3 juin, au micro d'Europe 1, des propos sans équivoque. « *Ce qui est en cause, c'est de donner* [à l'opérateur] *des garanties pour qu'il soit une entreprise performante (...) et qu'en même temps il remplisse sa mission de service public. (...) L'ouverture du capital (...) ne m'apparait pas incompatible, à condition que l'Etat le veuille et y veille, avec de vraies missions de service public.* »

Ces propos risquaient d'autant moins de passer inaperçus qu'au moment même où ils étaient tenus s'ouvrait, à Saint-Malo, le 43e congrès de la fédération postes et télécoms CFDT, dont le rapport d'orientation rappelle l'opposition à la privatisation de l'opérateur public. Plus radicale : une motion d'actualité adoptée au congrès réaffirme même l'opposition des militants à « *l'ouverture du capital* » de France Télécom. Devant le tollé suscité à Saint-Malo par ses propos, Nicole Notat expliquait, dans un communiqué publié quelques heures plus tard, qu'elle n'avait, « *en aucun cas, défendu la privatisation* ». Néanmoins, ce communiqué n'est pas dénué d'ambiguïté. S'il rappelle que « *les personnels et la fédération unifiée des postes et télécoms CFDT ont toujours eu un préjugé négatif sur l'hypothèse d'une privatisation* », Nicole Notat se garde bien de reprendre à son compte un tel « *préjugé* ». Le gouvernement « *devra dire comment et avec quelles garanties pour les salariés il compte préserver et améliorer les missions de service public de qualité. Il devra dire comment il compte, dans un monde totalement concurrentiel, assurer le développement de France Télécom* », écrit-elle.

En fait, comme le laisse apparaître sa déclaration sur Europe 1, Nicole Notat estime que son rôle est de défendre les missions de service public. Selon elle, les moyens pour parvenir à cet objectif – dont la défense du statut – sont du ressort des fédérations et non de la confédération.

A Saint-Malo, la polémique n'a pas empêché les congressistes de consacrer la majeure partie de leurs travaux à la transformation structurelle de leur fédération. Symboliquement, les nouveaux statuts ne prévoient plus que celle-ci regroupe les syndicats du personnel des PTT mais « *des établissements publics, des entreprises publiques et privées, des secteurs des postes et télécommunications* ». Postes et télécommunications constituent désormais, au sein de la fédération, deux branches distinctes ayant chacune en charge leur propre politique revendicative. Un accord a été conclu avec la fédération communication et culture CFDT pour que les adhérents CFDT de la SFR (groupe Générale des eaux) soient désormais rattachés à la fédération des postes et télécoms.

Les congressistes devaient approuver, vendredi 6 juin, une résolution pour entamer une démarche visant à regrouper à terme, au sein d'une fédération générale de la communication, les 37 000 adhérents de la fédération postes et télécoms, les 6 000 adhérents de la fédération communication-culture et éventuellement ceux des sociétés de service informatique jusqu'ici rattachés à la fédération des services. Au cours de ce congrès, une responsable syndicale allemande et le secrétaire général de la fédération internationale des PTT ont montré que ces changements étaient déjà à l'oeuvre dans plusieurs pays occidentaux.

Frédéric Lemaître

Le conflit s'apaise à l'usine d'Evreux de Valeo

ROUEN
de notre correspondant

Après cinq journées de tensions illustrées par le face-à-face entre les équipes de vigiles installées dans l'usine et une poignée d'ouvriers bloquant les accès, le sort du site Valeo d'Evreux est scellé. Un accord entre la direction et les syndicats de l'équipementier automobile a été signé, mercredi 4 juin, sous le contrôle du préfet de l'Eure Bernard Larvaron : les machines qui étaient en cours de déménagement seront remontées et les salariés lèveront le barrage érigé devant la grille avec un monticule de gravats.

Pour les 250 employés de Valeo à Evreux il ne s'agit que d'un sursis : l'usine fermera comme prévu dans six semaines et sa production sera répartie entre deux sites, Sens (Yonne) et Mazamet (Tarn). Un ultime rendez-vous a été fixé dans dix semaines pour boucler le plan social.

Le climat s'était brusquement tendu, le 30 mai. Devant le comité d'entreprise, la direction avait assuré que les modalités de licenciement n'étaient pas arrêtées, alors que certains salariés recevaient déjà leur lettre de licenciement. La nuit suivante, près de cent cinquante vigiles et déménageurs démontaient les machines. Le maire PCF d'Evreux faisait bloquer les sorties par un camion-poubelle. L'intervention d'un inspecteur du travail pour vérifier la légalité de l'emploi de déménageurs un peu spéciaux a transformé le conflit en partie de bras de fer. Personne ne pouvait plus céder. C'est pourquoi le juge des référés d'Evreux, saisi mardi à la fois par la direction et par les salariés, a donné raison aux deux parties, mercredi. Le préfet a convaincu la direction de reprendre le processus légal de négociation.

La municipalité affirme tenir la piste d'un repreneur qui, intéressé par le site et les aides promises, implanterait une unité de fabrication de calculettes de contrôle nutritionnel dès le mois de janvier 1998. Elle emploierait 280 personnes.

Etienne Banzet



La filiale d'AXA, DLJ, étoile montante de Wall Street, suscite beaucoup de convoitises

En dix ans, les effectifs de la banque d'affaires américaine sont passés de 1 500 à 5 900 personnes

Petite banque d'affaires new-yorkaise peu connue de ce côté-ci de l'Atlantique, Donaldson Lufkin Jenrette (DLJ), dont AXA a pris le contrôle par hasard en achetant l'assureur américain Equitable en 1991, a connu une réussite exceptionnelle. Elle rivalise dans certains métiers avec les Merrill Lynch et Morgan Stanley. De quoi exciter la convoitise de la Société générale ou de Paribas, qui hésitent pourtant à franchir le pas.

IL Y A QUELQUES ANNÉES, le nom de Donaldson Lufkin Jenrette (DLJ), une banque d'affaires assez discrète de Wall Street, filiale d'Equitable, n'aurait sans doute pas dit grand-chose à un cadre d'AXA. Quant au nom d'AXA, il ne devait rien évoquer de précis aux équipes de DLJ. Aujourd'hui, l'assureur français est bien conscient que, en rachetant la compagnie d'assurances américaine Equitable en 1991, il a trouvé dans la corbeille une perle. Quant aux salariés de DLJ, ils reconnaissent qu'ils n'ont pas un mauvais actionnaire. *« J'ai la plus grande admiration pour Claude Bébéar »*, déclarait récemment John Chalsty, le président-directeur général de DLJ.

Comme AXA, tous les acteurs financiers français ont découvert DLJ et certains se sont mis à caresser l'espoir de nouer des liens plus étroits avec la banque d'affaires. La Société générale a étudié le dossier de près, il y a trois ans, avant d'y renoncer. *« C'était trop tôt »*, commente-t-on avec une pointe de regret au sein de la banque. D'autres verraient bien Paribas, dont AXA est aussi actionnaire, tenter cette aventure. Mais elle redoute de se lancer dans une aventure trop coûteuse et risquée.

> En 1996, cette « perle » a contribué à hauteur de 17 % au résultat net d'AXA-UAP

En haut de cycle aujourd'hui, le marché américain peut aussi connaître des bas. Est-il judicieux de faire une acquisition au prix fort, s'interroge-t-on chez Paribas, où l'échec de l'intégration de Becker, une banque américaine rachetée par le groupe dans les années 70, a laissé un souvenir amer.

En tout cas, la Bourse de New York semble attendre qu'il se passe quelque chose et, régulièrement, le cours de l'action DLJ flambe sur des rumeurs de rachat. Mettre la main sur cette banque n'est cependant pas si simple. *« DLJ est souvent présentée comme une cible potentielle intéressante »*, reconnaît John Chalsty, mais il ne peut rien lui arriver sans l'accord de son actionnaire à 73 %, Equitable. *« Je pense qu'AXA et Equitable sont très heureux de leur participation majoritaire dans DLJ, qui constitue une part importante de leurs bénéfices avec un taux de rentabilité du capital élevé »*, précise-t-il. En 1996, DLJ a dégagé un résultat de 291 millions de dollars (plus de 1,6 milliard de francs, 21 % de rendement des fonds propres) et a contribué à hauteur de 17 % au résultat net d'AXA-UAP. Même si cette contribution peut se révéler volatile, *« l'assureur français peut-il facilement la remplacer ? »*, s'interroge Raphael Soifer, analyste chez Brown Brothers Harriman.

Pour racheter DLJ, il faudrait y mettre le prix. Et régler des problèmes juridiques compliqués. Comme le rappelle John Chalsty, *« le Bank Holding Act, qui interdit aux banques commerciales de détenir des participations industrielles substantielles, peut poser problème (...) pour une banque commerciale désireuse de racheter DLJ. Au travers de nos fonds d'investissement privés de 8 milliards de dollars, nous sommes dans le capital de nombre de compagnies industrielles »*. Sur la base de sa capitalisation boursière, DLJ vaut 2,7 milliards de dollars (15,6 milliards *de francs). Elle affiche 1,6 milliard de dollars de fonds* propres. « Sans compter les engagements de rémunération qu'il faudra *prendre vis-à-vis des équipes de la banque, déjà très bien payées »*, souligne Raphael Soifer. Le numéro deux, Joe Roby, a gagné 31 millions de dollars en 1996 !

John Chalsty rappelle d'ailleurs volontiers qu'*« un nombre important d'actions est entre les mains des employés »*... Tout comme le savoir-faire. Sans le consentement de son équipe dirigeante, la citadelle DLJ est imprenable. En quelques années, ces hommes en ont fait un des fleurons de Wall Street et entendent rester aux commandes. Encore un cran derrière Merrill Lynch ou Morgan Stanley Dean Witter, qui ont un large réseau de distribution auprès des particuliers, ou derrière Goldman Sachs, très international, DLJ semble aujourd'hui mieux placée pour rivaliser avec eux que Salomon ou Lehman Brothers.

« Nous avons obtenu en 1996 la première place aux Etats-Unis pour les émissions d'obligations à haut rendement, la quatrième pour nos activités de placement d'actions et la cinquième pour les opérations de conseil en fusions et acquisitions », rappelle John Chalsty. La banque a construit sa réputation sur la qualité de ses équipes d'analyse financière. Elle a profité du retrait de toutes les banques américaines du marché des *« junk bonds »*, les *« obligations pourries »* à taux d'intérêt très élevé, après la chute de Drexel Burnham Lambert et de Michael Milken en 1990, pour s'imposer peu à peu comme le numéro un. Forte de cette expertise, elle a aussi développé son activité de *« merchant banking »*, prenant des participations dans le capital d'entreprises à fort potentiel. Innovante, elle a ouvert un système de transactions boursières sur Internet. Elle contrôle enfin Pershing, le plus gros intervenant après Merrill Lynch, en matière de règlement et de livraison de titres américains.

La principale limite de DLJ, qui pourrait l'amener à s'interroger sur une alliance, c'est l'international. Ses dirigeants ont commencé à tisser un petit réseau, en rachetant la petite banque d'affaires britannique Phoenix, dont les équipes devraient bientôt passer à 200 personnes. Joe Roby vient d'annoncer que les effectifs devaient doubler à Hongkong (quarante personnes) et qu'il voulait se développer à Tokyo et en Inde. Mais DLJ a aussi montré qu'elle savait organiser sa croissance interne. Alors qu'elle employait 1 500 personnes en 1987, DLJ en compte aujourd'hui 5 900. En 1996 elle a dû quitter le siège qu'elle occupait depuis trente ans, pour s'installer dans de nouveaux locaux sur Park Avenue. Sans se séparer pour autant de la collection d'art américain du début du siècle montée par Richard Jenrette et du portrait de George Washington qui illustre le fameux billet vert !

Sophie Fay

8 milliards de dollars de capacité d'investissement

Dirigée par Lawrence M. v. D. Schloss, DLJ Merchant Banking Group, la division de DLJ chargée d'investir dans le capital d'entreprises à fort potentiel, est à la tête de 8 milliards de dollars, dont 3 milliards levés fin 1996 dans le fonds DLJ Merchant Banking Partner 2. C'est le fonds le plus important derrière celui de Kohlberg Kravis Roberts (KKR), célèbre depuis son OPA hostile sur RJR-Nabisco en 1988. Jusqu'à présent, le retour sur investissement du premier fonds de DLJ, DLJ Merchant Banking Partner 1, créé en 1992, a été proche de 90 % par an ! *« Les employés de DLJ, qui sont en partie rémunérés par des participations dans ces fonds, y sont très attachés... »*, note un analyste. DLJ a fait quelques investissements spectaculaires. La banque a mis 10 millions de dollars dans le capital de Total Renal Care, fabriquant d'appareils de dialyse rénale, et a récupéré 200 millions deux ans plus tard ! Derniers investissements en date : une participation dans les drugstores Duane Reade et dans DecisionOne (maintenance informatique).

Le PDG de la Société marseillaise de crédit se ménagerait un point de chute

IL EST DE BONNE CONDUITE républicaine que les PDG d'entreprises nationalisées gèlent toute décision importante lors des campagnes électorales et plus encore lorsqu'un changement de majorité se dessine. Tel n'a pas été le cas à la Société marseillaise de crédit (SMC).

Vendredi 30 mai, à l'avant-veille du deuxième tour, son président Pierre Habib-Deloncle, a profité d'un conseil d'administration pour remplacer Abderrahmane Hadj-Nacer, le patron de GP Banque, une filiale dont la SMC détient 64 % des parts. M. Habib-Deloncle en a pris lui-même la présidence.

Pourquoi ce changement brutal ? GP Banque, spécialisée dans les opérations financières avec les pays du Maghreb, est une toute petite banque de 70 personnes, mais elle est rentable. Misant, à l'inverse de toutes les grandes institutions, sur le développement économique des pays méditerranéens, elle est devenue en quelques années le numéro un des privatisations au Maroc, la première banque privée en Algérie et la première banque d'affaires en Tunisie. Auparavant détenue à 100 % par la SMC, GP Banque a vu son tour de table ouvert en 1995 pour accueillir, à hauteur de 36 %, des intérêts maghrébins afin de faciliter les associations locales. Ancien gouverneur de la Banque centrale d'Algérie M. Hadj-Nacer en a pris la présidence.

Officiellement, l'entourage de M. Habib-Deloncle explique qu'un *« différend »* a surgi entre la SMC et ces intérêts minoritaires, et qu'il fallait changer le président en attendant de régler ce différend. Mais sans vouloir préciser de quel différend il s'agit. Dans la banque, beaucoup se demandent si M. Habib-Deloncle n'est pas plutôt en train de préparer un poste de repli s'il perd son titre à la suite du changement de majorité.

La SMC est une banque qui a coûté une fortune au contribuable, et les autorités ne savent plus qu'en faire, au point que le gouvernement avait espéré la donner au groupe sud-coréen Daewoo dans le cadre de la privatisation de Thomson. Personne ne s'opposant à une cession d'un morceau de la SMC, M. Habib-Deloncle, explique-t-on, s'apprêterait, en fait, à racheter GP Banque. Son entourage dément cette hypothèse.

Depuis 1981, la SMC échoie à une personnalité de la couleur politique du gouvernement. Fils d'un ministre du général de Gaulle, ancien président du syndicat patronal RPR dans le secteur bancaire, ami de Jacques Chirac , M. Habib-Deloncle est dans ce cas-là. A la lecture des sondages de la semaine passée, il pouvait donc penser que ses jours à la tête de la SMC étaient comptés.

E. L. B.

Les Bourses américaines pourraient passer au système décimal

Les courtiers craignent une baisse de leurs marges

UNE RÉVOLUTION culturelle se prépare sur les places boursières américaines. Elles pourraient bientôt afficher les cours de leurs actions dans le système décimal (en cents) et abandonner ainsi l'antique méthode en vigueur depuis plus de deux siècles des huitièmes de dollars. L'action IBM ne vaudrait plus 82 dollars et 7/8 mais 82,88 dollars. Sous la pression du Congrès et des autorités de tutelle, le Nasdaq (le marché des valeurs de haute technologie) a annoncé mardi 4 juin qu'il étudiait le passage au système décimal et donnerait une réponse avant le 1er septembre.

Une réforme qui pourrait avoir de bien plus grandes conséquences qu'on l'imagine. Si la cotation des prix en dollars et en cents devrait rendre les fluctuations de cours plus rapidement compréhensibles, elle pourrait coûter cher aux courtiers. Ils ont d'ailleurs empêché à plusieurs reprises toute modernisation du système. La majeure partie des profits des « brokers » provient de la différence entre leurs prix d'achat et de vente des actions. Les écarts de prix se font aujourd'hui par paliers de huitièmes de dollar (12,5 cents). En cas de passage au système décimal, les différences de prix seront plus faibles et les marges plus réduites.

D'ores et déjà, l'American Stock Exchange (le troisième marché américain d'actions) et le Nasdaq, pour la première fois cette semaine, ont accepté que les écarts minimaux de cours pour certaines valeurs soient ramenés à 1/16 de dollar (6,25 cents). Mais le premier marché américain et de la planète, le tout-puissant New York Stock Exchange, reste accroché au huitième de dollar.

Si les responsables des grandes maisons de courtage sont convaincus du caractère inéluctable du passage à un système décimal, ils espèrent bien le retarder jusqu'en 2001. Ils pourraient ainsi réaliser quelques économies en modifiant dans le même temps leurs programmes informatiques pour le passage aux années 2000 et au système décimal. Les apôtres des hautes technologies et de la mondialisation seront ainsi à la pointe du modernisme à l'entrée du nouveau millénaire.

Les syndicats de Renault veulent rencontrer le ministre de l'industrie

LES SYNDICALISTES européens de Renault ont rencontré, mercredi 4 juin, les responsables du PS, du PC et des Verts au sujet de la fermeture de l'usine de Vilvorde. Daniel Richter, secrétaire CFDT du comité de groupe européen de Renault, a indiqué avoir appris du Parti socialiste que *« les engagements de Lionel Jospin sur le dossier Renault-Vilvorde seront tenus »*. Avant d'être nommé premier ministre, Lionel Jospin avait assuré que les représentants de l'Etat *« exigeraient que d'autres mesures soient envisagées »*.

M. Cottigny, secrétaire national du PS aux entreprises, a estimé que les représentants de l'Etat devront exposer sa position lors du conseil d'administration du 10 juin. Karel Gacoms, leader du syndicat belge FGTB (socialiste), a de son côté affirmé qu'il espérait *« rencontrer le nouveau ministre de l'industrie très rapidement »* et a rappelé que les *« Renault-Vilvorde seront dans les rues de Paris le 10 juin »*.

DÉPÊCHES

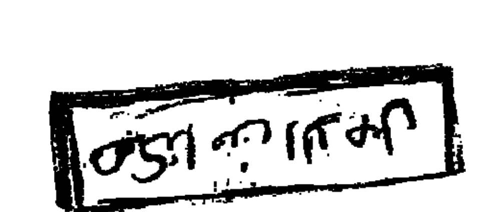
■ **SECTIONS SYNDICALES : la Cour de cassation** a publié, mardi 27 mai, un arrêt indiquant que, *« lorsqu'un syndicat représentatif désigne un délégué syndical dans une entreprise de plus de 50 salariés, l'existence d'une section syndicale est établie par cette désignation »*. Jusqu'ici, en cas de contestation par l'employeur, le syndicat devait lui remettre les noms des adhérents au sein de son entreprise.

■ **TOURISME : les deux voyagistes français Nouvelle Liberté et Rev'Vacances** ont annoncé, mercredi 4 juin, la prochaine création d'une société commune Rev'Vacances Mondial. Rev'Vacances détiendra 51 % du capital de la structure, qui a pour but de devenir un tour opérator *« de dimension mondiale »*.

■ **ACCOR : le fonds d'investissement du millionnaire américain Georges Soros** a renforcé sa participation dans le capital du groupe français Accor (hôtellerie, titres de services) de 1,1 % à plus de 2 %. La Caisse des dépôts et consignations a réduit la sienne de 8 % à environ 6 %.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : une trentaine de salariés,** essentiellement de la branche Entreprise et basés en région parisienne, ont envoyé mercredi 4 juin une lettre au premier ministre pour lui demander de ne pas différer l'ouverture du capital.

■ **TÉLÉPHONE : les autorités américaines** ont annoncé, mercredi 4 juin, la levée à compter du 1er janvier 1998 le seuil de 20 % pour les investissements indirects de compagnies étrangères dans les sociétés de télécommunications, le seuil de 25 % pour les investissements directs devant faire l'objet de dérogations.



■ **APRÈS TROIS SÉANCES de progression qui l'avaient conduit à son plus haut niveau annuel, à Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 0,60 % jeudi 5 juin, à 20 488,15 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse jeudi 5 juin sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 341,50-341,80 dollars, contre 343,40-343,70 dollars la veille en clôture.**

■ **À BANGKOK, la Bourse est tombée à son plus bas niveau depuis 1990 après que plusieurs agences de notation eurent abaissé leurs notes sur les sociétés financières du pays.**

■ **LE PRIX DU BARIL DE BRUT de référence light sweet crude a cédé 21 cents, à 20,12 dollars, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait déjà perdu 65 cents.**

■ **L'ALUMINIUM a nettement progressé, mercredi, sur le LME, après l'annonce d'une forte baisse des stocks. Le cours de référence a gagné 15,5 dollars, à 1 593,5 dollars par tonne.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

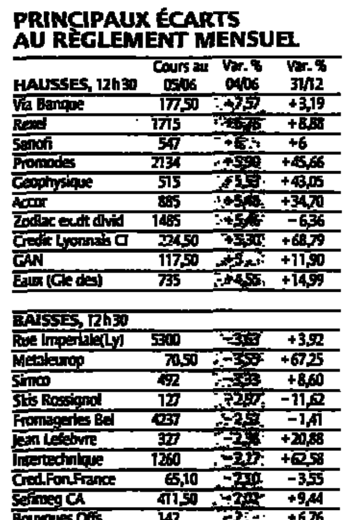
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

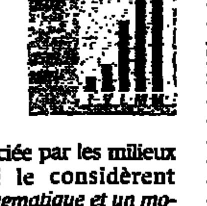
Forte hausse à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris était en très forte hausse, jeudi 5 juin, lors des premiers échanges. Selon les opérateurs, la composition du gouvernement de Lionel Jospin a rassuré les marchés. La fermeté du dollar contribuait à la bonne tenue de la cote. En hausse de 0,54 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vingt minutes plus tard une hausse supérieure à 2 %. Une heure plus tard cet indice est en hausse de 1,99 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 2,35 % à 2 697,19 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

La présence de trois ministres communistes à des postes qui ne sont pas stratégiques pour les marchés n'effarouche plus les opérateurs comme ce fut le cas en mai 1981 avec la présence des ministres communistes dans le gouvernement de Pierre Mauroy.

Pour un intervenant les ministres communistes *« pourraient faire bouger les choses »* notamment dans le secteur des transports sans *« entraîner des réactions trop dures des syndicats »*. La personnalité du nouveau ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, est appréciée par les milieux financiers qui le considèrent comme *« un pragmatique et un modéré »*, acquis à la *« cause libérale »*.

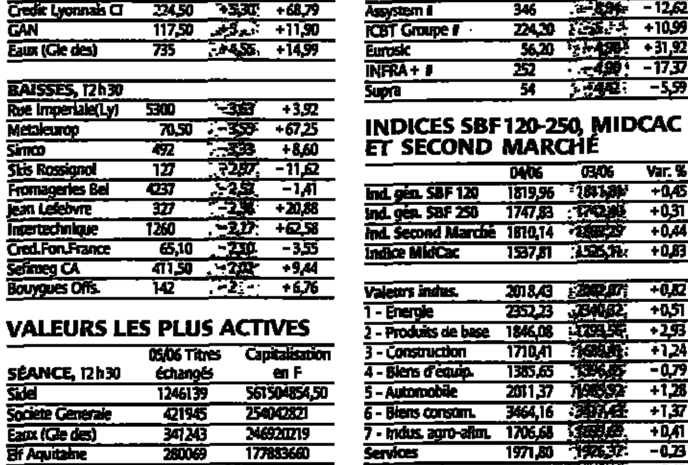




Rhône-Poulenc, valeur du jour

BONNE SÉANCE, mercredi 4 juin, à la Bourse de Paris pour Rhône-Poulenc qui a pratiquement gagné 5 % de plus que la moyenne de la cote. L'action a terminé la séance sur un gain de 5,38 %, à 199,80 francs, avec des transactions étoffées portant sur 2,68 millions de titres.

Selon les opérateurs, l'annonce par la filiale de Rhône-Poulenc, Pasteur Mérieux Connaught, selon laquelle un vaccin expérimental contre le sida vient d'entrer en phase d'étude clinique au Etats-Unis, est à l'origine de la nette progression du titre. Depuis le début de l'année, l'action Rhône-Poulenc affiche un gain de 12,94 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
Via Banque	177,50	+7,57	+3,19
Rexel	1715	[illegible]	+8,88
Sanofi	547	[illegible]	+6
Promodes	2134	+5,90	+45,66
Geophysique	515	+5,53	+43,05
Accor	885	+5,48	+34,70
Zodiac ex.dt divid	1485	+5,46	−6,36
Credit Lyonnais CI	224,50	+5,30	+68,79
GAN	117,50	[illegible]	+11,90
Eaux (Gle des)	735	+4,55	+14,99

BAISSES, 12h30	Cours au 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
Rue Imperiale(Ly)	5300	[illegible]	+3,92
Metaleurop	70,50	−3,59	+67,25
Simco	492	[illegible]	+8,60
Skis Rossignol	127	[illegible]	−11,62
Fromageries Bel	4237	[illegible]	−1,41
Jean Lefebvre	327	[illegible]	+20,88
Intertechnique	1260	−2,27	+62,58
Cred.Fon.France	65,10	−2,30	−3,55
Sefimeg CA	411,50	[illegible]	+9,44
Bouygues Offs.	142	[illegible]	+6,76

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	05/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Sidel	1246139	561504854,50
Societe Generale	421945	254042821
Eaux (Gle des)	347243	246920219
Elf Aquitaine	280069	177883660
Carrefour	43336	171878449
Total	271984	147204771
Axa	423368	146064270,60
Rhone Poulenc A	688504	140722072,80
Sanofi	253511	137672454
Alcatel Alsthom	204405	128803266

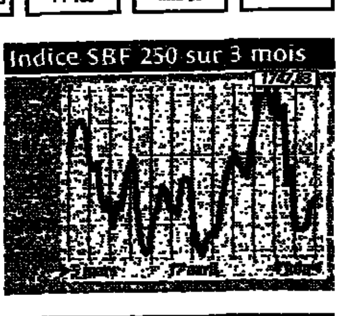
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

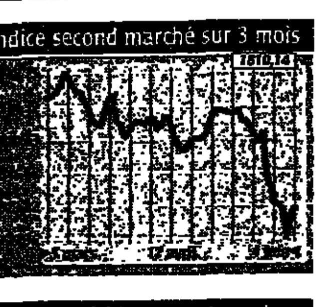
HAUSSES, 12h30	Cours au 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
Maxi-Livres/Profr.	74	[illegible]	−56,75
PCAS #	398	[illegible]	+42,65
Pochet	775	[illegible]	−13,40
Immob.Hotel. #	44	[illegible]	+10,27
UBI Soft Entertain	428	[illegible]	+20,56

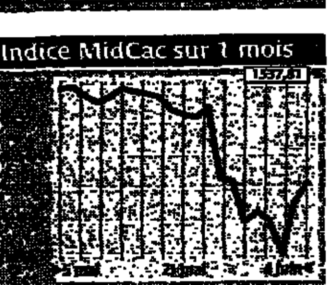
BAISSES, 12h30	Cours au 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
Assystem #	346	[illegible]	−12,62
ICBT Groupe #	224,20	[illegible]	+10,99
Eurosic	56,20	[illegible]	+31,92
INFRA + #	252	−4,98	−17,37
Supra	54	[illegible]	−5,59

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/06	03/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1819,96	[illegible]	+0,45
Ind. gén. SBF 250	1747,83	[illegible]	+0,31
Ind. Second Marché	1810,14	[illegible]	+0,44
Indice MidCac	1537,81	[illegible]	+0,83
Valeurs indus.	2018,43	[illegible]	+0,82
1 - Energie	2352,23	[illegible]	+0,51
2 - Produits de base	1846,08	[illegible]	+2,93
3 - Construction	1710,41	[illegible]	+1,24
4 - Biens d'équip.	1385,65	[illegible]	−0,79
5 - Automobile	2011,37	[illegible]	+1,28
6 - Biens consom.	3464,16	[illegible]	+1,37
7 - Indus. agro-alim.	1706,68	[illegible]	+0,41
Services	1971,80	[illegible]	−0,23
8 - Distribution	3949,99	[illegible]	−0,48
9 - Autres services	1226,45	[illegible]	−0,02
Sociétés financières	1232,70	[illegible]	−0,34
10 - Immobilier	791,23	[illegible]	−0,19
11 - Services financ.	1184,46	[illegible]	−0,39
12 - Sociétés invest.	1751,68	[illegible]	−0,26







Prises de bénéfice à Tokyo

APRÈS TROIS SÉANCES de hausse, les prises de bénéfice ont pesé, jeudi 5 juin, sur la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a perdu 123,41 points, à 20 488,15 points, soit un repli de 0,60 %.

La veille, Wall Street a reculé sous l'impact d'un regain de tension sur le marché obligataire, après l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des commandes industrielles en avril, et d'un nouvel accès de faiblesse des valeurs technologiques. L'indice Dow Jones a terminé la journée en baisse de 42,49 points (− 0,58 %), à 7 269,66 points. Le marché a été quelque peu surpris par l'annonce d'une progression de 1,2 % des commandes industrielles, contre une augmentation de 1 % attendue. Cette progression s'est traduite par une hausse du rendement moyen sur les émissions du Trésor à 30 ans, Ce dernier, qui évolue à l'inverse du prix, est remonté à 6,88 %, contre 6,86 % mardi soir.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé pratiquement étale, perdant 0,02 %, à 4 557,1 points. La vigueur du dollar contre le deutschemark a dopé la Bourse de Francfort, qui a gagné 1 %, à 3 661,84 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/06	Cours au 03/06	Var. en %
Paris CAC 40	2624,49	[illegible]	+0,88
New-York/DJ indus.	7312,16	[illegible]	+0,31
Tokyo/Nikkei	20563,20	[illegible]	+0,54
Londres/FT100	4557,80	[illegible]	−0,11
Francfort/Dax 30	3625,74	[illegible]	+0,55
Frankfort/Commer.	1235,47	[illegible]	+0,77
Bruxelles/Bel 20	2767,59	[illegible]	+0,50
Bruxelles/Général	2280,77	[illegible]	+0,50
Milan/MIB 30	1030	[illegible]	+0,19
Amsterdam/Gé. Cbs	552,90	[illegible]	+0,38
Madrid/Ibex 35	556,67	[illegible]	+1,73
Stockholm/Affarsal	2261,49	[illegible]	+0,60
Londres FT30	2934,80	[illegible]	+0,12
Hong Kong/Hang S.	14760,20	[illegible]	−1,56
Singapour/Strait t	2061,22	[illegible]	+0,02

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/06	03/06
Alcoa	73,87	74,62
Allied Signal	75,87	76,12
American Express	68,50	69,87
AT & T	35,12	35,87
Boeing Co	107	104,75
Caterpillar Inc.	98,12	97,12
Chevron Corp.	72,25	71,37
Coca-Cola Co	66,75	67,87
Disney Corp.	80	80,62
Du Pont Nemours&Co	107,75	108,50
Eastman Kodak Co	83,25	83,62
Exxon Corp.	60	59,87
Gen. Motors Corp.H	56,62	56,87
Gen. Electric Co	60,75	60,75
Goodyear T & Rubbe	58,50	58,50
Hewlett-Packard	51,50	51,87
IBM	82,87	84,37
Intl Paper	47,37	48,12
J.P. Morgan Co	108	108,87
Johnson & Johnson	59,37	59,75
Mc Donalds Corp.	47,87	48,62
Merck & Co.Inc.	89,25	90
Minnesota Mng.&Mfg	89,75	91,37
Philip Moris	41,75	42,37
Procter & Gamble C	133,25	134,50
Sears Roebuck & Co	49	49,25
Travelers	55,25	55,75
Union Carb.	46	46,25
Utd Technol	80,50	81
Wal-Mart Stores	30,87	30,87

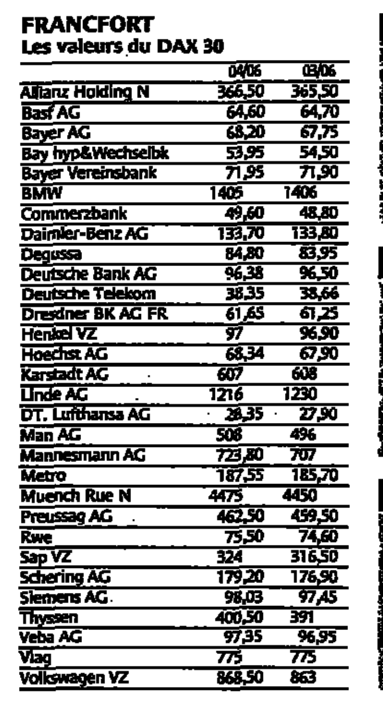
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

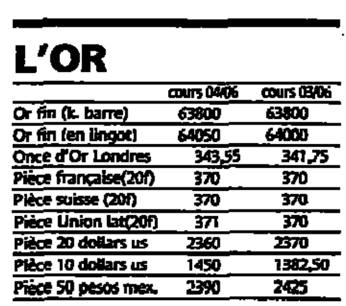
	04/06	03/06
Allied Lyons	4,36	4,32
Barclays Bank	11,61	11,30
B.A.T. industries	5,39	5,44
British Aerospace	12,17	12,27
British Airways	6,95	6,93
British Petroleum	7,32	7,26
British Telecom	4,39	4,38
B.T.R.	1,98	1,97
Cadbury Schweppes	5,26	5,41
Eurotunnel	0,65	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,05	12,20
Granada Group Plc	8,60	8,65
Grand Metropolitan	5,73	5,67
Guinness	5,77	5,69
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,28	6,44
H.S.B.C.	17,75	18,02
Impérial Chemical	8,16	8,12
Legal & Gen. Grp	4,35	4,15
Lloyds TSB	5,80	5,82
Marks and Spencer	5,03	5,04
National Westminst	7,22	7,26
Peninsular Orienta	6,47	6,41
Reuters	6,74	6,80
Saatchi and Saatch	1,26	1,26
Shell Transport	11,94	11,94
Tate and Lyle	4,50	4,51
Univeler Ltd	16,12	16,26
Zeneca	18,17	18,35

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	04/06	03/06
Allianz Holding N	366,50	365,50
Basf AG	64,60	64,70
Bayer AG	68,20	67,75
Bay hyp&Wechselbk	53,95	54,50
Bayer Vereinsbank	71,95	71,90
BMW	1405	1406
Commerzbank	49,60	48,80
Daimler-Benz AG	133,70	133,80
Degussa	84,80	83,95
Deutsche Bank AG	96,38	96,50
Deutsche Telekom	38,35	38,66
Dresdner BK AG FR	61,65	61,25
Henkel VZ	97	96,90
Hoechst AG	68,34	67,90
Karstadt AG	607	608
Linde AG	1216	1230
DT. Lufthansa AG	28,35	27,90
Man AG	508	496
Mannesmann AG	723,80	707
Metro	187,55	185,70
Muench Rue N	4475	4450
Preussag AG	462,50	459,50
Rwe	75,50	74,60
Sap VZ	324	316,50
Schering AG	179,20	176,90
Siemens AG	98,03	97,45
Thyssen	400,50	391
Veba AG	97,35	96,95
Viag	775	775
Volkswagen VZ	868,50	863







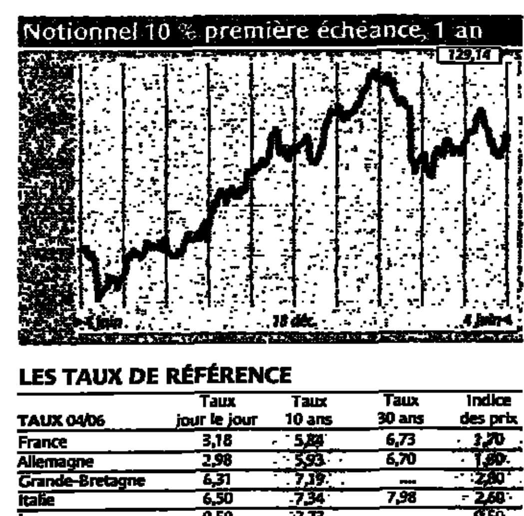
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert sur une note stable, jeudi 5 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 2 centièmes, à 129,12 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,76 %, soit 0,06 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, pénalisées par l'annonce d'une hausse plus forte que prévu (+ 1,2 %) des commandes industrielles aux Etats-Unis au mois d'avril. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,88 % en clôture.

La Banque de France a laisssé inchangé, jeudi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 2 centièmes à 96,53 points.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,84	6,73	[illegible]
Allemagne	2,98	5,93	6,70	[illegible]
Grande-Bretagne	6,31	7,19	—	2,80
Italie	6,50	7,34	7,98	2,60
Japon	0,50	2,73	—	0,50
États-Unis	5,68	6,66	6,90	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/06	Taux au 03/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,41	4,42	98,12
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,18	[illegible]	99,25
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,64	5,68	100,39
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,99	6,01	99,73
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,57	6,56	100,64
Obligations françaises	5,95	5,97	99,78
Fonds d'État à TME	−2,06	[illegible]	98,70
Fonds d'État à TRE	−2,09	−2,08	98,63
Obligat. franç. à TME	−2,05	[illegible]	99,04
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,10

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 04/06	Vente 04/06	Achat 03/06	Vente 03/06
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,25	3,35	3,36	3,46
3 mois	3,25	3,50	3,53	3,63
6 mois	3,31	3,56	3,59	3,69
1 an	3,52	3,64	3,65	3,75
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3516	—	3,3848	—
Pibor Francs 3 mois	3,4895	—	3,4902	—
Pibor Francs 6 mois	3,5059	—	3,5625	—
Pibor Francs 9 mois	3,5391	—	3,5938	—
Pibor Francs 12 mois	3,5820	—	3,6250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1771	—	4,1875	—
Pibor Écu 6 mois	4,2788	—	4,2240	—
Pibor Écu 12 mois	4,2873	—	4,2917	—

MATIF

Échéances 04/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	173016	129,14	129,50	129,02	129,48
Sept. 97	30402	127,50	127,88	127,44	127,88
Déc. 97	2	97,30	97,30	97,30	97,30
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	26511	96,59	96,55	96,47	96,54
Sept. 97	23250	96,44	96,50	96,42	96,49
Déc. 97	6951	96,44	96,49	96,42	96,49
Mars 98	5236	96,38	96,43	96,36	96,43
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	4265	94,88	95,34	94,74	95,30
Sept. 97	1117	94,48	94,88	94,48	94,88

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	17126	2614	2627	2592	2599
Juillet 97	1294	2612	2623	2589	2599
Sept. 97	850	2627,50	2636	2614	2614
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8333 | US/DM ↗ 1,7282 | US/¥ ↗ 116,3100 | DM/F ↗ 3,3732 | £/F ↘ 9,5055

Repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en légère baisse, jeudi matin 5 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7270 mark, 5,8239 francs et 115,94 yens. Le billet vert était pénalisé par les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, qui a affirmé que l'institut d'émission pourrait prendre *« des mesures préventives »* en fonction de l'évolution des prix des actifs financiers et de la masse monétaire. Le taux d'escompte nippon est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995. Son relèvement soutiendrait le yen car il augmenterait la rémunération des dépôts libellés dans la devise japonaise.

Le franc était ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3730 francs pour un mark. Les opérateurs n'ont pas réagi à la nomination du gouvernement.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/06	% 03/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3200	+0,05	326	350
Écu	6,5825	+0,09	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8333	+0,23	5,5200	6,1200
Belgique (100 F)	16,3480	+0,09	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,7800	+0,08	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4335	+0,10	3,1700	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5700	+0,05	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,6605	−0,02	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,5055	−0,14	9,0900	9,9400
Grèce (100 drach.)	2,1230	+0,39	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,2200	+0,61	70	80
Suisse (100 F)	404,3100	−0,45	393	417
Norvège (100 k)	81,6400	−0,07	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9240	+0,06	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9960	+0,13	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2409	+0,07	3,9400	4,5400
Japon (100 yens)	5,0158	−0,30	4,8100	5,1600
Finlande (mark)	112,7600	+0,37	107	118

PARITES DU DOLLAR	05/06	04/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7282	[illegible]	+0,06
TOKYO : USD/Yens	116,3100	[illegible]	+0,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8305	[illegible]	5,8215	[illegible]
Yen (100)	5,0380	[illegible]	4,9047	[illegible]
Deutschemark	3,3782	[illegible]	3,3847	[illegible]
Franc Suisse	4,0798	[illegible]	4,0867	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4313	[illegible]	3,4196	[illegible]
Livre sterling	9,5387	[illegible]	9,5286	[illegible]
Peseta (100)	3,9998	[illegible]	4,0019	[illegible]
Franc Belge (100)	16,363	[illegible]	16,406	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	[illegible]	3,57
Eurodollar	5,62	[illegible]	5,85
Eurolivre	6,37	[illegible]	6,74
Eurodeutschemark	3,05	[illegible]	3,13

L'OR

	cours 04/06	cours 03/06
Or fin (k. barre)	63800	63800
Or fin (en lingot)	64050	64000
Once d'Or Londres	343,55	341,75
Pièce française(20f)	370	370
Pièce suisse (20f)	370	370
Pièce Union lat(20f)	371	370
Pièce 20 dollars us	2360	2370
Pièce 10 dollars us	1450	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2390	2425

LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/06	cours 04/06

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/06	04/06

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne

MÉTAUX (New-York)	$/once

GRAINES, DENRÉES (Chicago)	$/boisseau

GRAINES, DENRÉES (Londres)	£/tonne

SOFTS	$/tonne

OLÉAGINEUX, AGRUMES	cents/tonne

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 5 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+2,40 %
CAC 40 : 2698,72

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	992	990	– 0,20	999
Cr.Lyonnais(T.P.)	890	895	+ 0,56	908
Renault (T.P.)	1640	1638	– 0,12	1656
Rhone Poulenc(T.P)	2142	—	—	2145
Saint Gobain(T.P.)	1241	—	—	1525
Thomson S.A (T.P)	1000	—	—	1030
Accor	839	885	+ 5,48	880
AGF-Ass.Gen.France	168,90	170,30	+ 0,82	194
Air Liquide ■	913	928	+ 1,64	900
Alcatel Alsthom	619	633	+ 2,26	685
Axa	340,80	348	+ 2,11	375
Axime	655	666	+ 1,67	675
Bail Investis.	790	795	+ 0,63	825
Bancaire (Cie)	675	689	+ 2,07	708
Bazar Hot. Ville	591	580	– 1,86	600
Bertrand Faure	276,80	281,80	+ 1,80	300
BIC	907	916	+ 0,99	885
BIS	490	490	—	490
B.N.P.	227	235	+ 3,52	260
Bollore Techno.	701	730	+ 4,13	720
Bongrain	2218	2230	+ 0,54	2220
Bouygues	508	515	+ 1,37	525
Bouygues Offs.	144,90	142	– 2	143
Canal +	1024	1047	+ 2,24	1070
Cap Gemini	330	339,50	+ 2,87	330
Carbone Lorraine	1315	1315	—	1330
Carrefour	3880	3975	+ 2,44	3880
Casino Guichard	272,50	276,40	+ 1,43	275
Casino Guich.ADP	217,80	226	+ 3,76	220
Castorama Dub.(Li)	833	860	+ 3,24	835
C.C.F.	237,50	242	+ 1,89	265
Cegid (Ly)	569	566	– 0,17	650
Cerus Europ.Reun	30,85	30,65	– 0,64	32
Cetelem	655	676	+ 3,20	635
CGIP	1671	1692	+ 1,25	1730
Chargeurs	319	322	+ 0,94	330
Christian Dalloz	2240	2249	+ 0,40	2270
Christian Dior	899	911	+ 1,33	895
Ciments Fr.Priv.B	196	203	+ 3,57	215
Cipe France Ly #	744	742	– 0,26	785
Clarins	732	740	+ 1,09	720
Club Mediterranee	419,90	425,50	+ 1,33	415
Coflexip	350	347,40	– 0,74	325
Colas	794	800	+ 0,75	830
Comptoir Entrep.	10,30	10,25	– 0,48	10,50
Comptoirs Mod.	2880	2940	+ 2,08	2760
CPR	426	435	+ 2,11	480
Cred.Fon France	66,50	65,10	– 2,10	66
Credit Lyonnais CI	213,20	224,50	+ 5,30	225
Credit National	307,50	313,50	+ 1,95	335
CS Signaux(CSEE)	231	232,40	+ 0,60	275
Damart	4390	4500	+ 2,50	4690
Danone	911	930	+ 2,08	910
Dassault-Aviation	1070	1073	+ 0,28	1220
Dassault Electro	539	529	– 1,85	600
Dassault Systemes	373	384	+ 2,94	375
De Dietrich	248,90	249	+ 0,04	265
Degremont	443	440	– 0,67	435
Deveaux(Ly)#	825	823	– 0,24	865
Dev.R.N-P.Cal Li #	46	47	+ 2,17	50
Dexia France	556	563	+ 1,25	545
DMC (Dollfus Mi)	116,50	119	+ 2,14	128
Dynaction	144,70	145	+ 0,20	145
Eaux (Gle des)	703	735	+ 4,55	810
Eiffage	300,80	305	+ 1,39	305
Elf Aquitaine	630	638	+ 1,26	615
Eramet	288,80	289,50	+ 0,24	300
Eridania Beghin	853	868	+ 1,75	875
Essilor Intl	1570	1584	+ 0,89	1510
Essilor Intl.ADP	1415	1430	+ 1,06	1380
Esso	529	539	+ 1,89	545
Eurafrance	2369	2358	– 0,46	2460
Euro Disney	8,90	9	+ 1,12	8,50
Europe 1	1175	1180	+ 0,42	1180
Eurotunnel	6,10	6,15	+ 0,81	6,50
Filipacchi Medias	1250	1270	+ 1,60	1310
Fimalac SA	502	505	+ 0,59	540
Finextel	110	109,10	– 0,81	115
Fives-Lille	425	425	—	465
Fromageries Bel	4349	4237	– 2,57	4920
Galeries Lafayette	2181	2245	+ 2,93	2210
GAN	111,90	117,50	+ 5	139
Gascogne (B)	496	500	+ 0,80	520
Gaumont #	442	440	– 0,45	445
Gaz et Eaux	2470	2525	+ 2,22	2550
Geophysique	488	515	+ 5,53	505
G.F.C.	542	538	– 0,75	545
Groupe Andre S.A.	514	516	+ 0,38	520
Gr.Zannier (Ly) #	144,20	145	+ 0,55	153
GTM-Entrepose	310	307,50	– 0,80	335
Guilbert	919	930	+ 1,19	905
Guyenne Gascogne	1885	1915	+ 1,59	1900
Havas	394,60	410,90	+ 4,13	425
Havas Advertising	619	630	+ 1,77	660
Imetal	780	809	+ 3,71	785
Immeubl.France	368,80	369	+ 0,05	380
Infogrames Enter.	765	776	+ 1,43	770
Ingenico	137,90	139,90	+ 1,45	120
Interbail	235	231	– 1,70	230
Intertechnique	1288	1260	– 2,17	1320
Jean Lefebvre	335	327	– 2,38	340
Klepierre	824	831	+ 0,84	805
Labinal	1310	1335	+ 1,90	1350
Lafarge	365,70	381,50	+ 4,32	380
Lagardere	169,50	172,50	+ 1,65	182
Lapeyre	364	364	—	350
Lebon	210	210	—	205
Legrand	1010	1012	+ 0,19	980
Legrand ADP	686	688	+ 0,29	690
Legris indust.	267,90	270	+ 0,78	270
Locindus	830	840	+ 1,20	850
L'Oreal	2196	2239	+ 1,95	2130
LVMH Moet Hen.	1450	1476	+ 1,79	3420
Lyonnaise Eaux	556	557	+ 0,17	580
Marine Wendel	608	603	– 0,82	630
Metaleurop	73,10	70,50	– 3,55	64
Metrologie Inter.	17,75	17,80	+ 0,28	18
Michelin	327,30	336	+ 2,65	340
Moulinex	141,60	145,20	+ 2,54	138
Nord-Est	125,90	127	+ 0,87	131
Nordon (Ny)	399,50	395	– 1,12	480
NRJ #	850	850	—	830
OLIPAR	76	75,30	– 0,92	80
Paribas	357,50	364	+ 1,81	400
Pathe	1325	1335	+ 0,75	1380
Pechiney	200	199,30	– 0,35	210
Pernod-Ricard	285,40	294	+ 3,01	300
Peugeot	557	574	+ 3,05	620
Pinault-Print.Red	2420	2530	+ 4,54	2500
Plastic-Omn.(Ly)	485	490	+ 1,05	490
Primagaz	571	577	+ 1,05	545
Promodes	2015	2134	+ 5,90	2070
Publicis #	575	565	– 1,73	565
Remy Cointreau	143	144,50	+ 1,04	149
Renault	133,40	134,50	+ 0,82	146
Rexel	1606	1715	+ 6,78	1610
Rhone Poulenc A	199,80	205,10	+ 2,65	194
Rochette (La)	24,50	25	+ 2,04	25
Rue Imperiale(Ly)	5500	5300	– 3,63	5910
Sade (Ny)	197,50	197	– 0,25	197
Sagem SA	2875	2875	—	3050
Saint-Gobain	798	809	+ 1,37	815
Saint-Louis	1301	1315	+ 1,07	1400
Salomon (Ly)	443,50	449	+ 1,24	425
Salvepar (Ny)	415	412	– 0,72	435
Sanofi	516	547	+ 6	555
Sat	1545	1523	– 1,42	1590
Saupiquet (Ns)	698	686	– 1,71	700
Schneider SA	297,60	305,20	+ 1,88	310
SCOR	230	231	+ 0,43	245
S.E.B.	1092	1089	– 0,27	1080
Sefimeg CA	420	411,50	– 2,02	450
SEITA	193	193,10	+ 0,05	205
Selectibanque	67,50	67,50	—	74
SFIM	913	918	+ 0,54	1000
SGE	123,50	125,60	– 0,08	129
Sidel	446	449	+ 0,67	415
Silic CA	875	875	—	895
Simco	509	492	– 3,33	505
S.I.T.A.	1080	1094	+ 1,29	1300
Skis Rossignol	130,90	127	– 2,97	131
Societe Generale	590	609	+ 3,22	680
Sodexho Alliance	2772	2779	+ 0,25	2760
Sommer-Allibert	195,20	199	+ 1,94	220
Sophia	226,30	229	+ 1,19	230
Spir Communication	461	463	+ 0,43	485
Strafor Facom	392	392	—	445
Suez	289,80	290,30	+ 0,17	310
Synthelabo	690	715	+ 3,62	780
Technip	584	595	+ 1,88	630
Thomson-CSF	153,30	156,60	+ 2,15	187
Total	528	546	+ 3,40	560
UFB Locabail	539	538	– 0,18	540
UIF	431	431	—	450
UIS	198,80	199	+ 0,10	205
Unibail	565	559	– 1,06	565
Union Assur.Fdal	635	650	+ 2,36	720
Usinor Sacilor	90	92	+ 2,22	93
Valeo	347	356	+ 2,59	365
Vallourec	341	347,10	+ 1,78	355
Via Banque	165	177,50	+ 7,57	178
Worms & Cie	330	336	+ 1,81	355
Zodiac ex.dt divid	1408	1485	+ 5,46	1420
Elf Gabon	1680	1699	+ 1,13	1710

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	108	108,90	+ 0,83	107
Adecco S.A.	1911	2090	+ 9,36	2120
Adidas AG #	644	660	+ 2,48	630
American Express	401,10	399,20	– 0,47	390
Anglo American #	343	352	+ 2,62	345
Amgold #	400	—	—	400
Arjo Wiggins App.	16,55	15,90	– 3,92	16,50
A.T.T. #	210,10	206,50	– 1,71	200
Banco Santander #	515	512	– 0,58	485
Barrick Gold #	140	137,70	– 1,64	139
B.A.S.F. #	219,10	218,50	– 0,27	215
Bayer #	231,70	232	+ 0,12	220
Cordiant PLC	11,80	11,85	+ 0,42	11
Crown Cork ord.#	336,60	329,70	– 2,04	325
Crown Cork PF CV#	301,30	—	—	290
Daimler Benz #	453,10	455,40	+ 0,50	450
De Beers #	208,50	209,10	+ 0,28	205
Deutsche Bank #	333,80	334,10	+ 0,08	330
Dresdner Bank #	209,90	209,90	—	210
Driefontein #	47,90	47,50	– 0,83	50
Du Pont Nemours #	628	628	—	620
Eastman Kodak #	490	486,60	– 0,69	465
East Rand #	2,15	2,10	– 2,32	2,17
Echo Bay Mines #	35,50	32,60	– 2,68	33
Electrolux #	342	345	+ 0,87	350
Ericsson #	210,30	207,10	– 1,52	210
Ford Motor #	218,70	218,80	+ 0,04	210
Freegold #	37,20	37,10	– 0,26	38
Gencor Limited #	25	26,20	+ 4,80	24
General Elect. #	354	354,30	+ 0,06	345
General Motors #	330,50	330,80	+ 0,09	325
Gle Belgique #	525	543	+ 3,42	535
Grd Metropolitan	53,10	53,05	– 0,09	53
Guinness Plc #	54	53,95	– 0,09	53
Hanson PLC reg.	29,50	29,50	—	29
Harmony Gold #	37,30	36,90	– 1,07	40
Hitachi #	64,45	63,75	– 1,08	60
Hoechst #	230,80	235,10	+ 1,86	220
I.B.M #	995	977	– 1,80	985
I.C.I #	78,50	78,45	– 0,06	74
Ito Yokado #	340	332	– 2,35	330
Matsushita #	113	113,60	+ 0,53	104
Mc Donald's #	282,20	280,30	– 0,67	290
Merck and Co #	529	521	– 1,51	520
Mitsubishi Corp.#	69,15	70,50	+ 1,95	68
Mobil Corporat.#	816	—	—	795
Morgan J.P. #	622	626	+ 0,64	595
Nestle SA Nom. #	7360	7360	—	7320
Nipp. MeatPacker #	78,50	78,50	—	68
Nokia A	390	385	– 1,28	390
Norsk Hydro #	296,10	297	+ 0,30	295
Petrofina #	2007	2005	– 0,09	2090
Philip Morris #	245	243,50	– 0,61	255
Philips N.V #	355	359,20	+ 1,18	330
Placer Dome Inc #	101,10	99,30	– 1,78	104
Procter Gamble #	780	780	—	775
Quilmes	320	322,50	+ 0,78	308
Randfontein #	14,90	14,25	– 4,36	18
Rhone Poul.Rorer #	452,60	463,80	+ 2,47	435
Rio Tinto PLC #	100	98,50	– 1,50	100
Royal Dutch #	1129	1129	—	1100
Sega Enterprises	197,20	209	+ 5,98	177
Saint-Helena #	29	28,90	– 0,34	29
Schlumberger #	711	716	+ 0,70	680
SGS Thomson Micro.	469	465,90	– 0,66	450
Shell Transport #	116,20	111,30	– 4,21	113
Siemens #	330,90	333	+ 0,63	330
Sony Corp. #	508	505	– 0,59	470
Sumitomo Bank #	85	85,05	+ 0,05	78
T.D.K #	455,50	449	– 1,42	430
Telefonica #	169,90	170	+ 0,05	170
Toshiba #	37,20	37,45	+ 0,67	35
Unilever #	1134	1124	– 0,88	1140
United Technol. #	471,70	470,80	– 0,19	445
Vaal Reefs #	349,80	344,80	– 1,42	340
Volkswagen A.G #	3993	4050	+ 1,42	3860
Volvo (act.B) #	161,70	162,30	+ 0,37	156
Western Deep #	163,20	162	– 0,73	155
Yamanouchi #	150,80	148,80	– 1,32	140
Zambia Copper	13,75	13,80	+ 0,36	14,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,85	5,375 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	100,30	8,011
CEPME 9% 89-99 CA#	110,35	7,274
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,679
CFD 9,7% 90-03 CB	122,06	3,322 d
CFD 8,6% 92-05 CB	118,70	2,827
CFF 10% 88-98 CA#	107,60	6,329
CFF 9% 88-97 CA#	101,56	6,164
CFF 10,25%90-01CB#	118,28	2,443 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,75	0,317
CLF 9%88-93/98 CA#	103,33	3,181
CNA 9% 4/92-07	—	0,912 d
CRH 8,6% 92/94-03	116,87	8,152 d
CRH 8,5% 10/87-88#	107,70	2,259
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,17	2,710
EDF 8,6% 92-04 #	118	1,461
Emp.Etat 6%93-97 #	100,28	5,408
Finansder 9%91-06#	122,20	4,833 o
Finansd.8,6%92-02#	115,36	3,157
Floral9,75% 90-99#	111,48	8,575 ↓
OAT 8,5% 87-97CA#	100,21	8,451
OAT 88-98 TME CA#	100,98	1,858
OAT 9/85-98 TRA	101,50	3,989
OAT 9,50%88-98 CA#	105,97	9,110
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	1,225 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	108,10	8,396 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	111,57	3,223 o
OAT 85/00 TRA CA#	106,25	4,838
OAT 10%5/85-00 CA#	116	0,384
OAT 89-01 TME CA#	104,60	1,858
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,06	4,588
OAT 8,50% 89-19 #	123,08	5,310
OAT 8,50%92-23 CA#	123,55	1,071
SNCF 8,8% 87-94CA	107,37	3,085 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	940	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	72,10	73,80
Baccarat (Ny) ◆	502	502
Bains C.Monaco ◆	630	630
Bque Transatlantl.	173	180
B.N.P.Intercont.	665	690
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	460	460
Champex (Ny) ◆	25,10	25,10
CIC Un.Euro.CIP	318	325,40
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2010	2010
Concorde-Ass Risq	1340	1338
Continental Ass.Ly	620	674
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	852	853
Eaux Bassin Vichy ◆	3960	3960
Ecia	890	893
Ent.Mag. Paris ◆	1562	1562
Fichet Bauche ◆	84	84
Fidei	37,50	37,50
Finalens	351	350
F.I.P.P. ◆	290	261,80 o
Fonciere (Cie) ◆	609	609
Fonc. Lyonnaise #	720	738
Foncina # ◆	485,20	485,20
Francarep ◆	292	292
France I.A.R.D. ◆	1006	1086
France S.A. ◆	1172	1172
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1100	1100
G.T.I (Transport) ◆	220	220
Immobail	145,70	147
Immobanque	655	654
Locamion (Ly) ◆	504	504
Lucia ◆	51,40	51,40
Monoprix	249	254
Metal Deploye ◆	405	405
Mors ◆	8,25	8,25
Navigation (Nle) ◆	83	83
Optorg	360	355
Paluel-Marmont ◆	320	320
Exa.Clairefont(Ny)	898	897
Parfinance ◆	254,90	254,90
Paris Orleans	285	277,10
Promodes (CI) ◆	1660	1660
PSB Industries Ly	396,50	396,50
Rougier #	350	342
Saga	86	88
S.I.P.H. ◆	230	230
Sofragi ◆	4440	4440
Taittinger	2720	2850
Tour Eiffel	299	296
Vicat	509	508
Caves Roquefort ◆	1995	1995
Elyo	320	327,50
Finaxa	290	295
Gaillard (M)	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1072	1072
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	162	162
Gd Moul.Strasbourg ◆	1457	1457
Hotel Lutetia ◆	237,60	237,60
Hotels Deauville	570	570
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	551
L.Bouillet (Ly) ◆	308	308
Lloyd Continental ◆	8050	7270 o
Lordex (Ny) ◆	18	18
Machines Bull#	44,35	45,05
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	159	159
Matussiere Forest.	60,15	62
Moncey Financiere	3100	3100
M.R.M. (Ly) ◆	235	235
Navigation Mixte	868	868
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	116,40	116,40
Pechiney CIP	220	229
Pechiney Intl	88,10	87
Polier	490	490
Sabeton (Ly)	849	806
Samse (Ly)	815	815
Sechilienne (Ly)	1152	1170
Sucr.Pithiviers	3500	3410
Tanneries Fce (Ny)	236,40	248

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	239,20	239,20
Commerzbank AG	171,90	164
Fiat Ord.	18,90	19
Gevaert	410	410
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	28	28
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	47,50	47,50
Robeco	526	530
Rodamco N.V.	181,70	172,90
Rolinco	547	542
Sema Group Plc	128,90	127,70
Solvay SA	3505	3505

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	42,70	42,70
Adecco Trav.Tem.Ly	460	460
AFE #	491	514
Aigle #	230	239
Albert S.A (Ns) ●	139	139
Altran Techno. #	1640	1839
Arkopharma#	328	329
Montaignes P.Gest.	2630	2630
Assystem #	380	346
Bque Picardie (Li) ●	760	760
Bque Tarneaud(B)#	322	322
Bque Vernes ●	99	99
Beneteau #	820	820
B I M P	81	82
Boiron (Ly) #	664	660
Boisset (Ly)# ●	475	473
But S.A.	313	316
Cardif SA	640	635
C.E.E #	170	170
CFPI # ●	400	400
Change Bourse (M)	270	268
CNIM CA#	219	230
Codetour	375	380
Comp.Euro.Tele-CET	490	495
Conflandey S.A.	279	279
C.A.Haute Normand.	316,60	316,60
C.A. Paris IDF	781	775
C.A.Ille & Vilaine	331	330,90
C.A.Morbihan (Ns)	319,50	322
C.A.du Nord (Li)	500	500
C.A. Oise CCI ◆	299,60	299,60
Devanlay ◆	575	575
Devernois (Ly)	673	670
Ducros Serv.Rapide ◆	86	86
Europ.Extinc.(Ly)#	427	434
Expand s.a ◆	545	545
Factorem	675	675
Faiveley #	255	250
Finacor	67	66
Fininfo	700	705
Fructivie	600	600
Gautier France #	265	265
Gel 2000	54	54
GFI Industries #	848	860
Girodet (Ly) # ◆	29,50	29,50
GLM S.A.	279,10	280,10
Grandoptic.Photo #	880	876
Gpe Guillin # Ly	210	208
Kindy #	148,10	150
Guerbet	245	240
Hermes internat.1# ■	1558	1618
Hurel Dubois	570	590
ICBT Groupe #	236	224,20
I.C.C. ◆	130	130
ICOM Informatique	385	382
Idianova	72,70	70,10
Int. Computer #	89,50	89,50
IPBM ◆	62,10	62,10
Jacques Bogart #	180	185
M6-Metropole TV	545	562
Manitou #	750	794
Manutan	403	415
Marie Brizard #	970	955
Maxi-Livres/Profr.	50,90	74
Mecelec (Ly) ◆	72,80	72,80
MGI Coutier	290	290
Monneret Jouet Ly#	126,10	126,20
Naf-Naf #	65,95	67
NSC Schlum. Ny	760	760
Onet #	1000	1015
Paul Predault #	175	175
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	95	96,30
Phyto-Lierac #	433	440
Pochet	721	775
Poujoulat Ets (Ns)	233	236
Radiall #	680	677
Robertet #	1252	1252
Rouleau-Guichard ◆	318,50	318,50
Securidev #	117	117
Smoby (Ly)#	598	598
Sofco (Ly) ◆	36,90	30,15
Sofibus ◆	368	368
Sogepag #	190	190
Sogeparc (Fin)	780	785
Sopra	480	500
Steph.Kelian #	122	121,10
Sylea	500	510
Teisseire-France	175,10	175
TF1-1	557	555
Thermador Hold(Ly)	255	259
Trouvay Cauvin #	101	99
Unilog	670	666
Union Fin.France	676	676
Viel et Cie #	146,90	148
Vilmorin et Cie #	499,80	514
Virbac	560	560

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	38,10	38,10
Belvedere	721	765
BVRP	240	242
Coil	185	200
Electronique D2	820	820
FDM Pharma n.	237	231,20
Genset ◆	299	299
Guyanor action B ◆	21	21
High Co. ◆	130	130
Infonie	110	115
Joliez-Regol ◆	80	80
Mille Amis	109,90	109,90
Naturex	90,10	93,50
Olitec	1291	1291
Picogiga ◆	281	281
Proxidis	29	30
R21 Santé	284,90	284
Stelax	4,30	4,30

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 5 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	805	805
Crédit Gen.Ind. ◆	8,25	17,35
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1018	1018
Sté lecteurs du Monde ◆	141,10	141,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

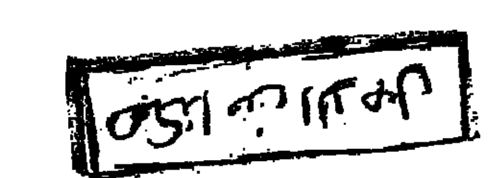
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	137,40	130,56
Agipi Actions (Axa)	110,18	104,93
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2419,95	2383,20
BNP		
Antigone Tresorerie	582044	582044
Natio Court Terme	14165	14165
Natio Court Terme2	354678	354678
Natio Epargne	2207,45	2185,59
Natio Ep. Capital C/D	16898,74	16731,43
Natio Ep. Croissance	3054,49	2994,60
Natio Ep. Obligations	222,12	217,76
Natio Epargne Retraite	158,19	157,05
Natio Epargne Tresor	11208,26	11185,89
Natio Epargne Valeur	672,48	659,29
Natio Immobilier	1363,67	1325,93
Natio Inter	2120,12	2068,41
Natio Opportunités	186,41	182,75
Natio Patrimoine	1722,16	1688,39
Natio Perspectives	1504,79	1475,28
Natio Placements C/D	78548,28	78548,28
Natio Revenus	1102,14	1097,27
Natio Sécurité	11420,87	11420,87
Natio Valeurs	1257,12	1261,88
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92147,27	92147,27
Oblig. ttes caté.	263,99	260,09
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	778,79	756,11
Nord Sud Dévelop. C ◆	2513,18	2508,16
Nord Sud Dévelop. D ◆	2374,68	2369,94
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	310,73	304,64
Patrimoine Retraite D	301,34	295,43
Sicav Associations C	2418,38	2418,38
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19599,87	19599,87
Mutual. dépôts Sicav C	19251,09	19231,86
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Actions Futur D	259,97	254,87
Écur. Capitalisation C	246,74	246,74
Écur. Distrimonétaire D	10213,08	10213,08
Écur. Expansion C	82530,99	82530,99
Écur. Géovaleurs C	3451,01	3383,34
Écur. Investis. D	209,73	205,62
Écur. Monépremière	11296,93	11296,93
Écur. Monétaire C	13010,49	13010,49
Écur. Monétaire D	12390,84	12390,84
Écur. Trésorerie C	319,65	319,65
Écur. Trésorerie D	307,24	307,24
Écur. Trimestriel D	1996,45	1996,45
Éparcourt-Sicav D	191,57	191,57
Géoptim C	12527,69	12342,55
Géoptim D	12191,91	12011,73
Horizon C	2169,89	2127,34
Prévoyance Écur. D	102,06	102,06
Senspremière C	12995,85	12963,44
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11889,02	11889,02
Écur. Sécuripremière C	11929,57	11907,65
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	119391,91	119391,91
Atout Amérique	177,27	172,95
Atout Asie	116,28	113,44
Atout Futur C	750,34	732,04
Atout Futur D	706,35	689,12
Coexis	1946,26	1913,79
Dièze	2087,76	2052,66
Elicash ◇	947466,88	947466,88
Epargne-Unie	203,41	198,45
Eurodyn	2517,55	2456,15
Indicia ●	1600,77	1561,44
Moné.JC ◇	11928,93	11928,93
Moné.JD ◇	11549,71	11549,71
Oblifutur C	540,16	531,13
Oblifutur D	517,59	508,94
Oraction	1844,22	1799,24
Revenu-Vert	1213,17	1192,89
Sévéa ●	116,41	113,57
Synthesis	17749,14	17435,30
Uni Association ◇	120,54	120,54
Uni Foncier	1368,90	1335,51
Uni France	806,94	787,26
Uni Garantie C	1870,25	1838,99
Uni Garantie D	1430,45	1406,54
Uni Régions	1759,03	1716,13
Univar C ◇	309,06	309,06
Univar D ◇	303,18	303,18
Univers Actions	239,08	233,25
Univers-Obligations	243,43	239,36
CIC BANQUES		
Francic	689,52	669,44
Francic Pierre	134,65	130,73
Francic Régions	1878,92	1851,15
CIC PARIS		
Associc	1118,32	1118,32
Cicamonde	1546,67	1501,62
Converticic	394,73	388,90
Ecocic	1649,65	1601,60
Mensuelcic	10165,73	10065,08
Oblicic Mondial	3833,49	3776,84
Oblicic Régions	1206,94	1197,96
Rentacic	165,84	163,39
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1369,28	1355,72
Lion 20000 C	17135,16	17135,16
Lion 20000 D	16437,20	16437,20
Lion Association C	11010,34	11010,34
Lion Association D	11010,34	11010,34
Lion Court Terme C	26351,85	26351,85
Lion Court Terme D	23894,20	23894,20
Lion Plus C	1543,73	1513,46
Lion Plus D	1472,57	1443,70
Lion Trésor	2404,52	2380,71
Oblilion	2081,46	2060,85
Sicav 5000	702,54	688,76
Slivafrance	1179,38	1152,39
Slivam	564,61	553,54
Slivarente	250,79	245,87
Slivinter	761,14	746,22
Trilion	5250,93	5183,54
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizés	2303,75	2258,58
CM Option Equilibre	260,73	253,75
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	153,64	149,53
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	915,01	915,01
Créd.Mut.Ep.Ind. C	131,63	128,17
Créd.Mut.Ep.J	22900,94	22900,94
Créd.Mut.Ep.Monde	1627,84	1584,27
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1860,43	1823,95
Créd.Mut.Ep.Quatre ●	1111,09	1089,30
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	905,69	866,69
Saint-Honoré Capital	19589	19018,45
St-Honoré March. Emer.	888,92	850,64
St-Honoré Pacifique	806,02	771,31
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1829,76	1829,76
Stratégie Actions	1119,50	1076,44
Stratégie Rendement	1942,11	1880,98
LA POSTE		
Amplitude Amérique	110,12	107,43
Amplitude Europe C/D	151,44	147,75
Amplitude Monde C	1035,66	1010,40
Amplitude Monde D	988,03	963,93
Amplitude Pacifique	114,05	111,27
Elanciel D	169,01	164,89
Emergence Poste D	137,87	134,51
Géobilys C	647,06	657,50
Géobilys D	617,58	606,45
Kaleis Dynamisme	1053,56	1032,90
Kaleis Equilibre	1039,19	1018,81
Kaleis Sérénité	1019,42	1009,33
Latitude C	148,22	148,22
Latitude D	135,03	135,03
Oblitys D	612,70	603,65
Plénitude D	193,65	185,99
Poste Gestion C	14826,62	14826,62
Revenus Trimestr. D	5246,88	5194,93
Solstice D	2369,69	2365,78
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37924,64	37924,64
Actimonétaire D	30881,09	30881,09
Cadence 1 D	1077,63	1056,96
Cadence 2 D	1068,74	1058,16
Cadence 3 D	1068,37	1057,79
Capimonétaire C	409,59	409,18
Capimonétaire D	369,57	369,20
Sogeoblig C/D	9169,72	9078,93
Interoblig C	7350,46	7277,68
Intersélection France D	697,52	674,04
S.G. France opport. C	1950,85	1892,97
S.G. France opport. D	1843,22	1807,08
Sogenfrance C	1730,83	1696,89
Sogenfrance D	1552,06	1531,04
Sogépargne D	311,81	308,72
Soginter C	2398,39	2351,36
Fonds communs de placements		
Favor D	1451,79	1435,32
Sogeliance D	1733,55	1716,37
Sogenfrance Tempo D	189,65	155,93

SYMBOLES
◇ cours du jour; ● cours précédent.



LE MONDE / VENDREDI 6 JUIN 1997

BIOCHIMIE La maladie de la « vache folle » et son équivalent humain, la maladie de Creutzfeldt-Jakob, mettent en jeu des protéines particulières, les prions. Dans ce cas, les prions présentent une conformation déformée par rapport à ceux qui interviennent dans les cerveaux sains. ● LE REPLIEMENT des protéines, dont la bonne marche apparaît vitale, est placé sous la protection d'une famille de composés spécifiques, les molécules chaperons. Activement étudiés depuis quelques années, ceux-ci pourraient trouver d'intéressantes applications industrielles. ● LA STRUCTURE TERTIAIRE des protéines, qui détermine l'ensemble de leurs fonctions biologiques, fait elle aussi l'objet d'intenses recherches dans le monde. ● CONNAÎTRE ET MODIFIER cette structure permet d'améliorer les performances des enzymes, des hormones ou des anticorps, voire d'en créer de nouveaux, quasiment sur mesure.

Le pouvoir des protéines est caché dans leurs plis

Le « repliement » défectueux d'un prion sain suffit à le muer en agent d'une maladie mortelle. La fonction des hormones, enzymes ou anticorps dépend, elle aussi, de leur structure spatiale. La maîtrise de ce phénomène pourrait permettre le développement de médicaments nouveaux

QUOI DE COMMUN entre une souche rare de levure et une « vache folle » ? Pas grand-chose, au premier abord. Pourtant, chez l'une comme chez l'autre, un certain type de protéines se reproduit mal et cause des dégâts à l'organisme. Inutile, pour autant, de se priver de pain ou de bière : il n'y a pas de maladie de la « levure folle ». Mais les recherches menées sur la levure peuvent nous aider à comprendre les encéphalopathies spongiformes peu communes que sont, chez l'homme, la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), et chez la vache l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), qui lui est étroitement apparentée.

nature
le Monde

Les protéines prions responsables de ces affections sont présentes dans l'organisme de chacun d'entre nous. Aux côtés de centaines d'autres, elles siègent dans la membrane des cellules nerveuses et contribuent au fonctionnement normal du cerveau – bien que nul ne sache avec certitude comment cela se passe. On retrouve aussi ces protéines ailleurs. Ce sont elles qui causent des dommages au cerveau humain dans la MCJ et à celui de la vache dans l'ESB.

Mais si leur composition primaire est semblable, la conformation d'une protéine prion normale et de celle d'un cerveau malade est différente. Dans le roman de Stevenson, le bon docteur Jekyll devient un affreux meurtrier sous les traits de Mr. Hyde. De même, l'utile protéine prion se fait mystérieusement porteuse de mort dans l'encéphalopathie spongiforme. Du point de vue chimique, elle résiste à la dégradation et s'agglutine pour former des « fibrilles amyloïdes ». Ces dernières vont empêcher les cellules nerveuses de fonctionner et finiront par les tuer en donnant au cerveau – qu'elles trouent littéralement – l'aspect d'une éponge.

Des décennies durant, les scientifiques cherchèrent en vain à isoler un virus responsable des encéphalopathies spongiformes infectieuses. Ils finirent par émettre l'idée (dans *Nature*, en 1967) qu'une simple protéine, dépourvue de tout matériel génétique, était directement impliquée dans la transmission de la maladie. Aujourd'hui, plus personne, dans les milieux scientifiques, ne conteste le rôle à la Dr Jekyll et Mr. Hyde de la protéine prion dans le cas des cerveaux spongiformes. Mais l'interprétation du phénomène fait l'objet de débats passionnés. La forme modifiée de la protéine est-elle la cause du processus morbide ou n'en est-elle que la conséquence ? Pourquoi, après avoir transformé en laboratoire une protéine prion normale en protéine de type encéphalopathique, celle-ci ne transmet pas la maladie à la souris ?

Pour expliquer comment la mauvaise reproduction d'une protéine peut, à elle seule, induire une telle affection, l'idée la plus crédible actuellement est la suivante : les prions malformés attaquent les prions normaux et les déforment à leur tour, le processus se propageant jusqu'à ce que le cerveau soit mis hors service. Reste la question des origines. Se pourrait-il que des modifications dans la reproduction d'une protéine soient à l'origine de la maladie, et que la protéine prion déformée soit elle-même infectieuse ? Le phénomène serait inédit.

La preuve la plus formelle qu'il pourrait bien en être ainsi vient des expériences réalisées sur la levure. La protéine Sup35, présente dans cet organisme, y règle en temps normal l'activité des gènes. Mais il arrive que des cellules de levure ne possèdent pas de protéines Sup35 normales, et ce défaut se transmet à leur descendance. Des années durant, les scientifiques ont cherché quel changement génétique pouvait être responsable de cet état de fait. Sans résultats.

Les fibrilles d'Alzheimer

Les symptômes mentaux de l'encéphalopathie spongiforme et ceux de la maladie d'Alzheimer se ressemblent fort et les deux affections mettent en jeu le mauvais fonctionnement de protéines aux structures moléculaires similaires. Toutefois, la ressemblance s'arrête là. La maladie d'Alzheimer ne semble pas être infectieuse, et la bêta-amyloïde, impliquée dans sa pathologie, n'est pas une protéine mal reproduite. C'est un fragment de la protéine APP, qui en est séparé à la suite de réactions chimiques dans les cellules du cerveau.

Avant cette séparation, la structure de la protéine APP l'empêche de s'agréger à d'autres bêta-amyloïdes. Une fois libre, la bêta-amyloïde est attirée par les fragments moléculaires qui lui ressemblent, et constitue ainsi des fibrilles amyloïdes. Ces fibrilles progressent à la manière volubile des vrilles du liseron, empêchant le fonctionnement du cerveau.

DE LA LEVURE À L'HOMME

Comme s'il s'agissait d'un défaut hérité qui n'apparaissait pas dans les gènes. Mais, en 1994, un jeune chercheur américain, Reed Wickner, observa un étrange phénomène. Lorsque les cellules déficientes de la levure se divisent, des protéines Sup35 mal reproduites se retrouvent dans le cytoplasme des cellules filles. Ces protéines indésirables s'emparent des Sup35 à peine naissantes et les déforment, provoquant ainsi leur agglutination. L'hypothèse avancée par Wickner apparaît donc fondée : une protéine Sup35 mal reproduite serait à l'origine du défaut en question.

S'il en est ainsi pour la levure, pourquoi pas pour l'homme ou la vache ? La cause de l'infection dans les encéphalopathies spongiformes ne serait pas, comme on l'a d'abord cru, le plus petit agent infectieux, l'un des plus résistants que l'on connaisse et le seul à ne posséder aucun matériel génétique. Il ne s'agirait pas du seul cas connu dans lequel le mauvais repliement de protéines provoque l'apparition d'une maladie grave.

On sait déjà que des protéines modifiées dans leur taille et dans leur forme contribuent, chez l'homme, à l'apparition de certaines affections. C'est ainsi que les patients atteints de la maladie d'Alzheimer perdent progressivement l'usage de leurs facultés mentales. Leur cerveau s'encombre de petits éclats de protéines, appelés bêta-amyloïdes, qui se regroupent en fibrilles. Les cellules nerveuses, ne pouvant plus fonctionner correctement, finissent par mourir.

Les fibrilles des protéines prions et des bêta-amyloïdes ont des structures moléculaires qui se ressemblent. Elles forment de la même manière des surfaces plissées (les « feuillets bêta »), qui rappellent les smocks des vêtements d'enfants. Cette structure se retrouve dans de multiples protéines, et participe à leur fonctionnement normal. On comprend alors que les chercheurs s'emploient à analyser la formation de ces fibrilles, dans le but d'empêcher la mauvaise reproduction des protéines et leur regroupement. Dans le but aussi d'arrêter, ils l'espèrent, les terribles ravages qu'elles peuvent causer au cerveau.

Harriet Coles

Un formidable marché pour une pharmacopée sur mesure

HÉMOGLOBINES, elles assurent le transport de l'oxygène dans le sang. Enzymes, elles catalysent les réactions chimiques des cellules. Hormones, elles gouvernent les relations entre les différents organes. Anticorps, elles défendent notre corps contre les agressions extérieures... Autant dire que les protéines, omniprésentes dans notre organisme, représentent un formidable marché médical et industriel, évalué au niveau mondial à plusieurs centaines de milliards de francs.

Car on ne se contente plus, désormais, d'étudier les protéines fournies par la nature. On sait aussi modifier leur structure et améliorer leurs propriétés. Ou, du moins, on s'y essaye, un peu partout. La Grande-Bretagne avait donné le coup d'envoi en 1985, en créant le Protein Engineering Club (PEC). Le Japon renchérit quelques années plus tard avec le Protein Engineering Research Institute d'Osaka, suivi de près par les Etats-Unis et l'Europe.

En France, le CEA a lancé le projet « Protéine 2 000 » en 1988 (budget annuel : 30 millions de francs), et le CNRS le programme interdisciplinaire IMABIO (Ingénierie des macromolécules biologiques) un an plus tard (budget annuel : 165 millions de francs pendant quatre ans). Fruit – parmi d'autres – de cet effort soutenu, l'Institut de biologie structurale (IBS) de Grenoble a ouvert ses portes en 1992, financé à parité par le CNRS et le CEA. Avec, pour objectif prioritaire, l'étude de la structure tridimensionnelle d'enzymes et la caractérisation de leurs domaines fonctionnels.

Structure, fonctions, tout l'enjeu de ces recherches est là. Le rôle des protéines est, en effet, déterminé par leurs sites actifs (ou domaines fonctionnels), eux-mêmes dépendant de leur structure tridimensionnelle. Qui connaît dans le détail la structure tertiaire d'une protéine a donc accès à sa fonction. Et qui peut modifier sa structure est capable de modifier ses performances, voire de créer de nouvelles protéines quasiment sur mesure. C'est ce que les Anglo-Saxons appellent le *protein-design*.

RÔLE PHYSIOLOGIQUE IMPORTANT

Dans la pratique, où en est-on ? Grâce à la cristallographie par rayons X et à la résonance magnétique nucléaire (RMN) – les deux méthodes de choix pour appréhender le cœur des protéines –, la structure tridimensionnelle de plus de 4 000 macromolécules est aujourd'hui enregistrée dans la mémoire des ordinateurs. Nombre d'entre elles ont un rôle physiologique important, et présentent donc un évident intérêt pharmaceutique. Une fois leur mode d'action finement analysé, les chercheurs s'efforcent de rendre ces molécules plus actives ou mieux tolérées en tentant de modifier d'infimes parties de leur structure. A l'aide, notamment, de la mutagénèse dirigée, une technique élaborée à la fin des années 70, qui permet de créer des mutations en des sites très précis, sur les gènes correspondant aux protéines en question.

Parmi les principaux résultats de cette approche figure l'obtention, récemment annoncée dans la revue scientifique américaine *Science*, d'une molécule destinée à bloquer l'un des récepteurs du virus du sida (*Le Monde* du 12 avril). En étudiant les protéines capables de se lier à ce récepteur (nommé CCR5), les chercheurs ont découvert que l'une d'entre elles, la protéine Rantes, exerce une action antagoniste vis-à-vis du CCR5 dès lors qu'elle est dotée, à l'une de ses extrémités, d'un acide aminé supplémentaire. Ils ont alors synthétisé par voie chimique cette protéine modifiée, et testé son action, *in vitro*, sur plusieurs catégories de cellules immunitaires (monocytes, macrophages, lymphocytes).

Dans de telles conditions expérimentales, sa grande affinité pour le récepteur CCR5 a permis de bloquer l'infection des cellules par le virus du sida. Un résultat suffisamment prometteur pour permettre à ses auteurs d'affirmer que cette molécule, ainsi que ses homologues actuellement en cours de développement, constituent *« de sérieux candidats pour le traitement des personnes infectées par le VIH-1 »*.

C. V.

A la recherche des molécules chaperons

S'IL SE CONFIRME, le lien existant entre les encéphalopathies spongiformes et certaines molécules intervenant dans le repliement des protéines restera dans les annales de la médecine. Il pourrait, en effet, n'être que le premier d'une longue liste. Une équipe japonaise de l'université d'Osaka vient de démontrer (*Nature* du 5 juin) que des souris mâles peuvent devenir totalement stériles – malgré une spermatogenèse et un comportement d'accouplement normaux – à la suite du dysfonctionnement d'une unique protéine, la clamegine. Une molécule impliquée, précisément, dans le repliement d'autres protéines, qui appartient à la famille – encore mal connue mais sans doute universelle – des molécules chaperons.

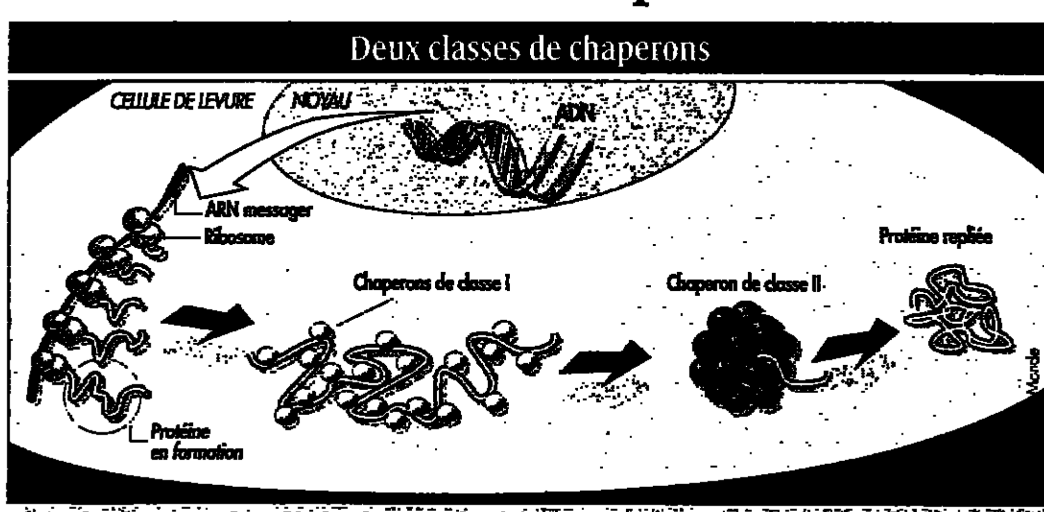
Une protéine est une macromolécule formée de maillons élémentaires, les acides aminés. Leur enchaînement, assuré par de solides liaisons, se fait sous forme linéaire et détermine la structure « primaire » des protéines. Cette « chaîne polypeptidique » – qui peut comprendre entre une centaine et quelques milliers d'acides aminés – se replie ensuite sur elle-même pour adopter sa structure « secondaire », dont les configurations les plus fréquentes sont dites en « hélice alpha » et en « feuillet bêta ».

Déterminées par l'ordre des acides aminés – lui-même sous contrôle génétique –, ces deux structures sont nécessaires et suffisantes pour caractériser une protéine. En revanche, elles ne permettent pas de prédire sa fonction car cette dernière est liée à l'aspect tridimensionnel que prendra la molécule. Selon la charge électrique de ses milliers d'atomes, selon la nature et l'agencement de ses acides aminés, elle va se déployer dans l'espace, se tordre, s'enrouler, et trouver enfin sa forme définitive. C'est cette structure « tertiaire » qui intéresse le plus les chercheurs, puisque c'est elle qui déterminera, *in fine*, les fonctions biologiques de la protéine.

GYMNASTIQUE MOLÉCULAIRE

Comment cette gymnastique moléculaire s'effectue-t-elle ? Longtemps, on crut que les protéines étaient capables de se replier seules, sans aucune aide extérieure. En 1960, un chimiste américain du National Institute of Health (NIH), Christian B. Anfinsen, avait réussi à démontrer après avoir dénaturé *in vitro* une protéine (la ribonucléase) que celle-ci peut retrouver sa forme d'origine sans l'apport d'aucun composé. Répétée avec succès sur de nombreuses protéines, l'expérience laissait entendre que ces macromolécules, pour adopter leur structure tridimensionnelle, se suffisent à elles-mêmes.

En 1988, un groupe de chercheurs soviétiques vint pourtant contrarier la trop simple hypothèse. Ils étudiaient les propriétés d'une famille de protéines particulières, présentes dans toutes les cellules vivantes et peu modifiées au cours de l'évolution : les « protéines de stress ». Ce qu'ils découvrirent ouvrit soudain un nouveau champ de recherche en matière de repliement des protéines. Ils montrèrent que la principale protéine de stress de la bactérie *Escherichia coli* s'associe aux protéines en formation, pour s'en séparer lorsque celles-ci ont acquis leur forme définitive ! Très vite, plusieurs équipes dans le monde vérifièrent que des substances similaires interviennent également, chez diverses espèces, dans la formation des protéines. En 1989, elles reçurent leur nom générique : les molécules chaperons.



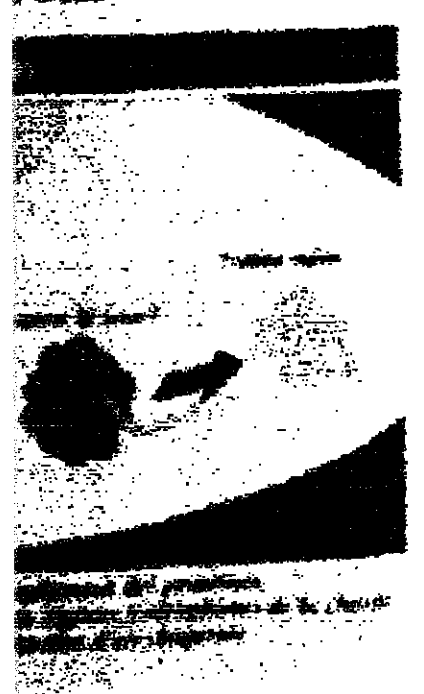
Au moins deux types de molécules chaperons interviennent dans le repliement des protéines. Les chaperons de classe I, de petite taille, se fixent tout d'abord sur les régions hydrophobes de la chaîne protéique. Une fois partiellement repliée, celle-ci se place sous la protection d'un chaperon de classe II, grosse structure comportant une cavité en son centre.

« Le rôle des chaperons était, dans les sociétés traditionnelles, d'éviter aux jeunes filles les mauvaises rencontres. Transposé sur le plan biochimique, le rôle d'un chaperon est d'empêcher les interactions incorrectes entre les protéines non repliées », explique Michel Morange, biochimiste au département de biologie de l'Ecole normale supérieure (ENS, Paris). Pendant qu'elles se contorsionnent pour acquérir leur structure tertiaire, les protéines exposent à leur surface des acides aminés hydrophobes. Ceux-ci n'aimant rien tant que s'associer entre eux, ils peuvent interagir avec leurs homologues présents sur des protéines voisines, et former ainsi de fâcheux agrégats. En se postant aux endroits vulnérables et en empêchant ces interactions, les molécules chaperons créent un environnement favorable au bon repliement des protéines, ou, au contraire – car leur rôle, encore mal compris, semble varier selon les circonstances –, à leur maintien sous une forme dépliée.

Outre son intérêt fondamental, la découverte de ces molécules pourrait avoir d'intéressantes suites. Tous les experts en biotechnologies le savent : lorsqu'ils tentent de produire *in vitro* une protéine étrangère dont le gène a été introduit dans des bactéries ou des cellules en culture, il arrive fréquemment que celle-ci ne soit pas fonctionnelle, précisément parce que ses molécules s'agrègent les unes aux autres. Saura-t-on un jour utiliser les chaperons pour éviter cet aléa ? C'est ce qu'espèrent de nombreuses firmes pharmaceutiques, qui les étudient activement depuis quelques années. Leurs recherches pourraient toutefois changer de nature s'il se confirmait que ces molécules, par leurs dérèglements, peuvent également entraver la bonne marche des cellules et provoquer des maladies. Plus encore que d'améliorer leurs performances, l'objectif premier serait alors de corriger leurs défauts.

Catherine Vincent

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction Sylvette Gleize.



Le staphylocoque doré résiste aux antibiotiques les plus puissants

Une nouvelle souche a été observée au Japon

L'UN des antibiotiques les plus puissants, qui, jusqu'alors, constituait une possible réponse thérapeutique aux infections par le staphylocoque, la Vancomycine, n'est plus actif contre une de ses souches bactériennes, le *staphylococcus aureus* (staphylocoque doré). Cette nouvelle forme de résistance aux antibiotiques a été observée au Japon par Keiichi Hiramatus, spécialiste de bactériologie à l'université Juntendo (Tokyo). Le premier symptôme de ce phénomène avait été noté l'an dernier chez certains malades hospitalisés au Japon. Aujourd'hui, différents éléments laissent penser que cette souche a rapidement diffusé dans les établissements hospitaliers japonais, en particulier dans les hôpitaux universitaires, où les interventions chirurgicales sont plus lourdes et où la fréquence des infections nosocomiales (contractées en milieu hospitalier) est plus grande.

Un phénomène prévisible

« Nous savions que cette situation se produirait un jour, mais nous espérions que le phénomène surviendrait le plus tard possible,* commente le professeur Alain Goudeau (CHU de Tours, spécialiste de microbiologie). *Il est clair que l'émergence et la diffusion de cette souche bactérienne multirésistante constituera une nouvelle menace pour les malades hospitalisés dans les services de réanimation et de chirurgie et qu'il nous faut donc développer rapidement des stratégies préventives pour réduire ce nouveau risque infectieux. Il nous faudra aussi redéfinir l'usage que nous faisons des antibiotiques efficaces. »

Staphylococcus aureus fournit l'un des modèles les plus remarquables du développement des résistances bactériennes. Ce microbe, à l'origine d'un nombre très élevé d'infections de l'espèce humaine, a, depuis un demi-siècle, progressivement réussi à s'opposer à l'action des multiples molécules antibiotiques inventées par l'industrie pharmaceutique pour lutter contre lui. Le dernier bilan établi sur ce thème, dans les colonnes du mensuel *Médecine-Thérapie* (janvier 97), par le professeur Claude-James Soussy, spécialiste de bactériologie (hôpital Henri-Mondor à Créteil), fait état de l'usage de souches résistantes à dix-neuf antibiotiques ou familles d'antibiotiques. Avec la Vancomycine, ce chiffre passe à vingt, ce qui réduit considérablement l'arsenal thérapeutique disponible.

« SOUCHES MESRINE »

Tout se passe dans ce domaine comme s'il existait une formidable course-poursuite entre la découverte et l'usage de médicaments capables de détruire ce micro-organisme et l'adaptation de ce dernier, qui, grâce à différents mécanismes biologiques, trouve les moyens d'échapper à l'ingéniosité humaine. *« Les souches de* staphylococcus aureus *résistant à la pénicilline G se sont multipliées dans les quelques années qui ont suivi la généralisation de l'utilisation des antibiotiques, passant de 14 % en 1946 à 59 % dès 1948. Ainsi dès 1950, la plupart des infections staphylococciques hospitalières étaient dues à des souches résistant à la pénicilline »*, écrit le professeur Soussy. L'autre étape majeure survint dans les années 60-70, avec l'apparition de souches de staphylocoques dorés résistant aux pénicillines du groupe Méticilline-Oxacilline, ou MRSA.

« Nous avions alors pris l'habitude de parler, pour ces germes, des "souches Mesrine" dans la mesure où il s'agissait de monstres créés par la société », se souvient le professeur Goudeau.

L'HÔPITAL EN QUESTION

Par la suite, apparurent des souches qui étaient, en outre, résistantes aux antibiotiques du groupe des aminosides et, parallèlement, à la quasi-totalité des antibiotiques disponibles. *« La Vancomycine reste constamment active, pour l'instant, sur* staphylococcus aureus », écrivait, en janvier, le professeur Soussy. Ce n'est donc plus le cas aujourd'hui au Japon et l'histoire de la microbiologie montre que les phénomènes de résistance ne restent que rarement localisés.

Staphylococcus aureus n'est que l'un des personnages d'un tableau infectieux chaque jour un peu plus sombre. Car s'ils constituent bien depuis un demi-siècle une arme majeure contre les infections bactériennes, les antibiotiques perdent aussi régulièrement de leur efficacité. *« Aucune espèce bactérienne, parmi celles rencontrées en pathologie humaine, et aucun antibiotique, même parmi les plus récents, n'échappe aujourd'hui au phénomène de résistance,* écrit le professeur Soussy. *Les mécanismes de résistance les plus anciens, loin d'avoir disparu, se sont répandus parmi les souches bactériennes. Toutefois, leur évolution apparaît variable selon l'antibiotique et selon l'espèce. De plus, de nouveaux mécanismes sont apparus ces dernières années, s'ajoutant à ceux déjà connus et conduisant chez certaines espèces à l'isolement de souches multi-résistantes. »*

Une telle situation a d'ores et déjà conduit à une série de mesures visant à prévenir et à maîtriser les conséquences d'un tel phénomène. La question est toutefois difficile, tant au plan technique qu'éthique. Cette résistance n'est en effet que la conséquence de l'usage qui est fait quotidiennement, en milieu hospitalier ou non, des médicaments antibiotiques. Usage dont les spécialistes affirment qu'il est loin d'être adapté et cohérent. Se pose ensuite le problème de la détection précoce de malades infectés par des souches résistantes et des mesures d'isolement qui s'imposent permettant de s'opposer à la transmission de ces souches à l'intérieur d'un service ou d'un établisement hospitalier.

Pour le professeur Soussy, il est urgent de mettre en place un observatoire national de l'épidémiologie de la résistance des bactéries aux antibiotiques, structure qui permettrait d'obtenir des renseignements qui pourraient être transmis au corps médical. La révision périodique des spectres d'activité des antibiotiques, actuellement réalisée par la société française de microbiologique, est en effet loin d'être aussi performante qu'on pourrait le souhaiter. Les améliorations qui pourraient être obtenues dans ce domaine ne doivent pas faire oublier que c'est bien la question paradoxale de la dimension iatrogène de la structure hospitalière qui est aussi soulevée.

Jean-Yves Nau

La puce de Cyrix casse le prix des microprocesseurs multimédias

La 6 x 86 MX coûte deux fois moins cher que le Pentium II d'Intel

Les performances des microprocesseurs des trois principaux fabricants mondiaux, Intel, Cyrix et AMD, se rapprochent de plus en plus. Pour contrer la supériorité d'Intel, Cyrix tente de s'imposer comme une alternative alliant qualité et économie. Les premiers tests de son nouveau processeur le classent presque au niveau du Pentium II d'Intel et du K6 d'AMD. Il devrait contribuer à la baisse des prix de vente des ordinateurs multimédias

LA GUERRE des prix des microprocesseurs prend le pas sur celle des performances. La nouvelle puce Cyrix 6 x 86 MX, lancée le 2 juin en France, est vendue par le fabricant 30 % à 50 % moins cher que ses concurrentes.

Comme les précédents processeurs de Cyrix, la nouvelle gamme entre en compétition avec les puces d'Intel et d'AMD fonctionnant à des cadences plus élevées. Ainsi, les performances du 6 x 86 MX-PR 233, dont la fréquence d'horloge ne dépasse pas les 188 MHz, sont comparables à celles du Pentium II d'Intel et du K 6 d'AMD, qui tournent à 233 MHz. Les résultats des premiers tests réalisés par la revue américaine *PC World* classent les trois puces dans un mouchoir de poche. La Cyrix 6 x 86 MX, qui ne comporte que 6,5 millions de transistors (contre 7,5 millions pour le Pentium II et 8,8 millions pour le K 6 d'AMD) se distingue par une mémoire cache de 64 Ko (le double de celle du Pentium II) et par une connexion standard à la carte mère (Socket 7).

En dehors de la notoriété des fabricants – un domaine sur lequel Intel règne sans partage –, c'est essentiellement sur les prix de vente que la différence va se faire sur le plan commercial. Le K 6 MMX d'AMD est commercialisé à 2 620 francs tandis que le Pentium II d'Intel, la version MMX du Pentium Pro (*Le Monde* du 9 mai) revient à 3 600 francs. Cyrix, pour sa part, vend son 6 x 86 MX environ 1 100 francs (version PR 166 à 150 MHz), 1 400 francs (PR 200 à 166 MHz) et 1 800 francs (PR 233 à 188 MHz). Le PR 233 offre donc des économies respectives de 50 % et de 30 % sur les processeurs équivalents d'Intel et AMD.

Tous ces microprocesseurs exploitent la technologie MMX. Lancée par Intel au début de l'année, cette nouvelle famille de puces dispose d'une architecture dotée de 57 instructions supplémentaires conçues pour traiter plus efficacement les logiciels multimédias (*Le Monde* du 10 janvier).

AVALANCHE

AMD et Cyrix ont emboîté le pas d'Intel, allant jusqu'à lui disputer l'exclusivité du label MMX. Cyrix a coupé la poire en deux en exploitant seulement les deux dernières lettres. En cinq mois, les trois fabricants ont multiplié les lancements. Tandis que Cyrix annonce son dernier-né, Intel en profite pour dévoiler, le 2 juin, son Pentium MMX cadencé à 233 MHz et vendu 3 400 francs, soit légèrement moins cher que le Pentium II à 233 MHz.

Cette avalanche de puces devance l'offre de logiciels capables de tirer profit de leurs nouvelles performances multimédias. En janvier, Intel ne disposait que d'une poignée de tels programmes. Aujourd'hui, il annonce la disponibilité en France de 40 titres au cours du mois de juin.

Les constructeurs d'ordinateurs ne sont pas en reste. Tous introduisent dans leur offre des modèles MMX. Mais les prix de vente grimpent rapidement lorsque le processeur, à lui seul, coûte plus de 3 000 francs. Le lancement du processeur 6 x 86 MX de Cyrix réduit cette contrainte. Déjà, des constructeurs américains peu connus en France, comme CyberMax ou CTX, annoncent pour le mois d'août des modèles autour de 2 000 dollars (11 400 francs). Cyrix prévoit même pour l'été prochain, un ordinateur équipé de la puce d'entrée de gamme 6 x 86 MX-PR 166 et d'un lecteur de disque numérique DVD *(digital versatil disc)* à 1 499 dollars (8 500 francs). Le gain de prix sur le microprocesseur devrait, selon Cyrix, financer le lecteur de DVD.

Michel Alberganti

Les ordinateurs massivement parallèles dominent l'univers du calcul

Les derniers-nés des monstres informatiques effectuent mille milliards d'opérations à la seconde

LES 256 PROCESSEURS de Deeper Blue ont eu raison du génie de Garry Kasparov. Le champion d'IBM, froid calculateur capable d'analyser 200 millions de positions par seconde, a terrassé le champion du monde des échecs, invaincu depuis douze ans (*Le Monde* du 13 mai). Dans ce « choc de cultures », l'homme, tétanisé par la force brute de son adversaire, n'a semble-t-il pas joué à son meilleur niveau. La machine est très loin, elle aussi, d'avoir touché ses limites.

Selon le dernier *Top 500* – hit-parade mondial des supercalculateurs dressé, deux fois par an, par des universitaires allemands de Mannheim et américains d'Oak Ridge (Tennessee) –, l'ordinateur le plus puissant de la planète était, en novembre 1996, une machine d'Hitachi installée à l'université de Tsukuba (Japon), dont les 2 048 microprocesseurs peuvent exécuter – du moins en théorie – le chiffre vertigineux de 614 milliards d'opérations à virgule flottante par seconde (614 gigaflops). Or, l'émulation entre les constructeurs est si vive que ce palmarès est déjà obsolète. Au mois de décembre, Intel a annoncé avoir franchi la barre, tenue longtemps pour inaccessible, du teraflops – mille milliards d'opérations à la seconde ! –, avec un ordinateur destiné au département américain de l'énergie, qui veut l'utiliser pour simuler le vieillissement des armes nucléaires.

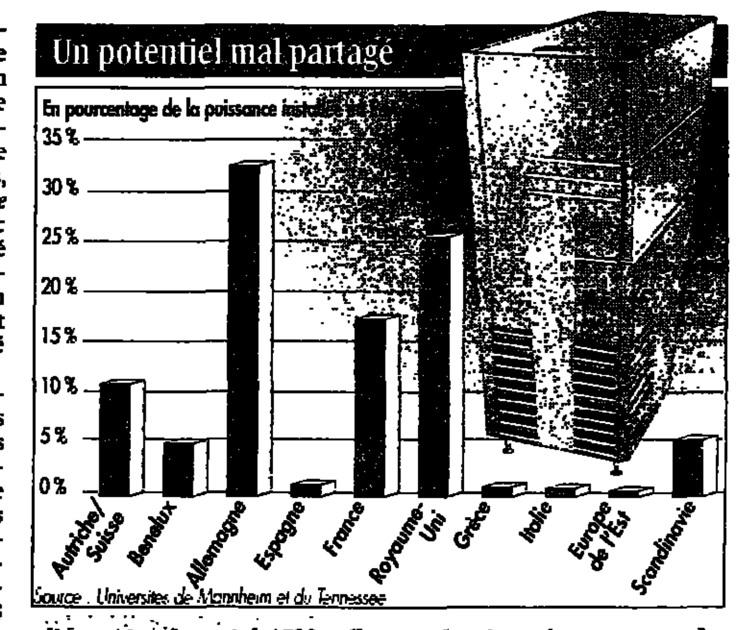
MODÈLES NUMÉRIQUES

Course sans fin... Silicon Graphics Inc. (SGI), qui a racheté voilà un an Cray Research, s'apprête à livrer au département américain de la défense un modèle d'une nouvelle génération : un T3E-900 qui, dans sa version à 1 248 processeurs, affiche 1,1 teraflops. Dans sa configuration la plus avancée, munie de 2 048 processeurs (mais dont aucun exemplaire n'est encore en commande), ce « fort en maths » flirterait avec les 2 teraflops. Et cela n'est qu'un début pour IBM, Intel et SGI, qui travaillent à la conception de machines de plusieurs teraflops, dans le cadre d'un programme gouvernemental doté de centaines de millions de dollars. Déjà, aux Etats-Unis, des équipes de recherche fondamentale préparent le passage au petaflops : un million de milliards d'opérations par seconde...

Ces monstres informatiques ont en commun une architecture qualifiée de « massivement parallèle », qui répartit leur tâche entre un très grand nombre de microprocesseurs (9 200 pour le prodige d'Intel) opérant simultanément. Cette division du travail, dont le principe a été imaginé au milieu des années 80 par des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology, a supplanté, pour les très gros calculs, le modèle séquentiel des machines dites « vectorielles », où les opérations étaient effectuées l'une après l'autre, par un unique processeur très puissant.

« En une décennie, cette technologie est arrivée à maturité et s'est imposée. Le parallélisme, aujourd'hui utilisé dans tous les domaines de la recherche, a également pénétré de nombreux secteurs industriels », observe Michel Cosnard, professeur à l'Ecole normale supérieure de Lyon et coordinateur d'un rapport de synthèse que l'Observatoire français des techniques avancées (OFTA) vient de publier sur ce sujet.

Le calcul parallèle montre tout son intérêt pour la simulation numérique. La modélisation, en trois dimensions, de phénomènes physiques ou mécaniques, représentés par un réseau de mailles (discrétisation) auxquelles sont affectées des variables, nécessite le traitement d'une masse de données parfois colossale. Les météorologues y ont recours, pour prévoir le temps sur quelques jours, comme pour étudier l'évolution du climat sur plusieurs siècles. Les océanographes l'utilisent pour formaliser la circulation des courants marins ; les physiciens, pour résoudre des problèmes de mécanique des fluides ou d'électromagnétisme ; les biologistes, pour déterminer la structure des protéines...



Un quart seulement des 500 ordinateurs les plus puissants au monde sont installés en Europe, où, de surcroît, ils sont répartis de façon très inégale. A elle seule, l'Allemagne dispose du tiers de la puissance installée, soit deux fois plus que la France.

CRASHES ET TURBULENCES

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) vient ainsi d'équiper son centre de calcul scientifique de Grenoble d'un Cray T3E à 256 processeurs – le plus puissant de l'Hexagone à ce jour, avec 190 gigaflops annoncés – pour *« des travaux de physique théorique ou de biologie moléculaire aussi bien que de sûreté des réacteurs nucléaires »*, indique Jacques David, responsable des moyens informatiques. De quoi rendre jaloux le CNRS, qui, en 1996, a doté son centre de calcul central, à Orsay, d'un modèle du même type, mais moins rapide.

Dans l'industrie, soucieuse d'améliorer ses procédés de fabrication et de réduire leurs coûts, la construction automobile et l'aéronautique ont été, avec l'exploration sismique des gisements pétroliers, les pionnières du parallélisme. *« Le cycle de développement d'un nouveau modèle de voiture est passé de cinq à quatre ans. Nous voulons gagner encore une année et, pour y parvenir, nous avons besoin de la simulation numérique »*, explique Messaoud Youcef-Ouali, responsable du calcul scientifique chez PSA. *« Pour les simulations de crash comme pour les études de structures ou de moteurs, le calcul à hautes performances est indispensable »*, ajoute Philippe Vaquez, son homologue chez Renault.

Les avionneurs, pour leur part, modélisent ainsi les écoulements aérodynamiques complexes, en particulier sur les voilures, aux jonctions entre les ailes et les moteurs des avions, zones très sensibles aux turbulences, décrit Christine Bonnet, du bureau d'études d'Aerospatiale. De même, pour la fusée Ariane, le calcul intensif permet de simuler le comportement du lanceur au décollage, lors de l'onde de souffle provoquée par l'allumage des moteurs, puis en vol, notamment dans la phase de séparation des boosters, en complément des essais de maquette réalisés en soufflerie.

L'avenir semble donc acquis à ces supercalculateurs. Mais leur développement reste freiné par leur coût, qui se chiffre, pour les plus performants de ces mastodontes, en dizaines de millions de dollars. Il se heurte aussi à la nécessité, pour leurs utilisateurs, de mettre en œuvre de nouveaux programmes d'applications, alors même, souligne un industriel, que *« les bonnes vieilles machines ne sont pas encore amorties »*.

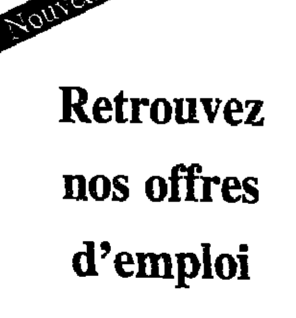
Pierre Le Hir

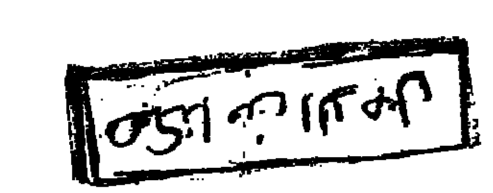
★ ***Ordinateurs et calcul parallèles,*** **rapport de l'Observatoire français des techniques avancées (OFTA). 5, rue Descartes, 75005 Paris.**
Top 500 des supercalculateurs **sur Internet : http : //parallel. rz. uni-mannheim. de/top500. html**

L'Europe sous-équipée

L'Europe souffre d'un *« sous-équipement dramatique »* en systèmes de calcul à hautes performances, et son retard *« ne fait que s'accroître »*, s'inquiètent les rapporteurs de l'Observatoire français des techniques avancées (OFTA). Fin 1996, les Etats-Unis disposaient de 45 % de la puissance de calcul mondiale installée, le Japon de 31 % et le Vieux Continent de 22 % seulement. La France, pour sa part, n'occupait que la troisième place en Europe (17 % du parc européen), loin derrière l'Allemagne (33 %) et le Royaume-Uni (25 %).

Ces ressources étaient surtout exploitées par les centres de recherche (46 %) et les universités (30 %), l'industrie n'en possédant qu'une part très réduite (15 %). La faiblesse du potentiel de l'Europe en matière de supercalculateurs est aussi celle de ses constructeurs informatiques, quasiment absents d'un marché dominé par les firmes américaines SGI-Cray Research et IBM ainsi que par la triade nipponne NEC-Fujitsu-Hitachi.





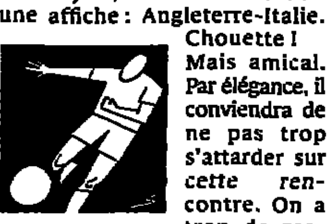
Nantes aura été le grand gagnant de la rencontre Angleterre-Italie

Lors du deuxième match de Tournoi de France de football, les Anglais ont battu les Italiens (2-0). Mais l'essentiel de cette partie était de servir de test pour l'organisation du site de la Coupe du monde

L'équipe d'Angleterre a battu la Squadra azzurra (2-0), mercredi 4 juin, à Nantes, lors du deuxième match du Tournoi de France, organisé en vue du mondial 1998. Les Anglais se sont imposés grâce à Ian Wright, l'avant-centre d'Arsenal, et Paul Scholes, ancien coéquipier d'Eric Cantona à Manchester United, au terme d'une rencontre pas vraiment inoubliable. Pour les deux formations, l'essentiel reste la qualification pour la Coupe du monde. Or, elles évoluent dans le même groupe et doivent s'affronter le 11 octobre. Mais comme à Lyon, où les Français ont fait match nul face aux Brésiliens, mardi 3 juin, en ouverture de l'épreuve, le plus important, au yeux du Comité français d'organisation (CFO), était de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs – sécurité, transmission, accueil, hébergement, circulation. Et, à un an du coup d'envoi du Mondial, il semble bien que les autorités soient rassurées. Reste encore à roder le onze tricolore. Samedi 7 juin, à Montpellier, les hommes d'Aimé Jacquet retrouveront ceux de Glenn Hoddle.

NANTES
de notre envoyé spécial

Bien sûr, il y eut un match, mercredi 4 juin, à Nantes. Et même une affiche : Angleterre-Italie. Chouette ! Mais amical. Par élégance, il conviendra de ne pas trop s'attarder sur cette rencontre. On a trop de respect pour les joueurs qui évoluaient sur la pelouse du stade de la Beaujoire pour les juger à cette prestation d'un soir. D'ailleurs, à la mi-temps, un orage se chargea de jeter un voile pudique sur le triste spectacle *qui se jouait* là.


FOOTBALL

De ce deuxième acte du Tournoi de France, il restera un score, 2-0 pour l'Angleterre (Ian Wright, 26e ; Paul Scholes, 44e) et c'est bien tout. Un résultat pour la petite histoire *mais également pour la grande*. Le football insulaire obtient sa première victoire en vingt ans sur l'Italie. Cette dernière mit toute sa bonne volonté à lui offrir réparation. Elle ne fit même pas semblant de jouer, affichant une nonchalance provocante.

Anglais et Italiens avaient la tête *ailleurs*. A la *Coupe du monde*, à la vraie, pas à cette compétition en peau de lapin. Les deux sélections se livrent une rude bataille dans le groupe 2 de qualification qu'elles dominent. L'Italie a remporté la première manche à Wembley, en février (0-1). La seconde se jouera en octobre à Rome. Ce match *intercalaire* à Nantes était une gène plutôt qu'autre chose. L'important était de ne rien montrer. Mission accomplie.

Etonnamment, ces deux vieux routiers du football ne se sont rencontrés *que six fois en vingt ans et* les voilà qui s'affrontent à trois reprises la même année. Une de trop. Les 25 000 spectateurs nantais ne pouvaient pas hurler à l'arnaque : ils étaient prévenus. Cesare Maldini, le sélectionneur transalpin, avait expliqué qu'il n'était là que pour honorer une *promesse stupide faite par son* prédécesseur. Le championnat d'Italie s'est achevé dimanche et a laissé des joueurs fourbus.

COMME D'UNE GUIGNE

Glenn Hoddle, le patron de l'équipe d'Angleterre, aurait également préféré mettre ses hommes *en vacances après leur succès* (0-2), samedi 31 mai, face à la Pologne en match officiel. Sa principale consigne, en arrivant en France, a été d'interdire à sa sélection les bars et les boîtes de nuit. *C'est dire à quel degré il jugeait la* motivation de ses troupes.

Italiens et Anglais se moquaient donc comme d'une guigne de cette rencontre mais c'était gentil à eux d'être venus. Le Tournoi de France se noue en effet moins sur la pelouse qu'en dehors. Nantes a pu tester ses aptitudes à accueillir le *monde, à un an du grand rendez-*vous sportif.

A Lyon, mardi, le Comité français d'organisation (CFO) avait mis en place une configuration complète de la Coupe du monde, tant au niveau de la sécurité que de l'accueil. L'ensemble du VIIe arrondissement de la ville avait été neutralisé pour l'occasion. Nantes a fonctionné mercredi en formation réduite : l'infrastructure était assurée conjointement par le CFO, la Fédération française de football (FFF) et le Football club Nantes-*Atlantique* (FCNA). *Les* mesures de police y étaient encore peu strictes. Mais les quatre-vingt-dix volontaires qui ont participé à la soirée étaient l'avant-garde des 900 qui officieront sur ce site dans un an.

RÉPÉTITION

« C'est le test, une répétition excellente, à quelques encâblures de la Coupe du monde », expliquait Claude Simonet, président de la FFF. Les premiers bénévoles ont été recrutés au mois d'octobre 1996. Ils se sont vus fournir, en lecture de chevet, trois brochures remplies de consignes. Samedi, une réunion a permis de définir les tâches. Lundi et mardi, le travail a commencé. Plus de 600 journalistes et techniciens étaient accrédités à cette rencontre, ce qui constituait déjà une solide prise de contact avec cette caste exigeante.

Un quart d'heure après le coup de sifflet final, Gilles Rampillon, ancien joueur nantais et responsable des ressources humaines sur le site, entamait une discussion avec les personnes chargées du convoyage des films des photographes. Sébastien, Karl, Mikaël et les autres, tous lycéens ou étudiants, ont tiré les premiers enseignements de la soirée. D'autres réunions devraient suivre.

Le CFO a également mandaté sur les stades du Tournoi de France deux commissions d'observation. Elles doivent traquer les anomalies tout au long de la huitaine que durera la compétition. Il restera alors un an, pas plus, pour y remédier.

Benoît Hopquin

Sergi Bruguera rêve d'un triplé à Roland-Garros

Seule tête de série rescapée, l'Espagnol, vainqueur à Paris en 1993 et 1994, s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi

SERGI BRUGUERA presse la paume de sa main sur ses yeux, incrédule, avant d'aller s'asperger la tête d'eau fraiche. *Il* est 17 heures, mercredi 4 juin ; le scénario quasi inédit qui se profilait depuis le début de la quinzaine est désormais inéluctable. L'Espagnol, numéro dix-neuf mondial, est la seule tête de série (numéro seize) restant en course pour les demi-finales de son tournoi fétiche.

Le double vainqueur de Roland-Garros (1993 et 1994) est venu à bout du Marocain Hicham Arazi, invité-surprise des quarts de finale (4-6, 6-3, 6-2, 6-2). Dans le tableau très dégarni qui lui offre pour prochain adversaire l'Australien Patrick Rafter (no 25 mondial) et qui met aux prises, dans sa partie haute, le qualifié belge Filip Dewulf (no 122 mondial) et le Brésilien Gustavo Kuerten (no 66), le Catalan redevient favori malgré lui.

Il s'en défend : *« Pourquoi devrais-je gagner ? Rafter n'est pas là pas hasard. »* Peut-être, mais en quatre rencontres sur terre battue, l'Australien ne lui a jamais pris un set. Tout au long du tournoi, Sergi s'est ingénié à détourner, d'abord sur le numéro un mondial, Pete Sampras, puis sur ses compatriotes Alex Corretja, Carlos Moya ou Alberto Costa. Leurs éliminations prématurées l'ont forcé à chercher un autre refrain. Le face-à-face en huitièmes de finale avec Michaël Chang, son bourreau des demi-finales en 1995, a encore fait diversion. Cet obstacle franchi, il lui restait un doute : Arazi. Le Marocain avait éliminé en quatre manches le numéro dix mondial, le Chilien Marcelo Rios, lequel, l'orgueil mis à mal, avait prédit le « massacre » de Bruguera.

PÈRE ET FILS

Après sa victoire de mercredi, l'évocation de cette maladroite prophétie a inspiré à Bruguera un mépris qu'il était loin d'afficher en début de partie : *« Rios ferait mieux de penser avant d'ouvrir sa grande gueule. »* Oubliés, le pied douloureux, les ligaments de la cheville droite qui ont gâché son début de saison en 1996 et celui du genou gauche rompu en février 1995. La cadence hoquète encore, les jambes flageolent parfois, mais cette assurance à déplacer des montagnes est à nouveau bien ancrée. Il avait prévenu : *« La confiance peut revenir en un match »*. Son père y comptait bien. *« Il n'a jamais perdu la foi,* dit Sergi, *moi si. »*

La réussite de Sergi est avant tout celle d'un clan. Son père-entraîneur, Luis, a d'abord feint d'ignorer son talent et refusé de le coacher *« pour être sûr qu'il voulait vraiment travailler pour devenir un champion »*. Au centre d'entraînement qu'il dirige avec son épouse Silvia dans la campagne barcelonaise, un adjoint a dégrossi le jeune Sergi.

Luis, convaincu, a guidé son fils âgé de dix-sept ans vers une carrière professionnelle dès 1988. Ils ne se quittent jamais. Pour avancer dans leur quête de gloire, ils s'offrent l'avis de « consultants » de luxe. Comme John McEnroe sollicité avant l'US Open en 1995 pour stimuler le jeu d'attaque de Sergi. Ou José Higueras, l'ancien mentor de Jim Courier, avec lequel ils travaillent une quinzaine de semaines par an.

Deux victoires à Roland-Garros et quatorze titres depuis 1991 – tous décrochés sur terre battue – ont rendu Sergi plus gourmand. Comme l'Autrichien Thomas Muster, il s'est lancé le défi de gagner aussi sur surface dure. Sa détermination paie : une finale sur le ciment olympique d'Atlanta en 1996, celle de Key Biscayne en mars. Du coup, il doit réapprendre la patience qu'exige la terre battue. Apparemment ses souvenirs sont encore frais.

Patricia Jolly


JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Hicham Arazi, l'enchanteur épuisé

Hicham Arazi est un artiste. Cela lui a valu d'enchanter Roland-Garros pendant quatre tours. Pour passer le cap des quarts de finale, il faut de surcroît une condition athlétique dont le jeune Marocain est encore dépourvu. Il s'est donc épuisé en quarts de finale face à l'Espagnol Sergi Bruguera, vainqueur en quatre sets (4-6, 6-3, 6-2, 6-2).

Patrick Rafter sur un « lit de fourmi »

LES YEUX et le sourire de cet Australien de vingt-quatre ans séduisent. *Patrick Rafter est arrivé sur* le circuit en 1991, son tennis foudroyant et ses manières de gentil macho ombrageux ont fait de lui l'un des grands joueurs de sa génération. L'Australie tient son nouveau héros. Pat Cash, vainqueur de Wimbledon en 1987, s'est perclus trop vite. Le pays se languit de ses virtuoses des années 60 : Rod Laver, le seul à avoir réussi le Grand Chelem deux fois, amateur en 1962 et professionnel en 1969, Ken Rosewall, ou John Newcombe.

Comme ses grands frères, Rafter est un culotté des courts : un attaquant pur élevé à la course vers le filet. Hélas ! la petite merveille se révèle fragile. Sa carrure de surfeur le trahit. Il se blesse un peu, se perd dans les méandres de ses désirs qui tiennent des plaisirs et du vedettariat. Il n'a jamais dépassé le cap des huitièmes de finales dans un tournoi du Grand Chelem et n'a jamais gagné un titre du circuit.

Lorsqu'il retrouve force et esprit, il se rend compte qu'il a été remplacé dans le cœur des Australiens. Marc Philippoussis a été sacré joueur du futur grâce à son service Exocet et son coup droit de boxeur. Alors, Rafter s'est fait modeste. Joueur de double dans l'ombre de Cash, il vient se nicher dans celle de la nouvelle coqueluche. A Roland-Garros, la paire Philippoussis-Rafter a perdu en quart de finale.

Mercredi 4 juin, Patrick Rafter s'est qualifié pour les demi-finales des Internationaux de France de Roland-Garros en battant l'Espagnol Galo Blanco. Jamais Paris, sur son ocre terre, n'aurait pensé voir un serveur-volleyeur australien, « élevé », par définition, sur surface rapide, atteindre une demi-finale en pratiquant le jeu de service-volée. Mais partout où Rafter peut prendre sa chance, il le fait. D'autant que sa réussite porte d'Auteuil cette année tient peut-être à une singularité de l'entraînement australien : *« Chez moi, il y a une surface que l'on appelle le "lit de fourmi"* (Antbed). *Sur certains courts, on étale de la terre de fourmilières écrasées. C'est très glissant et il est très difficile de repartir pour le coup suivant. »* Après avoir lâché son service-volée contre Blanco pendant deux manches, Rafter a battu l'Espagnol au troisième set (6-3, 7-6, 6-3) en se rivant derrière la ligne de fond de court. Plus rapide, plus tonique, il sera resté debout. Une nouvelle façon d'avoir des fourmis dans les jambes ?

B. M.

Résultats du 4 juin
SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale
● Deuxième moitié du tableau
P. Rafter (Aus.) b. G. Blanco (Esp.) 6-3, 7-6 (7/3), 6-3 ; S. Bruguera (Esp., no 16) b. H. Arazi (Mar.) 4-6, 6-3, 6-2, 6-2.

Et si l'histoire ne faisait que bégayer ?

LES DEMI-FINALES du simple messieurs des Internationaux de France devaient opposer, vendredi 6 juin, le Belge Filip Dewulf au Brésilien Gustavo Kürten et l'Australien Patrick Rafter à l'Espagnol Sergi Bruguera. Une seule tête de série (Bruguera), trois inconnus ! Déjà, en quarts de finale, seul le Russe Evgueni Kafelnikov, tenant du titre, accompagnait Bruguera. Les six autres qualifiés sortaient de nulle part (ou presque). On peut toujours invoquer le caractère imprévisible de la terre battue sur laquelle les matches ne livrent pas toujours le vainqueur attendu, mais il y a d'autres raisons à cette accumulation de surprises.

● **La mondialisation est en marche.** Le tennis n'est plus l'apanage des pays occidentaux. Aujourd'hui, grâce aux programmes de détection financés par la Fédération internationale (FIT), qui cherche et découvre de vrais espoirs dans le monde entier, les bons joueurs sont légion. Les meilleurs n'ont qu'à bien se tenir. Leurs matches, leur jeu, les forces et leurs faiblesses sont décortiqués, analysés, repérés, grâce à la vidéo. Ils n'ont jamais été aussi vulnérables.

● **Le jeu évolue.** Des amorties, encore des amorties, toujours des amorties, ces « carottes » révélatrices d'un déséquilibre des forces en présence : Roland-Garros 1997 a été marquée par un jeu que l'on pourrait qualifier d'insouciant. Les « inattendus » ont joué au lièvre et à la tortue ou au chat et à la souris avec leurs adversaires. Coups en finesse, suivis de coups d'attaque, les gros lourds, sûrs de leur fait, ont été piégés par les petits fûtés.

● **La terre battue est plus rapide.** Les Internationaux de France de Roland-Garros se sont disputés, au moins pendant la première semaine, par temps chaud et sec. Cela a rendu la terre battue plus rapide, propice aux attaquants dont la balle fuse. En 1996, année sans pluie, quatre représentants de l'école de l'offensive – Marc Rosset, Michael Stich, Evgueni Kafelnikov et Pete Sampras – étaient parvenus en demi-finales. Les spécialistes espagnols, les amoureux du fond de courts, les accros du lift et autres gagas du match marathon avaient déjà pris la sortie plus tôt que prévu.

● **Les champions ne se préparent plus de la même manière.** *« Quand Jim Courier préparait Roland-Garros en 1991, 1992 ou 1993* (NDLR : deux titres et une finale), se souvient Patrice Hagelauer, entraîneur national, *il s'entraînait comme un fou. C'était incroyable. Il arrivait à Paris, il nous demandait des jeunes pour "matcher" avec eux. Il faisait un set ou deux et recommençait avec un autre. Après, il faisait des paniers de balles. C'était fou. »* Battu au premier tour par le Suédois Magnus Larsson, l'Américain n'était pas tête de série à Paris. Thomas Muster, tyran de la brique pilée, tente depuis quelques mois d'annexer les surfaces rapides. Résultat : son jeu a changé et il s'est fait éliminer par le Brésilien Kürten. La mode n'est plus aux forcenés.

● **Les temps changent.** *« Les Internationaux de France 1997 sont un tournoi charnière »*, expliquait Patrice Clerc, directeur de Roland-Garros (*Le Monde* du 2-3 juin). *« Ces joueurs qui viennent ne sont pas des imposteurs et je suis ravi qu'ils brillent à Roland-Garros. La plupart d'entre eux sont les joueurs de demain. »*

● **Les surprises.** L'histoire ne se répète pas, elle bégaye. Ce n'est pas la première fois que Roland-Garros perd ses têtes. Le Français Marcel Bernard et le Suédois Mats Wilander n'étaient pas têtes de série lorsqu'ils se sont imposés, respectivement en 1946 et 1982. De même, lorsuq'ils ont atteint la finale : le Sud-Africain Ian Vermaak (1959), le Hongrois Istvan Gulyas (1966), le Yougoslave Niki Pilic (1973), le Paragayen Victor Pecci (1979), le Suédois Mikael Pernfors (1987) et l'Espagnol Alberto Berasategui (1994). Roland-Garros adore les surprises.

Bénédicte Mathieu

■**LOTO : résultats des tirages n45 du mercredi 4 juin.** Premier tirage : 20, 23, 26, 34, 38, 48 numéro complémentaire : 4. Pas de rapport pour 6 bons numéros ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 88 805 F. ; pour 5 bons numéros : 6 525 F. ; pour 4 bons numéros : 170 F. ; pour 3 bons numéros : 18 F.
Second tirage : 1, 28, 31, 32, 34, 40, numéro complémentaire : 35. Pas de rapport pour 6 bons numéros ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 101 130 F. ; pour 5 bons numéros : 14 345 F. ; pour 4 bons numéros : 232 F. ; pour 3 bons numéros : 20 F.



Accalmie

ENTRE deux passages pluvieux, l'un s'évacuant vers le nord en matinée et l'autre arrivant par l'ouest dans l'après-midi, la majeure partie du pays bénéficiera vendredi d'une accalmie. Bien que les nuages restent nombreux, le soleil fera de très belles apparitions, et il fera chaud.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Après la dissipation des petites pluies matinales près des côtes de la Manche, on bénéficie d'une accalmie, bien que le soleil soit souvent contrarié par les nuages. Des ondées éparses abordent le Finistère à la mi-journée. Elles se propagent sur l'ensemble des régions l'après-midi. Vent de sud avec rafales à 70 km/h sur la pointe bretonne. Températures de 23 à 26 degrés.

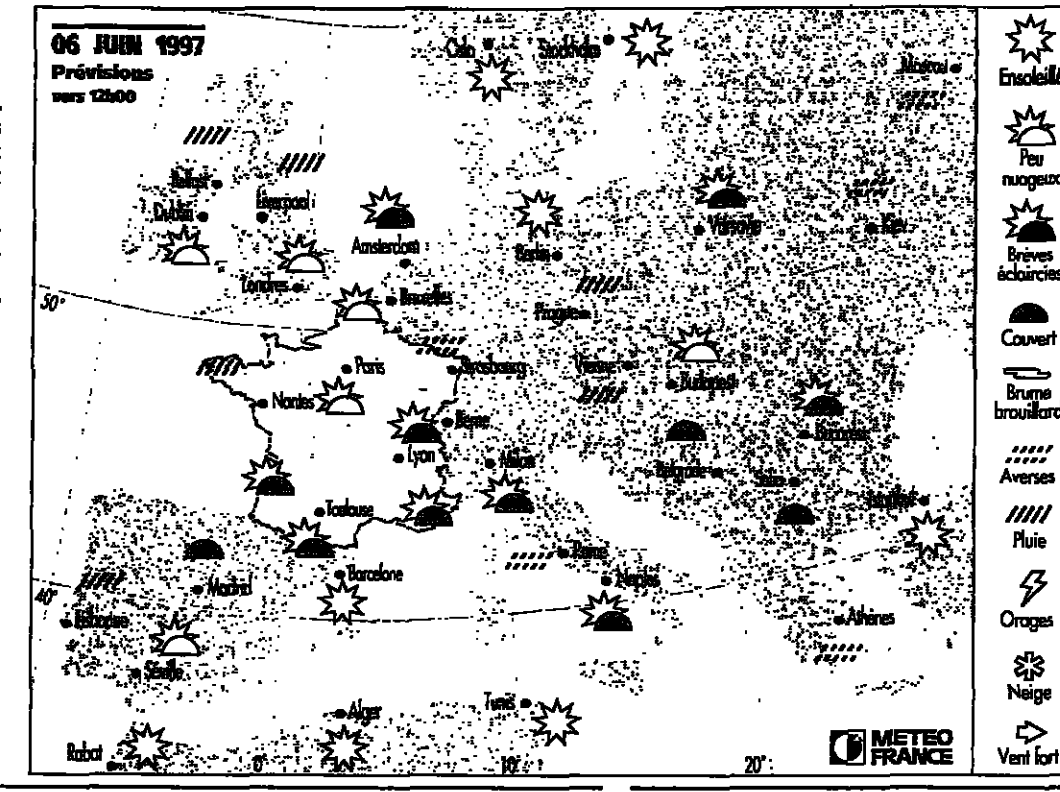
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages dominent encore le matin, puis laissent place à de très belles éclaircies l'après-midi. Les températures atteindront 23 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les petites pluies éparses qui touchent les zones frontalières s'évacuent vers l'est dans la matinée. Le ciel s'éclaircie au fil des heures et ce sera une belle journée. Il fera chaud, 25 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages se dispersent le matin pour laisser place au soleil. En fin d'après-midi, quelques pluies venant de l'ouest abordent les côtes atlantiques, et des nuages se développent autour des cimes pyrénéennes.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil perce rapidement la couche nuageuse du matin. Les températures seront estivales, 26 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les pluies orageuses de la nuit s'éloignent rapidement. Une belle journée, chaude et ensoleillée s'annonce. Les températures pourront dépasser 30 degrés par endroits.



PRÉVISIONS POUR LE 06 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	13/26	N
BIARRITZ	16/25	N
BORDEAUX	16/27	N
BOURGES	14/25	N
BREST	11/21	P
CAEN	15/21	C
CHERBOURG	12/19	C
CLERMONT-F.	13/25	N
DIJON	14/26	A
GRENOBLE	14/27	A
LILLE	14/23	N
LIMOGES	13/23	P
LYON	14/26	N
MARSEILLE	17/27	N
NANCY	14/26	A
NANTES	13/25	P
NICE	16/24	N
PARIS	15/24	N
PAU	14/24	N
PERPIGNAN	15/26	N
RENNES	13/25	C
ST-ETIENNE	13/26	N
STRASBOURG	14/27	A
TOULOUSE	15/27	N
TOURS	14/24	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	P
FORT-DE-FR.	25/30	S
NOUMEA	19/23	S
PAPEETE	25/28	N
POINTE-A-PIT.	25/32	S
ST-DENIS-RÉ.	20/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	14/22	S
ATHENES	19/24	P
BARCELONE	18/25	S
BELFAST	13/18	P
BELGRADE	14/22	C
BERLIN	12/24	S
BERNE	13/23	S
BRUXELLES	15/24	S
BUCAREST	11/22	S
BUDAPEST	13/22	N
COPENHAGUE	11/19	S
DUBLIN	11/16	N
FRANCFORT	16/25	S
GENEVE	13/22	S
HELSINKI	8/21	S
ISTANBUL	14/18	S
KIEV	11/19	P
LISBONNE	18/21	P
LIVERPOOL	13/17	P
LONDRES	16/23	N
LUXEMBOURG	14/24	S
MADRID	15/22	C
MILAN	18/25	N
MOSCOU	11/17	P
MUNICH	13/20	S
NAPLES	19/25	S
OSLO	6/22	S
PALMA DE M.	20/27	S
PRAGUE	11/20	P
ROME	15/22	P
SEVILLE	20/25	N
SOFIA	13/20	C
ST-PETERSB.	8/18	S
STOCKHOLM	10/20	S
TENERIFE	16/22	N
VARSOVIE	11/20	S
VENISE	18/22	P
VIENNE	13/18	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	15/28	S
BUENOS AIR.	7/12	S
CARACAS	26/32	S
CHICAGO	13/18	P
LIMA	21/24	C
LOS ANGELES	16/23	S
MEXICO	15/22	P
MONTREAL	14/26	N
NEW YORK	12/19	S
SAN FRANCIS.	15/23	S
SANTIAGO/CHI	1/12	S
TORONTO	13/20	C
WASHINGTON	10/20	C
AFRIQUE		
ALGER	18/27	S
DAKAR	23/26	S
KINSHASA	20/31	S
LE CAIRE	21/34	S
MARRAKECH	16/27	S
NAIROBI	15/20	C
PRETORIA	1/18	S
RABAT	16/27	S
TUNIS	20/28	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	29/38	N
BOMBAY	28/33	S
DJAKARTA	26/31	N
DUBAI	26/34	S
HANOI	29/34	N
HONGKONG	26/29	C
JERUSALEM	18/29	S
NEW DEHLI	24/35	S
PEKIN	16/25	C
SEOUL	15/21	S
SINGAPOUR	28/30	P
SYDNEY	13/22	S
TOKYO	18/23	P

Situation le 5 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 7 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ETATS-UNIS.** America West Airlines vient de conclure un accord avec National Car Rental au terme duquel ses passagers réservant des voitures à National bénéficieront de miles de bonus supplémentaires avec les programmes de fidélisation. Des avantages semblables découlent de réservations dans certaines chaines hôtelières et compagnies aériennes partenaires.

■ **FRANCE.** Après les serveurs télématiques DT (invendus de l'industrie touristique), RT (achats anticipés de voyages), Valise (banque de données sur le voyage), Sortez (spectacles à prix réduits) et Dtluxe (grandes tables à prix réduits), Dégriftour a lancé, le 1er juin, un service accessible par le 3615, Bonjour France. Ce serveur propose auberges, hôtels, gîtes, campings, villas, week-ends gastronomiques et stages de loisirs. Ces information seront disponibles sur Internet en octobre.

VENTES

Soixante-dix tableaux flamands et hollandais dispersés à Drouot

Réuni par un industriel français vers 1950, un ensemble de soixante-dix tableaux flamands et hollandais doit être proposé à la vente, vendredi 13 juin à Drouot. Cette collection, d'une grande unité de goût, offre un panorama de la production des deux écoles du Nord, qui ont rayonné sur l'Europe pendant plus de deux siècles.

En Hollande, la peinture se dégage au XVIe siècle des influences étrangères, notamment italienne. Paysages, scènes de genre, vues d'architecture, natures mortes, nimbées dans la lumière diffuse des ciels du Nord, montrent sous tous ses angles une réalité qui enchante la bourgeoisie protestante : les nuages respirent, les arbres frémissent, les maisons s'animent, les personnages expriment leurs sentiments ou vaquent à leurs occupations.

Quelques artistes marquent de leur génie l'éclosion picturale du XVIIe siècle, Frans Hals, Rembrandt, Vermeer, alors que des ateliers s'épanouissent dans toutes les villes des Pays-Bas. Sous des formes multiples, ils marquent l'histoire de la peinture par une vision du monde empreinte de gravité, tempérée par une touche de poésie lumineuse. Le joyau de cette vente du 13 juin est une vue de la place du Dam de Gerrit Berckheyde (1638-1690), surmontée d'un camaïeu de gris bleuté où s'opposent contrastes et fondus entre le ciel et les toits. Intérieurs d'églises et paysages urbains font partie des thèmes les plus appréciés de Berckheyde.

Il existe plusieurs versions de ce tableau, dont l'une appartient au Musée du Louvre, et celle-là est annoncée de 1,5 million à 2 millions de francs.

MER AGITÉE

Autre belle toile, des *Navires hollandais en pleine mer* de Willem (Van de Velde) le Jeune (1633-1707). Descendant d'une dynastie d'artistes qui remonte à la fin du XVIe siècle, il est considéré comme un des meilleurs peintres de marines, et rend avec subtilité les couleurs changeantes de l'horizon marin. Sur cette toile, datée 1663, la mer agitée finit par confondre moutonnements et nuages, alors que les navires tanguent (800 000 à 1 million de francs).

Bien typé, classique, *Le Repos des chasseurs au faucon* de Jan Wynants (1635-1684), connu pour ses paysages, montre la plaine vallonnée au loin, avec ses ombres et ses rayons de soleil qui mettent en scène les personnages (200 000 à 300 000 francs).

LIÈVRE ET COQ

Dans la mouvance de Hendrick, maître du paysage d'hiver, Anthony Verstralen (1593-1641) dispose une foule de patineurs sur les canaux gelés (80 000 à 100 000 francs). Un trophée au lièvre et au coq sur un entablement peint par Jan Weenix (1640-1719) illustre le genre des natures mortes (150 000 à 200 000 francs). Les représentations de fleurs, autre grande réussite de l'école hollandaise, sont là également : un *Bouquet à l'escargot et au papillon* mêlant fleurs des champs, insectes, araignée et lézard, est attribué à Anna Elisabeth Ruysh, morte après 1641 (60 000 à 80 000 francs).

Dans les scènes de genre, on peut citer *L'Atelier du sabotier*, de Van Brekelenkam (1620-1668), où l'artisan fume la pipe, un bol à la main, pendant que sa femme prépare des légumes (70 000 à 90 000 francs).

Les soixante-dix pièces de cette collection seront vendues au profit de l'Institut Pasteur et de Médecins du monde.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Montaigne, vendredi 13 juin. Exposition la veille de 11 h 30 à 21 heures, le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Piasa, 5, rue Drouot, Paris 9e. Tél. : 01-53-34-10-10. Expert Eric Turquin, 69, rue Sainte-Anne, Paris 2e. Tél. : 01-47-03-48-78.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Paris**, place Saint-Sulpice, jusqu'au lundi 16 juin, de 11 à 20 h 30, 105 exposants, entrée libre.
● **Caen** (Calvados), parc expo, jusqu'au lundi 9 juin, 80 exposants.
● **La Ferté-Bernard** (Sarthe), salle Maurice-Loiseau, samedi 7 et dimanche 8 juin, samedi de 9 à 20 heures, dimanche de 9 à 19 heures, 40 exposants, entrée 15 francs.
● **Meudon-la-Forêt** (Hauts-de-Seine), gymnase Georges-Millandy, samedi 7 et dimanche 8 juin, de 9 h 30 à 19 heures, 47 exposants, entrée 20 francs.

BROCANTES

● **Paris**, rue de Bretagne, jusqu'au dimanche 8 juin, 200 exposants. Bois de Boulogne, jusqu'au dimanche 15 juin, 400 exposants.
● **Surgères** (Charente-Maritime), samedi 7 et dimanche 8 juin, 80 exposants.
● **La Guerche** (Indre-et-Loire), château et place de la Mairie, du samedi 7 au dimanche 8 juin, 70 exposants.
● **Ousson-sur-Loire** (Loiret), 24 heures non-stop de brocante dans le centre, samedi 7 et dimanche 8 juin, 250 exposants.
● **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), espace Aulnat, aéroport, samedi 7 et dimanche 8 juin, 100 exposants.
● **Strasbourg** (Bas-Rhin), quartier de la Krutenau, samedi 7 juin, 300 exposants.
● **Marinier** (Haute-Savoie), samedi 7 et dimanche 8 juin, 60 exposants.
● **Le Pecq** (Yvelines), samedi 7 et dimanche 8 juin, 140 exposants.
● **Champigny-sur-Marne** (Val-de-Marne), place Lénine, samedi 7 et dimanche 8 juin, 100 exposants.

COLLECTIONS

● **Paris**, salle de la Mutualité, cartexpo, jusqu'au samedi 7 juin, 100 exposants.
● **Saint-Nizier-du-Moucherotte** (Isère), Salon du flacon à parfum, samedi 7 juin, 25 exposants.
● **Crépy-en-Valois** (Oise), Salon de la minéralogie, abbaye Saint-Arnoult, samedi 7 et dimanche 8 juin, 20 exposants.
● **Ambazac** (Haute-Vienne), bourse-expo cartes postales et timbres, salle des fêtes, samedi 7 et dimanche 8 juin, 40 exposants.
● **Epinay-sur-Seine** (Seine-Saint-Denis), Salon du cinématographe, centre commercial épicentre, samedi 7 et dimanche 8 juin.
● **Enghien-les-Bains** (Val-d'Oise), Salon de la carte postale et du graphisme, salle des fêtes, samedi 7 et dimanche 8 juin, 70 exposants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97116

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Attendra 1998 pour retourner sur la Croisette. – II. Divise la pièce. Pèse le pour et le contre. – III. Regroupement. En carte. Inscription dans les affaires. – IV. Roule sur l'or. Publie ses chiffres tous les mois. – V. Préposition. A eu ses palmes juste avant Cannes. – VI. Grand, il devient garde-chasse. Les péchés, les nains, les mercenaires, etc. – VII. Utilisera. Laisse libre cours à nos envies. – VIII. Ses rimes sont plates. Résista. Stratégie chinoise. – IX. A mis quatre temps dans le moteur. Sa colonne est une bande dessinée historique. – X. Combattit les gnostiques. Filtre efficace. – XI. La preuve que nous en avions encore besoin.

VERTICALEMENT

1. N'a jamais le beau rôle. – 2. Passage à niveau. Réchauffe la pièce. – 3. Un ordre qui ne se discute pas. Temps de passage. – 4. Assurent une bonne prise de bec. Patronyme en désordre. – 5. Pour préparer une bonne tisane. Pris à l'épuisette. – 6. Travaille la terre. Rendre insupportable. – 7. Auxiliaire, sauf dans les comptes. Lettres d'Angleterre. – 8. Se mettent en pelotes. Va se jeter dans la Garonne. – 9. Personnel. Virage dans la descente. Nouvelle pousse. – 10. Département. Crée du désordre. – 11. Reçu et vérifié.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97115

HORIZONTALEMENT

I. Investiture. – II. Réélue. Elan. – III. Rural. Etude. – IV. Iris. Avaler. – V. Tontine. – VI. An. Insistai. – VII. Tel quel. Ifs. – VIII. Iseut. Lio (oïl). – IX. Séide. Non. – X. Net. Lues. Lt. – XI. Stéréoscope.

VERTICALEMENT

1. Irritations. – 2. Neurones. Et. – 3. Vérin. Leste. – 4. Elastique. – 5. Sul (lus). Inutile. – 6. Té. Anse. Duo. – 7. Eveillées. – 8. Téta. SC. – 9. Ululation. – 10. Rade. Af. OLP. – 11. Energisante.

L'ART EN QUESTION

N° 18

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Commedia dell'arte

PIERROT, vêtu d'un habit de laine blanche, d'une large collerette de mousseline, d'un pantalon blanc et de souliers jaunes ornés de rubans roses, se tient debout, les bras pendants, les mains sur la couture du pantalon, dans l'attitude qui lui était sans doute familière à la scène. Autour de lui sont groupés les personnages qui l'accompagnent dans la tradition de la *Commedia dell'arte* qui a donné naissance au personnage : le docteur sur son âne, Colombine, le Mezzetin en habit rouge, et un quatrième acteur au chapeau tailladé en crête de coq.

Il est difficile d'énoncer avec certitude le nom du comédien qui a servi de modèle, les acteurs qui se sont illustrés dans le personnage de Pierrot étant nombreux à l'époque de Watteau. On sait que l'artiste avait ses entrées à la Comédie italienne, il pourrait donc s'agir de Biancolelli, qui obtint un grand succès dans le rôle en 1817. Le tableau est entré dans les collections du Musée du Louvre avec l'ensemble de la donation du docteur Louis La Caze. Parmi les œuvres de Watteau exposées au Louvre, l'une des trois suivantes ne provient pas de la collection La Caze, il s'agit de :

■ *Le jugement de Pâris ?*
■ *Nymphe et satyre* (dit parfois *Jupiter et Antiope) ?*
■ *Pèlerinage à l'île de Cythère* (dit traditionnellement *L'Embarquement pour Cythère) ?*

Réponse dans *Le Monde* du 14 juin.

Solution du jeu n° 17 (*Le Monde* du 30 mai) :

Après la Révolution, les *Chevaux de Marly* ont été installés place de la Concorde, à Paris. Remplacés par des copies en 1984, ils sont aujourd'hui au Musée du Louvre.



PHOTO RMN/JEAN SCHORMANS

Jean-Antoine Watteau (1684-1721), « Pierrot, dit autrefois Gilles » (vers 1718-1720). Paris, musée du Louvre.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ALGÉRIE A l'heure des élections en Algérie, des dizaines d'artistes de ce pays vivent en exil en France. Venus à la suite des assassinats qui ont touché des comédiens, des chanteurs, des plasticiens..., ils espéraient trouver en France un refuge et la possibilité de continuer à créer. ● DES ARTISTES dont la carrière s'est épanouie sous les régimes précédents ou des jeunes qui n'ont connu, après leurs études, que l'ombre islamiste attendent de pouvoir rentrer dans leur pays. ● L'EXIL les met à l'abri des meurtres. Pour le reste, la dureté du marché du travail et l'hostilité de l'administration les maintient dans une insécurité psychologique et matérielle qui ne favorise pas la création. Dirigée par Hamida Aït El Hadj, une compagnie d'exilés et de beurs présentera dans le festival off à Avignon *Un couteau dans le soleil.*

Les artistes algériens vivent en France un difficile exil

Fuyant leur pays, où ils sont menacés et où ils ne peuvent plus exercer leurs passions, des centaines de comédiens, peintres, chanteurs ont trouvé refuge dans l'Hexagone. L'accueil est souvent loin d'être chaleureux

SUR LES TRÉTEAUX d'Avignon, en juillet 1996, la troupe de théâtre baptisée Exil Zéro résumait la situation : *« Leur péché : être artistes en Algérie. Leur pénitence : demander asile en France. »* Ces cinq anciens membres du Théâtre national algérien, venus en France chercher refuge, disent sur scène les difficultés rencontrées de part et d'autre de la Méditerranée. En Algérie, la longue liste des artistes assassinés depuis l'instauration de l'état d'urgence en 1992 démontre assez la réalité des menaces qui pèsent sur les musiciens, les peintres, les comédiens.

Pour assurer leur publicité, les tueurs s'en prennent à des têtes connues. Après l'écrivain Tahar Djaout, le dramaturge Abdelkader Alloula, directeur du Théâtre d'Oran, a été assassiné en 1994. Ahmed Asselah, directeur de l'Ecole des beaux-arts, a été l'un des premiers plasticiens tués.

A l'automne 1994, la mort de Cheb Hasni, la star sentimentale du raï, a semé la panique parmi les chanteurs. Puis Azzedine Medjoubi, responsable du Théâtre national algérien, metteur en scène apprécié, a été abattu devant la sortie des artistes, en février 1995. Quelques semaines auparavant, il était venu au Théâtre du Soleil, à Paris, alerter les artistes français sur la situation dramatique de leurs pairs en Algérie. D'autres chanteurs ont subi le même sort : Rachid Ahmed Baba et Lila Amara en 1995, Cheb Aziz, âgé de vingt-huit ans, en septembre 1996...

Farida Amrouche, comédienne au Théâtre national algérien pendant trente ans, était à Avignon cet été avec la troupe Exil Zéro. Issue d'une famille d'artistes, cette belle femme avait toujours vécu pour le théâtre. Arrivée en France cinq mois après l'assassinat de son directeur, elle affronte sa « pénitence » avec courage. Dans la rue, les Algériens de France, qui connaissent son visage par la télévision, l'arrêtent pour lui demander des autographes : *« J'avoue que ça me fait plaisir de voir que, même si je ne travaille plus, j'existe toujours sur le plan artistique »*, confie-t-elle. Car, dans la vie de tous les jours, cette grande comédienne doit parfois faire des ménages et du baby-sitting pour faire vivre son mari, ancien réalisateur de la télévision algérienne, et leurs deux filles.

« Ce que je fais n'est pas dévalorisant, mais ce n'est pas mon métier », dit-elle simplement. Tout de même, elle estime que *« le milieu du théâtre français n'aide pas beaucoup les exilés algériens »*. Quitte à faire des petits boulots, elle préférerait les effectuer dans un théâtre, pour rester dans son univers, en attendant de pouvoir réaliser ses projets artistiques.

Elle en voue une reconnaissance d'autant plus grande à Ariane Mnouchkine : *« C'est elle qui nous a aidés à obtenir un visa. A notre arrivée, le Théâtre du Soleil nous a logés, nourris, blanchis pendant neuf mois. La troupe Exil Zéro s'est montée grâce à Ariane Mnouchkine : elle a prêté la salle pour les répétitions, assuré le chauffage, confié les projecteurs, les accessoires, trouvé la scène à Avignon, etc. »*

Convoquée à la préfecture de Paris la semaine dernière, Farida Amrouche espérait se voir enfin remettre une carte de séjour d'un an. On lui a simplement renouvelé son autorisation provisoire de séjour pour six mois : *« J'avais pourtant mes fiches de paie, de loyer, ma déclaration d'impôts »*, s'insurge-t-elle.

Le face-à-face inégal et humiliant avec l'administration française, l'un des thèmes mis en scène par la troupe Exil Zero, est facile à interpréter pour Reda Atmani. Le jeune homme a été éclairagiste pendant neuf ans au Théâtre national algérien. Son frère, un policier, a été assassiné en 1993. Venu en tournée en France en janvier 1995, Reda Atmani est rentré à Alger comme prévu. *« Un mois après, Azzedine Medjoubi a été tué sous nos yeux. Mon visa était encore valable pour quelques semaines : je suis parti. »*

A Paris, isolé, sans argent, sa situation se dégrade très vite. Il se retrouve en situation irrégulière. *« Dans l'illégalité, on se sent comme un mort vivant »*, affirme-t-il. Avec l'appui d'associations spécialisées, à l'issue d'une garde à vue et d'un jugement, il est assigné à résidence, une mesure conservatoire qui évite l'expulsion vers l'Algérie.

Agé de vingt-trois ans, Farid Belkadi est arrivé à Paris il y a un an, après avoir terminé ses études aux beaux-arts d'Alger. Rêveur, sensible, il semble traverser la réalité sans comprendre pourquoi son seul souhait – *« peindre tranquillement »* – paraît si contrarié. En Algérie, d'abord, où le simple fait de s'inscrire dans la section peinture de l'école, plutôt qu'en art musulman, l'a exposé aux menaces. *« J'aime beaucoup la calligraphie mais je préfère la peinture »*, explique-t-il.

A l'examen, il peint des nus féminins quand la plupart des étudiants choisissent par précaution des natures mortes ou des arabesques. Dans le même temps, il participe à une exposition en hommage à Tahar Djaout au centre culturel de Tizi Ouzou : *« Elle était prévue pendant une semaine, on a dû décrocher les toiles au bout de quelques heures. »* Attiré par le stylisme, le jeune homme organise un défilé de ses créations, avec une association berbère. *« Je prends des costumes traditionnels et je les travaille de façon moderne. Par exemple, j'ai montré des modèles en minijupe avec le visage voilé. On m'a dit que c'était de la provocation, mais c'est seulement la liberté de l'imagination. »*

A Alger, des lettres de menaces apparaissent dans son carnet à dessin. Comme d'autres peintres, il roule ses toiles plutôt que de les transporter dans la rue avec les cadres, plus voyants. Sa mère, affolée, brûle les peintures et les dessins qu'il a laissés dans son village. *« Ma famille m'a dit que je devais choisir entre partir en France ou rester et arrêter de peindre. Abandonner l'art, ce serait la mort. Je suis parti. »* Parmi les quatre artistes qui avaient exposé avec lui en hommage à Tahar Djaout, un autre s'est exilé, deux jeunes femmes ont tout arrêté en attendant, peut-être, de pouvoir partir.

Avant d'obtenir un logement HLM ou équivalent, la plupart des exilés passent un an ou deux dans des chambres d'hôtel ou des petits studios. Faute de place, Farid a délaissé la peinture à l'huile pour l'aquarelle. Nombre de musiciens et chanteurs peuvent difficilement pratiquer derrière les minces cloisons des hôtels. Avec des papiers provisoires, beaucoup doivent travailler au noir. Les chanteurs populaires continuent plus facilement d'exercer leur métier. Les comédiens, ou, *a fortiori*, les peintres, doivent trouver des emplois de subsistance. Tel réalisateur est manutentionnaire. Plusieurs grandes dames de la scène font des ménages ou gardent des enfants. Des comédiens vendent des fruits dans le métro ou se font embaucher sur les marchés. A la frustration de ne plus pouvoir exercer son métier s'ajoute la pauvreté. Une artiste de grand renom fait vivre sa famille de quatre personnes avec 4 250 francs par mois. Un comédien réputé, l'un des rares à continuer à travailler sur de grandes scènes en France, Sid Ahmed Agoumi, dispose d'un logement fort modeste et de papiers toujours provisoires.

Tel réalisateur est manutentionnaire. Plusieurs grandes dames de la scène font des ménages ou gardent des enfants. Des comédiens vendent des fruits dans le métro ou se font embaucher sur les marchés. A la frustration de ne plus pouvoir exercer son métier s'ajoute la pauvreté

Menacés par les terroristes islamistes parce qu'ils sont artistes, ils se sentent mal vus des autorités algériennes. Les exilés qui étaient fonctionnaires (au Théâtre national, à la télévision) ont été souvent licenciés. Sur place, les barbus s'attaquent aux francophones : *« Au téléphone, la nuit, on me traitait de sale Française »*, se souvient une chanteuse populaire. En France, entre la déstabilisation psychologique, l'adaptation difficile à un système et un marché du travail hostiles, les dissensions personnelles ou politiques entre Algériens, ils vivent une expérience cruelle, qui laisse peu d'énergie à la création.

Catherine Bédarida

Hamid Chabouni refuse d'être « l'Arabe de service »

Les journaux algériens le décrivaient comme *« l'étoile montante du cinéma »*. Hamid Chabouni répète à présent une pièce mise en scène par Hamida Aït El Hadj. Joué à Avignon dans le festival *off* en juillet, *Un couteau dans le soleil* est un montage poétique de textes de Tahar Djaout ou Kateb Yacine. Ces comédiens exilés y parlent d'une Algérie sous influence du parti unique pendant trente ans puis d'un islam étranger à la tradition maghrébine.

Hamid Chabouni a dansé avec le Ballet national algérien, incarné au cinéma le rôle du mari d'Isabelle Eberhardt, écrivain-voyageur avant la lettre, participé à une comédie musicale *« à l'algérienne »*, *Les Folies berbères*. Exilé en France depuis deux ans, il tente de poursuivre son métier. Cet acteur au français parfait a été éconduit de certains castings pour son *« accent »*. *« En général, on me propose le rôle de l'Arabe de service. On me dit : " Si on a besoin d'un Algérien, on vous appellera ". Je réponds : " Je ne suis pas Algérien, je suis comédien ". »*

Les applications fluctuantes de l'« asile territorial »

ARTISTES, journalistes, coiffeuses : ces métiers ont en commun d'être des cibles pour les extrémistes islamistes en Algérie. Compte tenu de leurs difficultés, et de leur petit nombre, la France les accueille dans le cadre dit de « l'asile territorial ». Cette pratique administrative permet une admission provisoire au séjour. Non écrite, son application a tendance à évoluer, observent les associations d'aide aux exilés. *« Les pratiques réglementaires font l'objet d'une grande disparité d'une zone administrative à l'autre »*, constate l'Association internationale de défense des artistes (AIDA), fondée par Ariane Mnouchkine et Claude Lelouch en 1979, réactivée depuis 1995, pour aider les artistes algériens.

Dans la pratique, quand ces personnes menacées obtiennent un visa, elles entrent en France pour trois mois. Pendant six mois au moins, parfois jusqu'à plus d'un an, elles sont maintenues au séjour sous couvert d'une simple convocation à la Préfecture. Les seuls papiers dont elles disposent sont cette feuille tamponnée, sans photo d'identité, qui précise que le travail leur est interdit. Elles peuvent ensuite obtenir une *« autorisation provisoire de séjour »* (APS) de trois à six mois qui précise : *« ce document ne permet pas à son titulaire d'occuper un emploi »*, une formulation qui décourage les employeurs potentiels. Pourtant, dans le même temps, les titulaires d'une APS peuvent recevoir une *« autorisation provisoire de travail »*. Ils obtiennent ensuite, dans des délais inégaux, des cartes de séjour d'une année.

« DISPOSITIF DISSUASIF »

« Ce dispositif, en raison des délais, est souvent dissuasif », observe l'AIDA, qui note que les problèmes viennent moins du ministère des affaires étrangères que de celui de l'intérieur. *« Nous devons accompagner les artistes dans leurs démarches à la préfecture,* explique l'association. *A chaque étape, on leur fait sentir qu'on ne souhaite qu'une chose : qu'ils partent. »* Les APS ne donnent ni accès à la sécurité sociale, ni aux allocations familiales, ni à celles de logement. Même lorsque les titulaires d'APS travaillent et cotisent à la sécurité sociale, l'AIDA a dû parfois intervenir pour faire valoir leurs droits : en contradiction avec la loi, une agence de la sécurité sociale ne voulait pas prendre en compte les enfants d'une artiste algérienne, salariée dûment munie de fiches de salaire.

En deux ans, l'AIDA a obtenu satisfaction pour soixante-dix dossiers de demande de visa et autant de dossiers d'autorisation de séjour et de travail. Elle aide aussi les artistes à contacter des théâtres, des agences de casting. Elle a gagné quelques aménagements adaptés aux artistes qui travaillent plus souvent au cachet qu'au salaire. Ainsi le ministère du travail peut accorder des autorisations exceptionnelles de tournage à des comédiens qui ne possèdent pas la dérogation qui les autorise à travailler. A présent, elle espère que le nouveau gouvernement français va réglementer clairement l'asile territorial, pour sortir de l'imprécision actuelle.

C. Ba.

La vie brisée d'une vedette de la radio et de la télévision

« N'ÉCRIVEZ pas mon nom. Donnez mon numéro d'autorisation provisoire de séjour, le 1026186. » Issu du peuple, devenu une vedette, ce comédien-animateur de radio et télévision a vu sa vie basculer depuis deux ans. L'Algérois gai et hâbleur qui, reconnaît-il, vivait *« très bien »*, a perdu deux frères, abandonné son travail et emmené toute sa famille en France vivre dans une seule chambre d'hôtel.

PORTRAIT

« Les gens du FIS sont mieux traités que nous en France », constate ce comédien

Dès les premières vagues d'assassinats de personnalités médiatiques et de journalistes, il est pris en charge par le gouvernement algérien : laissant sa famille dans son appartement, il est logé avec d'autres personnes menacées dans un hôtel gardé, de 1994 jusqu'à son départ à l'été 1996. Outre sa popularité, son tort, aux yeux des islamistes, est de consacrer une émission régulière à l'écoute des jeunes marginalisés – prostituées, délinquants, adolescentes enceintes –, un terreau social sur lesquels les barbus veulent s'assurer un monopole.

Il retourne à son appartement dire au revoir à sa mère en août 1995. Il part tourner au Vietnam une coproduction francophone. *« J'ai été aperçu. Quelques jours plus tard, des hommes armés sont arrivés pour me tuer. Mes deux frères, qui me ressemblaient, ont été agressés : l'un a été exécuté d'une balle sur la nuque, l'autre a été blessé. »*

« CONDOLÉANCES »

Le comédien-animateur contacte alors en France l'Association internationale de défense des artistes (AIDA). La sous-direction des réfugiés et apatrides du ministère français des affaires étrangères donne immédiatement l'accord pour qu'il soit admis en France avec son frère. Mais au consulat français d'Alger, les choses traînent. En attendant le feu vert de la France, le frère rejoint le comédien dans son hôtel protégé. En juillet 1996, leur mère échappe de justesse à un enlèvement par des jeunes dans une voiture. Le 7, le frère du comédien passe rapidement à l'appartement familial: il est assassiné sur-le-champ.

Le nouveau consul français présente *« des excuses et des condoléances »* à la famille endeuillée et lui accorde aussitôt les visas de trois mois. Avec sa mère, son épouse et leurs deux enfants en bas âge, l'ex-vedette de radio et de télévision débarque en France. *« On a été bien aidés, notamment par une assistante sociale d'Emmaüs qui nous a trouvé d'abord un logement en foyer puis cette chambre d'hôtel »*, explique-t-il. Mais, avec la faible valeur du dinar, la famille se trouve vite sans argent. Elle est hébergée à cinq dans une simple chambre d'un hôtel social près de la porte de Vincennes. Le fils de quatre ans, qui a été témoin de l'assassinat de son oncle, est perturbé. L'animateur lui-même consulte un psychologue pour faire face à cette succession de drames.

« PLAIRE À L'ÉTAT ALGÉRIEN »

Les rapports avec l'administration française restent *« terribles »*. *« On vous fait attendre des heures, on vous reçoit sur un ton très désagréable. Il faut vous agenouiller moralement. Heureusement que la société française est différente »*, commente-t-il. A l'expiration du visa de trois mois, la famille n'a obtenu qu'une convocation pour... trois mois plus tard. Ses membres adultes ne disposent à présent que d'une autorisation provisoire de séjour de six mois, renouvelable, avec une dérogation pour travailler. Ils espèrent obtenir une carte de séjour et un logement HLM.

« Toutes les misères que nous fait l'Etat français, c'est pour plaire à l'Etat algérien. Ici, notre ambassade ne nous aide pas: elle nous considère comme des traîtres. Les gens du FIS sont mieux traités en France : il n'y a pas un seul barbu dans une situation aussi mauvaise que la nôtre », pense-t-il. *« A la radio et à la télévision, j'ai travaillé avec mon cœur, j'ai cru être le justicier pour les petites gens. J'ai payé. »*

C. Ba.



Le Louvre ouvre aux visiteurs 2 000 mètres carrés supplémentaires

Les travaux de l'ultime tranche d'aménagement des bâtiments seront terminés en décembre

Vendredi 6 juin, 2 100 mètres carrés de nouvelles surfaces seront ouvertes au public du Musée du Louvre. Ces salles ont été aménagées dans la partie historique du Musée du Louvre. Des travaux de climatisation, d'éclairage, voire l'installation de l'électricité, ont été nécessaires, en respectant l'intégrité des bâtiments. En décembre un total de 13 000 mètres carrés sera accessible.

LE DERNIER acte de la rénovation du Louvre va se jouer cette année. Prologue de cette nouvelle étape, 2 100 mètres carrés supplémentaires seront ouverts au public, vendredi 6 juin. Mais il faudra attendre la fin de l'automne pour que les travaux de cette ultime tranche prennent toute leur signification : en décembre, 13 000 mètres carrés seront ouverts, dans un nouveau décor – une surface presque aussi vaste que celle de l'aile Richelieu inaugurée en 1994.

Des travaux qui auront été plus délicats à mener : les bâtiments qui donnent sur la rue de Rivoli étaient vides. Ceux qui longent la Seine ont continué d'accueillir des visiteurs, tandis que les collections étaient baladées de salle en salle, pourchassées par une armée de corps de métiers. Enfin les rénovateurs ont ici des impératifs à respecter. Ils interviennent dans la partie historique du vieux palais. Alors que dans l'aile Richelieu ils innovaient à partir de volumes vides, ils doivent respecter, de ce côté-ci, les traces de trois siècles d'histoire, tout en introduisant une indispensable climatisation et de nouveaux éclairages quand il ne s'agit pas d'installer, tout simplement, l'électricité !

Les nouvelles salles ouvertes le 6 juin sont donc les premiers éléments d'un puzzle qui ne se lira parfaitement qu'à la fin de l'année. La première d'entre elles est la galerie Daru. Elle conduit à la découverte de la célèbre *Victoire de Samothrace*, juchée en haut de son escalier monumental. Cette salle d'apparat était autrefois une sorte d'antichambre du musée. Elle est aujourd'hui intégrée au circuit des antiquités grecques et romaines, tout en conservant son décor solennel. L'architecte Claude Pin s'est donc contenté d'un travail discret : nettoyage, éclairage et mise en valeur des vingt-sept œuvres, statues et sarcophages, qui forment comme une haie d'honneur. Pour animer ces pièces assez froides, issues des collections du cardinal de Richelieu ou du marquis de Campana, le conservateur de ce département, Alain Pasquier, a ajouté deux œuvres mythiques venues de la collection Borghèse : le grand vase dionysiaque et *Le Gladiateur triomphant*, posé sur un socle de marbre prune.

COLLECTIONS REDÉPLOYÉES

Au premier étage, une collection de verreries grecques et romaines a été sortie des réserves et présentée dans l'ancien grand cabinet du roi, réaménagé sous la Restauration. La salle abrite un pompeux plafond décoré par Mauzaisse (1822) – le peintre a placé au milieu de ses froides allégories la *Vénus de Milo* que le Louvre venait d'acquérir (1821). Dans des vitrines un peu trop présentes sont disposées des séries de délicates pâtes de verre soufflé, de minuscules assiettes mosaïquées, des flacons rubannés d'or ou des oiseaux translucides, réceptacles à parfums.

Les collections de peintures italiennes, redéployées dans un parcours chronologique, ont demandé des efforts plus importants. On aborde Cimabue *(La Maesta)*, Fra Angelico (*Le Couronnement de la Vierge*), Ucello (*La Bataille de San Romano*), et Boticelli (*Portrait de jeune homme*) par le salon Carré qui a conservé son médiocre aménagement des années 60. En revanche, la salle, dite des 7 mètres, a été entièrement modifiée par l'architecte Lorenzo Piqueras. Cet ancien espace dévolu aux toiles de Rembrandt, accueille maintenant les primitifs italiens de petits formats (école siennoise, école bolognaise, *Portrait de Malatesta*, par Piero della Francesca). L'architecte a choisi de cloisonner l'espace en épis et de créer des vitrines de faible profondeur protégées par un vitrage véritablement invisible. La difficile alternance entre alvéoles vitrées et cimaises compartimentées, est parfaitement réussie.

Les collections italiennes se poursuivent dans la grande galerie dont un tiers environ est réaménagé. Dans ce grand boyau incommode, climatisé, repeint, les écoles du nord de la péninsule (Mantegna, Giovanni Bellini, Antonello de Messine) font face à celles de Florence et d'Ombrie (Ghirlandaio, Fra Bartolomeo, Léonard de Vinci, Le Pérugin, Raphaël). La visite s'arrête provisoirement à la hauteur de la salle des Etats qui accueille quelques-unes des pièces qui font affluer les touristes : *Les Noces de Cana*, de Véronèse et *La Joconde*, toujours enfermée dans son caisson blindé.

Les nouvelles salles

1er étage — RICHELIEU — SULLY — DENON
Salle des "sept mètres" — Peintures italiennes
Grande galerie — Peintures italiennes
Cabinet du Roi — Verreries grecques et romaines
Rez-de-chaussée — RICHELIEU — SULLY — DENON
Galerie Daru — Antiquités grecques et romaines
■ Salles récemment ouvertes
Source : le Louvre — Infographie : Le Monde

Le premier acte de la troisième tranche des travaux du Grand Louvre.

GÉNÉROSITÉ DES MÉCÈNES

Pierre Rosenberg, directeur du Louvre, ne désespère pas de modifier cette triste ordonnance, notamment pour donner à l'œuvre de Léonard l'espace nécessaire au déploiement des foules qui visitent le musée en deux ou trois stations. Mais cette modification ne figure pas au programme des derniers travaux conduits sous la responsabilité de l'établissement public du Grand Louvre.

Il faudra de nouveaux fonds et la générosité des mécènes, déjà sollicités pour la galerie Daru (Fimalac) et le cabinet du roi (Elf), sera remise à l'épreuve. Car les responsables du Louvre voient volontiers le musée comme une sorte de chantier perpétuel : *« Il y aura toujours des travaux à entreprendre dans un établissement comme celui-ci*, confie Pierre Rosenberg. *On croit travailler pour l'éternité, mais à chaque génération, le goût change, les techniques progressent et chaque conservateur veut laisser sa marque. »*

Emmanuel de Roux

L'énigme du « Gladiateur »

C'EST UN ARCHÉTYPE absolu de la sculpture antique. Il a été moulé, copié et reproduit des centaines de fois. Il figure dans un nombre incroyable de tableaux depuis quatre siècles, et pourtant il garde une grande partie de ses secrets.

Le Gladiateur triomphant a été trouvé en dix-sept morceaux, à côté d'Anzio, petit port au sud de Rome, vers 1609. La découverte s'est faite sur les terres du cardinal Scipion Borghèse, neveu du pape Paul V. La pièce est remontée, probablement par le sculpteur Nicolas Cordier, un artiste français travaillant en Italie. Il complète les manques : le bras droit, une oreille et le sexe.

La sculpture devient vite l'un des clous de la collection Borghèse. *« On vient de toute l'Europe*, indique Alain Pasquier, *admirer la virtuosité du traitement de l'anatomie, la hardiesse de l'attitude choisie ainsi que le tour de force technique du sculpteur »*. Qui est l'auteur ? L'œuvre est signée *« Agasis d'Ephèse, fils de Dosithéos »*, un artiste actif vers 100 avant J.-C. En réalité, on connaît bien un Agasis, mais *« fils de Ménophilos »*. Est-il de la même famille ? Que représente l'athlète, tendu vers l'avant, l'épée à la main et brandissant un bouclier dont il ne reste que le brassard ? Sûrement pas un gladiateur : les Grecs ignoraient les jeux du cirque. Un dieu ? Un héros ? Alexandre le Grand ? *« La composition fait penser à un bronze de Lysippe, un sculpteur proche du souverain macédonien*, estime Alain Pasquier. *Est-ce la copie en marbre d'un bronze perdu ou la simple réminiscence d'un modèle hellénistique ? L'emphase de l'œuvre, la surenchère de l'enveloppe musculaire est à rapprocher des artistes qui ont travaillé à l'autel de Pergame »*. Son nettoyage méticuleux n'a pas apporté d'indices supplémentaires.

En revanche, on sait que l'œuvre a été acquise, en 1807, par Napoléon, qui a acheté d'un bloc la collection de son beau-frère Borghèse (le mari de Pauline Bonaparte) 13 millions de francs-or. Le *Gladiateur* était, à lui seul, estimé près de 2 millions de francs.

E. de R.

Soirée postélectorale pour la première de « Salomé » au Châtelet

Le spectacle avait été créé à Salzbourg en 1992

SALOMÉ, opéra en un acte de Richard Strauss. Livret tiré de la pièce d'Oscar Wilde. Avec Catherine Malfitano (Salomé), Anja Silja (Hérodiade), Kenneth Riegel (Hérode), Robert Hale (Jochanaan), Robin Leggate (Narraboth), Annette Markert (le page d'Hérodiade), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction). Luc Bondy (mise en scène). Lucinda Childs (chorégraphie). Erich Wonder (décors). Suzanne Raschig (costumes). Alexander Kopelmann (lumières).
THÉÂTRE DU CHÂTELET, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. Première le 3. Prochaines représentations les 6, 9 et 12 juin, à 19 h 30. Le 15, à 17 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.

Il faudrait être l'entomologiste Jean Henri Fabre pour décrire les instants qui précèdent et qui suivent une soirée de première au Châtelet. Quarante-huit heures après les résultats des élections législatives, on préfère s'amuser en constatant que la salle se remplit moins vite que d'habitude. Les limousines, garées en double file, bloquent la place du Châtelet. Que fait la police ? Dans le hall, ça cause ! Il y a ceux qui ont la satisfaction modeste : Monique Lang, Pierre Bergé, vraiment très calmes. Ceux dont l'aplomb est admirable : Jacques Toubon, fidèle du lieu, plaisante comme s'il n'avait pas perdu son siège de député.

Il y a ceux qui ont le regard plus triste que d'habitude, presque un air de chien battu. Combien de temps va tenir Maryvonne de Saint-Pulgent ? La directrice du patrimoine au ministère de la culture aurait pû être à la direction de la musique : elle a obtenu son premier prix de piano chez Perlemuter au Conservatoire. Elle est venue par amour de la musique. Voilà une passion qu'on ne pourra jamais lui prendre.

Arrive Georges-François Hirsch, directeur général de l'Orchestre de Paris. *« Bonsoir camarade ! Faut prendre le sens du vent »*, lance-t-il, hilare. Cet homme qui fut un proche de François Mitterrand peut se moquer : il est toujours resté fidèle politiquement à son camp.

Il est temps de se tourner vers la scène pour assister à cette première présentation parisienne de *Salomé*, de Richard Strauss, importée du Festival de Salzbourg où elle a été créée à l'été 1992 (*Le Monde* du 25 août 1992). Peut-être aurait-elle dû y rester. A relire ce qu'écrivait Anne Rey, à l'époque, on constate que Luc Bondy n'a rien changé à sa mise en scène. Cela ne choquerait pas de voir *« l'horizon historique, le contenu intellectuel de la pièce de Wilde réduit »*, si effectivement *« livret et musique ne contredisaient si souvent une mise en scène »* qui insiste beaucoup trop sur une critique prosaïque d'une grande bourgeoisie dépravée et imbibée et ne tranche guère avec ce que l'on voit tous les jours dans les séries télévisées. Oui, vraiment, *« Et Dieu dans tout ça ? »*

BATTUE IMPRÉCISE

D'autant qu'au pupitre de l'Orchestre de Paris (en excellente forme), la battue lourde, imprécise de Semyon Bychkov écrase les musiciens au fond de la fosse, réduit la dynamique à un fortissimo qui ne varie qu'en fonction du nombre des musiciens qui jouent, qui rend l'orchestre de Strauss sombre, pâteux, sans aucune continuité, sans vraie tension. Quand un soliste se détache, la musique surgit comme par enchantement d'une masse indifférenciée qui gêne les chanteurs.

Catherine Malfitano est une Salomé crédible physiquement, très petite fille perverse, psychotique presque, assez convaincante vocalement, artiste toujours. Mais peut-on incarner ce rôle lorsque l'on chante toujours au bout de ses moyens ? Le vibrato dangereusement vacillant de la chanteuse, son asténie vocale en fin de parcours donnent la réponse. Anja Silja a beau triompher par sa présence, on ne peut que constater que cette soprano expose dorénavant un vibrato de 2 CV qui tente de démarrer. Voilà qui amoindrit l'impact vocal d'un rôle effrayant de noirceur écrit pour une voix plus sombre. Les hommes sont excellents, mais que celui qui a entendu un mauvais Jochanaan et un mauvais Hérode tâche de s'en souvenir.

Alain Lompech

Le rendez-vous manqué de Baaba Maal avec le public parisien

Casino de Paris, mardi 3 juin.

Avec Ismaël Lô et Youssou N'Dour, Baaba Maal est l'un des trois artistes sénégalais qui ont séduit un public international, en produisant une musique trouvant le juste équilibre entre les traditions du Sénégal et les sonorités occidentales. Sa voix poignante, son aisance et sa grâce à la danse font de chacun de ses concerts des moments de pure légèreté et de fête intense. En France, contrairement à ses deux célèbres collègues, Baaba Maal se montre rare. Du moins dans des salles « officielles », c'est-à-dire en dehors du circuit communautaire.

S'il fut un temps où la musique africaine remplissait les salles, cette époque aujourd'hui est révolue. Pour attirer le public, il faut choisir une période stratégique. La sortie d'un nouvel album, par exemple, semble a priori le moment idéal. Le dernier enregistrement de Baaba Maal, *Firin'In Fouta* (Mango), date de 1994, le prochain est annoncé pour octobre. Alors pourquoi cette programmation aujourd'hui, au risque de déboucher sur un rendez-vous manqué ? Un sentiment que l'on éprouve d'emblée en pénétrant dans la salle à moitié déserte du Casino de Paris, mardi 3 juin.

La ferveur expansive de ceux qui ont fait le déplacement va heureusement remplir le vide. Un enthousiasme explosif dès les premiers spasmes du *tama*. Fantastique tambourineur, Masamba Diop, habituellement préposé à ce bavard petit tambour d'aisselle au sein du Dande Lenöl, le groupe de Baaba Maal, n'est pas là, retenu provisoirement dans une manifestation musicale aux Etats-Unis, mais son remplaçant se révèle d'une efficacité tout aussi redoutable pour faire monter la tension.

PALPITATION DIABOLIQUE

Elément-clé de la musique locale, au Sénégal le *tama* est de toutes les cérémonies, lançant des messages repris par les autres percussions. Dans la salle du Casino de Paris, sa palpitation diabolique fait voler les tissus chamarrés des femmes et frimer les hommes qui enchaînent d'incroyables effets de jambes. Drapé dans un magnifique boubou bleu, troqué plus tard pour un autre, au blanc étincelant, couvert de bijoux d'argent, Baaba Maal rayonne. Malgré une sonorisation outrageante et un saxophoniste brouillon, la voix de tête de Baaba Maal, puissante, aérienne et jamais aussi belle que lorsqu'elle s'élève, nue, dans le silence, s'impose. Entouré d'instruments électriques et acoustiques – dont la harpe *kora*, superbement tenue par Kauwding Cissokho et la guitare du chanteur, ami de toujours, Mansour Seck – Baaba Maal chante avec le lyrisme et l'emphase des griots bien qu'il ne soit pas lui-même issu de cette caste mais originaire d'une famille de pêcheurs.

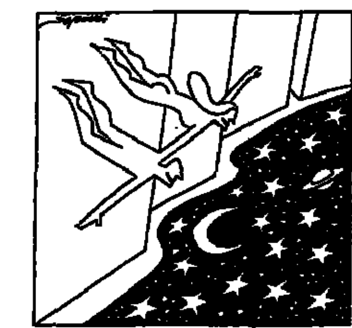
Né en 1960 à Podor, un village situé le long du fleuve, au nord du Sénégal, il compose une musique inspirée du *yela*, une danse fondée sur le rythme des pileuses de mil. Appartenant à l'ethnie toucouleur, il chante le plus souvent dans la langue des siens, le pulaar, mais aussi en sosé, en bambara, en wolof et, parfois, en français. Des chansons qui rendent hommage à l'écrivain et historien malien Amadou Hampâté Bâ, à la beauté de la femme africaine ou à la richesse de la nature, des prises de position sur la dévaluation ou les conflits ethniques.

Ses phrases sont approuvées et saluées à tout moment par les applaudissements des spectateurs sénégalais, majoritaires dans la salle, dont les membres d'une association toucouleur qui ont déployé leur banderole. Quand il pose le micro, Baaba Maal se lance dans d'acrobatiques chorégraphies, entouré par deux danseurs fantastiques, rappelant que, non content d'être l'une des plus belles voix de l'Afrique de l'Ouest, il est aussi un homme de scène accompli.

Patrick Labesse

« Le Rock dans tous ses états »

A Evreux, le festival, ramené à deux jours, affiche son ambition



SANS DOUTE l'un des plus anciens festivals rock français, « Le Rock dans tous ses états » souffrait ces dernières années d'une programmation trop timorée, autant faute de financement que d'imagination. Ramené de trois à deux jours, le festival espère accueillir, à l'Hippodrome de Navarre, une foule plus nombreuse grâce à des choix artistiques plus ambitieux. Deux journées pour décliner deux états. Vendredi 6, le rock voyage au soleil du funk, du reggae, du rap et de la soul. Aux côtés de Big Jam, Big Soul et FFF, apôtres de fusions roboratives, l'ethno-pop de Shaï No Shaï mariera celtitude, Europe centrale et Afrique du Nord, avant qu'Asian Dub Foundation ne prouve que les Anglais d'origine indo-pakistanaise brassent mieux que personne traditions et musiques de pointe. Le poète dub Linton Kwesi Johnson clôturera la soirée. Samedi 7, même si Joz et No One Is Innocent imbibent leurs riffs de musiques noires, une place plus grande sera faite à la tradition rock, agrémentée de mélodies britpop avec Cast, de larsens et d'ambition littéraire avec Diabologum, de mélancolie hardcore avec Chokebore, Américains de Hawaï, avant que Noir Désir confirme sa réputation d'incandescence.

★ Hippodrome de Navarre, Evreux (Eure). A partir de 17 h 30, le 6 juin et 15 h 30, le 7. 1 jour : 150 F, 2 jours : 250 F. Tél. : 02-32-39-16-24.

UNE SOIRÉE À PARIS

Michel Béroff, Jean-Philippe Collard (piano)
Ensemble, ils ont enregistré de nombreux disques à quatre mains qui ont été remarqués.
Debussy : *Symphonie en si mineur, Petite Suite, Lindaraja, Nocturnes, transcription de Ravel, Prélude à l'après-midi d'un faune, Marche écossaise, Epigraphes antiques, En blanc et noir.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. M° Châtelet. 20 heures, le 5 juin. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Buju Banton
A ses débuts, Buju s'est imposé comme un des tchatcheurs les plus sulfureux des *dancehalls* de Kingston. La surenchère machiste de son raggamuffin l'aurait entraîné dans une impasse, si la spiritualité rasta n'avait adouci sa langue et enrichi ses mélodies.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. 19 h 30, le 5 juin. Tél. : 01-44-92-45-45. 121 F.

16 Horse Power
La façon dont ces Américains habitent le blues, la country et le rock'n'roll, rappellent les incantations sèches et hantées du Gun Club et des Violent Femmes. Les racines de la musique américaine n'ont pas fini de trouver leurs ressources.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. M° Saint-Augustin. 22 heures, les 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13 et 14 juin. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Mama Sissoko
A partir des rythmes bobos, bambaras, sarakolés, peuls, songhaïs ou mandingues, le guitariste et chanteur malien Mama Sissoko joue sur le registre du blues africain. Cet ancien membre de l'orchestre Super Biton de Ségou présente son premier album solo, *Jarabi* (Buda/Mélodie).
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. M° Bastille. 20 heures, les 5 et 12 juin. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Amours
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. M° Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Du 5 juin au 2 novembre. 30 F.

Autour de Louis Robert : la photographie à Sèvres sous le Second Empire
Musée d'Orsay, salle Opéra et salle 67, 62, rue de Lille, Paris 7e. M° Solférino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 10 juin au 31 août. 39 F.

César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. M° Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 10 juin au 19 octobre. 38 F.

Eugène Cuvelier (1837-1900), photographe de la forêt de Fontainebleau
Musée d'Orsay, salle 68, 62, rue de Lille, Paris 7e. M° Solférino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 10 juin au 31 août. 39 F.

La Photographie au présent
Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. M° Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 10 juin au 31 août. Entrée libre.

La Politesse du goût
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage, entrée par la Pyramide, Paris 1er. M° Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Du 6 juin au 25 août. 26 F et 45 F.

Scènes du ghetto en Pologne (1914-1918), le fonds Berlewi
Musée d'Orsay, salle 69, 62, rue de Lille, Paris 7e. M° Solférino, RER Musée d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 10 juin au 31 août. 39 F.

20 designers de Wallonie et de Bruxelles
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. M° Rambuteau, Châtelet-les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 6 juin au 7 septembre. 20 F.

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. M° Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.

Manuel Alvarez Bravo
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet. Entrée libre.

Manuel Amorim
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. M° Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 juillet. Entrée libre.

Antonin Artaud
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

Arts rituels d'Océanie : la Nouvelle-Irlande
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. M° Trocadéro, Alma-Marceau. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 28 juin. Entrée libre.

Jean-Sylvain Bieth
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 juillet. Entrée libre.

Werner Büchler
Galerie Médiart, 109, rue Quincampoix, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 01-42-78-44-93. De 14 heures à 19 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 juin. Entrée libre.

Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Patrick Corillon
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 juin. Entrée libre.

Des mécènes par milliers
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. M° Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.

DIAL H-I-S-T-O-R-Y de Johan Grimonprez
Centre Georges-Pompidou, espace vidéo, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Raoul Dufy, les années 30
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. M° Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 13 juillet. 20 F.

Fernand Léger (1881-1955)
Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galeries Mansart, 58, rue Richelieu, Paris 2e. M° Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 octobre. 35 F.

Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. M° Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Le Mai du livre d'art
Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 juin. Entrée libre.

Chris Marker
Centre Georges-Pompidou, 3e étage, collections contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Jean-Luc Moulène, Jörg Sasse, Koo Jeong-A
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. M° Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi, vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 6 juillet. 27 F.

Gabriel Orozco, Sigmar Polke
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet.

Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. M° Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F.

Pascin
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. M° Palais-Royal et Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Jusqu'au 14 juin. Entrée libre.

Les Péchés capitaux : l'avarice
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin. 35 F.

Lucas Samaras
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. M° Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 juin. Entrée libre.

Antonio Saura
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. M° Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juillet. Entrée libre.

Amadou Seck, Philippe Sène
Musée de Saint-Maur-des-Fossés, villa Médicis-5, rue Saint-Hilaire, 94 La Varenne-Saint-Hilaire. Tél. : 01-48-86-33-28. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'7 septembre. Entrée libre.

Soudan, royaumes sur le Nil, scénographie de Philippe Kauffman
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. M° Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

Le Surréalisme et l'amour
Pavillon des Arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. M° Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 18 juin. 35 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

André Derain en noir et en blanc par Gérard Collin-Thiébault
Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 septembre. 15 F.

L'Ange bleu
Hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-59-41-44. De 14 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 juin. Entrée libre.

Le Jardin complice de l'art
Fondation d'art contemporain Daniel & Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi et mercredi. Jusqu'au 7 septembre. 30 F.

Philippe Richard, Patrick Corillon, Charlotte von Poehl
Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 15 juin. Entrée libre.

Trésors mérovingiens d'Ile-de-France
Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-34-51-53-65. De 11 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juin. 25 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA KARENINE
Film britannique de Bernard Rose, avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

ÉTOILE DU SOIR
Film américain de Robert Harling, avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf (2 h 09).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e.

GRIDLOCK'D (*)
Film américain de Vondie Curtis Hall, avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Wondie Curtis Hall, Tom Towles, Charles Fleischer (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

HELLRAISER 4 (*)
Film américain de Kevin Yacher, avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton, Adam Scott, Kim Myers (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
Film français d'Emmanuel Finkiel (38 min).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MICHAEL
Film américain de Nora Ephron, avec John Travolta, William Hurt, Andie McDowell, Bob Hoskins, Robert Pastorelli, Jean Stapleton (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

TONKA
Film français de Jean-Hugues Anglade, avec Jean-Hugues Anglade, Pamela Soo, Alessandro Haber, Wu Hai, Marisa Berenson (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

UN PRISONNIER DE LA TERRE
Film américano-soviétique de John Berry, avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA VIE DE JÉSUS
Film français de Bruno Dumont, avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
Film franco-portugais de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

ASSASSIN-S (**)
de Mathieu Kassovitz,
avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

L'ASSOCIÉ
de Donald Petrie,
avec Whoopi Goldberg, Dianne Wiest, Eli Wallach, Tim Daly, Bebe Neuwirth.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LE BAISER DU SERPENT
de Philippe Rousselot,
avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann.
Franco-allemand-britannique (1 h 44).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EMMA L'ENTREMETTEUSE
de Douglas McGrath,
avec Toni Collette, Alan Gumming, Jeremy Northam, Ewan McGregor, Greta Scacchi.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) : UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).

HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

NIRVANA
de Gabriele Salvatores,
avec Christophe Lambert, Diego Abatantuono, Sergio Rubini, Stefania Rocca, Amanda Sandrelli, Emmanuelle Seigner.
Franco-italien (1 h 54).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

REPRISE
d'Hervé Le Roux.
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

SUR LA TÉLÉVISION : LE CHAMP JOURNALISTIQUE
de Gilles L'Hôte,
avec Pierre Bourdieu.
Français (1 h 48).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamini.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseii Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (+).

REPRISES

LES ENSORCELÉS
de Vincente Minnelli,
avec Kirk Douglas, Lana Turner, Walter Pidgeon, Dick Powell, Barry Sullivan, Gloria Grahame.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

AUDIOVISUEL La stratégie du groupe Pathé combine le développement dans les secteurs de la télévision et du cinéma (production, distribution et salles). A l'heure où la firme ouvre un nouveau multiplexe à Echirolles, dans la banlieue de Grenoble, son président, Jérôme Seydoux, annonce un renforcement de ses liens avec les producteurs français. ● L'ACQUISITION de la chaîne thématique Voyage pourrait être un prélude pour Pathé, qui n'écarte pas la possibilité de reprendre ou de créer de nouvelles chaînes thématiques. Le PDG de la société audiovisuelle réaffirme sa confiance dans le bouquet britannique BSkyB. ● ACTIONNAIRE MAJORITAIRE de *Libération*, M. Seydoux estime en outre que le problème de la presse quotidienne *« sera de se placer, comme la télévision et le cinéma, dans la révolution numérique ». « Il faudra accepter de se moderniser ou mourir. »*

Pathé compte « étoffer ses accords avec les producteurs français »

Jérôme Seydoux, le président de la major audiovisuelle, explique, dans un entretien au « Monde » sa stratégie de développement, à la fois dans la télévision numérique et dans le cinéma européen

« Vous êtes le deuxième actionnaire du réseau de chaînes thématiques britanniques BSkyB, après Rupert Murdoch. Comptez-vous vous désengager ?

– BSkyB est le plus important service de télévision payante par satellite au monde. Le groupe est en compétition pour créer, avec Carlton et Granada, une quinzaine de services en numérique hertzien en Grande-Bretagne. Dans un an, BSkyB va se lancer dans le numérique par satellite, avec près de deux cents chaînes, en visant rapidement une évolution vers des services plus interactifs, avec notamment du pay-per-view, des services financiers, commerciaux, des jeux, un accès à Internet, etc. Pour l'instant, on parle beaucoup d'Internet, mais, quand la télévision numérique sera aboutie, l'image ne sera plus qu'un des éléments proposés.

» La télévision numérique a pour principal atout d'être très bon marché. Nous sommes des partenaires solides de BSkyB, nous comptons le rester. La philosophie de Pathé est de suivre à la fois le développement de la télévision de demain, le numérique, et celui du cinéma en Europe.

– Vous venez d'acquérir auprès de l'américain Landmark la chaîne thématique Voyage. Est-ce un début ?

– Reprendre une chaîne thématique est dans la logique de notre stratégie. Voyage nous a coûté entre 15 et 20 millions de francs, et il va falloir que l'on y mette encore de l'argent. Nous pourrions envisager d'autres services thématiques de ce type en fonction des opportunités.

– Quelle est la teneur des accords récemment signés avec Canal Plus ?

– Nous sommes partenaires de Canal Plus au sein du bouquet CanalSatellite, dont nous détenons 20 %. Nous venons de conclure deux autres accords avec eux : dans la production, en Grande-Bretagne, où nous avons obtenu une franchise de l'Arts Council qui sera financée par la Loterie nationale, et dans la distribution de films en Europe. La principale faiblesse des Français est d'être trop peu présents hors de leur territoire. Là, deux des groupes les plus européens, Pathé et Canal Plus, essaient ensemble de trouver des débouchés et d'implanter un système de distribution européen de taille respectable. Avec Canal Plus, nous n'avons pas fixé d'objectif pour distribuer x films par an. Il faut rester pragmatique.

> « J'attends du nouveau gouvernement un assouplissement de la réglementation qui associe le soutien public aux tournages en français »

– Est-ce que votre bras armé dans la production, Renn, la société dirigée par Claude Berri, produit assez de films (trois en 1996) ?

– Ce ne sont pas les films qui manquent en France. On n'a pas besoin de produire tous les longs métrages qu'on distribue. Produire un film reste un métier artisanal, les distribuer est un métier industriel. Pathé est associé à cinq ou six producteurs anglais, mais doit l'être davantage en France. Cela passera par des alliances, capitalistiques ou non. En tout cas, par des partenariats. Notre prochain mouvement sera sans doute d'étoffer nos accords avec les producteurs français.

– A quel niveau se situe aujourd'hui le cinéma dans vos activités audiovisuelles ? Il représente 80 % du chiffre d'affaires, mais contribue moins aux bénéfices du groupe que la télévision...

– Notre démarche lie constamment le cinéma et la télévision. L'application des règles comptables ne donne pas une représentation parfaite, puisque les chiffres d'affaires de CanalSatellite et de BSkyB ne figurent pas dans nos comptes. Historiquement, nous avons été dans la première Cinq, puis alliés à Claude Berri, avant d'arriver dans BSB (l'une des composantes de BSkyB). Nous sommes toujours allés d'un bord à l'autre du domaine des images.

» Aujourd'hui, le cinéma est bel et bien marié à la télévision en France, en particulier à Canal Plus. Il est difficile de faire uniquement du cinéma en Europe, même si le cinéma aura toujours besoin des salles, de sa « devanture » pour exister, éviter qu'il ne devienne un programme télévisé comme d'autres.

» Le cinéma devra réussir sa révolution technologique. La question est de savoir si le cinéma sera, à terme, tourné directement en numérique. Le cinéma va évoluer, il est condamné à la qualité technique. C'est la raison du succès des nouvelles salles et des multiplexes.

– Quels aménagements législatifs attendez-vous du nouveau gouvernement ?

– J'attends un assouplissement de la réglementation qui associe le soutien public aux tournages en français. Afin, entre autres de pouvoir attirer à Paris des metteurs en scène du monde entier, comme Hollywood en est capable.

– Vous ouvrez un multiplexe à Echirolles, près de Grenoble. Avez-vous d'autres projets ?

– Cela reste très flou. Hormis Echirolles et deux multiplexes près de Marseille prévus avant la fin 1997, le reste n'est pas décidé, faute de permis de construire. Pour l'installation des multiplexes, je suis partisan d'une coordination des investissements avec les autres principaux opérateurs, et d'une législation pas trop restrictive. Certains départements en région parisienne interdisent la construction des multiplexes. C'est aberrant, il n'est pas logique que toute la banlieue soit obligée d'aller au cinéma à Paris.

– Quelles leçons avez-vous tirées de l'expérience de « guerre des prix » menée à Saint-Herblain, près de Nantes ?

– J'ai regretté qu'on ne puisse pas tester le billet bon marché. Dès que l'on touche au prix du billet, cela suscite de fortes réactions. Pourtant, le système actuel qui lie le distributeur à l'exploitant est assez sain. C'est la recette qui compte : il est toujours plus avantageux d'avoir deux spectateurs à 25 francs qu'un seul à 40. Je crois beaucoup aux tarifs modulés selon les horaires et les jours de la semaine. Pour certains spectateurs, le prix est une priorité, pas pour d'autres.

– Qu'en est-il de *Libération* ?

– On ne perd pas d'argent. Le problème de tous les quotidiens sera de se placer, comme la télévision et le cinéma, dans la révolution numérique. Il faudra accepter de se moderniser ou souffrir. Le papier ne sera pas la seule forme pour diffuser des informations. Mon souci sera de conduire *Libération* vers une évolution qui soit dans le coup technologiquement, même s'il existe beaucoup de conservatismes. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon et Nicole Vulser

Un groupe multimédia

A l'instar de nombreux conglomérats anglo-saxons, Chargeurs a séparé ses activités communication et textile pour créer, en juin 1996, deux sociétés distinctes Pathé et Chargeurs International.

Avec 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires et 186 millions de bénéfice net en 1996, Pathé est partenaire de deux systèmes de télévision payante par satellite en Europe, BSkyB et CanalSatellite, et est présent dans le cinéma à tous les stades de l'industrie du film. L'an dernier, Pathé a notamment produit *Didier*, d'Alain Chabat, *Lucie Aubrac*, de Claude Berri ou *Lolita*, d'Adrian Lyne, et s'est placé au troisième rang des distributeurs hexagonaux avec 12 % de parts de marché. Le groupe présidé par Jérôme Seydoux est également, depuis avril 1996, l'actionnaire majoritaire (67 %) du quotidien *Libération*. Société européenne, Pathé est fortement implantée en France, en Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, en Hollande et en Allemagne.

Internet n'inquiète plus les dirigeants de la presse écrite

AMSTERDAM
de nos envoyés spéciaux

Sa concurrence est encore largement virtuelle. Néanmoins, Internet s'ajoute aux peurs du lendemain qui taraudent une partie de la presse internationale, confrontée à un déclin global de ses ventes (*Le Monde* du 4 juin). Mais si la menace de la communication électronique était en filigrane des débats au Congrès de l'Association mondiale des journaux, qui a eu lieu du 2 au 4 juin à Amsterdam, l'attitude des dirigeants de presse a changé à l'égard de cette nouvelle technologie.

Son émergence est moins fulgurante que certains le redoutaient. Le consultant américain, David Cole, l'un des spécialistes de l'édition électronique, a rappelé que 35 % des foyers américains ont des ordinateurs avec modem, mais que seulement 15 % des foyers sont connectés au réseau Internet.

Les éditeurs analysent désormais avec sang-froid ce concurrent qui les paniquait tant qu'il leur était mystérieux. Aujourd'hui, certains sont capables de faire part d'expériences réussies dans la maîtrise de ce média. Avec 14 millions de connexions par semaine sur ses six sites Internet, le groupe américain Times Mirror est de ceux-ci. Le site du *Los Angeles Times* (LA Times.com) représente à lui seul 60 % de cette activité.

Selon David Cole, les journaux doivent mettre en ligne des services spécifiques : *« L'information ne suffit pas, il faut aussi des choses distrayantes ou pratiques qui vont attirer les gens. »* Il a insisté sur la capacité pour les journaux de mettre sur le réseau les informations les plus urgentes, en même temps que CNN, mais *« de façon plus détaillée »*.

M. Cole a énuméré les différentes sources de revenus possibles pour les journaux électroniques. Il a évoqué les abonnements, à l'image du *Wall Street Journal* qui facture son édition électronique 49 dollars par an (29 dollars pour ceux qui sont abonnés à l'édition papier) et revendique aujourd'hui 100 000 abonnés.

ARCHIVES ET PETITES ANNONCES

L'un des premiers journaux à avoir créé une édition électronique, le *San Jose Mercury News*, facture son abonnement 4,95 dollars par mois (2,95 dollars pour ceux qui reçoivent le journal). Le *Pionneer Planet*, de Saint-Paul, est revenu à un service gratuit, car il n'avait pas réussi à obtenir autant d'abonnés que le quotidien de la Silicon Valley.

Une autre source de revenus pour les journaux est la commercialisation de leurs archives. *« Les journaux gaspillent trop de choses »*, constate M. Dole. Selon lui, les journaux régionaux du groupe Knight-Ridder tirent des revenus de l'accès payant aux archives sur Internet.

C'est dans le domaine des petites annonces que les résultats sont les plus significatifs. CareerPath, le site d'offres d'emploi qui regroupe les principaux quotidiens américains propose plusieurs centaines de milliers d'emplois chaque mois. *« Plus d'un million de personnes ont déjà utilisé le service, qui va rapporter à Times Mirror plus de 2 millions de dollars en 1997* (plus de 11 millions de francs)», se félicite Dick Schlosberg, le patron du *Los Angeles Times*.

L'investissement dans les technologies nouvelles n'est plus l'obsession des groupes de presse écrite. *« Le journal électronique sera au journal papier ce que la télévision payante est à la télévision gratuite »*, a déclaré José Maria Bergareche, directeur général du groupe espagnol Correo. Pour le patron de ce groupe, qui détient des journaux dans toute l'Espagne, *« la presse restera toujours un meilleur support que l'édition électronique pour la publicité locale et régionale »*.

Le Suisse Michael Ringier a fini de calmer ses collègues les plus inquiets. La révolution Internet reste à faire, et la réflexion, selon lui, est encore très ouverte : *« Mettre simplement le contenu de nos journaux en ligne, ce n'est pas le véritable avenir de l'édition électronique. L'évolution d'Internet reste à inventer,* a-t-il estimé. *Nos concurrents ne sont pas les éditeurs mais des gens que nous ne connaissons pas encore, des personnes comme Bill Gates, qui innovent. Ce sont elles qu'il faut chercher à rencontrer pour établir une coopération. »*

Jean-Jacques Bozonnet et Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** le comité d'entreprise de *France-Soir*, réuni mercredi 4 juin, a été suspendu jusqu'au mardi 10 ; Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse (groupe Hersant) et PDG de *France-Soir*, et des catégories du Livre CGT chargées de l'impression (*le Monde* du 4 juin) doivent se rencontrer le 9. M. de Chaisemartin défend le projet d'un *France-Soir* au format tabloïd, avec des effectifs réduits de 180 à 50, et un « bouclage » dans la soirée. Les élus du personnel refusent d'examiner le document faisant état du plan social qu'entraînerait la réorganisation du quotidien et son transfert à Clichy.

■ **TÉLÉVISION :** Jean-Luc Delarue reste sur France 2 et produira une émission quotidienne, du lundi au vendredi, consacrée au divertissement, et le magazine « Ça se discute », trois fois par mois. Le contrat avec Jean-Luc Delarue *« a été négocié et signé dans les conditions appliquées depuis l'été 1996 et a été conclu dans le respect des procédures d'élaboration et de signature du service public »*, a annoncé France 2, le 4 juin.

■ **PUBLICITÉ :** François Tiger a été nommé PDG du groupe DMB and B France et directeur pour l'Europe du Sud du réseau mondial de DMB and B Worldwide. François Tiger, 56 ans, a présidé Ogilvy and Mather France, puis a été vice-président exécutif d'Euro RSCG Wolrdwide. DMB and B Worlwide est le principal réseau publicitaire du 12e groupe de communication mondial, l'Américain The MacManus Group.

« Le Progrès » va détenir plus de 33 % de « Lyon Capitale »

LYON
de notre correspondant régional

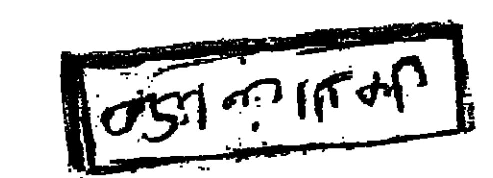
Lyon Capitale existe encore. Pour cet hebdomadaire créé en octobre 1994, avec peu de moyens mais beaucoup de passion, c'est une manière de répondre aux oracles qui avaient prédit, dès sa parution, sa disparition prochaine. En deux ans et demi, il a trouvé sa place dans le paysage de la ville, porté par un mouvement de sympathie qui dépasse son lectorat.

Lyon Capitale revendique 6 500 acheteurs chaque semaine. A l'hôtel de ville, certains attendent avec inquiétude la sortie du mercredi, car *Lyon Capitale* distille des informations sur l'atmosphère à la mairie et les tiraillements au sein de l'exécutif. En novembre 1996, l'hebdomadaire a salué l'arrivée du nouveau secrétaire général, Xavier de La Gorce, en titrant : « Nomination scandaleuse à la mairie. » L'article reprenait des informations sur le dossier des marchés publics du conseil régional d'Ile-de-France : alors directeur-général adjoint des services, M. de La Gorce a été mis en cause par Claude-Annick Tissot, vice-présidente (RPR) de l'assemblée régionale. M. de La Gorce a porté plainte en diffamation contre l'hebdomadaire et réclame des dommages et intérêts (*Le Monde* du 15 mai).

Lancé avec 100 000 francs de capital apportés par les quatre fondateurs, l'hebdomadaire affiche plus de 1 million de francs de pertes, les ventes et les recettes publicitaires ne suffisant pas à assurer l'équilibre de l'entreprise.

Lyon Capitale va donc procéder à une modification de la répartition de ses actions. Une société de lecteurs va être constituée et le groupe Le Progrès, présent dans le tour de table depuis juin 1995, va bientôt posséder 33,37 % des parts. *« Nous avons besoin de partenaires,* explique Jean-Olivier Arfeuillère, directeur de la publication. *Nous avons préféré nous adosser à un groupe de presse plutôt qu'à des industriels. »* Il ne nie pas le paradoxe de cette association d'un journal qui clame son indépendance avec le groupe dominant sur la ville et dont le président, Xavier Ellie, est élu municipal sur la liste de Raymond Barre.

Bruno Caussé



Kilomètre 42

par Alain Rollat

C'ÉTAIT quand ? Les images d'archives sont des attrape-souvenirs, mais on ne rattrape pas ses souvenirs comme on attrape les mouches. Ah oui ! C'était il y a six ans. Ces deux images de l'INA exhumées par France 2 datent donc du 17 mai 1991. La première montre le premier conseil des ministres du gouvernement Cresson réuni à l'Elysée. Cresson assise en face de Mitterrand, qui a Jospin à sa droite. La seconde rassemble ce nouveau gouvernement sur le perron du palais présidentiel. Rituelle « photo de famille ». Cresson au premier rang, à la droite de Mitterrand. Jospin au deuxième rang, entre Bérégovoy et Dumas, l'air renfrogné, faisant la tronche. Il venait d'apprendre, par la bande, en arrivant à l'Elysée, que Cresson venait de créer dans son dos, contre son avis de ministre de l'éducation nationale, un secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur. A peine reconduit dans ses fonctions, « Jojo » était au bord de la démission....

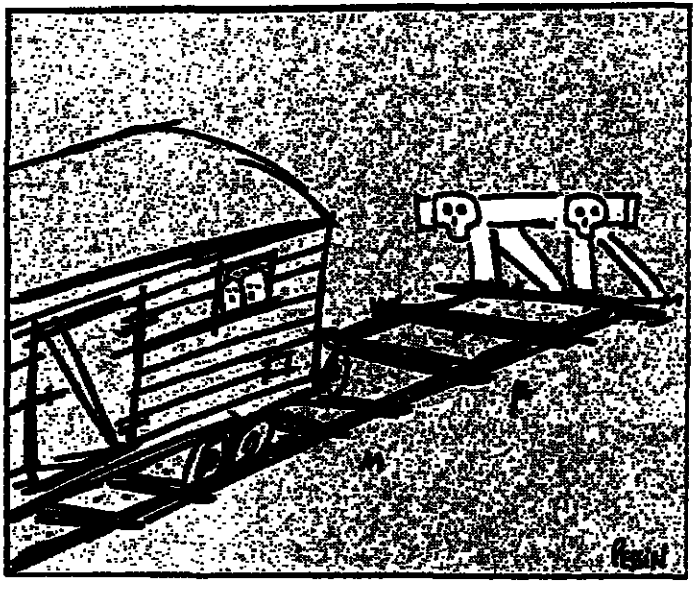
Quelle image racontera les secrets du premier conseil des ministres du gouvernement Jospin réuni autour de Chirac ? Celui-ci se comportera-t-il comme son prédécesseur lors du premier conseil des ministres de la première « cohabitation », en 1986 ? Mitterrand n'avait pas serré la main des ministres sous prétexte qu'ils ne lui avaient pas été présentés. Chirac s'en était dit choqué. Livide, refermé sur lui-même, Mitterrand avait d'emblée balisé son territoire. Chirac avait aussitôt compris que sa « cohabitation » serait conflictuelle. Y aura-t-il, d'ailleurs, une « photo de famille » ? Mitterrand n'en avait pas voulu : *« Allez vous faire photographier, si vous voulez, mais sans moi... »* Sera-ce la guerre ou la trêve ? Quelle caméra furtive saisira au vol les regards fixes, les sourires esquissés ?

Vous êtes là, en arrêt sur deux images, touillant vos souvenirs, rêvant à une caméra cachée... Et soudain vos doigts glissent sur la télécommande. Et vous faites irruption sur France 3, au milieu de « La Marche du siècle », sur les bords du Zaïre, ce fleuve que Cavada, en colère, appelle le *« fleuve de sang »*, quelque part au sud de Kisangani... *« Au kilomètre 42 »*, précise une voix inconnue chuchotant au cœur de la nuit. Sous une tente, une ombre parle à la lueur d'une bougie. La scène ressemble à un Rembrandt. L'ombre est celle d'un anonyme *« soldat de l'Alliance »*. Elle témoigne de l'extermination des « réfugiés » rwandais : *« Je vois comment on tue... Plus d'un millier de personnes. On les massacre, on les brûle. Avant, on faisait des trous. Mais on a vu que, peut-être, un jour « on » pourrait faire l'enquête. Alors, ils brûlent les gens en plein air... Même les petits enfants... Ils « raisonnent » (sic) que ces enfants vont grandir et puis ils vont faire la revanche... Ce sont des Rwandais qui font ça... Le chef des opérations s'appelle Massoudi, un capitaine... »* L'ombre n'en finit plus de dire tranquillement l'horreur. Et vous restez là, derrière la caméra cachée, dérisoire, la télécommande à la main, comme un con, au kilomètre 42...

Un convoi de la honte

« Trois jours en avril », une fiction forte inspirée d'un événement réel, ouvre à nouveau la plaie des compromissions des civils allemands avec le régime nazi

ALLEMAGNE, ANNÉES 90. Sur le terrain ferroviaire de la bourgade de Nesselbühl, un chantier met au jour des ossements humains. Stupeur, incrédulité et interrogations partagent les témoins de cette macabre découverte. La caméra capte soudain le visage d'une femme déjà âgée, qui semble happée par un tourbillon de réminiscences.



Cinquante ans plus tôt, Anna (excellente Karoline Eichhorn) n'est alors qu'une toute jeune fille enjouée et volontaire, membre, comme tant d'autres, des Jeunesses hitlériennes. Nesselbühl tient à peine les proportions d'un gros village qui semble figé au bord du monde. Brumes, pluies, pénombres ; le climat s'accorde à l'ambiance délitée qui marque l'époque. La *« victoire finale »* que serine la radio en ce printemps 1945 revêt plutôt des allures de débâcle. Théâtre glauque d'une communauté assaillie par la certitude que tout ça tournera mal. Déjà, le responsable nazi local a détalé. Déjà, certains s'apprêtent à endosser les oripeaux de la soumission envers ces Américains que la rumeur annonce aux portes de la région.

La gamme humaine joue à plein sa partition. Au café, les comptes commencent à se régler à demi-mot. Quelques fanfarons avinés ; un traumatisé du front. Un paysan un peu simple d'esprit, désespéré à l'idée de devoir achever sa vache malade. Un officier amputé d'un bras, rêvant à la fortune que lui rapporteront au marché noir ses cargaisons de cognac. Une ancienne chanteuse du théâtre des armées qui s'emploie déjà à recycler son répertoire en anglais et en russe. De braves bougres hébétés, depuis douze ans victimes consentantes d'un régime qui les laisse aujourd'hui démunis, au bord de leur propre abîme...

Chacun aménage comme il peut l'incertitude de la situation et l'angoisse des lendemains. De partout, les corps exsudent la peur, le cynisme et le désespoir. La mère d'Anna pleure sur la photo de son fils tombé au front et se lamente parce que sa fille aînée fornique avec le *Kriegs Gefangener* (prisonnier de guerre) français. Au reste, dans chaque coin sombre, on *« oublie les horreurs de la guerre »* en se noyant dans les plaisirs de la chair et, comme dans la chanson, le chef de gare porte les cornes. Une nuit, ce dernier voit débarquer un convoi non annoncé. C'est un train de déportés, dont les autorités SS décident d'abandonner trois wagons sur place pour soulager la locomotive avariée.

Tout se cristallise et se révèle devant l'horreur sonore de l'aube qui suit. Face aux demi-morts comprimés derrière la tôle blindée, les œillères tombent pour les plus jeunes et les plus naïfs. Le convoi de la honte décèle au grand jour les sales petits ballots de lâchetés et de compromissions. Tandis que les déportés eux-mêmes enterrent les morts entre deux rails (ceux dont on exhumera les ossements cinquante ans plus tard), les villageois sombrent dans l'effroi : *« Qu'est-ce qu'on a bien pu faire pour mériter une chose pareille ? »*

Quelques-uns, dont Anna, tentent des secours de première urgence ; mais la majorité décide d'éloigner l'innommable. *« Ils ne vont tout de même pas se contenter de pousser les wagons plus loin ? »*, interroge la femme du chef nazi déserteur. *« C'est ce qu'on a fait depuis le début »*, conclut le pasteur qui, lui aussi, a préféré se soumettre aux ordres.

Produit par la Süddeutsche Rundfunk à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre, *Trois jours en avril* avait été très remarqué au Prix Italia 1995. Son réalisateur, Oliver Storz, par ailleurs romancier et dramaturge, a lui-même écrit le scénario de cette fiction, inspirée d'un fait authentique survenu près de Schwäbisch Gmünd, en y mêlant certains éléments autobiographiques. La sobriété et la force de ce téléfilm rappellent à bien des égards le superbe long métrage d'Andreas Gruber, *L'Espace de la grâce (Hasenjagd)*, également inspiré d'événements historiques posant la question de la participation des civils à la barbarie nazie.

Valérie Cadet

★ « Trois jours en avril », Arte, vendredi 6 juin à 20 h 45.

JEUDI 5 JUIN

TF 1

20.45

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
La tour de Jade.
Série de Paul Planchon, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier (100 min). 552143
Le juge Cordier doit faire face à la tentative de chantage d'un policier corrompu par la mafia chinoise...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine.
Invité : le groupe 2 Be 3. Daniel et Rosa ; Boney M. ; Les Girls Bands ; Sophie Darel ; Jean Munsch ; Capitaine Vagabond (100 min). 2246327

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Philippe Cassagne.
0.35 et 1.15, 2.00, 2.35, 3.40, 4.20 TF 1 nuit.
0.45 Cas de divorce. Série. Celier contre Celier.

1.30 et 2.45, 3.50, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.10 Les Grandes Espérances. Feuilleton [4/12]. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Les 101 daltoniens ; Législatives 97 ; Post-scriptum : au nom du Père et des Indiens (125 min). 4940698

23.00 Expression directe. Magazine.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Invités : Jean-Louis Aubert, Kent, Stephan Eicher, Axelle Red (80 min). 3038292

0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Côté court 2. Magazine.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. La Fondation Cartier, à l'occasion de l'exposition Amours (75 min). 1323772

2.15 Tennis. Roland-Garros. Résumé du jour. 3.10 Les Gens d'en face. Documentaire. 4.10 Météo. 4.20 24 heures d'infos. 4.25 Tchac, l'eau des Mayas. Documentaire. 4.50 Chip et Charly. Dessin animé. Alerte aux fantômes (30 min).

France 3

20.55

LES PATRIOTES ■
Film d'Eric Rochant, avec Yvan Attal (1994, 140 min). 4949969
A dix-huit ans, par idéalisme, un juif quitte sa famille parisienne pour s'installer en Israël et devenir un agent du Mossad.

23.15 Journal, Météo.

23.50

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire proposé par Jean-Michel Marlou.
Le Ricochet ; François Maspero ; Max Cabanes ; Polac Plus (50 min). 821650

0.40 Espace francophone. Magazine. Yves Duteil, quand les soldats seront troubadours (25 min). 6701457
1.05 Musique graffiti. De Bach à Bartok, confidences pour piano.

1.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Un passager indésirable (60 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : RECONSTRUIRE APRÈS LA GUERRE
Le 50e anniversaire du plan Marshall.

20.45 Le plan Marshall en action. Des films pour l'Europe, documentaire de Hans Beller (95 min). 818211
Les films financés sur les fonds du plan Marshall, faits par des Européens pour les Européens, devaient promouvoir l'idée d'une Europe unie...

22.20 Bosnie, des milliards pour quoi faire ? Documentaire de Bernd Niebrügge (1997, 45 min). 3055124
Bilan provisoire des succès et des échecs de l'aide internationale pour la reconstruction de la Bosnie. Un financement quatre fois supérieur à celui accordé par le plan Marshall pour l'Europe.

23.05 Débat. L'aide économique et financière au fil des décennies. Invités : Hans Koschnik et Bernard Kouchner.
23.15 ► La Scandaleuse de Berlin ■ ■ Film de Billy Wilder, avec Jean Arthur, Marlène Dietrich (1947, N., v.o., 115 min). 3896018
1.10 La Lucarne : Berlin-cinéma. Documentaire (rediff., 110 min). 3645032

M 6

20.45

ATTACHE-MOI ! ■ ■
Film O de Pedro Almodovar, avec Victoria Abril, Antonio Banderas (1989, 115 min). 265105
Comédie de mœurs moderne traitée avec humour et très bien interprétée.

22.40

LE MOTEL DE LA PEUR
Téléfilm Δ de Yuri Zeltser, avec Lara Flynn Boyle, Dennis Hopper (100 min). 8387143
Dans un petit motel isolé du désert de l'Arizona, deux frères dont les parents ont été assassinés dix ans plus tôt par un couple de voyageurs de passage accueillent les touristes.

0.20 Le Baroudeur. Série O. Micro fusées.

1.25 Best of trash. 2.40 Jazz 6. Magazine (rediff.). 3.35 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 4.10 Fréquenstar. Magazine. Loïc Peyron (rediff., 55 min).

Canal +

20.35

SILENT FALL ■
Film de Bruce Beresford, avec Richard Dreyfuss, Linda Hamilton (1994, 100 min). 746380
Thriller psychologique et psychanalytique.

22.15 Flash d'information.

22.20

PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
Film de Marco Tullio Giordana, avec Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli (1994, v.o., 99 min). 7159414
La reconstitution du meurtre de Pier Paolo Pasolini dans la nuit du 2 novembre 1975.

0.00 Le Bel Antonio ■ ■ Film de Mauro Bolognini (1960, N., v.o., 95 min). 3825457
1.35 Le Grand Bleu ■ Film de Luc Besson (1988, v.o., 135 min). 88789612

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le Vélosolex, la bicyclette qui roule toute seule.
21.32 Fiction. Parole donnée : Moloch, de J. M. G. Le Clézio.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.

0.05 Du jour au lendemain. Marinette Condroyer (*N'écris plus jamais sur moi*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Concert. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, par le chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Tannhäuser, de Wagner, Françoise Pollet (Elisabeth), Jane Henschel (Vénus).
22.30 Musique pluriel. Concerto pour violon et orchestre, de Boesmans, Richard Pieta, violon.
23.07 Histoire de disques.

0.00 Tapage nocturne. Festival Tapage nocturne. Concert donné le 25 avril. Kamil Tchalaev, chant et percussions. - Festival Tapage nocturne. Concert donné le 26 avril. Atau Tanaka, procédé bio-muse. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 18 février, au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Ensemble Orchestral de Paris, dir. Jerzy Semkov, Jean-Bernard Pommier, piano. Concerto nº 3 pour piano et orchestre op. 37, de Beethoven ; Symphonie nº 1 : le Printemps op. 38, de R. Schumann.

22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Mes nuits sont plus belles que vos jours ■ ■ Film d'Andrzej Zulawski (1988, 115 min). 83015037
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle (France 3 du 23/4/97).
0.00 Alice. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Deaf. [2/2].
21.35 Nous les jeunes MC.
22.35 Le Voyage du Sarimanok.
23.25 Des hommes dans la tourmente. [4/32]. Byrd *versus* Amundsen, duel au pôle Nord.
23.50 Vol au-dessus des mers. [9/11]. Hornet, l'avion multi-missions (55 min).

Animaux

20.30 Gull City.
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper et l'éléphant.
22.00 Le Monde de la nature. Okavango, les trésors du Kalahari.
23.00 La Vie sociale des insectes.
23.30 Les Yeux de la découverte.

Paris Première

20.00 et 0.25 20 h Paris Première. Invité : Jacques Deray.
21.00 Le Roi du tabac (Bright Leaf) ■ ■ Film de Michael Curtiz (1950, N., v.o., 110 min). 28076969
22.50 Le J.T.S. Magazine.
23.20 Requiem, de Mozart. Concert enregistré en 1984 (65 min). 75147786

France Supervision

20.30 La Chute d'Icare. Ballet.
21.20 Rien qu'un soleil : Ode à Ram Gopal. De Denis Lazerme.
22.10 *Quelques jours avec moi* ■ ■ Film de Claude Sautet (1988, 130 min). 23428037
0.20 Sortie de nuit. Magazine.
0.45 The Byrds. Concert enregistré aux Blues Sessions de l'Arthur's club de Genève (100 min). 28939273

Ciné Cinéfil

20.30 Musik in Salzburg ■ Film de Herbert Maisch (1944, N., v.o., 100 min). 5400679
22.10 One Rainy Afternoon ■ Film de Rowland V. Lee (1935, N., v.o., 75 min). 59456037

Ciné Cinémas

20.30 Princess Bride ■ ■ Film de Rob Reiner (1987, 95 min). 5492850
22.05 Riaba, ma poule ■ Film d'Andreï Konchalovsky (1994, v.o., 115 min). 28558018
0.00 Loulou Graffiti Film de Christian Lejalé (1991, 95 min). 26213419

Festival

20.30 Lettre ouverte à Lili. Téléfilm de Jean-Luc Trotignon, avec Pascale Rocard (90 min). 43893853
22.00 La Couleur du mensonge. Téléfilm d'Hugues de Laugardière, avec Marie-France Pisier (90 min). 86042582

Série Club

20.45 Les Incorruptibles, le retour. Jeux d'adultes.
21.35 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Quatre heures.
23.00 Caraïbes offshore. Kelly et le prince charmant.
23.45 Lou Grant. Le combat d'une mère.

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire. Magazine.
20.30 Etats d'âme ■ Film de Jacques Fansten (1986, 105 min). 94081124
22.15 Chronique de la route.
22.20 Aux cœurs des ténèbres (Hearts of darkness) ■ ■ Film d'Eleanor Coppola, Fax Bahr et George Hickenlooper (1991, v.o., 90 min). 52402766
23.50 Souvenir. A bout portant : Michel Fugain et le Big Bazar (55 min).

Disney Channel

19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Un vrai petit génie. Un jeu d'enfant.
20.55 Chasseurs de fantômes.
21.20 Les Twist II.
21.45 Les Envahisseurs.
22.45 Les Monstres. Le gâteau.
23.10 Téléfaune.
23.35 Thunder Alley.
0.00 Héritage oblige (60 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.40 Téva interview.
20.55 Josepha ■ ■ Film de Christopher Frank (1981, 115 min). 504166495
22.50 Murphy Brown. Vive la mariée.
23.15 Téva vie pratique.

Eurosport

14.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. Demi-finales dames, à Roland-Garros (240 min). 77224872
19.00 Football. Festival espoirs de Toulon. En route pour la finale. 19.30 En direct. Finale : France-Portugal (105 min). 6872495
21.15 Athlétisme. En direct. Grand Prix IAAF. Meeting de Rome : Le « Golden Gala » (105 min). 4527785

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.55 Récital Paul O'Dette. Concert enregistré au Théâtre Grévin, à Paris, le 19 janvier 1997 (65 min). 507184872
21.00 Dame Joan Sutherland et Marilyn Horne. Concert enregistré à l'opéra de Sydney (145 min). 506025143
23.25 Solo Tango.
0.20 Lee Ritenour and Friends, volume 2. Concert. "Live from the Coconut Grove" (60 min). 501809812
1.20 La Traviata. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. (175 min). 518391457

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

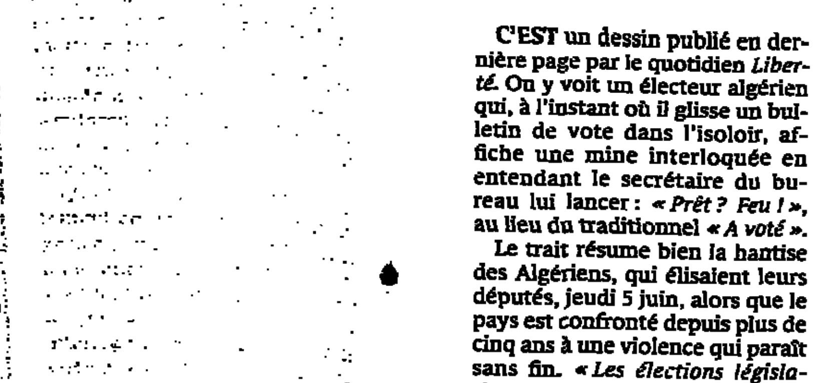
LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

la honte





Les Algériens à l'abri des isoloirs

La presse d'Alger, divisée sur la qualité et les enjeux de la campagne électorale, a été unanime pour rendre hommage à « Momo », poète de la Casbah, qui vient de disparaître

C'EST un dessin publié en dernière page par le quotidien *Liberté*. On y voit un électeur algérien qui, à l'instant où il glisse un bulletin de vote dans l'isoloir, affiche une mine interloquée en entendant le secrétaire du bureau lui lancer : *« Prêt ? Feu ! »*, au lieu du traditionnel *« A voté »*.

Le trait résume bien la hantise des Algériens, qui élisaient leurs députés, jeudi 5 juin, alors que le pays est confronté depuis plus de cinq ans à une violence qui paraît sans fin. *« Les élections législatives du 5 juin se dérouleront dans le calme le plus total. »* C'est le chef de l'Etat algérien, le général Liamine Zeroual, qui en avait fait la promesse à des journalistes qui l'interrogeaient à Harare, où a lieu le 33e sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Mais, prudent, le président algérien avait cru devoir ajouter dans la foulée : *« Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'actions terroristes. »*

Le taux de participation aura constitué l'un des enjeux du scrutin. Le régime, au prix de manipulations, a toujours affiché des taux record (80 % lors du référendum de novembre 1996). Dieu merci ! la situation se présentait bien et *« l'Algérie va encore une fois enregistrer une participation record »*, pronostiquait *L'Authentique* dans son édition du 4 juin. Dans le sud du pays, sillonné depuis lundi par des bureaux itinérants, la participation a été *« appréciable »*, claironne *El Moudjahid*, le quotidien gouvernemental, tandis que *L'Authentique* a parlé d'*« une affluence remarquable »*. A l'étranger, l'engouement n'est pas moindre. *« La communauté algérienne établie à l'étranger [...] continue d'affluer »*, affirme *El Moudjahid*.

"IN SALAH GAZ" EST OPÉRATIONNELLE
L'AUTHENTIQUE
"Un scrutin à ne pas rater"

Comment pourrait-il en être autrement ? Logique avec lui-même, celui qui fut longtemps le quotidien officiel du régime parle d'une campagne électorale de *« haut niveau et qui a été particulièrement dense, enfiévrée et passionnante »*. L'Algérie tout entière, ajoute *El Moujahid*, *« s'était mise à l'écoute de sa classe politique »*.

Le Matin ne partage pas cet avis, qui souligne *« la formidable énergie déployée par les différents candidats »* devant des populations qui *« ne saisissaient pas l'enjeu, voire l'utilité, d'une énième consultation électorale. Souvent, le message peinait à passer auprès du citoyen, préoccupé plus par un quotidien intenable que par un discours inefficace »*. *« Les candidats,* ajoute le quotidien, *ne manquaient ni de volonté ni de sincérité, mais six années de terrorisme ont fini par faire passer aux Algériens le goût de la chose politique. »*

Reste la poésie. L'ensemble de la presse algérienne a rendu, mercredi, hommage à « Momo », le poète de la Casbah, la vieille ville d'Alger, qui vient de disparaître. *« Momo,* écrit *L'Authentique, s'en est allé bien discrètement sans tambour ni trompette. (...) La Casbah, son berceau, son horizon et sa source de tourments, la Casbah qu'effritent négligemment les doigts du temps s'est défaite au même rythme que l'âme du poète. (...) La Casbah se meurt. C'est indéniable. Pressentant cela mieux que personne, le cœur de l'artiste n'a pu continuer à battre plus longtemps. »*

Jean-Pierre Tuquoi

DANS LA PRESSE

LA CHAÎNE INFO
Pierre Luc Séguillon

■ Le nouveau premier ministre a constitué un gouvernement à son image. Un gouvernement sérieux et honnête, sans fantaisie ni paillettes ; un gouvernement très politique, entièrement à sa main, composé de proches, de fidèles, d'alliés sûrs et de personnalités sous contrôle. Mais le premier ministre n'a pas écarté les Lang, Quilès ou Joxe par simple souci de renouveler les têtes. Lionel Jospin est un personnage rigide qui n'oublie ni ne pardonne rien ! Il n'est pas besoin d'être mauvais esprit pour constater que ce gouvernement a un petit air de revanche, presque dix ans après, sur un congrès de Rennes ou Lionel Jospin se sentit trahi par François Mitterrand et fut battu par Laurent Fabius.

RTL
Michèle Cotta

■ Lionel Jospin a les coudées plus franches que son prédécesseur. D'abord parce qu'il remporte à l'arraché une victoire à laquelle personne, autour de lui, ne croyait il y a seulement deux semaines, et aussi parce que, cohabitation oblige, le président de la République n'a pas à discuter ses choix. Selon la formule célèbre, c'est maintenant que les difficultés commencent. Les nouveaux ministres seront rapidement jugés à leurs œuvres et non à leurs têtes. Le chronomètre tourne déjà pour Lionel Jospin et son équipe avec obligation de résultats.

LIBÉRATION
Serge July

■ Lionel Jospin n'aura pas manqué son rendez-vous : son équipe tranche avec tous les gouvernements précédents, elle est plus neuve, plus féminine, plus diverse. Et le couperet est tombé sur tous ceux qui avaient des dossiers dans les placards des juges d'instruction. Le premier ministre a réussi d'emblée à mettre sur orbite la génération Jospin. Une page est tournée : les éléphants et les rhinocéros qui ont gouverné sous l'ancien chef de l'Etat, de 1981 à 1993, ne font pas partie de la nouvelle équipe. Lionel Jospin a tenu parole sur son équipe. Mais il lui appartiendra, à lui et à son gouvernement, de tenir systématiquement un langage de vérité. Il lui restera aussi à définir et à mener une politique.

FRANCE-SOIR
Bernard Morrot

■ Le verbatim politico-rural du barde corrézien Denis Tillinac, que *Le Monde* vient de déverser en deux copieuses charretées, constitue le volet littéraire de la contre-offensive menée par la droite d'extraction gaullienne après la défaite aux législatives. [Selon Tillinac], le militant RPR est un anti-Maastricht qui *« peut aller au charbon contre le FN mais n'acceptera jamais de voir traiter les dirigeants du FN plus mal que ceux du PCF »*. N'est-ce pas une façon de faire entrer le parti d'extrême droite par la petite porte dans la grande recomposition politique qui se prépare à droite, de le mettre à égalité avec le PC, bref de le rendre digeste aux estomacs qui digèrent mal le *« détail »* et le *« Durafour crématoire »* ?

Problème : le chef de l'Etat, et c'est tout à son honneur, n'a jamais fait la moindre concession au Front national, dont il a toujours et publiquement condamné l'idéologie détestable. Tillinac serait-il chiraquien autrement que Chirac ?

EN VUE

■ La villa Feltrinelli, sur le lac de Garde, demeure de **Mussolini** sous la république de Salo, devient un hôtel de luxe. De 1943 à 1945, un colonel, à la grille, saluait encore le Duce du salut faciste. Il était manchot. Et, Rachele, l'épouse du dictateur, élevait dans le parc deux vaches et des porcs qu'elle couvrait, l'été, de vieux drapeaux japonais pour leur éviter une insolation.

■ Le ministère de la police de la province de Gauteng, en Afrique du Sud, vient de faire paraître, à l'intention des représentants des forces de l'ordre, qui fréquemment se rendent coupables de viol, une publicité : *« Masturbez-vous, ne violez pas ! »*. Dans un autre genre, la police australienne, elle, précisant que d'autres annonces suivront concernant les minorités asiatiques et les aborigènes, a annoncé, mardi 3 juin, le lancement d'une campagne publicitaire afin d'engager les homosexuels à rejoindre les forces de l'ordre.

■ Le général **Fakhri Zikri**, ministre égyptien de l'intérieur, vient d'obtenir la fermeture, à Alexandrie, d'un atelier qui utilisait des déchets hospitaliers pour fabriquer des jouets en plastique. La police a saisi 10 000 petits tambours et 6 000 petites trompettes faits à partir de seringues et d'éprouvettes usagées.

■ L'explosion qui, dimanche 25 mai, avait entièrement détruit un immeuble à Jesenik, à l'est de Prague, a fait une seule victime, **Bohumil Sole**, soixante-trois ans. L'homme s'est servi, pour mettre fin à ses jours, d'un explosif très meurtrier, utilisé dans de nombreux attentats terroristes, le Semtex, dont il était l'inventeur.

VENDREDI 6 JUIN

TF 1

17.05 Melrose Place. Feuilleton.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [2/2] L'affaire Don Bardone.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.35 Le Beau Jeu, le Beau Geste.

20.45

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur. Invités : Charlélie Couture, Elie Semoun, Danyboon, Christine Ockrent, Antoine de Caunes, Marine Delterme (140 min). 749815

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Invité : Marc Jolivet. (110 min). 9922867

0.55 et 2.00, 2.40, 3.40, 4.25 TF 1 nuit.
1.10 et 2.50, 3.55, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaires. Les contes de la bécasse et de la bécassine. (50 min). 3538755
2.15 Les Grandes Espérances. Feuilleton [5/12]. 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

18.10 Seconde B. Série. Les soupçons de Nadia.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Stéphane Freiss, Maruschka Detmers.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du jour : Roland-Garros ; A cheval ! ; Météo ; Point route.

20.55

MAIGRET ET LES PLAISIRS DE LA NUIT
Téléfilm de José Pinheiro (90 min). 822379
Maigret établit son quartier général dans un cabaret où travaillait une strip-teaseuse qui vient d'être assassinée.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Présenté par Bernard Pivot. Terre et mer. Invités : Hervé Hamon, Patrick O'Brian, Michel Serres, Eric Tabarly, Michèle Fitoussi (65 min). 8061612

23.40 Journal, Météo.
23.55 Côté court 2.
0.00 Plateau.
0.05 Le Dernier Tournant ■ ■ Film de Pierre Chenal (1939, N., 90 min). 2878303
1.35 Tennis. Roland-Garros. 2.30 Envoyé spécial (rediff.). 4.35 Coups de chien. 5.05 Urti : un jour dans la vie d'une enfant (Bali). 5.30 Aux marches du Palais. Petiot. 5.40 Chip et Charly (20 min).

France 3

18.50 et 0.45 Un livre, un jour. *Nox*, de Thomas Hettche.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Côté court. Magazine.
20.45 Consomag. Magazine.

20.55

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les poissons-pierres (65 min). 8482693
Le port chinois de Dazuo vit de la double tradition de la mer et de la pierre, avec d'énormes blocs de granit exportés dans toute l'Asie.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Didier Lockwood. Hongkong : robes de bambou pour dames de verres ; France : la transhumance des juments ; Pays-Bas : la course aux fromages (60 min). 38254

23.00 Journal, Météo.
23.25 Nimbus. Magazine. Aux portes de la science : la peur. (55 min). 5577772
0.20 Libre court. Yati de Raphaël O'Byrne (20 min). 902754
0.40 Musique graffiti.
0.50 La Grande Aventure de James Onedin. (55 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Une vie de chauve-souris.

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Brut. Magazine (27 min). 5812
20.27 Contre l'oubli. Amnesty International : l'année du réfuge (3 min). 208861419
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

TROIS JOURS EN AVRIL
Téléfilm d'Oliver Storz, avec Dieter Eppler, Eva Michel (1994, 105 min). 746693
Avril 1945, le régime nazi sait qu'il est défait. Dans une petite ville du sud-ouest de l'Allemagne, la population attend avec angoisse l'arrivée des Américains. C'est alors qu'un commando de SS abandonne un convoi de détenus polonais aux mains des villageois...

22.30

GRAND FORMAT : UNE MORT PROGRAMMÉE
L'histoire vraie d'un monde parallèle, documentaire de Peter Friedman et Jean-François Brunet (1995, 75 min). 4359490
Un voyage passionnant au pays des cellules. Coproduit par la Sept/ARTE et les Films du Bouc, ce film a reçu trois prix, très mérités, pour son excellence scientifique.

23.45 El Dorado ■ Film de Carlos Saura avec Omero Antonutti, Lambert Wilson (1987, v.o., 145 min). 6494815
2.10 Le Dessous des cartes. Histoire du sous-continent (rediff.).
2.20 Casting. Court métrage (1997, 10 min).
2.30 Les Meilleurs Voeux. Emission spéciale pour les cinq ans d'Arte (rediff., 30 min).

M 6

17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série. Chute libre.
19.00 Le Magicien. Série. Justice pour les fantômes.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Les coulisses de Roland-Garros.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LA COLÈRE D'UNE MÈRE
Téléfilm de J. Malaterre, avec Anne Richard (110 min). 745964
Une petite fille est renversée sous les yeux de sa mère par une voiture dont le conducteur prend la fuite. La mère ne croit pas à un accident.
● Lire page 34.

22.35

LE CAMÉLÉON
Question de courage. Série (55 min). 15615780
Jarod, pompier, tente d'élucider le mystère qui entoure la mort de l'épouse d'un officier.

23.30 La Démoniaque. Téléfilm Δ de Colin Bucksey (95 min). 7070 *Une jeune étudiante suédoise prend l'identité d'une de ses amies, après l'avoir assassinée.*
1.05 Best of groove.
2.05 Jazz 6 (rediff.). 3.00 Les Derniers plongeurs d'éponges (rediff.). 3.35 E = M 6 (rediff.). 4.00 Turbo (rediff.). 4.25 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

15.15 Le Grand Bleu ■ Film de Luc Besson (1988, 135 min). 2927186
17.30 Cyclisme. Tour d'Italie : (20e étape) Brunico - Passo del Tonale (179 km).
▶ En clair jusqu'à 20.35.
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

ROSWELL
Téléfilm de Jeremy Kagan, avec Kyle MacLachlan, Martin Sheen (1995, 85 min). 681001

22.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. L'île de Sein, le dernier équipage.
22.55 Flash d'information.

23.00

LANCELOT ■
Film de Jerry Zucker, avec Sean Connery, Richard Gere (1994, 129 min). 4773032

1.10 Les Mutinés du Téméraire ■ ■ Film de Lewis Gilbert (1961, v.o., 100 min). 2587485
2.50 Basket NBA. En direct. Finale (3e manche) : Utah-Chicago (190 min). 52862007
6.00 Les Eléphants du Kilimandjaro (rediff., 45 min). 8087668
6.45 Surprises (14 min).

Radio

France-Culture

20.30 Radio Archives. Proust épistolier.
21.32 Black and Blue. Bird lives. Invité : Christian Gauffre et Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de l'ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eiji Oue : Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Beethoven, Andreas Haefliger, piano ; Symphonie nº 5, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. The Mask of The Time, cantate (extraits).
23.07 Miroir du siècle.
0.00 Jazz-club. Concert enregistré le 14 mai, au New Morning, à Paris. La chanteuse Diane Reeves et son trio. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Concert spirituel.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Fauré, Magnard, Chausson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. L'entrepôt.
21.00 Bon week-end.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 5/6/97).
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Un jour ou l'autre.
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Une mission pour la sauvegarde d'espèces en danger.
21.30 Phoques : le peuple de la mer.
22.25 Charles Manson. L'homme qui tua les «sixties».
23.15 Je suis née transsexuelle.
23.45 Deaf. [2/2].
0.50 Sauveurs de cloches (45 min).

Animaux

20.00 Cheval mon ami. Rodeo.
20.30 Nature des choses. Le retour de l'aigle de mer.
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper et l'éléphant.
22.00 Regards sur la nature. Naturaliste avec caméra.
23.00 L'île aux flamants.
23.30 Faune ibérique. Le loup.
0.00 Animaux en danger.

Paris Première

20.00 La Semaine 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Ici Londres. Magazine.
22.00 La Semaine du J.T.S. Magazine.
22.30 Cosi fan tutte. Opéra bouffe en deux actes de Mozart. Enregistré au théâtre du Châtelet, à Paris en 1992 (200 min). 64204693

France Supervision

19.00 Youssou N'Dour. Concert (90 min). 39215728
20.30 Vive le Bal. D'Olivier Altman. [2/2].
22.10 Concerts Haendel et Teleman (85 min). 91595896
23.35 Jangal. De Jean-Yves Collet. Campfire.
0.00 Vétérinaires sauvages. Docteur Tortues.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Dernier des six ■ Film de Georges Lacombe (1941, N., 90 min). 5705235
22.00 La Flèche noire ■ Film de Gordon Douglas (1948, N., 75 min). 86656065
23.15 Deux nigauds dans la neige Film de Charles Lamont (1943, N., v.o., 80 min). 71010254

Ciné Cinémas

21.00 Piège en haute mer ■ Film d'Andrew Davis (1992, 100 min). 80778235
22.40 Fraise et chocolat ■ Film de Juan Carlos Tabio et Tomas Gutierrez Alea (1991, v.o., 110 min). 88900047
0.30 Soleil vert ■ ■ Film de Richard Fleischer (1973, 95 min). 76907620

Festival

19.35 Le Voyageur. Dossier brûlant. Fenêtre.
20.30 La Dame de Berlin. Téléfilm de Pierre Boutron, avec Robin Renucci (190 min). 39982322
23.40 Grosse. Court métrage de Brigitte Rouan (1985, 20 min).

Série Club

20.15 L'île aux naufragés. The Hunter.
20.40 Le Club.
20.45 Two. Le secret de Victoria.
21.35 et 1.30 Rancune tenace.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Méprise.
23.00 Les Incorruptibles, le retour. Jeux d'adultes.
23.45 Lou Grant. La convention.
0.40 Alias le Baron. Compte à rebours (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Un enfant doit mourir.
21.20 Jimi Hendrix Experience. De Peter Neal.
21.55 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
22.30 Chronique du front.
22.35 Dream On. Le téléphone rose (v.o.).
23.00 Seinfeld. Les lunettes (v.o.).
23.25 Top bab. Magazine.
0.05 New York Police Blues. Feux rouges (v.o.).
0.55 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.).
1.15 Friends (3e année). Celui qui pour qui le foot c'est le pied. Celui qui fait démissionner Rachel (v.o., 45 min).

Disney Channel

20.10 Juste pour rire. Téléfilm (50 min). 6245728
21.00 Davy Crockett.
21.45 La Montagne sacrée. Téléfilm (45 min). 273934
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Le buisson ardent. Les pèlerins.
22.30 Murphy Brown. Vive la mariée.
23.00 Coups de griffes.

Eurosport

13.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. Demi-finales messieurs, à Roland-Garros (300 min). 90427231
20.00 Football. Le meilleur de la saison de D2.
21.00 Offroad. Magazine.
22.00 Pole Position. Magazine.

Voyage

19.50 et 23.20 Deux jours en France. Magazine.
20.05 et 23.35 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Tahiti.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (50 min).

Muzzik

20.30 Symphonie nº 4, de Robert Schumann. Concert. Par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf (30 min). 500000544
21.00 Joshua Redman Quartet. Concert enregistré au Théâtre 140 de Bruxelles (105 min). 503187525
22.45 Legends... and Legends in the Making 1989. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux 1989 (60 min). 507595728
23.45 Gilberto Gil & Grupo Acoustico. Concert (45 min). 506541070

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.35, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinéma. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adultes ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.25 Fatal Instinct. Film de Carl Reiner (1993, 85 min). Avec Armand Assante, Sherilyn Fenn, Kate Nelligan. *Comédie policière.*

RTL 9

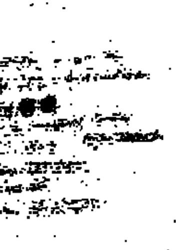
22.40 Le Livre érotique de la jungle. Film de Tsanusdi (1971, 95 min). Avec Deek Sills. *Erotique.*
0.45 Le Désordre et la Nuit. Film de Gilles Grangier (1957, N., 90 min). Avec Jean Gabin. *Policier.*
2.15 Un gosse de la butte. Film de Maurice Delbez (1964, 90 min). Avec Madeleine Robinson. *Comédie.*

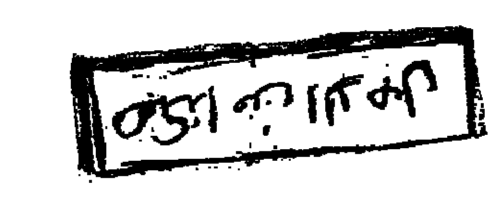
TSR

23.10 Terminator. Film de James Cameron (1984, 110 min). Avec Arnold Schwarzenegger. *Science-fiction.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





Le Monde
VENDREDI 6 JUIN 1997

Harpes célestes

par Pierre Georges

DANS le concert des violoneux qui jouent, sous Matignon, la ballade du bon Jospin, avec fifres et tambourins, trémolos et pizzicati, que de louanges, que d'émerveillements ! Ah voilà bien un beau gouvernement ! Pluriel, équilibré, neuf et même nouveau, jeune, rénové, resserré. Et ainsi de suite.

L'état de grâce est, ce moment, exquis et étrange où les pétales de roses tombent du ciel par brouettes ou tonneaux, où les adjectifs pleuvent, où les anges de plume et de parole accompagnent de leur céleste harpe les mérites extrêmes du saint du jour.

Deux preuves manifestes de l'existence de Jospin, ce matin. La première est dans cet étonnement, que dire, dans cette admiration générale pour un exploit hors du commun. Non seulement il avait dit ce qu'il ferait. Mais voici qu'il a fait ce qu'il avait dit. Stupéfiant, non ! Et, pourtant, n'est-ce pas le contraire qui l'eût été ?.

Second thème, omniprésent dans les commentaires, commun dans le dithyrambe, unique dans les pensées : des femmes, enfin. Des femmes partout. Plein de femmes. Pas des femmes pour faire joli ou pour faire féministe. Pas des femmes pour assurer le secrétariat d'état au macramé, aux villages fleuris ou à l'enfance en péril, pour faire *« juppettes »* ou *« jospinettes »*. De vraies femmes à de vrais postes ! Avec refrain de presse. Numéro deux ? Une femme ! Garde des sceaux ? Une femme, grande première ! Porte-parole du gouvernement autant que ministre de la culture, une femme, première encore !

Et ainsi de suite ! Eh bien quoi ? Ce souci de compter la femme, comme policier de la chercher, a quelque chose de renversant. Là encore, n'est-ce pas le passé qui était étonnant plutôt que le présent ? Là encore si Lionel Jospin a quelque mérite, réel, c'est d'avoir mis ses actes en conformité avec le temps. Il l'avait dit. Il l'a fait. Point.

Car, au-delà, cette façon unanimiste de souligner à gros traits la féminisation *« sérieuse »* du gouvernement a quelque chose d'incongru. Entre repentir collectif et vieux sursaut du machisme ordinaire. Un gouvernement est un gouvernement. Un ministre, un ministre. Sans nécessaire dissertation sur le sexe des gouvernants. Comme on peut supposer que, pas plus que le portrait de Jean-Claude Gayssot ne finira, accroché, dans les cabines des routiers, celui d'Elisabeth Guigou, en Vendôme-girl, ne servira à décorer les cellules de Fresnes, il faut endiguer ces lyrismes comptables.

Ni rabat-joie. Ni rabat-femmes. Simplement, un peu surpris, toujours décontenancé par l'écume des choses, cette frénésie « people » qui entoure inévitablement le politique. La preuve *Paris-Match*, ce jour, et qui fait bien normalement du *Paris-Match*. Le portrait en pied, sur socle, en famille, de *« Jospin Premier »*. Jospin enfant. Jospin ado. Jospin à la Saint-Sylvestre. Jospin ministre. Jospin fâché. Jospin plantant les clous. Jospin amoureux. Jospin raconté par sa mère, sa sœur, son frère. Jospin aimé de sa concierge. Jospin et Mazarine. Etc., etc.

Jospin malgré lui en somme ! Toutes choses fort intéressantes certes, comme l'âge du capitaine ou la féminisation des armées. Mais tout comme la mobilisation n'est pas la guerre, un gouvernement n'est pas une réussite garantie sur bonne mine ou belle allure. Il lui reste maintenant à gouverner.

Le nouveau gouvernement va devoir composer avec une faible croissance économique

Selon l'Insee, le PIB a progressé de seulement 0,2 % au premier trimestre 1997

À L'AUNE du chiffre de la croissance au premier trimestre 1997, le nouveau gouvernement va mesurer la difficulté de sa tâche. Selon les comptes nationaux publiés jeudi 5 juin par l'Insee, la croissance (du produit intérieur brut) a progressé de seulement 0,2 % , après également 0,2 % au dernier trimestre de 1996. En clair, la reprise économique, si souvent annoncée au cours des derniers mois par l'équipe précédente, ne s'est toujours pas enclenchée.

Il ne faut évidemment pas s'inquiéter outre mesure de cette première estimation. D'abord, elle est conforme aux prévisions. Dans ses dernières simulations, publiées le 25 mars, l'Insee avait prévu que la richesse nationale ne progresserait, en effet, que de 0,2 % au premier trimestre, avant d'enregistrer une hausse de 1,2 % au second. Avec un « acquis » de croissance qui s'élève à 0,7 % à la fin du premier trimestre, la prévision officielle de croissance qui est de 2,3 % pour 1997 (après 1,5 % en 1996 et 2,1 % en 1995) n'est donc pas remise en cause.

De plus, compte tenu du nombre de jours ouvrables, l'indicateur de l'Insee est artificiellement minoré d'environ un quart de point. Autrement dit, l'économie française est sur une pente structurelle de croissance un peu plus forte que ne le suggèrent les comptes trimestriels, et assez voisine de celle constatée en Allemagne (0,5 % pour le premier trimestre).

Malgré l'amélioration attendue de la conjoncture européenne, la tendance reste, cependant, préoccupante. Elle confirme en effet que la demande étrangère adressée à la France (+1,1 % pour les exportations, au premier trimestre) est le principal moteur de la croissance et que la demande intérieure (0 % au dernier trimestre de 1996,-0,3 % au premier trimestre de 1997) ne parvient pas à prendre le relai.

CROISSANCE MOLLE

Or, peut-on espérer au cours des prochains mois une amélioration de la consommation des ménages ou de l'investissement des entreprises ? Dans ce dernier cas, on sait malheureusement à quoi s'en tenir. Dans sa dernière enquête sur les investissements dans l'industrie (*Le Monde* du 23 mai), l'Insee a laissé présager une croissance zéro (en volume) pour 1997.

Même si elle finit par s'accélérer, la croissance molle risque donc d'avoir de nombreux effets néfastes. C'est particulièrement clair pour l'emploi, qui est en quasi-stagnation : au 31 mars 1997, il enregistrait une hausse de seulement 0,1 %, en rythme annuel. Mais la faible activité a aussi des prolongements sur l'état des finances publiques. Si depuis le début de l'année, les rentrées fiscales sont plus faibles que prévu (+1,5 % par exemple pour les recettes de TVA au 31 mars, contre +5,8 % attendu sur l'ensemble de l'année), et si le déficit de la Sécurité sociale menace de se creuser à cause de moindres rentrées de cotisations, c'est d'abord parce que la reprise n'est toujours pas au rendez-vous.

Laurent Mauduit

British Airways met à bas l'Union Jack

LONDRES
de notre correspondant dans la City

A l'heure de la mondialisation de l'économie, l'étincelant et orgueilleux logo Britannia ne fait plus recette. La décision de British Airways de faire appel au peintre pop David Hockney pour l'aider à repeindre l'ensemble de sa flotte l'atteste. Dans le cadre de cette opération, baptisée « Utopie », le drapeau britannique doit disparaître de la carlingue des avions. Motif de ce ravalement, dont le coût est estimé à 600 millions de francs : projeter la stratégie planétaire d'une société dont l'ambition internationale paraît sans limites. *« Les gens ne choisissent pas British Airways parce que les hôtesses leur servent des scones ou du gin and tonic. Le passager n'a que faire de la nationalité du transporteur »*, souligne un analyste de la City.

L'exemple de British Airways est loin d'être unique : l'agence de presse Reuter refuse carrément le label « britannique ». La société hypothécaire Britannia enlève de son emblème la célèbre effigie de Lady Francis Stewart avec son bouclier et ses glaives, jugée trop agressive. La dernière publicité du whisky Johnny Walker délaisse le sombre loch écossais au profit d'une petite plage des Caraïbes. Le rachat de prestigieuses enseignes anglaises par des intérêts étrangers explique en partie ce phénomène de rejet de l'étiquette patriotique. Des patrons venus d'ailleurs dirigent aujourd'hui des fleurons industriels, et les nombreux investisseurs étrangers, en particulier les japonais, ont installé des usines dans le Sud-Ouest, en Ecosse ou au pays de Galles, considérés comme des tremplins vers le continent européen peu sensible à la grandeur passée de l'ancien empire !

Paradoxalement, c'est un spécialiste new-yorkais, Inter Brand, qui met en garde contre cette volonté de se débarrasser à tout prix du barda historique :*« Il ne faut jamais se couper de ses racines »*, prévient-il. D'ailleurs, certains produits de luxe, comme le thé, les biscuits, les chaussures, les fusils de chasse ou l'argenterie ne continuent-ils pas, avec bonheur, de jouer sur l'attrait de ce qui est anglais ? Même B A n'est pas prête à laisser totalement tomber le « British » de son sigle. *« Ce qui m'intéresse le plus aujourd'hui... c'est le passé »*, répète à l'envi David Hockney. Son commanditaire lui a d'autre part donné consigne d'utiliser de préférence les tons bleu foncé, rouge vif ou blanc immaculé. Honnis soient ceux qui reconnaissent là les couleurs de l'Union Jack.

Marc Roche

Un vaccin anti-sida du groupe Mérieux expérimenté aux Etats-Unis

UN NOUVEAU VACCIN expérimental contre le sida mis au point par les chercheurs du groupe Pasteur-Mérieux Connaught (filiale de Rhône-Poulenc) vient d'entrer en phase d'étude clinique aux Etats-Unis, a annoncé mercredi 4 juin à Paris la firme franco-canadienne. Cet essai sera conduit en collaboration avec l'un des instituts américain de la santé (le National Institute of Allergy and Infectious Diseases) et la société américaine Chiron Vaccines. Il vise à inclure 420 volontaires adultes *« sains »*, les uns *« à bas risque »* et les autres *« à haut risque »* de contracter le virus. Ils seront répartis en trois groupes et la comparaison sera faite entre deux formules vaccinales (constituées d'un virus recombinant porteur de certaines fractions du virus) et un placebo (ou substance chimiquement neutre). *« En 1999, selon les résultats de cet essai dit "de phase II", l'essai phase III, destiné à vérifier l'efficacité sur un plus grand nombre de gens, pourra ou non avoir lieu »* a indiqué le professeur Marc Girard (Institut Pasteur de Paris).

La bataille promet d'être serrée lors des élections législatives irlandaises du 6 juin

TRALEE
de notre envoyé spécial

Après la victoire de la gauche en Grande-Bretagne et en France, le Parti travailliste irlandais va-t-il faire la passe de trois et rester au pouvoir au sein de la « coalition arc-en-ciel », lors des élections législatives du vendredi 6 juin ? C'est ce qu'espère Dick Spring, l'homme fort du Labour, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du gouvernement de John Bruton, tandis qu'il s'efforce de mobiliser ses troupes dans sa circonscription du comté de Kerry, au sud-ouest de l'île d'émeraude. Dans cette région touristique, les sentiments républicains sont restés puissants depuis la guerre civile de 1922-1923. M. Spring, dont le père était membre de l'IRA à l'époque, y trouve un important réservoir de voix. Selon le *Kerryman*, quotidien local, le candidat du *Sinn Fein*, la branche politique de l'IRA, pourrait obtenir 11 % des voix contre une moyenne de 2 % en République d'Irlande.

Dick Spring, mince et élégant avec sa fine moustache, ne parle pratiquement pas de l'Irlande du Nord quand il fait son porte-à-porte dans une cité HLM de Tralee. Dans un pays où les fidélités claniques demeurent fortes, il connaît le prénom de chacun et beaucoup d'électeurs le remercient pour les petits services rendus. Mais il concentre sa campagne sur les résultats économiques de la coalition qui gouverne le pays depuis la fin 1994. Une coalition surprenante entre le *Fine Gael* (centre droit) de M. Bruton, le Labour et la Gauche démocratique, mais qui a accumulé des statistiques flatteuses pour un pays surnommé le « Tigre celte », dont le produit intérieur brut a atteint, selon l'OCDE, le niveau du puissant voisin et ancien colonisateur britannique.

La lutte est serrée entre la « coalition arc-en-ciel » et l'alliance entre le *Fianna Fail* (centre droit), parti populiste qui domine la vie politique irlandaise depuis les années 30, et les démocrates progressistes (PD, libéraux thatchériens) qui lui disputent le pouvoir. Bien peu sépare ces deux forces, sinon des rivalités personnelles et historiques entre des formations issues de la guerre civile.

RENOUVEAU D'AFFRONTEMENTS

En raison de l'impossibilité de départager les deux camps dans un système électoral proportionnel d'une infinie complexité et de la crainte d'un nouveau Parlement sans majorité stable, la bataille se concentre sur deux points. Tout d'abord sur le programme ultralibéral du PD, partisan de privatisations massives, de baisses d'impôts et d'une réduction de 25 000 emplois dans la fonction publique, et sur lequel travaillistes et *Fine Gael* tirent à boulets rouges, ensuite, sur la question d'Irlande du Nord, soudain revenue sur le devant de l'actualité, bien qu'elle soit loin d'être prioritaire pour l'Irlandais moyen. Un mois après l'arrivée au pouvoir de Tony Blair, à Londres, les pourparlers de paix entre partis politiques d'Ulster ont repris, mardi 3 juin, à Belfast, sous la présidence de l'ex-sénateur américain Mitchell. Le *Sinn Fein* en reste exclu tant que l'IRA n'aura pas proclamé un nouveau cessez-le-feu crédible et permanent.

L'Irlande du Nord demeure au bord d'une nouvelle explosion de violence entre paramilitaires de l'IRA et loyalistes (protestants). Au cours d'un long week-end, les républicains ont abandonné, à Belfast, une camionnette piégée avec une demi-tonne d'explosifs, et les loyalistes ont tué un policier à coups de pieds. Il s'agit du second meurtre de ce type en quelques semaines. En outre, une bombe loyaliste a été désamorcée au sud de la frontière.

La réaction de M. Bruton face à l'attitude de l'IRA a été de restreindre encore les contacts entre Dublin et le *Sinn Fein*. N'ayant jamais éprouvé beaucoup de sympathie pour la cause républicaine, il souhaite maintenir une certaine équidistance entre les deux communautés du Nord. Au point qu'il est critiqué dans son propre pays pour s'être montré plus dur envers les terroristes de l'IRA qu'envers les loyalistes, et pour avoir été parfois trop proche de la position de Londres. Son rival, Bertie Ahern, le chef du *Fianna Fail*, dénonce cette attitude et laisse entendre que, s'il était élu, les chances d'un nouveau cessez-le-feu de l'IRA s'en trouveraient renforcées. Reste à savoir si l'IRA finira par se laisser convaincre par son aile modérée, forte des récents succès électoraux du *Sinn Fein* au nord et de l'assouplissement de l'attitude de M. Blair sur le processus de paix.

Patrice de Beer

L'« immense tragédie » de la Grande Famine

Tony Blair a fait lire, dimanche 1er juin, lors d'un rassemblement célébrant le 150e anniversaire de la Grande Famine irlandaise, un message exprimant ses regrets pour cette tragédie causée par la maladie de la pomme de terre. Les Irlandais n'ont pas oublié l'aide dérisoire apportée par Londres à cette occasion. Dans le premier message de ce genre de la part d'un premier ministre britannique, il a reconnu que cet *« événement de l'histoire de l'Irlande et de la Grande-Bretagne (...) qui a abouti à une immense tragédie »* avait laissé des *« cicatrices profondes »*.

« Qu'un million de personnes aient pu mourir dans ce qui était alors la nation la plus riche et la plus puissante au monde reste encore douloureux aujourd'hui. (...) Ceux qui gouvernaient à Londres à l'époque ont failli à leur devoir en n'intervenant pas alors qu'une récolte désastreuse s'était transformée en tragédie humaine. Nous ne devons jamais oublier un événement aussi horrible. »

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 5 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20611,60	+0,24	+6,45
Honk Kong index	14831,60	+0,48	+10,25

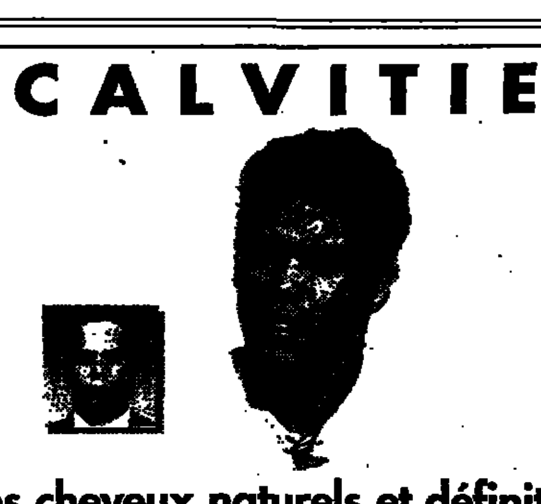
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/06	Var. en % 03/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2635,37	+0,42	+13,80
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+29,11
Milan MIB 30	—	—	+1,59
Francfort Dax 30	3649,71	+0,66	+26,34
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+38,22
Madrid Ibex 35	—	—	+25,15
Amsterdam CBS	—	—	+26,43

Tirage du *Monde* daté jeudi 5 juin 1997 : 511 498 exemplaires





it va devoir composer
ance économique

à bas l'Union Jack

législatives irlandaises du 6 juin

la Grande Famine

Le Monde LIVRES

VENDREDI 6 JUIN 1997

L'autre K

De l'Albanie littéraire, on ne retient souvent qu'un nom : Ismaïl Kadaré. Aujourd'hui, une nouvelle voix nous arrive, celle de Fatos Kongoli

En plein cœur du chaos, à l'heure où le pays débutant en démocratie guette les élections prochaines, où un demi-siècle de dictature communiste a imprégné les habitudes et collé aux pensées les plus simples, où le président Sali Berisha voit sombrer dans l'anarchie la République parlementaire dont il a accompagné les premiers pas timides, où six mille soldats européens tentent de calmer la colère d'un peuple déchaîné par son propre désespoir, à cette heure où l'on ne s'attend plus qu'à percevoir les suites logiques d'une économie en pleine déroute, la souffrance, la faim, les pillages, les trafiquants, le crime, l'exode et la barbarie, une nouvelle voix nous arrive pourtant d'Albanie.

Autrefois, Fatos Kongoli se taisait. Il est né en 1944, deux ans avant la « République populaire » d'Enver Hodja, et si elle n'était pas morte avant lui, il n'aurait probablement jamais écrit – du moins écrit *vraiment*. Car en cherchant bien, dans les librairies de Tirana, on pouvait trouver de lui, sous la dictature, trois recueils de nouvelles et deux romans « légers » publiés pour contenter, sans l'assouvir, la nécessité d'écrire, et répondant à l'esthétique obligée du réalisme socialiste. « *Je ne les renie pas*, raconte-t-il aujourd'hui, dans un français impeccable. *Je faisais de mon mieux. Je vois où j'ai tergiversé, où j'ai fait des compromis : c'était le tribut à payer, et si j'ai très peu publié, c'est aussi pour cette raison. Je savais qu'il était alors impossible de participer à la littérature au sens où, moi, je la conçois.* »

L'année même où le Parti démocratique de Sali Berisha prend le pouvoir, en 1992, son premier « vrai roman », *Le Paumé*, paraît en Albanie.

La semaine dernière, Fatos Kongoli était à Paris pour accompagner la parution du *Paumé* en français. Sa première sortie obligée du territoire avait été pour Pékin, où le gouvernement albanais envoyait d'office ses meilleurs étudiants en mathématiques. Plus tard, dans le cadre de la maison d'édition où il travaillait, il fera de courts séjours en France et ailleurs en Europe. S'il n'avait pas eu alors, comme la plupart de ceux à qui était accordé le visa de sortie, une famille restée « en otage » dans son pays, peut-être ne serait-il jamais rentré. A moins qu'il n'ait radicalement renoncé à fuir, à l'instar de Thesar Lumi, le héros du *Paumé* ; à moins qu'il n'ait, lui aussi, préféré l'horreur chez soi à la douceur en exil. « *Je me trouvais à Paris au moment de la chute du mur de Berlin. Paris m'émerveillait, c'était une splendide occasion de rester. Mais même si cela peut paraître démodé, je suis albanais, que voulez-vous. Etre "chez soi", ce n'est pas rien.* »



MARTINE SIMON

En Albanie, un proverbe dit qu'une pierre lourde reste à sa place, tandis que les autres sont dispersées dans l'eau, à la merci du courant. « *En Albanie, je suis quelqu'un. Ici, rien* », reprend Fatos Kongoli. Même là-bas, pourtant, il reste inévitablement dans l'ombre d'un écrivain immense, le seul dont l'œuvre entière soit mondialement traduite : de l'Albanie littéraire, seul émerge absolument Ismaïl Kadaré qui, de livre en livre, s'attache à construire sous différentes formes une définition de son pays, vaste épopée des temps, des légendes, des régimes anciens et modernes. L'Empire ottoman a beau apparaître souvent comme métaphore souterraine au totalitarisme contemporain de l'écrivain, le recours à l'Histoire, chez Kadaré, l'a aidé à passer les mailles de la censure. « *Je ne pouvais pas écrire comme Kadaré*, commente Kongoli. *Je ne pouvais pas m'engouffrer comme lui sur le chemin de l'Histoire et de l'épopée. Etant donné que mon écriture me conduisait naturellement au réalisme, j'avais le choix entre écrire selon mon style propre, donc ne rien écrire, ou me distraire comme je l'ai fait avec des romans qui ne me ressemblaient pas.* »

Cette fois, dans *Le Paumé*, Fatos Kongoli se ressemble. A son héros, Thesar Lumi, il fait porter l'urgence d'une parole trop longtemps étouffée : « *Un beau jour, on finit par se dire que ça suffit. (...) Bon ! me demanderez-vous. Où veux-tu en venir? C'est tout simple : je veux me confesser.* » Le roman procède d'une même volonté « toute simple » : celle de revenir au quotidien d'un pays martyr, brutalement ouvert à tous vents et bouleversé par l'exode massif des Albanais vers l'Italie. Thesar Lumi, lui, ne part pas. Sorte de double inversé de Lord Jim qui, au début du roman de Conrad, abandonne le navire en plein naufrage, il refuse, au dernier moment, d'abandonner son pays. Peut-être à cause des morts qui y sont enterrés, ou à cause des vivants, ou parce qu'il porte la honte d'un parent déserteur qualifié de « *traître à la patrie* » ; ou simplement parce que la vie quotidienne dans cette banlieue grise, entièrement nappée de la poussière d'une cimenterie comme un gâteau de son sucre glace, ce long cauchemar où l'on expérimente sans explication le passage violent des privilèges à la disgrâce, la délation de tous les instants, l'apprentissage du silence, la terreur ordinaire, la prudence, tout cela, l'Albanie des années 60 et 70, reste *chez lui*. Au cours de cette confession très noire qui surgit au bout d'un long étouffement, aussi dense qu'elle est interdite, le héros se révèle à lui-même sa propre vie de paumé, « *celle d'un médiocre parti de rien pour arriver nulle part* ».

C'est Thesar Lumi qui nous parle. Un ancien gamin de la banlieue de Tirana qui décide soudain, par ce monologue déballé d'une seule traite, jeté comme pour s'en débarrasser, de crever un secret trop lourd. Impuissant à s'exiler, malade de rester, incapable même de nostalgie, il ne lui restait qu'à nous prendre à témoin. Recours ultime, au moment précis où l'espoir s'arrête, où le bateau pour l'Italie lève l'ancre sans lui, où Thesar Lumi prend le parti de rester chez lui, là où sont les tombes. Et nous, rendus dépositaires de sa déclaration, témoins involontaires d'une vie arrivée au bout de l'impasse, nous voilà, qu'on le veuille ou non, *engagés*. Fatos Kongoli nous tient, il sait de quoi il parle. Lui-même fils d'un violoniste proche de Hodja et subitement tombé en disgrâce pour cause de « *mauvaises fréquentations* », il aurait pu se contenter d'être réaliste. Mais lorsque Thesar Lumi déroule son secret, le regard vient du dedans, dans l'ivresse inutile des bouteilles de raki. Le système politique de la peur et de l'élimination apparaît jusque dans les jeux d'enfants, dans le recoin sournois des histoires d'amour qui conduisent tout le récit, dans l'enfer de la cimenterie où l'on invente des destins sur mesure. Les clans se forment, les mondes se compartimentent, les blancs et les noirs sont montrés du doigt, partout reprend le jeu de chaises musicales entre la nomenklatura et les exclus, ronde infernale où les danseurs entrent et sortent dans une pièce déjà jouée.

Thesar Lumi fait le point. Ballotté d'un bout à l'autre de sa vie, de son désir de vengeance au renoncement à l'exil, il rebondit sans cesse du présent de 1991 à l'Albanie de sa jeunesse, ce qui est aussi, pour Fatos Kongoli, une façon de régler ses comptes. Avancer, c'est d'abord se souvenir, car « *celui qui oublie son passé sera contraint de le revivre* ». L'écrivain scrute le passé, éclaire le présent, rattrape le temps perdu, reprend tout à zéro. Pour Fatos Kongoli, le grand recommencement avait déjà eu lieu. C'était dans une bibliothèque où il avait eu accès, à la fin des années 70, par le hasard d'une amitié : véritable caverne d'Ali Baba réservée, pour information, aux dignitaires du Parti, elle renfermait toutes les œuvres « non autorisées » – de Dostoïevski à Camus et, sauf exception, à tous ses contemporains d'Occident, affreux « modernes ». Au pays concentrant le pire du stalinisme, le pire du titisme, le pire du maoïsme, nul n'était censé ignorer le diktat réprimant même la simple évocation de Sartre ou de Koestler. La liberté de l'écrivain a commencé là, dans la bibliothèque interdite. Du *Magazine littéraire* à *L'Express*, de Marguerite Yourcenar à Nikos Kazantzakis, il l'arpente comme un enragé et rentre chez lui, chaque soir, un livre sous le *manteau*.

Aujourd'hui, le danger n'est plus d'être pris en flagrant délit de lecture, *mais de se faire voler ses* livres. Fatos Kongoli, qui dirige les pages culturelles du journal de la « renaissance démocratique » (*Rilindja Demokratike*) proche de Berisha, sait que l'Albanie n'a pas la force de se soucier de la culture, ni même des Albanais du Kosovo. Alors, débutant en liberté, le romancier avance à sa mesure, tout près du réel, loin des légendes héroïques comme de leur contraire, celles d'un pays diabolisé qui incarnerait tous les malheurs du monde. A sa manière, Fatos Kongoli fait date : sa voix est d'abord palpable, humaine, inhumaine, enfouie au milieu d'un destin ordinaire.

Marion Van Renterghem

LE PAUMÉ
(I Humburi)
de Fatos Kongoli.
Traduit de l'albanais
par Christiane Montécot
et Edmond Tupja,
Rivages, 192 p., 119 F.

Le calme éclat des choses survivantes

Dans un livre douloureusement autobiographique, Hélène Cixous ressuscite la voix de son père pour appréhender, en marge des labyrinthes de l'intelligence, une vérité obscure

OR
Les Lettres de mon père
d'Hélène Cixous.
Ed. des femmes, 200 p., 80 F.

Certains livres sont créés par leur public ; certains autres, sans que l'auteur y ait songé, le créent. Les premiers répondent aux besoins de la sensibilité moyenne ; les seconds – qui ne sont, à l'origine, qu'un extrait du monologue intérieur de l'écrivain – éveillent chez le lecteur des désirs qui l'étonnent, mais qui, satisfaits, élargissent sa vision de la réalité. C'est le propre de la vraie littérature. Et si la vraie littérature ne s'atteint que par le refus de toute visée préalable, il semble difficile d'être plus loin de tout calcul qu'Hélène Cixous – dont, tous genres confondus, *OR, les lettres de mon père* est le quarante-troisième ouvrage, et le plus douloureusement autobiographique.

Elle est née à Oran, « *à l'angle des deux grandes rues de la ville, appelé "Aux Deux Mondes"* », précise-t-elle. Elle avait dix ans lorsque son père, Georges Cixous, médecin généraliste, radiologue, est mort de tuberculose. Quatre décennies plus tard, celui-ci revient – pour ainsi dire – « *dans une boîte pâlie aux arêtes cassées, dont le gris moisi fut peut-être bleu jadis* » qui contient des lettres du disparu, préservées par le frère de la romancière ; lettres « *bien vivantes* » de son « *père très mort* », qui arrivent avec « *le terriblement calme éclat des choses survivantes* ». Il revient, mais privé de son langage : « *Je le faisais me parler en français. Et je ne sus et je ne sais même pas comment était sa langue.* » De lui, ne reste que le mystère de sa pensée – et cette voix « *qui chuchote pour essayer de se faufiler entre deux aveux inconciliables* ».

Rien n'empêche la narratrice, rien ne lui interdit d'ouvrir les lettres, de les lire ; mais elle craint de ne pas y retrouver son père et, davantage, de ne pas s'y retrouver. Alors, elle essaye de recoller les images jaunies, de saisir les sensations fuyantes comme du mercure dont la conscience – là-bas, jadis, dans le pays d'enfance – a eu la perception sans en posséder la maîtrise ; et qui, cependant, ont fondé l'être qu'elle allait devenir. On n'a jamais été tout à fait là où, pourtant, on se souvient d'avoir été ; on n'a jamais connu son entourage, ses parents, afin sans doute de protéger cette partie de soi que l'on n'aurait su nommer, mais à laquelle on tenait plus qu'à tout. « *C'est ce que je porte en moi d'inconnu à moi-même*, disait Valéry, *qui me fait moi.* »

Aujourd'hui, le regard attentif du père lui parvient à travers le temps, à travers ces lettres qui lui ont survécu, qui peut-être le résument, et qu'elle ne se décide pas à lire. « *Nous ne sommes qu'un ensemble de désobéissances et distractions à nous-mêmes* », dit sa fille ; et, aussi, qu'elle ne tient pas à ce qu'elle pense, qu'elle ne pense pas ce qu'elle pense : « *C'est ma pensée qui s'engage dans un chemin, sans penser qu'elle pourrait prendre le chemin qui va dans l'autre sens.* »

On dirait qu'Hélène Cixous croit dur comme fer qu'une autre pensée que la pensée charrie, tel un fleuve nocturne au plus profond de nous, la vérité ; qu'il faut découvrir ses rives, se pencher sur ses eaux sans lumière ; et que la littérature est le seul moyen de l'appréhender, cette vérité, mais comme en marge des labyrinthes de l'intelligence : en suivant le sentier que nos propres pas tracent au fur et à mesure, dans l'obscurité.

Or voici que, soudain, comme une météorite, tombe cette phrase : « *Ce qui m'empêche d'avoir déjà atteint le but, c'est la vérité.* » Ne se résignant pas à la nature du langage, qui, comme nos pas, est successif, et qui, par conséquent, ne réussit pas à capter et à exprimer en même temps la multiplicité d'idées, d'images qui assaillent l'esprit, Hélène Cixous balance entre l'essor et le piétinement, sur le seuil quasi mystique de la contemplation.

Evoquant de grands artistes, Pessoa observait qu'il leur était arrivé d'échouer non parce qu'ils eussent pu faire mieux, mais parce qu'ils avaient fait mieux : ils s'étaient surpassés, et perdus.

On songe à Marina Tsvetaeva, à Clarice Lispector, à Unica Zürn, à Leonora Carrington – et à ce vers d'Alejandra Pizarnik qui semble définir les derniers livres d'Hélène Cixous : « *Quand s'envole le toit de la maison du langage et que les morts n'abritent plus, je parle.* »

Hector Bianciotti

le feuilleton
de Pierre Lepape

Ecrire, c'est vivre



PAR ÉCRIT
Ethnologie des écritures quotidiennes
Sous la direction de Daniel Fabre.
Ed. de la Maison des sciences de l'homme,
400 p., 190 F.

Relations de pouvoir, stratégies intimes, angoisses identitaires, jeux du réel et de la fiction...Dans un monde transformé et orienté par la prolifération des signes écrits, Daniel Fabre, par une approche ethnologique, saisit les multiples « visages » de la vie engagés dans l'écriture au quotidien

Désormais, c'est chose admise : les formes produisent du sens. Cela semblerait même un truisme si, pendant des dizaines d'années, on ne nous avait affirmé le contraire. Souvenez-vous, c'était hier : les professeurs de littérature les plus huppés et les revues d'avant-garde célébraient d'un même élan le règne absolu du texte. Le texte n'avait ni auteur, ni public, ni histoire, il était un ensemble de machineries linguistiques et libidinales complexes et puissantes se suffisant à elles-mêmes pour signifier et sur lesquelles venaient se greffer, comme des parasites, comme des bruits dans le processus de communication, des langages seconds – des *« métalangages »*, disait Barthes : la lecture, la critique, la biographie du « scripteur », tout cela vibrionnant autour du texte en majesté, selon les humeurs de la mode, les aléas de l'histoire, et les intérêts du corps social. On voit l'avantage de cette pétrification : il ne peut pas y avoir de science sûre de la littérature ; il peut y en avoir une du texte ainsi statufié. On aimait la théorie dans les années 70...

Mais le texte n'existe pas, jamais. Il n'apparaît pas sans son corps, sans son enveloppe matérielle. Qu'il soit manuscrit ou imprimé, présenté au public sous la forme d'un livre ou gardé dans un tiroir sous celle d'un cahier d'écolier, anonyme ou signé d'un nom célèbre, il est un objet ; et les objets ne sont ni transparents ni insignifiants. Ils entretiennent un discours avec ceux qui les manipulent. La forme matérielle sous laquelle se présente un texte, son format, son type d'édition, sa mise en page, sa couverture, ses caractères, la manière dont il est découpé, tout cela constitue un véritable dispositif chargé d'orienter la lecture du texte. Les éditeurs le savent bien, les écrivains parfois moins, les lecteurs moins encore.

Prenez *Par écrit*. Tout est fait, dès la couverture, pour mettre en évidence la scientificité de l'ouvrage. Il y a d'abord surcharge solennelle de signes. En couleur, le label *« Ministère de la culture. Direction du patrimoine »*. A l'endroit où l'on indique généralement le nom de l'auteur : *« Mission du patrimoine ethnologique. Collection Ethnologie de la France. Cahier 11 »*. Il s'agit donc d'un texte qui est le résultat d'une entreprise savante développée dans un cadre institutionnel commandé par une structure administrative : une des directions ministérielles. La première page du livre nous indique d'ailleurs les titres des dix « cahiers » qui ont précédé celui-ci : actes de séminaires et de colloques, compte-rendus d'enquêtes, tous concourant à dresser le paysage d'une ethnologie de la France contemporaine : travail, cultures, techniques, patrimoines, savoirs.

Si l'on n'avait pas encore saisi qu'il s'agissait d'un travail collectif de spécialistes, réunis par la maîtrise austère d'une discipline, « sous la direction de Daniel Fabre », le sous-titre de *Par écrit* ôterait les dernières hésitations : *Ethnologie des écritures quotidiennes*. Le nom de l'éditeur au bas de la page sonne alors comme un pléonasme : *« Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris »*. Il ne s'agit pas d'un éditeur singulier, subjectif, comme M. Fayard, M. Grasset ou M. Gallimard, mais d'une Maison, avec la majuscule : une communauté fonctionnelle dont l'identité se confond avec ces sciences de l'homme dont elle est à la fois la servante et la garante.

La cause semble entendue : l'oeuvre ainsi présentée est un travail de caractère scientifique élaboré par de savants ethnologues à l'intention du public restreint de leurs pairs, élargi – appel d'offres et commande obligent – à quelques hauts fonctionnaires spécialisés de la direction du patrimoine. Le lecteur vulgaire se trouve face à un territoire dont une forêt de poteaux de signalisation lui déconseille l'entrée. Autrefois, il aurait suffi d'écrire le titre en latin *pour éloigner le commun. Mais tout ce dispositif* d'avertissement et de dissuasion est ébranlé et mis à mal par le dernier élément de la première de couverture : la séduisante reproduction en couleurs d'un tableau dont on apprendra, à l'intérieur, qu'il s'agit d'une huile sur toile, 46 x 37 cm, peinte en 1997 par Monique Baumann. Sur un fond de bleus paisibles, se détachent des objets familiers, quotidiens : une bouteille, une théière, une boîte, une tasse, un bloc-notes couvert de graphies illisibles et un stylo à bille rouge, le décor ordinaire, joliment stylisé, des jours ordinaires. De toute évidence, cette vignette est chargée de nuancer sinon de faire oublier ce que le reste du discours avait d'austère et de rébarbatif : nous parlons de vous, dit-elle, dans les codes précis qui sont ceux de notre activité professionnelle, mais sans prétention, sans jargon, sans abstraction abusive. L'ethnologie est une discipline, mais elle peut être aussi, pour les lecteurs simplement curieux, la source d'une réflexion et l'occasion d'un plaisir.

Par écrit tient toutes les promesses de sa couverture. Chacun y trouvera son bien. Il y a quatre ans, sous la couverture blanche d'un éditeur littéraire, Daniel Fabre *avait publié un livre remarquable intitulé Ecritures ordinaires* (1). *Par écrit* prolonge, diversifie et consolide les chemins que cet ouvrage novateur avait ouverts. La multiplicité des objets explorés par Fabre et ses collaborateurs peut un instant désorienter. On y parle des Tsiganes et des lettres envoyées à leurs familles par des émigrés béarnais entre 1803 et 1948, des écrivains publics et des ateliers d'écriture, de la différenciation sexuelle dans les pratiques scripturaires domestiques et de l'espace écrit des joueurs d'échecs. Du service du courrier présidentiel et de la revue du Touring-Club de France, des lettres et du journal intime de Mathilde, une dévote de Varennes-sur-Loire et de l'annonce des décès en Basse-Normandie ; d'un paysan gascon devenu l'historien de son village et de lui-même et d'un autre village, près de Verdun, qui a commencé à renaître comme communauté vivante en se racontant lui-même dans un livre. Autant de terrains d'écriture, autant de précautionneuses méthodes d'approche, autant d'explorations d'où naissent des savoirs et des hypothèses sur ce que signifie écrire, mais aussi des personnages, des histoires, des drames, des actions, des intrigues, des fictions.

Chacun des textes réunis ici peut être lu comme une nouvelle qui mettrait en scène, dans les situations sociales, historiques et géographiques les plus diverses, l'énigme aux cent visages de l'écriture. Pas l'écriture de celles et de ceux qui en font profession, mais l'autre, si différente et si semblable pourtant : celle de la correspondance et des formulaires administratifs, celle des gens qui souffrent à écrire et pour qui la lettre est un territoire dont ils sont exilés, celle qu'on cache comme le secret même de sa personne, celle des saintes mystiques dont l'encre est chargée de faire oublier l'impureté du sang (2), celle qui agit ou croit agir, celle qui identifie, celle qui lie, pour le pire et pour le meilleur, à la société qui nous entoure, celle qui cherche, sans jamais y parvenir, à recréer la présence vivante, immédiate et chaude de l'oral. Et puis toutes ces écritures qu'on dit « sauvages » parce qu'elles émanent de personnes qui ne sont pas qualifiées pour *les pratiquer, ces « fous littéraires »* qui passionnaient tant Queneau, mais aussi les boulimiques de généalogie, les savants du dimanche, les polygraphes des courriers des lecteurs.

Ecrire, c'est vivre. Jamais la formule n'a paru plus juste qu'après les exemples et les figures dessinés dans *Par écrit*. L'approche ethnologique de Fabre et de ses collaborateurs permet de saisir ces multiples formes de la vie engagées dans l'écriture au quotidien : les relations de pouvoir, les articulations du public et du privé, les stratégies intimes, les angoisses identitaires, les jeux du réel et de la fiction, dans un monde lui-même transformé et orienté par la prolifération des signes écrits où s'entremêlent et se superposent l'écriture-symbole, l'écriture-discours et l'écriture bureaucratique.

Quelles différences entre ces écritures « ordinaires » et celles des écrivains ? On en discute depuis des siècles, preuve, si besoin était, que la distinction n'est pas évidente ni les frontières si soigneusement tracées. *Onduleuse, fluctuante, la ligne de démarcation*, suggère parfois *Par écrit*, pourrait passer par la gratuité : les uns écriraient toujours pour quelque chose, pour échanger, pour toucher quelqu'un, pour demander, pour agir, pour se sentir exister individuellement ou socialement, pour appartenir à une communauté, pour s'élever, pour prier Dieu, pour trier, classer, donner un ordre au désordre du monde, pour exercer un pouvoir ou pour s'en défendre. Les autres, les écrivains, écriraient pour rien, ni à personne. C'est parce que leurs livres ne nous sont pas adressés que nous aurions tant de plaisir à les lire. La littérature est un incompréhensible miracle.

---

(1) POL, 1994. « Le Monde des livres » du 31 décembre 1993.
(2) *« Quand une sainte ne saigne pas, elle écrit »*, note Jean-Pierre Albert dans un des chapitres de son dernier livre, *Le Sang et le Ciel*, consacré aux saintes mystiques dans le monde chrétien, et intitulé précisément *L'Encre et le sang*. Aubier, 1997.



version originale

Les « nouveaux historiens » israéliens contestés

FABRICATING ISRAELI HISTORY
The « New Historians »
(« La Fabrication de l'histoire israélienne : les « nouveaux historiens »)
d'Efraïm Karsh.
Ed. Frank Cass, 210 p., 13,50 livres.

Efraïm Karsh veut démonter les thèses d'Avi Shlaïm et de Benny Morris tendant à prouver la responsabilité d'Israël dans l'exode des Arabes en 1948

Depuis le milieu des années 80 et plus encore depuis l'effondrement du bloc de l'Est, de nombreux pays ont *connu une révision déchirante* de leur histoire récente, et le phénomène des « nouveaux historiens » – c'est ainsi qu'on désigne les artisans de ces remises en question douloureuses de mythes nationaux contemporains – a fini par se répandre un peu partout. Y compris en France, où l'expression « nouvelle histoire », qui évoquait naguère une révolution dans les méthodes, est également en train de prendre le sens d'histoire critique et iconoclaste. Pourtant, la « nouvelle histoire » recouvre deux types d'approches fort différentes. Premièrement, elle s'applique aux historiens dont la perception du passé peut être qualifiée de « postmoderne ». Pour ceux-ci, l'histoire telle qu'elle est connue et enseignée ne constitue, à tout prendre, qu'un texte, le « récit des vainqueurs », qu'il convient d'interroger, voire de saper. Pour peu qu'elle persiste dans ses prétentions à l'universalité et à la neutralité scientifique, l'historiographie non critique s'entêterait en réalité à « reproduire » la domination de l'homme blanc, européen mort et mâle, bref à perpétuer une forme de colonialisme théorique.

Mais la « nouvelle histoire » peut s'entendre dans un autre sens : le nouvel historien étant tout simplement le chercheur qui parvient à ouvrir des cartons d'archives jusque-là hermétiquement fermés ; *qui, le premier, a* accès à des documents « classifiés » au contenu dérangeant pour le confort mental de l'historiographie « officielle » des Etats ou des partis. Dans ce sens-là, l'expression « nouvel historien » renvoie à une vision fort traditionnelle de la pratique historiographique, « positiviste » en diable, et où l'archive, l'archive écrite, joue à elle seule le rôle de pièce à conviction.

C'est assurément l'histoire d'Israël et des origines du conflit israélo-palestinien et israélo-arabe qui, parce qu'elle porte sur l'un des foyers de tension les plus lancinants de l'après-guerre, a engendré l'une des « nouvelles histoires » les plus spectaculaires. *Le Monde* avait, à plusieurs reprises, fait état des trouvailles de ces chercheurs qui, tout israéliens qu'ils soient, se sont employés à interroger sans complaisance le discours d'origine portant sur la naissance de l'Etat juif. Notamment en ce qui concerne la question de la responsabilité d'Israël dans l'exode massif des Arabes palestiniens, en 1948 (voir « Le Monde des livres » du 26 janvier 1996).

C'est à réfuter cette tendance qu'est consacré le livre d'Efraïm Karsh, un chercheur israélien, spécialiste du Moyen-Orient, qui enseigne au King's College, à l'université de Londres, et signe parfois dans le *Times Literary Supplement*. Efraïm Karsh est par ailleurs l'auteur d'une biographie *politique de Saddam Hussein* (en anglais). Interrogé par le quotidien israélien *Haaretz*, celui-ci tient bien à ne pas apparaître comme un porte-parole de la droite israélienne la plus dure : *« En ce qui concerne les convictions politiques, je ne suis pas éloigné des « nouveaux historiens » – au contraire : moi aussi, j'estime que les Palestiniens ont droit à un Etat et que Jérusalem peut être partagée entre les deux peuples. »* Et pour autant, ajoute-t-il, cet objectif politique n'autorise pas les falsifications et déformations qu'il prête à deux figures *marquantes de la « nouvelle histoire »* : Avi Shlaïm et Benny Morris (1).

UNE IDÉE PLUS QU'UN PLAN

Des deux thèses que Karsh entend réfuter, la première est celle de Benny Morris. Ce dernier assure ne pas avoir trouvé la preuve que l'exécutif sioniste d'abord, les autorités du jeune Etat d'Israël ensuite aient élaboré un plan d'expulsion des Palestiniens. En revanche, il entend montrer que l'idée en avait été fréquemment évoquée au sommet de l'organisation sioniste (l'Agence juive), et ce dès les années 30. Deuxième thèse : celle que développe Avi Shlaïm, selon laquelle, dès 1947, les sionistes, représentés par Golda Meïr, se seraient entendus avec le roi de Transjordanie (l'actuelle Jordanie), Abdullah Ibn Hussein, pour recueillir les dépouilles de la Palestine mandataire et pour y empêcher la création d'un Etat arabe, pourtant préconisée par le plan de partage de l'ONU du 29 novembre. Cette « collusion » au-dessus du Jourdain – tel est le titre de l'ouvrage de Shlaïm – aurait en outre reçu la bénédiction du secrétaire du Foreign Office d'alors, le Britannique Ernest Bevin, lequel aurait recommandé au monarque de ne pas envahir les zones palestiniennes dévolues à l'Etat juif, créé le 15 mai 1948. Si l'on admet cette explication, il est clair que les jeux auraient été faits avant même que n'éclate la première guerre israélo-arabe, Israël apparaissant du même coup comme un collaborateur indirect de l'impérialisme britannique déclinant.

L'accusation la plus grave de Karsh porte sur Benny Morris, lequel est carrément soupçonné d'avoir falsifié les archives disponibles pour appuyer sa thèse. Par exemple, dans la version anglaise de son livre, de 1987, Benny Morris cherche à montrer que Ben Gourion était favorable à une idée de transfert des Palestiniens, idée à laquelle il aurait toujours *pensé tout en recommandant de* n'en parler jamais. Cette « preuve », on la débusquerait dans une lettre à son fils Amos, datée du 5 octobre 1937, où l'on pourrait lire ces mots : *« Il nous faut expulser les Arabes et prendre leur place. »* En réalité, la version originale du document laisse apparaître une biffure malencontreuse qui, en supprimant une négation, a déformé le sens du texte, lequel est *« nous ne devons pas expulser les Arabes »*, ce qui d'ailleurs s'accorde au contexte de la même missive où Ben Gourion déclare à son fils : *« Toute notre aspiration est fondée sur l'hypothèse – démontrée par toute notre action dans le pays* [d'Israël] *– qu'il y a assez de place pour nous et les Arabes. »* Notons néanmoins que dans la version en hébreu de son livre, parue en 1991, évidemment plus confidentielle, Benny Morris rétablit la version originale du texte de Ben Gourion.

Si l'idée d'un « transfert » de la population arabe de Palestine a bel et bien été agitée par l'exécutif sioniste en 1937-1938, la paternité en revenait à la commission britannique Peel, formée pour étudier un premier découpage de la Palestine en deux Etats après la « grande révolte » arabe de 1936 contre l'immigration juive. Curieusement, c'est le Parti travailliste britannique qui, après guerre, reprend l'idée d'un échange de population, dans sa plate-forme *électorale de 1945 – geste d'ailleurs* désapprouvé par Ben Gourion. Pour Karsh, la solution envisagée par ce dernier afin de rendre viable le futur Etat juif, c'était l'immigration massive des juifs de la diaspora et non une expulsion *manu militari* des Arabes qui étaient censés peupler Israël (Ben Gourion aurait considéré ceux-ci comme un ferment de réconciliation pour l'avenir).

Quant à la collusion entre l'exécutif sioniste et le roi de Transjordanie, les « nouveaux historiens » la fondent sur la fameuse rencontre secrète entre Golda Meïr et Abdullah, le 17 novembre 1947. Or Karsh observe que Golda Meïr n'avait nullement la légitimité requise pour procéder à un partage de la Palestine avec le souverain hachémite. Celle-ci aurait d'ailleurs signifié au monarque (qui lui suggérait comme solution possible à la question de la Palestine l'instauration d'une République juive autonome dans un grand royaume de Transjordanie) que les autorités juives n'agiraient que sur la base du plan de partage de l'ONU, qui devait être adopté quelques jours plus tard, prévoyant deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, en Palestine. Aucun accord n'aurait donc été conclu dans le cadre de cette réunion d'observation, ce que confirmerait le rapport oral que Golda Meïr fit de cette rencontre de 1947 avec le monarque.

Enfin, affirme Karsh, Ernest Bevin et la diplomatie britannique (qui voyaient parfois dans les sionistes des agents du communisme), loin d'avoir joué le rôle d'« ange gardien » de l'Etat juif, ont tout fait pour servir les intérêts de leur seul véritable client de la région, celui qu'ils armaient et dont ils encadraient l'armée – en l'occurrence, la Transjordanie. L'antisémitisme n'était d'ailleurs pas étranger à cette attitude, principalement fondé néanmoins, suggère Karsh, sur un calcul diplomatique que limitait seule l'évidente faveur dont jouissait la cause sioniste auprès de l'opinion publique *américaine*. Bevin entendait réduire autant que possible la part de Palestine accordée aux juifs à une étroite bande côtière, située dans le nord-ouest du pays. Bevin aurait ainsi bien vu, au sud, le désert du Neguev – pourtant attribué par l'ONU à l'Etat juif – partagé entre l'Egypte et la Transjordanie...

L'histoire, on le sait, en a décidé autrement sur le terrain, et toutes ces initiatives diplomatiques aux résultats plus ou moins virtuels auraient pu demeurer la proie des spécialistes, si le conflit israélo-palestinien n'occupait encore la place qu'on lui connaît, alors qu'on s'apprête cette année à commémorer le cinquantenaire du plan de partage de la Palestine par l'ONU et le centenaire du premier congrès sioniste (1897). La nouvelle histoire comme sa réfutation restent donc plus que jamais d'actualité.

Nicolas Weill

---

(1) Shavtaï Teveth, le biographe de Ben Gourion, s'était efforcé de réfuter le livre de Benny Morris dans le numéro 2 de *Middle Eastern Studies* d'avril 1990 (en anglais).

★ Les principaux textes de cette « école » sont, de Benny Morris : *The Birth of the Palestinian Refugee Problem*, Cambridge University Press, 1988 ; et, d'Avi Shlaïm : *Collusion Across the Jordan : King Abdullah, the Zionist Movement and the Partition of Palestine*, Columbia University Press, 1988. L'original de la lettre de Ben Gourion à son fils Amos a été intégralement reproduite dans la revue israélienne *Alpaim* n° 13 (éd. Am Oved).

La musique de ce qui est

« Rien – sinon le trait, la figure, la cadence et la coupe ». En quatre mots, Jean-Paul Michel révèle le profil de ses poèmes, leur résonance. Celle d'une voix d'exigence qui invoque le défi et la grâce

LE PLUS RÉEL EST CE HASARD, ET CE FEU
de Jean-Paul Michel.
Flammarion, 250 p., 130 F.

Vingt années de poèmes, 1976-1996 ; et ce n'est ni une anthologie ni un bilan, mais une œuvre nouvelle qui surgit des sédimentations du temps ; un livre scandé, composé idéalement avec éclats et silences ; une partition où s'ordonnent les échos et les traces autour d'un timbre inimitable. D'emblée, Jean-Paul Michel donne à entendre ce qui le distingue : cette pensée tenue au tranchant le plus vif du souffle, ce ton qui porte haut l'exigence et invoque à la fois le défi et la grâce (1).

Il y a là, livrée avec tous les traits d'une ascèse emportée, une aventure farouche, altière, quasi insensée, qui prétend ne céder ni sa visée, ni ses visions, ni ses abîmes, ni la hausse intangible de sa voix. Ecrire n'est pas ici un exercice mais une expérience qui engage la totalité de l'être, corps et âme voués à une éthique et à une esthétique. D'un même mouvement, la quête se fait sacrifice, et l'impossible, l'exact horizon assigné à la poésie depuis la *« lumière philosophique »* est venu battre *« à la fenêtre »* de Johann-Christian-Friedrich Hölderlin.


JEAN-LUC CHAPIN
Jean-Paul Michel, une ascèse emportée

Jamais le parcours de Jean-Paul Michel ne se voulut aimable, accessible au moindre repos. Avant la mise au jour, il y eut la mise à l'épreuve qui revendiqua férocement sa pratique : *« Du dépeçage comme de l'un des beaux-arts »*. Il s'agissait de proscrire la mollesse, le contentement, la lente et sourde et indigne dégradation du destin et du verbe. Sans doute y avait-il, par-delà l'homonymie, nécessité à se saisir de l'épée de l'archange Michel pour commencer par pourfendre, commencer par visiter à la hache, et parfois aux ciseaux, les héritages et les legs, les traités de rhétorique et les chants.

« Il a cassé les langages faux. / dit-il, et il parle. »

Ainsi accède-t-il à sa propre parole, ainsi invente-t-il son alphabet et ses rythmes. *« Rien – sinon le* trait, *la* figure, *la* cadence *et la* coupe... » En quatre mots, Jean-Paul Michel révèle le profil de ses poèmes, leur netteté d'épure, leur résonance de diamant sur la vitre ou d'acier sur le marbre. Non qu'il y ait à s'abuser sur la sauvegarde et son hypothétique poussière d'éternité : *« L'art n'efface pas la perte. Il lui répond. »* Et pour répondre, il doit s'armer de tous les noms porteurs de feu, d'excès ou de gloire.

« ... Une étoile t'accompagne qui / guérit cavalier moderne à l'instar des antiques / chevaucheurs et comme eux, droits, qu'une piété garde – toi / c'est l'idée d'un chant – / demi-cheval et demi-dieu tu /jettes tes traits – droit – dans / un ciel d'étoiles naïves... »

Cette *« idée d'un chant »*, maintenant qu'il l'a bâtie avec les alliés qu'il s'est contradictoirement choisis (Homère, Socrate, Dante, Balthasar Gracián, Hopkins, Breton, Bataille, Joyce, puis Klee, Hölderlin, Yeats...) et les amis qu'il célèbre (Pontévia, Khaïr-Eddine...), Jean-Paul Michel la module toujours souverainement, toujours sans faiblesse, mais avec le renfort revendiqué de la lumière et de l'énigme. Le combat n'a pas cessé, il s'est ouvert d'autres précipices, d'autres royaumes.

« Besoin d'une douceur d'un / sacre – la joie en moi demande /cette chance à rien. Aller à la paix heureuse les / ravines raides franchies. La force est là. / Devant toi chante une grâce neuve. La fureur est / sacrée mais saint est le sourire / des initiés... »

Non loin des mystiques irrécupérables, ceux de la folle sagesse, aux côtés des poètes voyants qui ont erré jusqu'à se perdre, Jean-Paul Michel se veut *« à l'instar d'Eros tentateur maître / des échanges et des / signes »* un mortel jeté dans l'haleine des dieux, un alchimiste qui sait avec du hasard et du feu créer comme une aura au réel et ne pas craindre de placer sa voix au plus près de *« l'inimitable musique de ce qui est. »*

« Tu es toi ! Parle ! Les Dieux t'obéiront ! / Rien du Monde ne résiste à ceux qui osent avec un pur courage / désintéressé / Davantage se peut ! / Tout recommence, rien ne s'use, rien / ne commande à qui ose aller avec simplicité à l'inconnu hors/ tout sens étriqué ! »

André Velter

(1) Né en 1948, Jean-Paul Michel a fondé les éditions William Blake & Co, à Bordeaux, en 1975. Un somptueux livre-catalogue témoigne de ces vingt ans d'activités sous le titre-manifeste de *Nous avons voué notre vie à des signes* (« Le Monde des livres » du 17 janvier). Jean-Paul Michel a également publié chez Joseph K., *Difficile conquête du calme*, un livre aussi singulier que *Le plus réel est ce hasard, et ce feu*, un livre qui s'attache à *« méditer un assaut souverain, désintéressé, pur de toute bassesse, étranger à la cautèle ordinaire des intentions, vraiment voué au vrai jusqu'à se perdre. »*

L'enfant au corps noir

Deuxième roman de Brigitte Paulino-Neto, le sombre récit d'une éducation inversée

LA CONNAISSANCE DE LA FLEUR
de Brigitte Paulino-Neto.
Grasset, 222 p., 98 F.

Une voix singulièrement âpre jouant sur les graves, une violence sourde, retenue, crispée sur elle-même, une écriture précise et précieuse, étrangement assurée dans son tremblement, et cette force surprenante puisée on ne sait où, pour dire le plus faible, le pauvre, le déjeté... Tout cela qui était présent dans le premier roman de Brigitte Paulino-Neto (1) se retrouve dans cette *Connaissance de la fleur*, en plénitude pour ainsi dire.

Les enfants sont nos juges. Ils nous appellent silencieusement à la conscience. Et celle-ci est rarement bonne, sereine. Thème classique, rebattu dira-t-on. L'Innocent d'un côté, regard pur et cœur exposé à toutes les souillures, l'adulte de l'autre, dans les cordes, miné par le mal-être et la culpabilité, pétri de sentiments contradictoires à l'égard de ce prochain en miniature qui l'observe. Mais Brigitte Paulino-Neto ne s'est pas contentée de reprendre le vieux sujet pour en offrir une variation de son cru. Elle a d'abord brouillé les cartes – violemment. Qui regarde ? Lequel est pur dans ce jeu mortel qui oppose moins l'homme à l'enfant que l'homme à lui-même, divisé, malade ?

Lorsqu'elle vient au monde, à l'instant où elle sort du ventre de sa mère, Josèphe est déjà inscrite dans cette violence, dans ce brouillage et cette division. Son jugement muet sur le monde, et sur sa mère qui l'a mise là, est sans appel ; il vaut condamnation. Plus tard, au seuil de l'adolescence et à la fin du roman, Josèphe prendra conscience de la puissance que donne la possession du langage, au point de croire les mots *« plus consistants que la réalité »*, jusqu'à *« être émue et ravie et bouleversée par eux plus que par les personnes »*. Elle saura que *« ce gaspillage de mots par quoi* (elle) *prétend à toute force exister »* peut dessiner la beauté ; mais qu'il peut aussi séduire et subvertir. Tuer.

Aucune psychologie ne serait apte à dire pourquoi cet enfant taciturne, *« corps noir »*, petite masse compacte, est destiné à figurer, pour sa mère comme pour le monde qui l'entoure, la face nocturne de l'existence, à écrire l'un de ses chapitres obscurs. Aucune raison non plus n'expliquera auprès de Josèphe le rôle de Claire, *« si justement prénommée »*, blonde et fragile, qui *« aspire à cette paix, cette innocence du temps qui s'écoule sans qu'il soit fait de mal »* ; Claire exposée à l'envahissement, à la menace obscure, lumière que la nuit va bientôt absorber.

L'auteur ne cherche pas à interpréter des comportements ou des pensées. L'inconscient n'est pas pour elle un terrain à explorer, une connaissance à acquérir. Il est, comme le rêve, un mystère qui force au respect et à la crainte, un souverain savoir dont nous sommes les jouets. Les monstres qui naissent là ont des visages presque avenants – assez semblables aux nôtres finalement. Quant au sexe, *« ce cœur d'on ne sait quoi »*, il travaille les figures, les creuse de l'intérieur.

Le roman de Brigitte Paulino-Neto décrit une éducation inversée, un devenir improbable, une fatalité – ou une malédiction. L'auteur, qui n'a cédé à aucune facilité ni séduction – ce qui rend parfois son récit aussi tendu, statique et compact que son héroïne –, ne fait pas discourir l'enfant, mais fait parler sur elle, en direction du mystère d'équité et d'iniquité, de trouble et de clarté, de beauté et de mort qu'elle représente.

Patrick Kéchichian

(1) *La Mélancolie du géographe* (Grasset, « Le Monde des livres » du 2 septembre 1994).

Histoires belges

LA BELGIQUE FIN DE SIÈCLE
Anthologie présentée par Paul Gorceix,
Complexe, 1 200 p., 149 F.

LA BELGIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE,
Anthologie présentée par Paul Aron,
Complexe, 600 p., 139 F.

Un *« pays provisoire »*, disait Michelet : la Belgique s'accroche néanmoins au territoire qui est le sien, et qui n'est pas celui qu'on croit. Ces deux anthologies prouvent que la patrie de Magritte, Delvaux et Maeterlinck fut un foyer de création artistique mal honoré. Les comptes rendus de voyages d'Hugo, Nerval ou Mirbeau dans la capitale de l'art nouveau en témoignent : si le Belge, rarement prophète ou messie, préfère *« les œuvres aux idées, les réalisations pratiques aux projections abstraites »*, il peut s'enorgueillir de maints textes théoriques sur la peinture, la littérature, la musique, l'architecture. Loin d'offrir asile aux artistes décadents, la Belgique des vingt dernières années du XIXe siècle vit s'éclore par l'intermédiaire de nombreuses revues une génération en sympathie avec la classe ouvrière. Beaucoup plus qu'un *« Zola belge »*, Camille Lemonnier fut le mentor d'une nouvelle vague hostile aux *« vieilles perruques »* de l'académisme. Passant d'un naturalisme qui se prosternait devant les représentations minutieuses du réel façon Gustave Courbet à un culte du symbolisme voué aux toiles de Khnopff, les maîtres à penser de *« L'Art moderne »* écoutèrent Emile Verhaeren. La phrase, disait-il, doit être *« et debout, et couchée, et marchant, et emportée, et éclatante, et terne, et nerveuse, et flasque, et roulante, et stagnante »*. Quelques textes classiques de Lemonnier, Eekhoud, Rodenbach, van Lerberghe viennent ébranler si besoin les fausses certitudes.

J. L. D.

Benoîte Groult toujours à l'avant-garde

Près de vingt ans après « Ainsi soit-elle », pamphlet virulent qui dénonçait la condition imposée aux femmes, la romancière et essayiste repart au combat. Alternant réflexions et autobiographie, elle retrace le parcours chaotique d'une « libération »

HISTOIRE D'UNE ÉVASION
de Benoîte Groult.
Grasset, 286 p, 126 F.

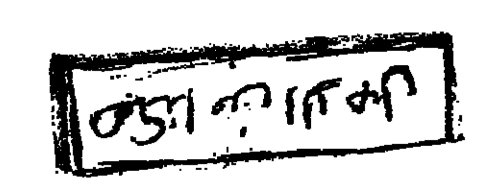
On se souvient de la formule employée le 26 août 1970 par le Mouvement de libération des femmes devant l'Arc de triomphe, qui faisait exploser l'ambiguïté de la langue française comme un gag : *« Un homme sur deux est une femme. »* Le clin d'œil poétique a du mal à virer au fait politique, et, un quart de siècle plus tard, il faut bien admettre non seulement que l'inégalité entre sexes reste flagrante, mais aussi qu'à propos, par exemple, du débat sur la parité les opinions des femmes sont partagées. *Ainsi soit-elle*, pamphlet dénonçant deux mille ans d'interdits et l'horreur des mutilations sexuelles subies au XXe siècle par les femmes, est-il encore actuel ? C'est l'intuition qu'a eue son auteur, Benoîte Groult, à l'heure où beaucoup de femmes se bercent de l'idée que les problèmes sont résolus. En 1975, elle avait, plus que parlé d'elle, décrit la condition féminine. Elle repart aujourd'hui au combat, mais en s'impliquant de façon plus personnelle. *Histoire d'une évasion* (titre explicite, qui fait référence à sa transformation de « femme rompue » en femme libre, autant qu'à son bonheur de vivre, ses virées superbes, son investissement, dans la seconde partie de sa vie, de toute la passion qu'elle n'avait pas pu mettre dans la première) est une autobiographie généreuse : elle ne s'y contente pas de retracer son propre parcours de victime du rôle qu'on imposait aux femmes autrefois (petite fille modèle, jeune fille rangée, dame comme-il-faut), elle se soumet aux questions de Josyane Savigneau, une femme d'une autre génération – pour laquelle les droits acquis ne représentent pas une conquête mais un dû –, susceptible de la placer en face de ses contradictions, et de témoigner de son côté des humiliations que font encore subir aux femmes les détenteurs du pouvoir.

Le cas de Benoîte Groult est paradoxal : cette adolescente timorée, entourée de femmes en chignon et de tricoteuses, faite sur mesure pour intégrer le couvent, éduquée à douter d'elle-même, à se sentir inférieure aux hommes, eut une mère *« excentrique »*, féministe avant la lettre, hostile aux modèles de la femme soumise. Veuve à vingt-cinq ans, Benoîte Groult commet avec l'accord de sa belle-famille un *« acte de désobéissance »* : elle tente d'avoir un enfant posthume « de son mari » avec son jeune beau-frère. Puis, dans l'allégresse de la Libération, elle vit dans les bras des libérateurs américains ses *« apprentissages »* ; découverte du plaisir insouciant, grâce à l'hygiène de ces messieurs qui utilisaient systématiquement des préservatifs. Mais les schémas imposés sont si fortement ancrés dans l'inconscient que, rencontrant celui qui sera son deuxième mari, elle redevient une midinette énamourée, abandonne sa personnalité, s'applique à oublier les remarques désobligeantes de cet homme, son égoïsme, la gifle publique qu'il lui assène pour une divergence d'opinion, les accouchements et les avortements. Divorcée, à l'aube de son itinéraire de libération, elle ressent encore le besoin de conduire son nouveau compagnon à la mairie, parce que le concubinage est mal vu. Et, se lançant dans l'écriture, elle signera des livres à quatre mains avec sa sœur Flora, avant de s'engager sur la voie de l'évasion, de renaître à trente-cinq ans.

Benoîte Groult, sorte de Françoise Dolto des femmes de bonne volonté, a une place à part dans la littérature féministe. Ne faisant pas partie du *« ghetto universitaire »* qui assure la notoriété des Hélène Cixous, Luce Irigaray ou Julia Kristeva, adoptant l'attitude de l'Henriette des *Femmes savantes* (*« Les doctes entretiens ne sont pas mon affaire »* elle s'est offert avec ses livres tout public (que les hommes devraient lire) un lectorat fidèle de femmes de toutes générations. *Ainsi soit-elle* a rétabli les liens de bien des femmes avec leurs mères. *Histoire d'une évasion* devrait pouvoir rouvrir les yeux de ces mêmes femmes, et de leurs filles. Benoîte Groult a l'air préhistorique lorsque, au cours de ses conférences, elle explique qu'elle était professeur de latin sans avoir le droit de vote. Elle est en fait encore à l'avant-garde quand elle milite pour la féminisation du vocabulaire à une époque où nombre de femmes arrivées refusent de se dire *« première ministre »* ou *« écrivaine »* ; où être féministe suscite (même chez les femmes) rejet ou compassion (comme s'il s'agissait d'une espèce d'eczéma mal soigné) ; où les magazines féminins renouent avec les top-models en couverture et la mythologie des talons aiguilles ou porte-jarretelles ; où il reste scandaleux d'écrire un roman comme *Les Vaisseaux du cœur*, cette histoire d'une femme qui a un amant et à laquelle sont épargnés la culpabilité, le châtiment. Faut-il crever d'avoir aimé, ou bien, telles Merteuil, Karénine, Bovary, Rênal ou Marguerite Gautier, attraper la petite vérole, se jeter sous un train, mourir ? Il faut croire que clamer le contraire est encore subversif.

Jean-Luc Douin

★ **Le dernier numéro des *Temps modernes* : « Questions actuelles au féminisme », analyse lui aussi l'illusion de la fin de la domination masculine et les « petits arrangements avec le patriarcat » (n° 593, *avril-mai 1997, 238 p, 82 F*).**



livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **LA TRAVERSÉE DES LIGNES,** de Béatrice de Jurquet
La mémoire est parsemée de zones obscures et d'éclairs aveuglants, celle de Béatrice de Jurquet plus encore que d'autres. De ce champ d'ombres, l'auteur a tiré un livre beau et troublant, où l'autobiographie et la poésie sont les deux versants d'une même quête des origines. *« Je confie à l'écriture l'anonymat caché dans mon nom, je le confie au courant des récits. »* Issue d'une famille de vieille noblesse, où la figure d'un père dominateur apprend aux enfants la peur et la transgression, Béatrice de Jurquet cherche dans les mots le chemin d'une histoire qui lui a longtemps échappé, au point de la conduire, quelques années durant, dans un hôpital psychiatrique (Circé, 159 p., 98 F). **R. R.**

● **LA ROSE NOIRE,** de Laurand Kovacs
Si l'amour est aveugle, il est aussi fou entre Bertrand et Jordane, la cécité n'étant pas ici une métaphore. Pour elle, sa nuit n'est pas une mise à l'écart du monde et elle vit dans son art, la musique, comme dans un univers privilégié. Aussi, quand Bertrand recouvre la vue, si pour lui l'amour est inchangé, pour elle, il ne peut être ce qu'il fut. L'abstrait et le concret sont les pièces d'un jeu subtil entre ce qui se dit et se devine, ce qui se voit et se pense, entre musique, peinture et érotisme. Sentiments et sensations sont communiqués au lecteur par touches légères, une espèce de pointillisme du style qui passe comme une mélodie du majeur au mineur (L'Harmattan, 125 p., 75 F). **P. R. L.**

● **TOMBEAU D'HÉRALDINE,** de Daniel Boulanger
La province de Daniel Boulanger recèle d'étranges et pittoresques personnages. Dans son quinzième roman, *Tombeau d'Héraldine*, deux brocanteurs, une harpiste, une voyante entourent une redoutable châtelaine à la parole enjôleuse (Gallimard, 230 p 100 F.) En même temps paraît *De laine et soie*, vingtième recueil de « Retouches », poèmes brefs et savoureux, classés par ordre alphabétique, de l'« abandon » à la « volupté » (Gallimard, 220 p. 110 F). **M. P.**

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LES ESCALIERS DE PORT-BOU,** de Maria Mercè Roca
Chronique tendre de l'amour d'une petite fille pour son père. Port-Bou d'un côté de la frontière, dans l'Espagne franquiste, Cerbère de l'autre, en France. Parce qu'il est chemineau, le père de la narratrice passe d'un village à l'autre. Il fait *« de la contrebande de pauvres »*, café et liqueurs. La vie est douce, un sifflet, des caramels, des illustrés font plaisir. Les parents s'aiment. Et puis, tout bascule. Sur le point d'être arrêté par la garde civile, le père tente de s'enfuir et on lui tire dessus. Il va se remettre et recommencer à passer du café en fraude. Mais il est marqué. Sept ans plus tard, il meurt. La petite fille a grandi, elle se souvient et par petites touches désolées redonne la mémoire à une famille brisée (traduit du catalan par Cathy Ytak, éd. Métailié, « Bibliothèque hispanique », 124 p., 80 F). **M. Si.**

● **LE DIRIGEABLE DE DILLINGER,** de Daniel Douglas Wissmann
Cela commence comme un roman policier. Par une nuit d'hiver, un enfant est déposé dans la neige sur le seuil d'une maison. C'est là qu'habite Alfred Dillinger, entrepreneur des pompes funèbres. Est-ce d'avoir passé les premiers mois de son enfance dans le capitonnage d'un cercueil ? Roberto ne tarde pas à faire sauter les verrous de cette existence provinciale pour mener à bien sa quête de l'amour et de l'éternité. Le narrateur nous entraîne gaiement dans des aventures de vie et de mort, ne reculant devant aucune pulsion : l'inceste, le viol, la nécrophilie, la réduction de tête, le meurtre. Mais on aurait tort de réduire ce premier roman à une succession de morceaux de bravoure. C'est un livre plein de surprises, parodique et loufoque, cru et cruel, qui contient de belles pages sur le désir et la précarité de l'existence humaine (traduit de l'allemand par Claire de Oliveira, Seuil, 407 p, 140 F). **P. Des.**

« Il vit la belle, la belle le vit... »

A défaut d'un grand travail d'édition, le bonheur de lire quelques bijoux du Grand Siècle et – pour les amateurs – la découverte d'un corpus théorique peu accessible

NOUVELLES DU XVII[e] SIÈCLE
sous la direction
de Raymond Picard
et Jean Lafond.
Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1 812 p.
390 F jusqu'au 30 juin, puis 450 F.

Qu'est-ce que la « Pléiade » ? Une collection destinée, nous dit le *Catalogue analytique*, à proposer *« les chefs-d'œuvre de la littérature dans une présentation soignée et un encombrement réduit »*. Voilà pour la description extérieure. Le même opuscule ajoute que les éditions des textes *« tiennent compte des progrès de l'histoire et de la critique littéraires »*, avant de conclure que *« les appareils critiques résument les connaissances les plus récentes »*. Projet en tous points réalisé – pour ne rappeler que deux des plus récentes publications – par les *Œuvres* de Wilde (un modèle de perfection et d'intelligence éditoriales !) et le premier tome des *Œuvres* de Tanizaki qui, tous deux, font déjà figure de monuments.

Les *Nouvelles du XVII[e] siècle* que nous offre aujourd'hui la prestigieuse collection s'inscrivent assurément dans le projet technique : plus de mille huit cents pages de papier bible en garamond et reliées de cuir rouge vénitien. Il n'en va pas de même de l'édifice éditorial, très daté dans ses options critiques. Il est vrai qu'avec pour maître d'œuvre initial feu Raymond Picard – qui s'illustra, comme on sait, en pourfendant au mitan des années 60 la « nouvelle critique » accusée de n'être qu'une *« nouvelle imposture »* – le lecteur ne pouvait guère s'attendre à de passionnantes exégèses : le discours critique, chez lui, se contente souvent d'un « résumé » du texte présenté suivi d'une « paraphrase » de celui-ci avant quelques vagues considérations psychologico-morales (exemple, parmi d'autres, à propos des *Amours incestueuses* de Rosset : *« Enfin, en s'abandonnant à un amour en lui-même si touchant, les deux amants ne méritent-ils pas une certaine compréhension ? »*. Passionnant, n'est-il pas ? Comme ces piètres jugements qui se pensent littéraires : *« L'histoire s'organise en une suite continue, logiquement articulée et psychologiquement satisfaisante »*. Diable ! Qu'eût-ce été, désarticulé et insatisfaisant ?. Et dire qu'un tel « lecteur » s'érigeait en rival de Barthes !

SOREL, SCARRON...

Rendons, par conséquent, grâces à Jean Lafond d'avoir, tout en reprenant l'équipe formée des disciples du « maître », ouvert, à défaut d'introduire véritablement le sang neuf qu'auraient apporté une Sylvie de Baecque-Robic ou une Françoise Gevrey, ce qui pouvait l'être (1) à l'actualité – sinon à la modernité – critique pour mener à bien cette anthologie où se côtoient noms connus de tous (M[me] de La Fayette, Sorel, Scarron, Saint-Réal, etc.), des amateurs de lettres (M[me] de Villedieu, Catherine Bernard, Camus – l'abbé, pas l'auteur de *L'Etranger !* –, Courtilz, etc.) ou des seuls *happy few* – comme ce Germain Moüette qui resta onze ans prisonnier des infidèles et dont nous sont proposés deux chapitres de sa *Relation de captivité* [...] *dans les royaumes de Fez et du Maroc* (1683) au titre de « nouvelles ». Sans oublier quelques anonymes « histoires véritables » du *Mercure galant*.

Mais au fait, qu'est-ce qu'une nouvelle ? Jean Lafond nous en propose, sinon une définition, du moins une quadruple approche : sémantique, historique, thématique et poétique. Parcours mimétique du flou terminologique qui entoure le récit bref, et que les textes ici rassemblés ne font que renforcer. Veut-on un critère de longueur ? Comment traiter sur un même pied les quatre-vingts pages du *Voyage de Falaise* de Le Noble (1697) – pour ne rien dire des « épisodes » des romans précieux, dont l'absence ici doit bien avoir affaire avec leur longueur – et la douzaine que compte *La Comtesse de Tende* (posth., 1718) de l'auteur de *La Princesse de Clèves ?* Souhaite-t-on s'appuyer sur des similitudes de contenus ? Quel lien trouver entre les *Histoires tragiques* d'un Rosset (1614) et « le conte léger et quasi merveilleux » que constitue *L'Histoire de la marquise-marquis de Banneville*, de l'abbé de Choisy (1695) ? On pourrait, évidemment, s'entendre sur un dénominateur commun tel que l'amour (à supposer que le même terme puisse qualifier la passion et les grivoiseries de cabaret...) : mais, à ce compte, tout récit qui parle d'aimer serait nouvelle, fût-il en vers (Jacques Chupeau nous offre d'ailleurs en appendice une petite centaine de pages d'« Historiettes en vers ») ou même théâtralisé (quelques bons monologues pourraient ainsi être annexés par les « nouvellomanes »).

Genre conventionnel à plus d'un titre – depuis l'insertion dans un récit-cadre qui renvoie aux prestigieux modèles italiens et seiziémistes jusqu'à l'ambition affichée sinon de réalisme, du moins de réfraction *« des choses comme elles se passent dans le cours ordinaire du monde »* ainsi que le souhaite Segrais – la nouvelle est, au XVII[e] siècle, l'objet d'un paratexte théorique riche de contradictions : et le lecteur trouvera dans la vingtaine de textes rares regroupés dans la section « la Nouvelle au miroir de la critique » l'image inattendue d'un siècle que l'on croit trop souvent figé dans le seul débat des règles. Règles, précisément, qui pour notre genre doivent s'accommoder au goût du temps – *dixit* l'abbé de Charnes – au lieu de plier celui-ci aux contraintes édictées par les doctes. Enjeu de taille, on en conviendra, et qui fait de la nouvelle un genre en liberté dans un univers littéraire alors sévèrement encadré.

La nouvelle serait-elle, alors, une anti-tragédie ? Pas si sûr ! Il n'est que de s'arrêter sur deux véritables chefs-d'œuvre – *L'Histoire de la comtesse de Tende* de M[me] de La Fayette ou l'anonyme *Vertu malheureuse* donnée par *Le Mercure galant* – pour voir que la formule racinienne de « l'action chargée de peu de matière » s'applique à ces récits à la syntaxe sans fioriture, à l'analyse précise, à l'enchaînement des faits aussi inéluctable que dans la pièce la plus parfaite. Paradoxalement, le plaisir semble ici naître de l'absence de toute volonté de séduction stylistique, comme si l'effet ne résidait que dans la sécheresse d'une écriture collant au plus près à des passions dévorantes, et par conséquent incompatibles avec la rhétorique. Le recours à la forme brève procède alors autant d'une stratégie que d'une évidence : les passions étouffantes ne doivent se dire, hors de la scène, que dans le resserrement de la forme et le recours à une sorte de degré zéro de l'écriture. Telle serait la nouvelle, le reste n'étant que fable, conte ou roman.

Daniel Couty

(1) On sera sensible à la formulation de Jean Lafond, s'excusant, pour ainsi dire, d'*« avoir dû tenir compte des nombreux, et surtout excellents travaux qui ont été entrepris depuis 1975 [...] et modifier dès lors, assez profondément parfois, les orientations premières »* (souligné par nous).

Un journaliste trop méconnu

Plus de cent chroniques de Théophile Gautier qui ne sont pas la moindre part de son œuvre

PARIS ET LES PARISIENS
de Théophile Gautier.
Présentation et notes
de Claudine Lacoste-Veysseyre,
éd. La Boîte à documents,
715 p., 220 F.

ŒUVRES ÉROTIQUES. POÈMES SUIVIS DES LETTRES A LA PRÉSIDENTE
de Théophile Gautier.
Ed. La Bartavelle, 72 p., 60 F.

Le gilet rouge de la bataille d'Hernani, la dédicace des *Fleurs du mal*, l'art pour l'art d'*Emaux et camées*, *Le Capitaine Fracasse* et peut-être la préface de *Mademoiselle de Maupin* où un jeune homme de vingt-quatre ans bouscule le conformisme ambiant en raillant le culte du progrès, en préférant Villon à Racine, en affichant son mépris pour la morale. C'est à peu près ce qui résume Théophile Gautier, que Gide voit tenir *« une place particulière, spéciale, royale presque, qu'on peut douter qu'il mérite, mais dont nous ne le délogerons pas »*. Quant à Balzac, qui apprécie son style et son esprit, il ne cache pas que son jeune ami ne fera *« jamais rien, parce qu'il est dans le journalisme »*. Pour y être, il y est. De 1832 à 1872, année de sa mort, guère de journaux et revues qui n'aient accueilli la signature du journaliste Gautier dont le nombre d'articles lui vaudrait aujourd'hui d'avoir place au palmarès des records.

Ce n'est pas une vocation. Mais, jeune poète publiant son premier recueil à dix-neuf ans, il faut vivre, et la presse est la porte d'entrée dans un monde auquel il aspire. Ses premiers articles de critique artistique, dramatique et littéraire sont d'une telle qualité que le fameux patron de presse Emile de Girardin, toujours à l'affût des meilleurs talents pour son journal *La Presse*, fait appel à ce nouveau venu. Une collaboration qui durera vingt ans. Bien sûr, il n'y a pas exclusivité. Gautier donne des articles à plus d'une centaine d'autres titres, et, entre autres, au *Moniteur universel*. Pour celui-là, porte-parole du pouvoir, qui ne tarde pas à devenir *Le Journal officiel*, Girardin n'est pas d'accord. Mis devant le choix, Gautier abandonne *La Presse*. Le révolutionnaire des lettres qui entra dans la carrière en exhibant une chevelure exagérément longue pour qu'on sache qu'il contestait tout, choisit la sécurité et la tranquillité.

Banville, Flaubert, Baudelaire sont de ceux qui ont reconnu l'influence de Gautier sur l'évolution littéraire de son temps, et, après eux, les manuels scolaires. Est-ce cela qui a éclipsé le journaliste ? Sans doute et à tort.

TABLEAU DES MŒURS

peut se demander quel est, en plus de la curiosité et du plaisir de parcourir une belle prose, l'intérêt de ses articles. Maigre, quand il relate une pièce de boulevard médiocre et oubliée, bien grand quand, délaissant la critique, il se fait chroniqueur. Ce sont surtout des chroniques que Claudine Lacoste-Veysseyre a retenues. Et leur attrait est double. De Louis-Philippe à la Commune, Gautier nous offre un tableau des mœurs du temps qui, pour être parisiennes quant au lieu d'observation, n'en sont pas moins un reflet plus général des remous artistiques, politiques, voire sociaux quand il s'en prend aux conditions de vie dans d'insalubres logis. De plus, il semble souvent qu'il regarde par notre fenêtre. Les temps changent, le cocher s'appelle chauffeur de taxi, des satellites au-dessus de l'atmosphère ne lui seraient plus une supposition, mais les plats de l'histoire passent souvent avec les mêmes mets. Polémique autour de projets pour un nouveau Louvre et autres grands travaux ; dénonciation de charlatans qui guérissent avec des produits miraculeux ; débat pour ou contre les corridas ; plaintes du genre : « il n'y a plus d'architectes» ; récriminations à propos d'un nouvel Opéra ; faiblesse des politiques subissant l'effet des nouvelles techniques au lieu de le prévoir ; la condition des sans-logis ; l'avenir du féminisme ; les petits drames de la haute couture... tant d'autres articles datés, pour nous étonner et nous faire sourire, de 1836, de 1852 ou de 1864.

De Gautier, on connaît le poète et le romancier, on connaîtra mieux le journaliste (1), on peut découvrir l'auteur de poèmes érotiques qu'il faudrait ici un grand carré rouge pour citer, et de lettres à une M[me] S... tenant salon le dimanche. Quand il ne peut rejoindre les Flaubert, Baudelaire, Du Camp... à ces *« saloperies dominicales »*, il s'excuse de ne pouvoir *« envoyer que des cochonneries breneuses, peu spermatiques »* et épistolaires. C'est là une de ses autres facettes, qui n'est pas la moins talenteuse et plaisante. Sauf du sujet, les poèmes rappellent ceux des *Emaux* par leur concision, et la correspondance, outre les coquineries, ne manque pas de charme et d'humour en nous rappelant qu'il a donné de nos vies une belle définition, *« des romans invraisemblables comme la vérité »*.

Pierre-Robert Leclercq

(1) Et aussi le voyageur, La Boîte à documents publiant également *Voyage en Egypte* (185 p., 96 F) et *Constantinople* (465 p., 150 F).

● En 1836, Théophile Gautier entreprit, avec Gérard de Nerval, un voyage en Belgique et en Hollande dans le but de découvrir le *« contour ondoyant »* de quelque *« Rubens sans cadre »*. Son récit révèle chez le jeune écrivain un esprit caustique et curieux. Postface de Stéphane Guégan (École des lettres, 192 p., 54 F). Deux autres textes de Gautier avaient été réédités dans la même collection de poche : *La Mille et Deuxième nuit*, et *Souvenirs du romantisme*.

Une histoire de la critique moderne

LA CRITIQUE FRANÇAISE ITALIENNE ET ESPAGNOLE (1900-1950)
de René Wellek.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) et présenté par Ernest Sturm,
éd. José Corti, 505 p., 180 F.

René Wellek, mort à quatre-vingt-douze ans, en 1995, à New Haven – il avait occupé, de 1946 à 1972, la chaire de professeur de littérature comparée à Yale –, a joué un rôle considérable dans la critique anglo-saxonne et même au-delà. Cependant, comme le note Ernest Sturm dans l'essai qui introduit ce volume – le seul traduit en français d'une vaste *History of Modern Criticism*, *« les idées esthétiques de Wellek n'ont pratiquement exercé aucune influence en France »*. Cela peut s'expliquer par le paradoxe qui loge au cœur de l'enseignement de Wellek. Pour lui, en effet, le discours esthétique doit se taire devant l'œuvre elle-même et la laisser parler. Il se heurte donc non seulement aux comparatistes français soucieux d'établir les critères positifs d'une « littérature générale », mais aussi aux critiques théoriciens et philosophes qui prévalent en France, disons de Valéry et Thibaudet à Sartre, dont les structuralistes des années 60 prendront la suite. Son rôle de « critique des critiques », René Wellek l'a exercé à partir d'une connaissance encyclopédique de la littérature mondiale. Son essai de panorama critique de la critique française de la première moitié du siècle peut permettre à la critique d'aujourd'hui de prendre sur elle-même et son passé une vue excentrée qui incite moins à la répudiation de ses principes qu'à leur mise en perspective grâce aux comparaisons avec la critique italienne et espagnole de la même époque.

M. Ct.

L'ombre du crabe

Qu'il adopte le ton du récit, de la nouvelle ou de la fable où il excelle, Osamu Dazai revient avec une amertume grinçante à l'origine du mensonge et des pièges de la littérature

MES DERNIÈRES ANNÉES (BANNEN)
d'Osamu Dazai.
Traduit du japonais par Juliette et Yuko Brunet,
Fayard, 330 p., 130 F.

Osamu Dazai était encore étudiant lorsqu'il publia les récits, contes et nouvelles réunis sous le titre paradoxal de *Mes dernières années*. Le début et la fin sont indissociablement liés dans l'esthétique obsessionnelle de cet écrivain, hanté par les commencements et la mort : il tenta quatre fois de se tuer et ne se manqua pas la cinquième, en 1948. Il avait trente-neuf ans. Figure mythique de la littérature noire japonaise, Dazai fait partie de cette grande famille d'écrivains pour lesquels regarder la mort en face, la provoquer, la rechercher est une façon de célébrer la vie. Comme c'est souvent le cas chez les auteurs les plus sombres, on approchera plus intimement l'œuvre de Dazai par ces écrits intimes, qui ont le charme de la jeunesse et de l'inachèvement, que par ses ouvrages plus accomplis et plus connus, *La Déchéance d'un homme* et *Soleil couchant* (1).

Qu'il prenne le ton du récit autobiographique, qu'il raconte une fable, qu'il esquisse un roman, le jeune Dazai ne se départ jamais d'une amertume agressive, qui prend à partie le lecteur, le malmène et se malmène, avec une obstination parfois pénible. Soucieux d'aller au cœur de soi, Dazai sait ce que la littérature contient de pièges, de faux-semblants, de mensonges. Il les contourne, les dénonce et parfois les exalte. Dans la jolie série de portraits intitulée *Romanesque*, il trace celui de Saburô, le menteur, responsable involontaire de la mort d'un petit camarade, dans son enfance. Il le précipite, par jeu, dans le fleuve Sumida, qui traverse Tôkyô. Et l'enfant se noie. « *A partir de ses dix ou onze ans, le souvenir de ce crime ignoré de tous commença à le tourmenter. Un tel crime permit l'épanouissement de plus en plus splendide de sa fleur de mensonge. (…) Quand il atteignit l'âge adulte, il s'était transformé en un bloc de mensonges.* » Résumé symbolique et violent de toute la démarche romanesque de Dazai, qui revient sans cesse à l'origine du mensonge appelé roman.



D.R.
« Dante, Baudelaire, moi »

On comprend, à la lecture de ces ébauches, qui contiennent des dizaines de définitions souvent aigries, ricanantes, désabusées, de l'entreprise romanesque et du travail de l'écriture (et l'on ne saurait trop conseiller ce livre à tous ceux qu'intéresse la réflexion sur la fiction), combien un écrivain qui fait de sa vie la matière de son œuvre peut être harcelé par la conscience, délicieuse ou déchirante, selon les tempéraments, de se trahir et de trahir les autres.

Variant avec une remarquable habileté son style, Dazai excelle dans la fable. Les papillons, les grues, les moineaux, les crabes viennent à la rescousse de son imaginaire. Et c'est dans ce langage détourné qu'il est le plus profond. Ce qui n'est pas rare chez les écrivains japonais. « *Pourquoi les crabes du clair de lune sont-ils si maigres ? C'est parce que, se sentant menacés par leur ombre si laide, reflétée sur le sable mouillé, ils ne peuvent dormir et marchent de travers jusqu'à la fin de la nuit. Il serait plus sage de dormir tranquillement au fond de la mer (…), au milieu d'une forêt d'algues se balançant doucement, et d'y rêver au palais du Dragon, mais le crabe, fasciné par la lune, s'épuise vainement de plage en plage.* »

De même, on ne s'étonnera pas que Dazai veuille imiter Sei Shônagon, l'auteur des *Notes de chevet* (2), et citer parmi « *les choses qui font battre le cœur* », « *un rien que la vue distingue à grand-peine, que l'ouïe ne perçoit pas clairement, que l'on tient secret de façon que personne ne le connaisse, même si, puisé dans le creux de ses paumes, il a filé inopinément entre les doigts, chose vaine* ».

Certes, c'est avec ironie que Dazai rappelle qu'il résumait ainsi l'histoire littéraire : « *Dante, Baudelaire, moi.* » Mais le recueil est tout entier parsemé d'hommages à une littérature occidentale qu'il vénérait, se sentant proche tantôt de Mérimée et de Maupassant (l'attrait du plaisir et d'une forme de déchéance), tantôt de Dostoïevski et de Flaubert, dont il analyse très finement les ressorts romanesques. La « *création* » lui apparaît, dans la plus pure tradition d'un désenchantement flaubertien contrebalancé par des élans lyriques, comme une « *piètre issue* » du malheur de sa vie, ensevelie sous les masques.

René de Ceccatty

(1) Tous deux parus chez Gallimard, coll. « L'imaginaire ».
(2) Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient ».

Faux-semblant

Carvalho joue du mensonge et de la folie pour se mouvoir dans une réalité aux contours incertains

ABERRATION (Aberraçao)
de Bernardo Carvalho.
Traduit du portugais (Brésil) par Maryvonne Lapouge-Pettorelli,
Rivages, 197 p., 110 F.

S'il y a bien une chose dont Bernardo Carvalho se méfie, c'est du « *cynisme* » en littérature. Pour être crédible, dit-il, la fiction doit accueillir un peu de l'expérience de son auteur. Savamment distillée, bien sûr, et suffisamment équivoque pour ne pas verser dans la pure narration de soi, mais présente tout de même, comme une clef secrète enfouie au milieu des phrases. Dans ses textes, donc, la clef ne se dévoile jamais tout à fait, mais l'ambiguïté fait le siège du texte et celui du lecteur avec une remarquable efficacité. Et si toutes les nouvelles qui composent le recueil fort justement intitulé *Aberration* ne se valent pas, l'ensemble n'en forme pas moins un premier livre fort intéressant.

Agé de trente-sept ans, Bernardo Carvalho vit à Sao Paulo après avoir passé quelque temps à Paris, puis à New York, comme correspondant du journal *A Folha de Sao Paulo*. Mince et d'apparence timide, il a décidé d'abandonner le journalisme pour se consacrer entièrement à la fiction. Laquelle ne le fait pas vivre, reconnaît-il, car ses livres se vendent mal, en dépit d'une critique élogieuse. C'est donc grâce au petit héritage reçu de son père qu'il parvient à consacrer toute son énergie à la littérature. *Aberration* est le premier des trois ouvrages qu'il compte à son actif, et la mise à distance d'une carrière qui s'annonçait prometteuse ne semble pas le troubler outre-mesure. Cela s'est imposé presque naturellement, le jour où il s'est aperçu que l'écriture devenait une « *obsession* ».

Une idée fixe qui ne souffrait plus le temps volé par les obligations professionnelles, même si l'essentiel de son travail s'effectue mentalement. « *Je suis un spectateur concentré, très sensible aux détails et qui vis les choses de façon exacerbée. Je n'écris que deux ou trois heures par jour. Tout le reste se fait dans ma tête.* » L'éloignement est une stratégie personnelle de Carvalho, qu'il met aussi en pratique dans ses choix géographiques. S'il vit à Sao Paulo, perdu dans le labyrinthe d'une ville immense et anonyme, ce n'est pas seulement parce que « *la culture est concentrée dans ce lieu* ». C'est en grande partie pour mettre des kilomètres entre lui et Rio de Janeiro, sa ville d'origine, l'endroit où se déroulent la plupart de ses intrigues.

Ce recul est sa manière d'être et d'écrire, la meilleure qu'il ait trouvée pour débusquer les mondes parallèles qui se dissimulent sous le monde objectif. Dans chacun de ses récits, les histoires possibles se mêlent aux histoires réelles sans qu'il soit possible de les distinguer à coup sûr. La folie forme une sorte de halo tout autour des personnages, mais c'est une démence raffinée, discrète et particulièrement savante qui ressemble fort à la paranoïa. Ainsi de cet architecte qui dit avoir conçu une ville souterraine entièrement à l'image de sa salle de bains, où des jeunes femmes disparaissent après avoir découvert un « *point aveugle* » du système.

Derrière un discours parfaitement logique, un vague soupçon s'infiltre progressivement entre les lignes jusqu'à retourner complètement la nouvelle. « *La cohérence entre ce qu'il éprouvait et ce qu'il disait était parfaite. Le problème est que ce qu'il éprouvait n'était que falsification* », dit-il d'un autre personnage dans la nouvelle intitulée « La Valorisation ». En dépit d'une écriture parfois déroutante à force d'enchevêtrements, Bernardo Carvalho réussit à mettre en scène un monde troublant, où le mensonge et la folie se donnent constamment le bras. Sans cynisme.

Raphaëlle Rérolle

Malice et délices

ÉPINGLE DE FEMME SOUS LE BONNET VIRIL,
Chronique d'un loyal amour
Traduit du chinois par André Lévy,
préface de Michel Braudeau,
Mercure de France, 86 p., 60 F.

Michel Braudeau signe la préface de ce petit livre chinois « censuré, interdit, introuvable, dont il ne restait qu'un ou deux exemplaires », qu'André Lévy vient de traduire. *Epingle de femme sous le bonnet viril* est un traité de galante compagnie, un poème écrit au XVII[e] siècle, qui raconte une passion homosexuelle masculine. Fort lestes et élégants, les quatre contes s'inspirent de légendes qui « colportent » les amours sans tabou entre très jeunes hommes, dans une société et une caste qui les honoraient. Ces histoires, à la fois graves et gaillardes, se réfèrent aux « amitiés » vécues par d'illustres personnages du passé.

« Chronique d'un loyal amour » est la première des quatre nouvelles disponibles en France. C'est l'histoire d'un jeune « académicien » enfin séduit par l'étudiant Zhao, garçon d'une beauté exemplaire. Les jeunes gens sont réciproquement fascinés et les avatars de leur rencontre et de sa consommation, qu'incitent et compliquent de joyeux lurons délurés, font la « une » de la chronique estudiantine : « *Ils s'aimèrent dès lors chaque nuit, d'un amour égal à celui qui lie mari et femme.* »

Ce qui trouble agréablement un lecteur d'aujourd'hui, plus que l'érotisme tranquille, c'est l'euphorie et la connivence du conteur (anonyme) qui s'émerveille d'une « *histoire engagée et parachevée par la mystérieuse union des sentiments, alors que l'homosexualité masculine se passe le plus souvent de ces commencements et de cette plénitude* ».

Hugo Marsan

Les grands esprits épinglés

S'inspirant d'un colloque tenu à Venise en 1956 réunissant Occidentaux et Soviétiques, Stephen Spender trace au vitriol le portrait d'un certain intellectualisme qui tend à commuer la réalité en abstraction. Féroce

LITTÉRATURE ENGAGÉE (Engaged in Writing)
de Stephen Spender.
Traduit de l'anglais par Michel Doury,
éd. Christian Bourgois, 205 p., 95 F.

L'IDIOT ET LA PRINCESSE (The Fool and the Princess)
de Stephen Spender.
Traduit de l'anglais par Michel Doury,
éd. Christian Bourgois, 124 p., 80 F.

Intellectuel est un mot qui n'a pas le même sens ni la même valeur selon que l'on se place d'un côté de la Manche ou de l'autre. Ici, empreint de prestige, il commande l'attention, voire le respect ; là, marqué d'une forte suspicion, il provoque vite la méfiance, souvent la moquerie. Récemment, un article du *Sunday Telegraph* récapitulait en deux colonnes symétriques les différences d'opinions et de comportements d'une même famille d'individus, séparés il est vrai par la nationalité et des traditions de pensée opposées. Un paragraphe laconique citait les cas, dates à l'appui, où des intellectuels français de renom se fourvoyèrent, persévérant dans leur erreur avec une obstination remarquable.

Ecrit en 1956, lors d'une rencontre à Venise d'intellectuels venus d'Union soviétique et d'Europe de l'Ouest, *Littérature engagée* est un réquisitoire à la fois comique et accablant contre un certain intellectualisme qui, pour être séduisant dans ses formes, n'en est pas moins néfaste dans ses effets, puisqu'il s'arrange pour ignorer la réalité la plus évidente. La réalité, songe Spender dès 1956, c'est qu'il « *ne reste plus d'idéologies… seulement un tas de faits qui puent comme du poisson mort* ». La réalité, précise-t-il à une époque où ses amis étaient encore peu enclins à l'écouter, c'est qu'une expérience affectant des millions d'êtres humains a échoué. « *D'un million de cadavres, (on parvient) à extraire une formule abstraite.* »

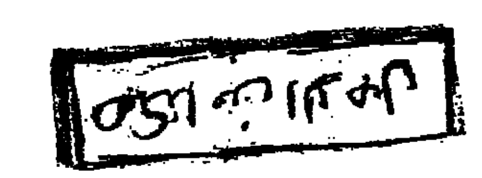
Produire des formules abstraites, voilà le talent incontestable de Sarret et Marteau, les deux figures dominantes de ce colloque (entendez Sartre et Merleau-Ponty, décrits avec une redoutable précision). Tels deux esprits se reconnaissant pour égaux, enflammés par leur propre rhétorique, ils s'adressent bientôt exclusivement l'un à l'autre. Sarret étant, il est vrai, persuadé que la communication est impossible entre mondes idéologiquement inconciliables. « *Les inaccessibilités idéologiques, c'était un jeu de salon auquel ils jouaient ensemble. Ils mobilisaient le damier, ils manœuvraient leurs pions à leur guise.* » Face à eux, les Russes, évincés de cet exercice de haute voltige, « *ont l'air de naufragés en proie à la soif et à la faim dans leur petit canot perdu dans un océan infini* ». A distance, Olim Asphalt, l'envoyé anglais, envahi par un fort sentiment de l'absurde, observe les protagonistes de cette rencontre stimulante et inutile : emportés par leur raisonnement qui « *filait délicieusement sur des flots bleus étincelants* », Sarret, Marteau et ceux qui les écoutent lui semblent, tels « *des fruits en cire dans un compotier, des mannequins chez un tailleur* », dépourvus de toute réalité, parce qu'ils ont perdu de vue toute réalité, « *sérieusement occupés à des frivolités intellectuelles, jetant les idées comme ils auraient abattu les cartes…* ». A l'arrière-plan, les présences belles et tendres de Venise et d'un gondolier accueillant offrent le seul contrepoint vivant à l'aridité d'une pensée fonctionnant dans le vide.

Ce que dénonce avec insistance Spender dans les deux ouvrages aujourd'hui publiés en français, c'est le pouvoir de ceux qui nient les faits et se suffisent à eux-mêmes. Ce qu'il critique avec verve et férocité, c'est la futilité, la générosité aveugle et complaisante, ou l'irresponsabilité criminelle de ceux qui, par souci de préserver un système de pensée en lequel ils crurent, continuent de le soutenir au-delà du possible, jouant et dissertant à qui mieux mieux, tandis qu'autour d'eux les morts ignorés s'accumulent. Ce qu'il attaque, c'est la propension des intellectuels à convertir le réel en abstraction. « *Comme une gravure sur bois médiévale de la Danse macabre, l'Europe était envahie de personnages squelettiques qui gambadaient, la peau blanche, la peau foncée, sans peau du tout, les victimes de trente années de tyrannie moderne…* »

Orwell publia *La Ferme des animaux* en 1945. Quelque dix ans plus tard, Stephen Spender, en avance lui aussi sur son temps, publiait cet autre brûlot depuis lors relégué aux oubliettes. Il énonçait haut et clair ces vérités que beaucoup s'ingénièrent à taire, à ne pas voir, à minimiser ou à travestir, en une période où il était pourtant urgent de les proclamer. Des représentants français au colloque, dont il connaissait la langue et les œuvres à merveille, il faisait, avec les personnages de Sarret et Marteau, un portrait au vitriol, empreint d'intelligence, de savoureuse méchanceté, de comique, mais aussi d'un souci de justice. D'autres figures apparaissent, hautes en couleur également, des amours s'esquissent – comme dans *L'Idiot et la Princesse* où Harvey Granville s'éprend, dans un camp de réfugiés en Allemagne occupée, d'une improbable princesse russe ; à travers ces illustrations, c'est toujours de la tyrannie qu'il est question et de la faculté qu'ont les hommes de se mentir à eux-mêmes.

Littérature engagée finit sur la vision grandiose et prophétique de Csongor Botor, effondré au fond de sa gondole après une nuit où il entrevit un monde dominé par « *le sens social, la propagande, la peur et le soupçon* » : voletant au-dessus des ruines, Sarret en chérubin, tout nu avec ses lunettes, trouve des mots pour « *éternellement tout expliquer* » ; mais pas une fois il ne dit : « *Excusez-moi, messieurs, je me suis trompé.* »

Christine Jordis



La chronique

de Roger-Pol Droit

Comment les dogmes finissent

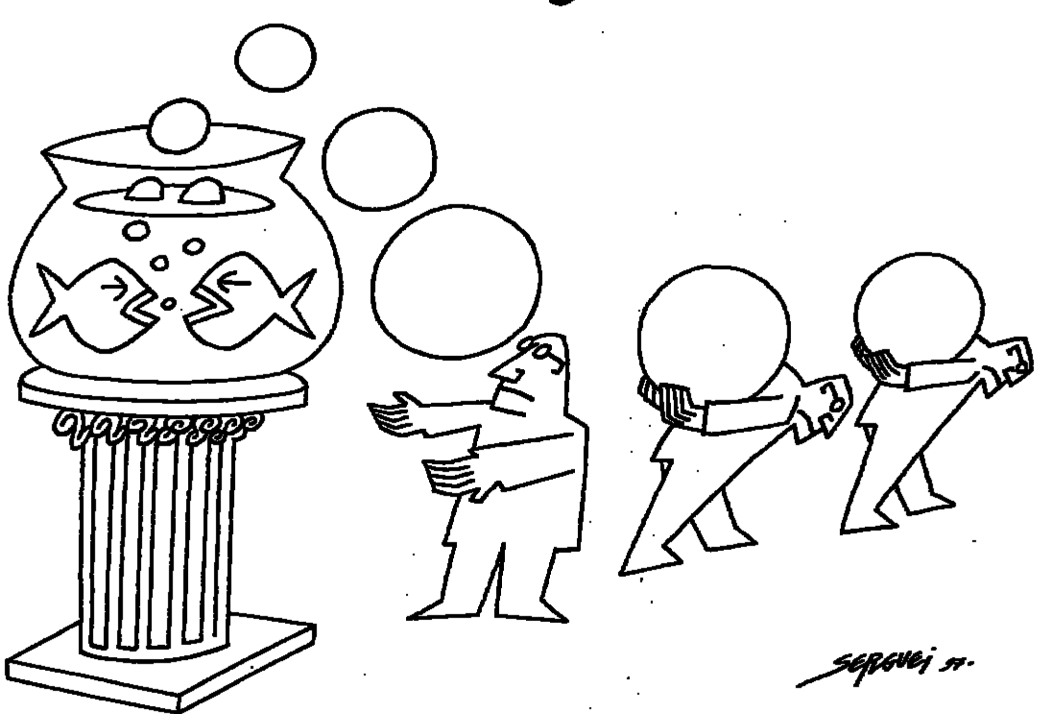
Paris, 1825. Le trône et l'autel ne parviennent plus à convaincre. Leurs adversaires républicains et libres-penseurs sont essoufflés. La situation ressemble-t-elle à celle de la France aujourd'hui ?

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES
de Théodore Jouffroy.
Fayard, « Corpus des œuvres de philosophie en langue française »
366 p., 200 F.

Une longue citation s'impose. Voici : *« Il m'eût paru peu convenable, le lendemain d'un des plus grands événements de l'histoire de ce peuple privilégié, au moment où les conséquences de cet événement fermentent partout et vont peut-être changer la face de l'Europe, et quand vos esprits préoccupés d'une noble curiosité ne peuvent se détacher de ce grand spectacle, il m'eût paru peu convenable, dis-je, dans un pareil moment, de vous enfermer dans les recherches purement métaphysiques. »* Ces phrases datent de 1830 et furent prononcées peu après les Trois Glorieuses. Sans doute serait-il excessif de vouloir les appliquer directement à notre actualité politique. Pourtant, en atténuant leur emphase pour ramener le constat à de plus justes proportions, on pourrait être frappé d'une curieuse consonance entre ces fragments de prose ancienne et les changements de l'heure. Théodore Jouffroy, dans bon nombre d'articles, semble commenter notre présent... Du coup, la reprise de ce recueil d'études est une vraie découverte ! L'auteur, il est vrai, a disparu des mémoires. Son nom, autrefois fameux, ne dit plus rien à personne. De ses œuvres, hier estimées, peu connaissent le texte ou seulement le titre. Restaient à peine quelques traces dont nous ne savions que faire : mention dans un manuel, plaque sur un immeuble, buste dans un coin de musée.

Jouffroy appartient à la cohorte malheureuse des auteurs à notice nécessaire. Il faut demander aux archives qui ils furent, ce qu'ils firent. Il y a de fortes chances que vous connaissiez à peine son nom (une rue des beaux quartiers, vers Monceau) et presque rien de son œuvre. Savoir qu'il naquit dans le Jura en 1796 et mourut en 1842 n'éclaire encore que peu sur sa renommée. Il eut pourtant son heure de gloire et passa, dans la France du XIX[e] siècle littéraire, pour un penseur considérable. Les indices de cette célébrité ne manquent pas. En 1869, quand les frères Goncourt publient *Madame Gervaisais*, l'héroïne du roman, qui se pique de philosophie, est une de ses fidèles lectrices : *« Sur la petite étagère en bois tourné, attachée au mur par quatre tresses de soie jaune, étaient, à portée de sa main, ses livres amis, portant ces noms graves : Dugald Stewart, Kant, Jouffroy. »* L'année suivante, Flaubert fait de Charles Deslauriers, dans *l'Education sentimentale*, un lecteur de Jouffroy. Quand on ambitionnait d'être *« le Walter Scott de la France »*, et qu'on s'éprenait de métaphysique, rien ne paraissait plus important que de commencer par déchiffrer notre auteur ! Proudhon, qui l'avait rencontré à deux reprises, en 1838 et en 1839, attribue à Jouffroy, au cours de leur seconde entrevue, ces formules étonnantes : *« Une révolution n'est plus possible par l'instinct populaire, par la fantaisie d'un révélateur, par le retour aux traditions. Une révolution n'est possible que par la philosophie. »*

Philosophe, homme de lettres et journaliste, Jouffroy appartient à ce qu'Albert Thibaudet dénomma *« la génération de 1820 »* (1). Ces jeunes gens ont en commun d'étouffer dans la France triste et réactionnaire de la Restauration, avant de se retrouver chargés de pouvoirs et d'honneurs, vingt ans après, sous Louis-Philippe. Victor Cousin, Théodore Jouffroy, mais aussi Laromiguière, Damiron, et quelques autres tentent comme ils peuvent de redonner à l'université française le sens et le goût de l'analyse philosophique. Ce sont des esprits à la précocité étonnante : Jouffroy entre à dix-sept ans rue d'Ulm, à vingt et un an, il enseigne déjà à l'Université ! Comme Victor Cousin, son aîné de quatre ans, Jouffroy est poursuivi par le pouvoir des ultras pour ses convictions libérales, suspendu d'enseignement, destitué en 1822. Pour subsister, il donne des cours payants dans sa chambre. Bientôt, ces frondeurs fondent *Le Globe*. Stendhal, qui n'est pas vraiment leur allié, écrit en 1824 : *« Ses rédacteurs sont en général des jeunes gens sincères dans la recherche de la vérité mais qui ont malheureusement la tête faible et le cœur chaud (...). Aucun d'eux n'est encore célèbre, mais, à mon avis, plusieurs le deviendront bientôt. »* Parmi les abonnés, on signale un certain Goethe...



Dans ce journal intelligent qui marque son temps (2), Jouffroy publie, en mai 1825, l'étude qui lui vaut une renommée durable : *Comment les dogmes finissent*. En apparence, il s'agit d'analyser en termes généraux le destin – et le déclin – de la foi religieuse et de la monarchie. Les fidèles et les prêtres eux-mêmes, oubliant de proche en proche le sens originaire de ce qu'ils ont à transmettre, ne sont plus en mesure, quand le dogme est attaqué, de le défendre de façon vivante. Les adversaires ont la partie belle : ils n'ont plus, en face d'eux, que des partisans confus, avocats sans arguments d'un pouvoir sans mémoire. Mais qu'ont-ils, les fossoyeurs du dogme, à proposer à leur tour ? Le peuple attend, et trouve pesant leur silence. La description de Jouffroy est suffisamment générale pour s'appliquer aussi bien à l'histoire du christianisme qu'à celle de la royauté. Dans tous les cas, il s'agit du manifeste d'une génération qui espère tracer une voie nouvelle. S'écartant aussi bien du catholicisme que de l'athéisme, elle tente d'inventer le spiritualisme. Rêvant d'échapper à la monarchie comme à la république, elle défendra la charte et la monarchie de Juillet.

Si l'on veut bien laisser de côté l'histoire des idées, l'intérêt de la redécouverte, la curiosité antiquaire, on trouvera délicieux de lire Jouffroy ces jours-ci. Spectateur d'un effondrement étonnant du pouvoir ancien, témoin de la cacophonie qui aida sa déroute, il n'a pas son pareil pour évoquer l'autorité qui s'écroule, le discours qui fond en poussière. Il fait songer à nos déjà anciens ministres en décrivant la rhétorique qui s'épuise, la parole politique qui soudain se vide : *« Ces formules si commodes à leur paresse, si dociles et si souples à leur ambition, à présent que la raison les interroge, mutilées par eux, privées de sens, réduites à de vains mots, les trahissent au jour du danger, et restent muettes entre leurs mains. »* Il faut également retenir, de sa description de la fin des dogmes, la traversée d'un temps de bassesse et de corruption : *« Sa religion, sa morale, sa politique, sa doctrine universelle et unique, c'est l'intérêt. »* Ces *« tristes jours »* débouchent finalement sur une force de création reconstituée : *« Un germe d'avenir et de vie fermente au sein de cette corruption, et ce que vous prenez pour la mort n'est qu'une métamorphose. »*

On peut jouer à multiplier de telles coïncidences, n'y voir qu'un artifice amusant, rien de plus. Tant de traits, il est vrai, séparent la France d'aujourd'hui de celle des années 1820 qu'une comparaison paraît absurde. De grandes convergences paraissent pourtant exister : les convictions sont usées à force d'avoir servi au pire, on voudrait croire un renouveau possible, et l'on sait que l'histoire n'attend pas. Des années récentes, dans les deux époques, la leçon à retenir est ambiguë : refaire le monde est une tâche cruelle et vaine, mais vouloir le conserver en l'état l'est tout autant. Hier comme à présent, on attend des idées. Savoir comment les dogmes finissent ne dit pas comment naissent les pensées libres. Heureusement, on les espère encore !

(1) Voir A. B. Spitzer, *The French Generation of 1820*, Princeton University Press, 1987.
(2) Voir J.-J. Goblot, *La Jeune France libérale, « Le Globe » et son groupe littéraire 1824-1830*, Plon, 1995.

★ Je remercie mon collègue et ami Patrice Vermeren de m'avoir communiqué les textes d'un numéro de la revue de philosophie *Corpus* consacré à Jouffroy, à paraître sous sa direction, d'où sont extraites la plupart des informations figurant dans cette chronique.

Pour un nouveau naturalisme

A côté d'une éthique de la vie, il nous reste à construire une éthique de l'environnement

DU BON USAGE DE LA NATURE
de Catherine et Raphaël Larrère.
Aubier, 368 p., 120 F.

LES PHILOSOPHIES DE L'ENVIRONNEMENT
de Catherine Larrère.
PUF, 128 p., 45 F.

A en croire les stratèges patentés d'EDF et les partisans du progrès technologique à tous crins, le rêve de Descartes se serait enfin réalisé : l'homme serait bien devenu *« maître et possesseur »* de la nature entière. Pourtant, rétorquent leurs adversaires, notre environnement planétaire traverse, en cette fin de siècle, une série de catastrophes sans précédent. Pluies acides, déchirure de la couche d'ozone, effet de serre, pollution généralisée : d'innombrables dangers menacent l'avenir de notre espèce – sans parler des vaches qui, entre-temps, sont devenues folles. Débat confus. A qui faut-il s'en remettre ? Entre un « humanisme » arrogant et un « écologisme » exacerbé, entre mythes et fantasmes, y a-t-il encore place pour un *« bon usage de la nature »* ?

Catherine et Raphaël Larrère le pensent. Elle est professeur de philosophie à l'université de Bordeaux ; lui, directeur de recherche à l'INRA. Ensemble, et sans faire preuve d'un optimisme immodéré, ils ont écrit un essai solidement documenté, dont la lecture démontre qu'un nouveau « naturalisme » devrait être possible. Leur conviction commune : plutôt que de récuser globalement le progrès scientifique, il faut mettre celui-ci au service de la prévention des risques naturels. Et, surtout, se donner les moyens de construire, à côté d'une « bioéthique » ou « éthique de la vie » (dont plus personne, *à l'heure des brebis clonées*, ne conteste l'urgence), une véritable « écoéthique » ou « éthique de l'environnement » – fondée sur le souhait de léguer, à nos descendants, un monde dont ils puissent décemment faire leur demeure.

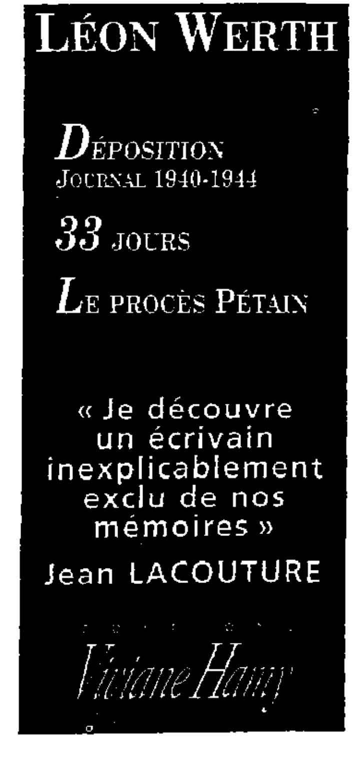
L'ouvrage, on l'a compris, ne s'adresse pas seulement aux philosophes de profession. Le grand public y trouvera une série de dossiers, présentés avec un louable souci d'objectivité, sur les grands problèmes de l'écologie, ainsi qu'un aperçu sur l'histoire de cette discipline – qu'un célèbre savant allemand, Ernst Haeckel, définissait (dès 1866) comme *« la science de l'économie, des habitudes, du mode de vie et des rapports externes des organismes »*. Quant à ceux qui veulent aller plus loin, ils peuvent se reporter à l'autre livre que Catherine Larrère publie simultanément, *Les Philosophies de l'environnement*. Ils y découvriront le détail des controverses qui, en ce domaine, agitent la scène intellectuelle américaine depuis le début des années 70.

Est-ce parce que l'histoire des Etats-Unis n'a cessé d'être, dès ses premiers commencements, celle d'une confrontation violente avec une nature aussi démesurée qu'imprévisible ? Ou parce que la forêt de Thoreau et la prairie de Fenimore Cooper, sans parler de la « route » chère à Kerouac comme à Whitman, ont façonné, à son insu, l'imaginaire national ? Toujours est-il que, dans ce pays, la réflexion morale sur les rapports de l'homme avec son environnement s'est épanouie très tôt : en témoigne, au début de notre siècle, le projet de *land ethic* élaboré par un forestier du Wisconsin, Aldo Leopold (mort en 1948). Au fil des trente dernières années, cette réflexion s'est beaucoup approfondie ; et, du « holisme faible » de Holmes Rolston à l'« hyperholisme » de Baird Callicott, de *multiples modèles ont été conçus*, pour nous permettre de repenser la relation de la culture à la nature.

Les philosophes français (qui, à l'exception de Michel Serres et de son *« contrat naturel »*, ne se sont guère intéressés, jusqu'ici, à ces problèmes) feraient bien de s'aviser qu'il y a là matière à travailler – plutôt que d'abandonner le terrain aux fanatiques des deux bords, aux politiciens en campagne et aux marchands d'illusions en tout genre.

Christian Delacampagne

★ Signalons que la *Revue germanique internationale*, publiée par les PUF et dirigée par Michel Espagne et Jacques Le Rider, consacre son numéro 7 au *« paysage, en France et en Allemagne autour de 1800 »* – ou comment dans la littérature la nature, d'accessoire, devient l'image d'un pays (263 p., 200 F).



Kristeva dans l'intimité des révoltés

Comment, sous l'œil de Freud, épouser les révoltes d'Aragon, de Sartre, de Barthes. Leçons

LA RÉVOLTE INTIME
Pouvoir et limites de la psychanalyse II
de Julia Kristeva.
Fayard, 454 p., 145 F.

La pugnacité intellectuelle de Julia Kristeva n'a d'égale que sa qualité pédagogique et peut-être aussi son audace tranquille. Publier un cours tel qu'il a été professé, avec ses apostrophes directes aux étudiants, ses constantes références à ses propres travaux antérieurs, Julia Kristeva n'hésite pas. Outrecuidance ? Faut-il préférer l'insignifiance pateline qu'entraîne si souvent la fausse modestie ? Dans *Pouvoir et limites de la psychanalyse*, dont paraît le deuxième volume (1), le lecteur familier de Freud, d'Aragon, de Sartre, de Barthes trouvera peut-être des simplifications, des approximations. Elles sont dues au fait que le cours a été en partie improvisé et qu'il se fonde souvent sur la mémoire qu'a l'analyste-professeur de ses lectures, plutôt que sur une relecture crayon en main des œuvres. *Mais elle les connaît* comme peu de critiques les connaissent aujourd'hui, en tout cas pour ce qui concerne Aragon, Sartre et Barthes, si l'on excepte les spécialistes. Et même à ceux-là, elle a beaucoup à apprendre, en raison de son point de vue de psychanalyste non dogmatique.

La question posée est celle des chances de survie du fantasme, de l'imaginaire et de la littérature dans la dérisoire déréalité que Guy Debord a appelée la *« société du spectacle »*. Julia Kristeva ne pèche pas par optimisme : le monde dans lequel nous survivons plutôt que nous vivons menace mortellement notre intériorité, notre *« vie psychique »*. Ce monde d'images préfabriquées, ce télé-monde nous accroche comme le drogué à sa drogue, et ce n'est pas le plaisir, l'extase brute ou l'atténuation de la souffrance psychique que les images « spectaculaires » nous fourguent, mais un substitut de vie qui exclut la pensée en même temps qu'il annule notre corps. La menace vraiment dangereuse et massive est celle qui nous prive du contact avec la peau de l'autre, avec notre propre corps, avec notre sensorialité, laquelle est liée à notre imaginaire propre. Si nos fantasmes archaïques et notre faculté d'imaginer notre vie succombent sous un imaginaire fallacieux, production industrielle d'images privées de sens et donc incapables en elles-mêmes de provoquer la recherche du sens en quoi a consisté l'art jusqu'à l'avènement de la société du spectacle, nous sommes foutus : notre corps est perdu aussi bien que notre esprit. Perdus corps et âme. Le *Titanic* de l'espèce humaine. Les nihilistes souhaitent ce naufrage définitif, ils s'apprêtent à y assister.

ACTIF

le pessimisme de Kristeva, au contraire, est inquiet, et actif. Le pessimiste nihiliste ne saurait contribuer à la destruction de l'espèce autrement que par son suicide, qui est synthèse passive absolue du monde vécu comme impossible à vivre, et celui de Kristeva, freudien dans ses fondements philosophiques, est actif parce qu'elle-même est clinicienne et thérapeute, très consciente des limites de la thérapie analytique. Politiquement, il ressemble au « tout est foutu, à moins que... » qui se lisait en filigrane de la *Critique de la raison dialectique*, où Sartre, en 1960, décrivait un monde dans lequel la matière travaillée par l'homme finit par se retourner contre lui, contre ses projets. Ce monde est celui de la victoire de la marchandise sur le projet de vivre. Pour les analystes, on le sait, il est celui où la pulsion de mort l'emporte sur la pulsion de vie.

L'intérêt de la position de Julia Kristeva est de continuer la démarche freudienne dans le sens du pari sartrien sur la liberté. Psychanalyste, elle ne s'est pas encore intéressée à la *Critique de la raison dialectique*, qui lui paraît relever d'un *« totalitarisme humaniste »*, ce qui semble un contresens puisque le second traité philosophique de Sartre développe l'idée que toute activité humaine est une *« totalité détotalisée »* : humanisme, oui, pourquoi pas ? totalisant, certes ; totalitaire, non, puisque le totalitarisme est toujours un dogmatisme. Or Kristeva voit mieux que quiconque que la pensée de Sartre est, comme celle de Freud, un questionnement infini. Et son exposé critique des thèses de *L'Imaginaire* montre avec pertinence que l'imagination implique le néant en son activité même : imaginer, c'est décoller du réel, c'est le « néantiser », que l'image produite soit mentale ou matérielle. Cette faculté de « néantiser » est indissociable de la liberté. Son autre nom est la transcendance de la conscience, et Kristeva souligne avec raison que l'aventure intellectuelle de Sartre entraîne dans son sillage celle de Barthes, tournée, elle, vers le langage, et qu'il s'agit là d'*« une des aventures les plus souveraines de l'humanité : questionner la transcendance dans la transcendance elle-même, jusqu'à l'athéisme »*. Pour Aragon, la question est plus complexe, car sa mystification consciente d'elle-même et le vertige des identités sexuelles contradictoires ouvrent sur un labyrinthe de miroirs où l'artifice et le pouvoir s'entre-tuent. Selon Kristeva, la révolte intime, dans l'expérience analytique comme dans l'expérience artistique, doit aboutir, sans garantie de succès, à l'ironie créative, à la distance critique devant le toc du spectacle. Une fois encore, « tout est foutu, à moins que... »

Michel Contat

(1) Voir *Sens et non-sens de la révolte*, Fayard (« Le Monde des livres » du 31 mai 1996).

Dans le tableau, le peintre

Comment débusquer le peintre dans son tableau ? Daniel Arasse propose sa méthode, fondée sur l'attention et la jouissance du regard. De quoi renouveler la connaissance et redoubler le plaisir

LE SUJET DANS LE TABLEAU
de Daniel Arasse.
Flammarion, coll. « Idées et recherches »,
160 p., 103 ill., 175 F.

Il faut prêter attention aux prépositions. L'ouvrage de Daniel Arasse ne traite pas *du* sujet du tableau, mais du sujet *dans* le tableau. Par sujet, il faut entendre à la fois l'histoire, la fable, les symboles que l'œuvre propose à la vue selon des modes qui vont de l'évidence au cryptage – et l'auteur, qui, indiscrètement ou très allusivement, dit « je », le sujet qui exécute et quelquefois signe. La question est donc : comment faire pour identifier et interpréter ce qui serait, dans des toiles et des fresques de la Renaissance italienne, les signes de la présence du peintre ? Comment faire pour aller au-delà des exercices habituels de lecture et dépister ce qui ne relève pas d'un code iconographique mais de l'intrusion d'un caractère, d'un individu ? La question est de méthode, et Daniel Arasse l'affronte dès l'introduction.

D'une part, il refuse de se contenter des résultats de l'iconographie telle qu'elle est traditionnellement pratiquée, méthode de décodage qui établit des rapports aussi nombreux et précis que possible entre l'image et des systèmes de signification préexistants – textes sacrés ou profanes, proverbes, gestuelle, langages allégoriques. La connaissance, évidemment nécessaire, de ces références lui permet de reconnaître des *« écarts »*. *« Se manifestant comme une différence ou une anomalie*, écrit-il, *ces écarts constituent normalement une exception, un unicum sans conséquence en dehors de l'œuvre, sans effet dans la tradition figurative. »* L'historien doit d'abord les observer, *ce qui suppose qu'il ait* des traditions et des règles en usage au moment de la création une vue panoramique, sans laquelle il ne saurait désigner ce qui tranche, ce qui relève de la désobéissance volontaire ou involontaire.

Cette opération accomplie, commence la seconde, non moins difficile. Les incongruités répertoriées, reste à les comprendre. Mais les comprendre selon quelle méthode, avec quels instruments ? Comme on ferait aujourd'hui d'œuvres contemporaines, en appliquant des notions issues, par exemple, de la psychanalyse ? A ce propos, l'auteur se montre très méfiant, d'une méfiance qu'il justifie. *« Les enjeux visés étant d'ordre individuel et psychique, on cherchera d'autant moins à les interpréter de façon psychologique »*, note-t-il. *« Aux XVe et XVIe siècles, peintres et sculpteurs prennent de leur psyché une conscience qui n'est pas psychologique. La conscience de soi repose sur la théorie des humeurs et de leur tempérament, sur l'influence des planètes, de l'air ou du lait de la nourrice, etc. En projetant au XVIe siècle une interprétation fondée sur des conceptions héritées du XIXe siècle, on aurait d'autant moins de chances de dégager les enjeux intimes dont les œuvres pouvaient alors être le relais qu'on a affaire à des objets dont la conception, la gestation et la mise au jour ont été aussi fonction de la conscience que leurs auteurs prenaient de leur propre psyché. »*

Autrement dit : des principes d'analyse trop brutalement contemporains déformeraient, détruiraient peut-être, ce qu'il faut essayer de percevoir et d'interpréter. Cette exigence, trop rarement exprimée, trop rarement satisfaite par des auteurs qui ne prennent pas le temps de vérifier la pertinence historique des notions et des méthodes qu'ils emploient, suppose de procéder avec lenteur, de rôder autour de l'œuvre et de lire beaucoup, et des livres de toutes sortes, afin d'y trouver peut-être de quoi alimenter la réflexion. Arasse suggère de rechercher les associations d'idées qui sortent de la norme, afin d'*« identifier des "dénominateurs communs" entre des thèmes objectivement distincts (...) que peut exploiter l'artiste à des fins intimes »*.

PARMESAN HIRSUTE

De son ouvrage, l'*Introduction* n'occupe qu'une dizaine de pages. Il peut donc sembler excessif de s'y attarder si longuement. Mais il se trouve que ces pages, où Arasse danse un curieux pas de deux avec Panofsky, ont, entre autres mérites, ceux de proposer un dessein et une méthode et de se démarquer des conventions et certitudes généralement en usage. Il serait légitime qu'elles suscitent des controverses. Il ne le serait pas moins d'espérer qu'elles contribuent au renouvellement d'une discipline – l'histoire de l'art ancien – qui ne peut se contenter de l'érudition et de l'accumulation des faits, mais doit aussi réfléchir à l'usage juste qu'elle peut faire des sciences humaines.

Après l'*Introduction* suivent sept études, sept démonstrations de ce que serait cet art de démasquer le peintre ou le sculpteur, mais de le démasquer en douceur, sans brusquerie. Elles traitent de Michel-Ange et de Bellini, de Titien et de Mantegna. Mais non pas de ceux-ci en général, pour une énième tentative monographique : de *La Dérision de Noé* de Bellini, du *Moïse* de Michel-Ange, de l'*Allégorie de la prudence* de Titien ou d'un dessin du Parmesan, *Vulcain, Mars et Vénus*, dont ce serait peu dire qu'il donne de l'épisode mythologique une représentation très singulière. Chacune de ces œuvres révèle des anomalies, un *geste étrange, une composition* qui rompt avec les usages en *cours, une audace*. A l'instant où il surprend Mars et Vénus enlacés, Vulcain, qui se tire la barbe en signe de stupeur, est pris d'une érection très visible. La scène est de voyeurisme – faite donc pour séduire un peintre, qui pourrait se reconnaître en Vulcain. Dans ce cas, le détail physiologique serait encore moins anodin, d'autant moins anodin que, dans plusieurs autoportraits, le Parmesan se prête une tête hirsute et ronchonne à la Vulcain et que, souvent, il place dans ses compositions un personnage à l'écart dans la posture de l'observateur, de celui qui épie et voit ce qu'il conviendrait de ne pas voir. Un peintre ?

Dans sa quête de l'anomalie, Daniel Arasse découvre l'artiste parfait, celui qui a cultivé la bizarrerie et le dédain des conventions. Cet excentrique se nomme Piero di Cosimo. Vasari posséda son *Mars et Vénus*, dont il écrivit dans ses *Vies* une description inexacte où un gros lapin, *cuniculus* en latin, joue un rôle que la décence interdit de préciser. Tirant parti de cette erreur et d'autres passages du portrait que Vasari a laissé de Piero di Cosimo, examinant son *Combat des centaures et des Lapithes*, plutôt emmêlé, et deux versions de l'*Histoire de Prométhée*, plutôt énigmatiques, Daniel Arasse tente un portrait du peintre qui fait de lui le symétrique rustique de Leonard. Au passage, il observe que *« l'art de Piero ouvre ainsi la voie aux divagations de celui qui regarde ; il autorise en écho une extravagance du regard, une errance jouissive de détails en détails »*. Une *« errance jouissive »* ? Ce ne serait pas la plus mauvaise définition qui se puisse donner de la meilleure manière d'écrire l'histoire de la peinture, vagabonder de tableau en tableau pour le plaisir.

Philippe Dagen

livraisons

CIVILISATIONS

● **DIEU ET SON JUIF,** de François Fejtö
Trente-six ans après l'avoir écrit, François Fejtö propose une édition remaniée de son livre *Dieu et son juif* paru d'abord chez Grasset. Spécialiste du monde communiste et de l'évolution de l'Europe centrale, l'historien « sort de son rôle » *pour s'intéresser* ici à son propre itinéraire spirituel, s'interroger sur ses racines juives et sur la foi de ses ancêtres. L'inversion du titre prévu initialement (*Dieu et son juif* et non plus *Le Juif et son Dieu*) met en valeur la complexité de la filiation entre les juifs et Yahvé aux passions changeantes. L'analysant d'une manière plus affective qu'historique – « enthousiaste » –, Fejtö pose notamment la question de l'identité juive et de l'infaillibilité de cette distinction identitaire : *« L'illusion consistait à croire que l'avènement du libéralisme, de la démocratie et du communisme qui devait les prolonger, mettrait d'un coup un terme aux épreuves des fils d'Israël (...) »* (éd. Pierre Horay, 166 p., 80 F). **M. V. R.**

● **FAUT-IL AVOIR PEUR DE L'ISLAM ?** de Jocelyne Cesari
Des fantasmagories orientalistes de l'époque napoléonienne au discours « national populiste » remis au goût du jour par Jean-Marie Le Pen, l'islam reste majoritairement perçu, en France, au mieux comme une *« étrange étrangeté »*, au pire comme une menace. En cette période d'*« incertitude collective »*, marquée par la *« fin difficile et douloureuse »* de l'hégémonie occidentale, les amalgames haineux deviennent monnaie courante. Le fameux *« réveil de l'islam »* et le non moins célèbre *« clash des civilisations »*, décrit par l'américain Samuel Huntington, participent du même procès. Analysant ces mécanismes anxiogènes, particulièrement virulents en France où l'intégration républicaine *« a montré ses limites »*, Jocelyne Cesari, chercheur au CNRS, tente de démontrer la complexité et la diversité d'un renouveau islamique dans lequel elle veut voir, non un danger, mais un nouveau *« défi »* lancé à l'Occident (éd. Presses de Sciences Po, 132 p., 75 F). **C. S.**

● **MAROCAINS DES DEUX RIVES** de Zakya Daoud
Mêlant l'enquête et le reportage, ce petit livre fait le récit d'une *success story* à la marocaine : celle de l'association Migrations et développement, créée en 1987, en France, par un ancien ouvrier de Pechiney, Lahoussain Jamal. Grâce à l'épargne des émigrés et à la mobilisation des villageois, une *« coopération dynamique »* s'établit entre Marocains des deux rives de la Méditerranée : des régions oubliées de l'Anti-Atlas reçoivent l'électricité, on y construit des dispensaires, des bibliothèques... (éd. l'Atelier, 172 p., 80 F). **C. S.**

● **UNE ETHNOGRAPHIE DES CONFLITS AUX ANTILLES. Jalousie, commérages, sorcellerie,** de Christiane Bougerol
Les relations de voisinage dans la société rurale antillaise sont à la fois entretenues et perturbées par le regard que chacun porte sur autrui et sent porté sur lui. En s'inspirant de la démarche interactionniste, Christiane Bougerol analyse très finement le fonctionnement de ce monde de l'entre-regard où l'envie, volontiers provoquée et toujours attribuée à l'autre, suscite querelles et conflits. A partir de nombreux exemples parfois cocasses et souvent dramatiques, elle montre comment les antagonismes s'entretiennent, se régulent ou s'enveniment, au point de susciter des brutalités physiques ou des persécutions magiques (ensorcellement) qui conduisent certaines victimes chez le juge ou chez le thérapeute. (PUF, coll. « Ethnologies », 162 p., 128 F). **N. L.**

Raoul Dautry, cheminot exemplaire

RAOUL DAUTRY
Du rail à l'atome
de Vladimir Halpérin.
Fayard, 332 p., 150 F.

Un grand commis de l'Etat, mort en 1951, qu'on ne devrait pas oublier : Raoul Dautry. Vladimir Halpérin a choisi de raconter sa vie de précurseur, animateur et bâtisseur. Une vie étonnamment marquée par sa première haute fonction en 1928 à la tête des chemins de fer de l'Etat. Cheminot il est et cheminot il restera, même sous d'autres bannières. Les résultats qu'il obtient sont tels qu'on pense à lui pour remettre sur pied, en 1931, l'Aéropostale et la Compagnie générale transatlantique. Le chapitre sur ses rapports avec Mermoz et Couzinet est plus intéressant par les documents cités que par le ton : Halpérin a choisi de ne jamais céder aux facilités du lyrisme. C'est vrai encore pour la bataille de l'eau lourde, cette autre aventure où Dautry joua un rôle irremplaçable pendant la guerre. Farouchement opposé à l'armistice, il se retire dans sa propriété de Lourmarin malgré les appels de Vichy, puis de de Gaulle, qu'il retrouva à la Libération pour se voir confier le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, puis le commissariat à l'énergie atomique comme administrateur général délégué, au côté de Joliot-Curie, haut commissaire. C'est aussi aux défis de l'avenir que Dautry voulait répondre : militant du tunnel sous la Manche quand personne n'y croit, de l'Europe des transports avant même que Jean Monnet ne lance la CECA, prenant la tête du Conseil français du « Mouvement européen », posant en 1949 les bases constitutives du CERN (Centre européen de recherche nucléaire) et acceptant la même année la vice-présidence du Centre européen de la culture. Un homme pressé, chez qui l'on retrouve l'idéal saint-simonien et la méthode de Mendès-France.

Pierre Drouin

Mythologies de la cyberculture

Mark Dery dissèque les utopies de l'ère informatique et montre ce qu'elles doivent à McLuhan et Teilhard de Chardin

VITESSE VIRTUELLE
Escape velocity : cyberculture at the end of the century
de Mark Dery.
Traduit de l'anglais
par Georges Charreau
éd. Abbeville, 366 p., 169F.

Peut-être conviendrait-il de lire l'excellent essai de Mark Dery avec la même gourmandise que nous mettions à savourer les *Mythologies* de Barthes. Car c'est bien à l'analyse décapante d'une nouvelle mythologie, celle qui célèbre les noces, funèbres ou radieuses, de l'homme, de la machine et de l'ordinateur, que nous convie Dery, intellectuel de la côte est, professeur au MIT, peu enclin à partager les rêveries millénaristes de ses collègues californiens. Rebelle à ce qu'il nomme *« la rhétorique du sublime technologique »*, Mark Dery dissèque avec humour les utopies de l'ère informatique.

Son titre fait référence à la vitesse *de libération qui désigne, en physique*, la vitesse que doit prendre un corps – un avion par exemple – pour échapper à la vitesse gravitationnelle d'un autre corps, comme la Terre. Si la cyberculture fascine, c'est qu'elle paraît être sur le point d'atteindre la vitesse de libération – aussi bien sur le plan philosophique que technologique – nous permettant d'échapper à cette *« faible chair qui nous encombre »* et à la mort. La rhétorique de la vitesse de libération, écrit Dery, imprègne la science-fiction cyberpunk, avec la *croyance pentecôtiste* en une apocalypse où l'histoire s'arrêterait et où les fidèles se rassembleraient au ciel. Ces visions d'une cyberassomption sont une ruse fatale qui nous fait oublier le saccage de la nature, les déchirures du lien social et l'abîme qui se creuse entre l'élite technocratique et les masses sous-payées.

Mark Dery observe que les cybériens sont redevables de leur fantasme *à deux penseurs dont les* idées téléologiques ont imprégné la contre-culture des années 60 : Marshall McLuhan et Pierre Teilhard de Chardin. Leurs contributions au nouveau mythe techno-transcendental furent parfois étonnamment proches – aussi bien dans *la vision d'une conscience cosmique* globale enfin rendue possible par les médias électroniques que par celle d'une irrésistible ascension d'un *« Christ cosmique »* chère à l'illustre jésuite : *« Je m'attends à ce que les décennies à venir transforment la planète en œuvre d'art. L'homme nouveau, pris dans une harmonie cosmique qui transcende l'art et le temps, deviendra lui-même une œuvre d'art organique. »* Ainsi, Dieu aura enfin quelqu'un à son niveau à qui parler...

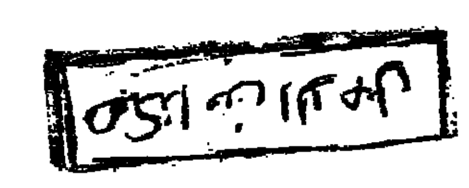
VERS LE « POINT OMEGA »

Dans cette même perspective, le futurologue Jérôme Clayton Glenn a observé qu'il y aura bientôt autant d'habitants sur notre planète que de neurones dans le cerveau humain. Il imagine qu'une fois ce seuil atteint, l'humanité formera une sorte de conscience collective qui provoquera le *« réveil »* de la terre. Bref le câblage complet de l'espèce humaine ainsi que notre capacité de forger des *« réalités de synthèse »* nous conduiront enfin à cette *« ultrahumanité »* convergeant en ce *« point omega »* que Teilhard de Chardin n'avait fait qu'entrevoir. Quant aux dures réalités sociales présentes, elles sont, elles aussi, reformulées dans la rhétorique du sublime. Ainsi, les *« hommes taupes »*, ces SDF censés vivre dans les tunnels abandonnés du métro de New York, sont idéalisés comme un emblème du *« projet cybérien »* de cultures parallèles cachées dans les failles du système. Le clochard traînant son carton ne cherche pas à s'abriter, il fait de la piraterie sociale. En fait, la rhétorique cyberdélique trahit ce que Walter Kim a nommé *« une éruption du millénarisme high-tech, une attaque schizoïde fin de siècle chez ceux qui sont restés trop longtemps devant leur écran »*. Parmi les chapitres les plus cocasses du livre, il faut lire ceux concernant la divinité des ordinateurs et leurs moines technologiques ainsi que ceux consacrés à Schwarzenegger et Stallone, emblématiques de ces sculptures futuristes dont rêvait Marinetti. *« Le culturisme est une tentative désespérée pour faire tenir le corps, à une époque où le génie génétique et le programme du génome humain nous rappellent cette vérité déconcertante : l'être humain n'est guère plus qu'un nuage d'informations. »*

D'où également la question posée par la chirurgie post-moderne : faut-il, ce qui est désormais moins un problème technique qu'un dilemme moral, construire des êtres hybrides, moitié homme, moitié machine ? Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la dichotomie esprit/corps a été remplacée par la trichotomie esprit/corps/machine. Un pas de plus et nous rencontrons ce personnage de science-fiction qui erre, désincarné, dans le cyberspace. *« Je n'arrive pas à me rappeler ce que ça fait d'avoir un corps »*, pense-t-il. Il aurait envie de hurler de frustration, mais hurler avec quoi ?

Walter Benjamin observait déjà que *« l'humanité est devenue assez étrangère à elle-même pour réussir à vivre sa propre destruction comme une jouissance esthétique de premier ordre »*. Sous l'apparence de cette rhétorique du sublime, c'est la réalité de cette destruction que nous décrit Mark Dery. A sa manière, il rejoint les romanciers William Gibson et J. G. Ballard, ainsi que les cinéastes Cronenberg ou Tsukumato, dont le film culte *Tetsuo* est à la cyberculture ce qu'*Un chien andalou*, de Buñuel, fut au surréalisme. On l'aura compris, ce voyage parmi les zombies électroniques captivera tous les amateurs d'apocalypse.

Roland Jaccard



L'EDITION FRANÇAISE

● **Larbaud à Vichy.** Le trente-et-unième prix Valery Larbaud a été attribué à Jean-Paul Enthoven pour son ouvrage *Les Enfants de Saturne* (Grasset, « le Monde des livres » du 20 septembre 1996), dimanche 1er juin, à Vichy. Outre ce prix décerné à un auteur *« qu'aurait pu aimer Larbaud »*, l'Association internationale des amis de Valery Larbaud récompense un travail de recherche ou d'édition sur l'écrivain dont le lauréat fut cette fois l'éditeur Marc Kopylov (Editions des Cendres). Les spécialistes de Larbaud, né en 1881 et mort en 1957, ont profité de l'occasion pour célébrer le quarantième anniversaire de sa disparition, au cours d'un colloque qui réunissait entre autres la romancière portugaise Agustina Bessa-Luis, notre collaborateur Hector Bianciotti, l'écrivain-éditeur Hubert Nyssen et le cinéaste-romancier danois Henrik Stangerup. Outre une série de conférences sur les liens de l'auteur de *Sous l'invocation de saint Jérôme* avec les littératures étrangères, des traducteurs de diverses langues réfléchirent aux mutations, infidélités et revisitations qu'implique toute traduction. Une exposition, intitulée « Ce vice impuni, la lecture... Valery Larbaud », présente dans la salle Relais des Parcs du Palais des congrès des manuscrits, lettres, livres aimés et objets familiers de l'écrivain, avant de circuler en France et à l'étranger.

● **Lionel Jospin écrivain.** Un essai du nouveau premier ministre, Lionel Jospin, sur les prises de position et les valeurs du Parti socialiste est en chantier depuis un an aux éditions Stock, où Lionel Jospin avait déjà publié *1995-2000. Propositions pour la France* (1995). Programmé pour le mois de septembre, sa date de parution est repoussée *sine die*. Chez Lattès, par ailleurs, est réimprimée la seule biographie actuelle du premier ministre : *Lionel Jospin, l'héritier rebelle*, de Gérard Leclerc et Florence Muracciole (1996).

● **Association Maurice Fourré.** La nouvelle association des amis de Maurice Fourré se propose de défendre et de prolonger son œuvre, dont André Breton écrivait qu'elle *« est prise dans ses propres gloires, et de celles qu'on redécouvrira »*. Il existe de nombreux inédits et documents divers (photos, correspondances, brouillons, etc.) de l'auteur de *Tête de nègre*, *La Marraine du sel* ou de *La Nuit du Rose-Hôtel*, que l'association entend rendre accessibles (Association des amis de Maurice Fourré, librairie La Marraine du sel, 24 rue des Taillandiers 75011 Paris, tél : 01-48-06-75-11).

● ***La République internationale des Lettres* sur Internet.** Le mensuel littéraire *La République internationale des Lettres*, fondé en 1994 par Noël Blandin, a créé un site Web gratuit sur lequel est proposée une partie des archives du journal : entretiens, analyses, débats, reportages, textes de fiction, critiques de livres..., soit quelque 600 articles répertoriés et indexés par noms d'auteurs qui couvrent l'actualité littéraire des trois dernières années (adresse http ://perso.wanadoo.fr/republique.des.lettres/)

● **Prix littéraires.** Le Goncourt du premier roman a été décerné à Jean-Christophe Rufin pour *L'Abyssin* (Gallimard) ; le prix Baudelaire à Sophie Mayoux pour sa traduction de *L'Inconsolé*, de l'écrivain anglais Kazuo Ishiguro (Calmann-Lévy) ; le prix Tristan-Tzara à Francis Lalanne pour *D'amour et de mots* (Les Belles lettres) ; le prix Emmanuel-Roblès à Dominique Sigaud pour *L'Hypothèse du désert* (Gallimard) ; le prix Maurice-Genevoix à Eve de Castro pour *Nous serons comme des dieux* (Albin Michel).

La Foire de Chicago cherche un nouveau souffle

L'absence des grands éditeurs a permis de mettre en valeur le dynamisme des petites maisons

On ne fera pas croire que la grande foire américaine du livre – connue sous le nom d'ABA (American Booksellers Association) et désormais appelée Book-Expo America – qui s'est déroulée à Chicago du 31 mai au 2 juin, aura un instant, ravi la vedette à... Michael Jordan. Le grand événement, dimanche, à Chicago, c'était la finale de basket qui opposait les « Bulls » du Michigan aux « Jazz » de l'Utah. Pourtant, le « match » qui se jouait en coulisse entre les grands conglomérats et l'édition indépendante américaine ne manquait pas de suspense. Et comme John Baker, rédacteur en chef de *Publishers Weekly*, beaucoup pensaient que, de cette *« année-clé »*, dépendrait l'avenir de la foire elle-même.

Année-clé ? Depuis quelque temps, en effet, l'ABA-BookExpo cherche un nouveau souffle. Les poursuites judiciaires engagées, en 1994, par l'Association des libraires n'ont pas fini de susciter des retombées. Ces derniers reprochaient à cinq éditeurs d'avoir fait bénéficier des chaînes de librairies – comme Barnes & Noble ou Borders – d'avantages commerciaux qui n'étaient pas proposés aux autres libraires. Résultat : nombre de groupes puissants, excédés par tant d'« audace », boycottent toujours la manifestation. On cherchait en vain, cette année, les stands de Random House, Penguin-Viking, Doubleday, ou même de maisons littéraires comme Farrar Straus Giroux. Seuls parmi les « grands », Time Warner et Little Brown étaient représentés.

Du coup, Chicago, qui était un peu un avant-Francfort – un relais pour rencontrer les éditeurs d'Asie, les Américains de la côte Ouest ou ceux qui ne sont pas tous en Allemagne, comme les presses universitaires – a perdu de son rayonnement. Sa surface (285 000 mètres carrés pour mille cinq cents exposants) est deux fois plus faible qu'au début des année 90. L'« effet domino » joue à plein : l'absence des grands groupes entraine une désaffection des libraires, qui conduit à un moindre enthousiasme des éditeurs, en particulier des étrangers, qui ne trouvent plus là leurs interlocuteurs habituels. Les Français (plus d'une centaine en 1995) s'y comptaient cette année sur les doigts de la main, certains éditeurs de littérature étrangère ayant déjà fait, de leur côté, le voyage de New York pour préparer la rentrée. *« Pour la vente des droits, c'est encore la jeunesse qui a le mieux survécu au cyclone : Casterman, L'Ecole des loisirs, Larousse... »*, notait-on à France-Edition.

Pour l'avenir, les pronostics vont bon train. *« Quand ça commence à se détricoter, on ne sait pas où ça finit »*, note l'historien Herbert Lottman. Chicago sera-t-il ravalé au rang de Salon régional, comme Boston ou San Francisco ? Les « majors » reviendront-ils, comme l'assure le PDG de Scholastic, Richard Robinson ? Pour beaucoup d'éditeurs, comme pour Michael Naumann, PDG de Henry Holt, ou André Schiffrin, PDG de The New Press, être là était en tout cas un acte, sinon de résistance, du moins de *« loyauté »* envers les libraires organisateurs. Il faut dire que depuis 1992 les grandes chaînes et leur *« superstores »* ont largement pris le pas (26 %) sur les librairies traditionnelles (19 %), pour devenir le premier canal de distribution. New York ne compte plus qu'une demi-douzaine de librairies indépendantes. A Chicago, sur le *Magnificent Mile*, ni Stuart Brent, ni Kroch, ni Brentano's n'ont survécu à l'installation des géants. Même la chaîne anglaise Waterstone a essayé de s'y établir. Sans succès.

« GHETTOÏSATION »

En attendant, la foire reste un merveilleux endroit pour « lire » la société américaine. Un lieu *« emblématique »* qui, pour André Schiffrin, montre à quel point l'Amérique a *« fini par se diviser en une société de sous-cultures où chacun a son propre programme. Aucun Blanc ne va voir ce que font les Noirs. Aucun homme ne s'arrête chez les féministes. On assiste à un phénomène inquiétant de "ghettoïsation" »*... A côté de cela, le marketing est roi. Les produits dérivés fleurissent. Le « New Age » fait recette. Les vingt « couloirs de dédicace » sont aussi longs que des queues d'enregistrement à l'aéroport. Charlton Heston, qui, selon un libraire de Cincinnati, *« a l'air d'avoir cent quatre-vingt-cinq ans »*, présente la Bible sans complexe. D'ailleurs, à côté du secteur Gay/Lesbian/Feminist, le religieux se taille la part du lion dans un pays où les *Conversations avec Dieu* de Neale Donald Walsh, semblent indélogeables de la liste des best-sellers...

Tout de même, chez Henry Holt, on parle littérature. Au programme de l'automne : un troisième volume de nouvelles posthumes de Harold Brodkey *(The World Is The Home of Love and Death)* et un roman de Robert Olen Butler *(The Deep Green Sea)*. Fraîchement rentré de Cannes, Paul Auster signe son autobiographie, *Hand to Mouth*, dont il s'émerveille qu'elle ait déjà paru en France. Un nouveau John Updike et un livre sur la Mafia de Don DeLillo seraient prévus eux aussi, mais leurs éditeurs respectifs, Knopf et Scribner, ayant boudé Chicago, on n'en saura pas plus. Est-ce peu pour une rentrée littéraire ? *« Quand on a eu Thomas Pynchon, Norman Mailer et Philip Roth au printemps, on ne peut guère attendre davantage »*, commente ironiquement Charles McGrath, du *New York Times*.

En l'absence des grands éditeurs, les petits « brillaient » d'autant plus. Beaucoup avaient profité de l'espace laissé libre pour mieux faire connaître leur exigeant travail. Aux presses de l'université du Nebraska, où l'on traduit, sous d'élégantes couvertures, beaucoup de littérature française – d'André Breton à Le Clézio en passant par Marie Redonnet ou Eric Chevillard –, on se réjouissait du succès relatif du *Chemin d'école* de Patrick Chamoiseau. Chez Graywolf Press, de Saint Paul (Minnesota), on évoquait avec ferveur le travail de suivi de jeunes auteurs américains. Tandis que chez Dalkey Archive de Normal (Illinois), où Aldous Huxley voisine avec Harry Mathews et Annie Ernaux, John O'Brien soulignait tout de même la fragilité de l'édition *« non profit »*, et s'inquiétait des menaces planant au Congrès sur le NEA (*National Endowment for the Arts*) – une source de subventions critiquée par certains Républicains.

Mais la vedette de la foire – qui est aussi la plus représentative de cette édition à but non lucratif – était sans conteste la maison d'André Schiffrin, The New Press. Fondée à New York en 1992, celle-ci fêtait ses cinq ans sur des rythmes de jazz, à la National Historical Society. Sur son stand, le journaliste et historien Studs Terkel, auteur phare de la maison, dédicaçait son dernier livre, *My American Century*, tout en évoquant avec passion un *« vieil ami »* rencontré à l'époque du New Deal, Nelson Algren. Et c'est précisément The New Press, l'une des plus importantes maisons de littérature étrangère aux Etats-Unis, qui publiera les lettres de Simone de Beauvoir à Nelson Algren (Gallimard) au printemps 1998.

Mais en attendant, l'éditeur attend beaucoup d'une autre Française, Marie Darrieussecq. *« Sorti il y a tout juste trois semaines,* Truismes (Pig Tales) *a déjà épuisé son premier tirage »*, indique Ellen Reeves, éditeur à The New Press. *« Ni le* Boston Globe, *ni le* Washington Post *n'ont ménagé leur enthousiasme. Et si le succès est le même qu'en Europe, on pourra vraiment parler de fiction internationale. »* Verra-t-on Marie Darrieussecq sur la liste des best-sellers du *New York Times* ? Ce serait, dans ce cas, la troisième romancière française, après... Simone de Beauvoir pour *Les Mandarins*, et Marguerite Duras pour *L'Amant* !

Florence Noiville

Le bac bleu des écrivains en herbe

Quelques kilos de livres dans un bac de plastique bleu. C'est le prix. Trente-six bouquins qui valent la chandelle. Les lauréats du Prix du jeune écrivain sont repartis avec la « bibliothèque idéale » sélectionnée pour eux par Michel Del Castillo et les douze autres membres du jury, tous écrivains, chroniqueurs ou journalistes. La cérémonie de remise des prix avait lieu vendredi soir, à l'heure du Pivot, dans le théâtre à l'étuvée d'une ville de sous-préfecture. Ce « bouillon de lecture » est servi chaud depuis treize ans à Muret, dans la banlieue toulousaine, par un professeur de biologie passionné. Marc Sebbah a tant cultivé ces germes de littérateurs en herbe qu'ils prolifèrent littéralement : plus de 600 manuscrits, expédiés par des lycéens et étudiants de France et d'ailleurs (19 candidats ont participé depuis le Sénégal ou l'Espagne, la Belgique ou la Chine) ont été reçus et évalués par des comités de lecture disséminés sur tout le territoire. Chacun des 541 auteurs a reçu en retour une fiche de lecture, agrémentée de conseils. *« Les jeunes ont plus besoin de conseils que de critiques »*, plaide Marc Sebbah, qui place la pédagogie du plaisir d'écrire avant la *« correction des devoirs »*. La méthode prévaut à toutes les étapes du concours. A quelques heures de la cérémonie de remise des prix, les six lauréats peuvent encore peaufiner leurs textes avec les membres du jury. Dans le hall de l'hôtel, Jean-Marie Laclavetine s'apprête à rencontrer deux jeunes auteurs dont il a apprécié le style en devenir. *« Ce sera plutôt une discussion sur l'écriture et la littérature »*, prévient l'écrivain, qui ne se voit vraiment pas dans la blouse du prof qui marque les fautes au feutre rouge.

Même si le Prix du jeune écrivain a déjà eu l'occasion de récompenser des talents désormais reconnus comme Marie Darrieussecq, son fondateur se défend de vouloir en faire une pépinière d'écrivains. Il ne déplairait certainement pas à Marc Sebbah que l'un de ces « poulains » décroche un jour un Goncourt, lui qui sursauta en 1984 quand le plus illustre des prix censé distinguer une découverte littéraire fut remis à... Marguerite Duras. Dès le lendemain de cette « bizarrerie », Marc Sebbah se lançait dans l'aventure du Prix du jeune écrivain. Mais sa grande satisfaction est de conforter le plaisir et la confiance de ces jeunes dans leur écriture, et de leur offrir un premier tremplin grâce à la publication – par Le Monde-Editions – des œuvres primées. *« Il leur faut franchir le barrage, terrible, des maisons d'édition »*, dit Marc Sebbah, un peu à la manière de ces pêcheurs passionnés qui réclament l'aménagement de passes à poissons sur les chaussées barrant la route des salmonidés.

Pour l'heure, « l'alevinage » annuel du prix se comporte davantage comme ces cohortes d'esturgeons juvéniles qui tournent ensemble dans les estuaires avant d'oser affronter la pleine mer. Heureux d'être ensemble, de pouvoir se parler, échanger des coups de cœur avec les membres du jury et débattre avec des jeunes lycéens toulousains de cette curieuse « nécessité d'écrire » qui les anime tous. Aucun n'ose franchement avouer qu'il se rêve « écrivain professionnel », mais tous entretiennent avec la littérature une relation qui fait déjà partie intégrante de leur vie, indispensable. La plupart font des études littéraires et se destinent à l'enseignement. Beaucoup sont des récidivistes du Prix du jeune écrivain. Magali Sugy, premier prix (22 ans), et son « dauphin » François-Xavier Molia (19 ans), étaient déjà finalistes l'an dernier. Le bac bleu de Muret est toujours aussi lourd.

Stéphane Thépot

A L'ETRANGER

Madrid fête le livre

La Foire du livre de Madrid a ouvert ses portes, le vendredi 30 mai, et a battu son plein dès le dimanche dans les jardins du Retiro, sous une pluie battante et devant les banderoles d'une manifestation d'agriculteurs protestant contre l'attitude des agriculteurs français. Elle durera jusqu'au 15 juin. 458 stands accueillent les éditeurs et les écrivains qui viennent signer leurs ouvrages. Un des faits marquants de la production de cette année est l'avalanche de nouveautés, dont beaucoup de livres étrangers. Autre point fort, le pavillon consacré à l'édition électronique. La FNAC de Madrid propose à cette occasion une exposition consacrée aux objets familiers de quatorze écrivains, dont les Prix Nobel Pablo Neruda, Gabriel García Marquez et Camillo José Cela. La ville de Madrid célèbre parallèlement le centenaire de l'écrivain Josep Pla avec un cycle de conférences.

● **ESPAGNE : Mises à prix**
La maison d'édition Plaza et Janés a créé un nouveau prix, El premio Asi Fue, doté de 10 millions de pesetas (environ 400 000 francs) et consacré à l'histoire, qui sera attribué pour la première fois le 13 janvier 1998. En attendant, Arturo Pérez-Reverte vient de recevoir le prix Correo a los valores humanos, une toile du peintre Andrés Nagel. Le poète colombien Alvaro Mutis a reçu, lui, le Prix de poésie ibéro-américaine de la Reina Sofia, soit 6 millions de pesetas (environ 250 000 francs.)

● **ÉTATS-UNIS : Dernières nouvelles du « Gonzo »**
Hunter S. Thompson, dit « le Gonzo », vient de célébrer ses soixante ans, et publie un nouveau livre, *The Proud Highway* (Villard Books) composé de lettres qu'il a écrites entre 1955 et 1967, car, dès son adolescence il a gardé des copies de toute sa correspondance. Le livre contient 661 pages et il reste assez de courrier pour publier deux autres volumes. Par ailleurs, un film inspiré de *Fear and Loathing in Las Vegas* (*Las Vegas Parano*, 10/18) va être réalisé par Terry Gilliam avec Johnny Depp.

● **ARGENTINE : Scandale clitoridien**
Federico Andahazi a trouvé glissé anonymement sous sa porte le chèque de 15 000 dollars (90 000 francs), montant du prix Fortabat qu'il avait remporté pour son roman *El Anatomista* (« L'Anatomiste »), mais que Mme Fortabat, la donatrice, n'a lu qu'après que le prix eut été décerné. Et elle a été très choquée de découvrir qu'il s'agissait de l'histoire de Mateo Colon, anatomiste du XVIe siècle – à ne pas confondre avec son contemporain Christophe Colomb – qui aurait découvert (pour les pays occidentaux) le clitoris. Persuadé que cette découverte a été censurée, le jeune romancier en a tiré une œuvre de fiction, très imagée. Mme Fortabat a alors qualifié l'écrivain d'*« artiste pornographique communiste »*, mention qui a ensuite figuré sur la bande du livre et a servi à en faire grimper les ventes : 30 000 exemplaires vendus depuis le mois de mars, rien qu'en Argentine. Andahazi a reçu depuis une avance de 200 000 dollars de l'éditeur américain Doubleday et plusieurs réalisateurs de cinéma sont sur les rangs pour porter le roman à l'écran.

AGENDA

● **JUSQU'AU 7 JUIN. PHILOSOPHIE. A Bastia**, colloque autour de Jean-Toussaint Desanti (Théâtre municipal, rens. Centre d'études corses : 04-95-20-20-91).

● **LE 7 JUIN. CORPS. A Paris**, la revue *Cultures en mouvement* organise une journée de débats sur le thème « Le corps en mutations ? », qui se déroulera de 9 à 17 heures dans l'amphithéâtre du Musée des arts et traditions populaires (MATP, 6 av. du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris).

● **LE 7 JUIN. HANS JONAS. A Paris**, journée d'étude de la Bibliothèque nationale de France (BNF) sur Hans Jonas, avec Paul Ricœur, Jean Greisch et Bernard Sève (BNF Tolbiac, hall est, petit auditorium, quai François-Mauriac).

● **LE 9 JUIN. BIBLIOTHÈQUES. A Bobigny**, le conseil général de la Seine-Saint-Denis organise une journée professionnelle d'information sur le thème « Farenheit 451, vigilance et ripostes citoyennes », contre l'extrême droite et la censure exercée dans les bibliothèques publiques. De 9 h 30 à 17 heures à la Bourse du travail (av. Jean-Jaurès, 93003 Bobigny).

● **LE 9 JUIN. AFFAIRE SOKAL. A Paris**, l'Association Henri Poincaré (HPMP) organise une journée (de 14 à 18 h 30) sur le thème « La guerre des sciences n'aura pas lieu », autour de l'« affaire Alan Sokal ». (Institut Henri-Poincaré, amphithéâtre Hermite, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris)

● **LE 9 JUIN. LEVINAS. A Paris**, les Carrefours de l'Odéon consacreront leur dernière rencontre philosophique de la saison à Emmanuel Levinas. (20 heures, grande salle du Théâtre de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris, rens. : 01-44-41-36-44).

● **LE 10 JUIN. AGNETA PLEIJEL. A Paris**, l'écrivain Jean Rouaud lira des passages du roman de la Suédoise Agneta Pleijel, *Fungi* (Flammarion), en présence de l'auteur et de sa traductrice (Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75003 Paris, tél. : 01-44-78-80-20).

● **LE 10 JUIN. BRYCE ECHENIQUE. A Montpellier**, dialogue entre le professeur Jean Franco et l'écrivain Alfredo Bryce Echenique organisé par l'université Paul-Valéry et la librairie Sauramps (18 h 30, Centre régional des lettres, Espace République, 20, rue de la République, 34000 Montpellier, rens. : 04-67-22-81-41).

● **LE 12 JUIN. LIBER. A Paris**, la librairie La Hune et les Editions du Seuil organisent une présentation des activités de Liber par Pierre Bourdieu et Olivier Christin. (18 h 30, Société pour la promotion de l'industrie, salle Louis-Lumière, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, réservation : La Hune, tél. : 01-45-48-35-85).